



Dossier de candidature
au label « Pays d'art et d'histoire »

du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais



Photos de couverture

Le Cher sauvage

**Le colombier (Couffy) – Le Château du Moulin (Lassay-sur-Croisne) – Les peintures murales de l'église Saint-Christophe (Coudes) –
L'hôtel d'Effiat (Montrichard) – La pagode chinoise (Romorantin-Lanthenay) – La cité médiévale (Mennetou-sur-Cher) –
Le site gallo-romain de Tasciaca (Thésée)**

Le label « Pays d'art et d'histoire », pour une dynamique culturelle de la vallée du Cher et du Romorantinais



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**

Notre Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est situé au sud du département du Loir-et-Cher, au sud de l'axe ligérien. Il est composé de 53 communes et regroupe près de 80 000 habitants, avec une ville centre de 18 000 habitants qu'est Romorantin, cette cité chargée d'histoire où Léonard de Vinci, sur ordre de François Ier, devait construire un château plus important que Chambord, qui fut pourtant choisi pour des raisons qui ne sont pas scientifiquement et historiquement connues.

Un symposium sur Léonard de Vinci a été organisé à Romorantin avec des spécialistes venus du monde entier, des articles journalistiques ont été diffusés, permettant aux populations locales de prendre conscience de l'importance de leur histoire.

Au-delà de cette cité, le Pays est maillé de pôles de centralité comme Selles-sur-Cher, Saint-Aignan, Montrichard et Contres.

Mennetou-sur-Cher, Saint-Aignan, Montrichard représentent nos cités médiévales admirablement bien conservées. Chaque été, des animations sont organisées par des associations locales et attirent des milliers de visiteurs.

Nos paysages ont été naturellement bien conservés au cours de siècles. Nos coteaux viticoles sont reconnus et appréciés dans le monde entier grâce à l'appellation Touraine et Touraine-Chenonceaux, tout comme nos AOP fromages de chèvre Selles-sur-Cher, Valençay et Sainte-Maure-de-Touraine. L'existence ancienne de traces de barrages sur le Cher et la présence du canal de Berry attestent d'une activité économique et de navigation fluviale importante.

Quantité de manoirs et de châteaux rivalisent de beauté malgré le passage des siècles. Indissociable de la vallée de la Loire, notre territoire compte nombre de loges de vigne, lavoirs, peintures et fresques dans les églises, habitat troglodytiques dans le tuffeau montrichardais, qui sont autant de trésors cachés suscitant intérêt et curiosité.

Nos paysages de vallée sont uniques avec leurs prairies humides qui permettent d'abriter des espèces rares, telles que l'outarde canepetière, le courlis cendré ou le râle des genêts. Les naturalistes s'intéressent à ces espèces et font régulièrement découvrir à nos habitants toutes ces richesses.

Pourquoi un « Pays d'art et d'histoire » pour la vallée du Cher et le Romorantinais ? Une prise de conscience collective sur l'étendue de nos richesses patrimoniales bien conservées et de nos paysages, associée à nos infrastructures rendant notre territoire facilement accessible à la découverte (axes autoroutiers ou rail) a abouti à une volonté politique unanime des élus du territoire. Le label « Pays d'art et d'histoire » nous permettra de sensibiliser nos populations, et en particulier les plus jeunes, ainsi que nos visiteurs, à l'authenticité humaine et culturelle de notre vallée, de son histoire, de sa diversité de paysage et de son patrimoine.

L'obtention du label « Pays d'art et d'histoire » constitue pour le Pays à la fois un aboutissement et un point de départ :

- un aboutissement qui viendra récompenser les efforts accomplis depuis de nombreuses années afin de protéger et valoriser l'existant et l'attention portée à l'intégration des nouveaux équipements mais aussi affirmer notre territoire en tant que destination artistique et culturelle majeure.

- un point de départ qui donnera une impulsion majeure aux projets actuellement en réflexion : SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Agenda 21, PCET (Plan Climat-Energie Territorial), « Cher et canal de Berry à vélo » relié à la « Loire à vélo »...

Outil fédérateur de toutes les forces vives du Pays et de ses habitants, le label « Pays d'art et d'histoire » constitue pour nous une formidable opportunité de développer l'attractivité de notre territoire.

Claude CHANAL

Président du Syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

Maire de La Chapelle-Montmartin

SOMMAIRE

PARTIE I : CARTE D'IDENTITE ET CONTEXTE DU TERRITOIRE	8
I.1 LE PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS : TERRITOIRE DU FUTUR PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	8
1.2 STATUTS ET FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	10
I.3 LA GEOGRAPHIE DU TERRITOIRE : LA RENCONTRE D'ESPACES PAYSAGERS REMARQUABLES	13
1.3.1 <i>L'organisation des paysages</i>	14
1.3.2 <i>Les fondements des paysages</i>	20
I.4 QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE DU TERRITOIRE.....	28
1.4.1 <i>Les premières traces de peuplement</i>	28
1.4.2 <i>L'époque gallo-romaine</i>	31
1.4.3 <i>Le Moyen Âge</i>	36
1.4.4 <i>L'époque moderne</i>	40
1.4.5 <i>Le XIX^e siècle et l'industrialisation</i>	45
1.4.6 <i>Un territoire charnière au cours des deux guerres mondiales</i>	47
I.5 LE PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS AUJOURD'HUI	54
1.5.1 <i>Les dynamiques démographiques</i>	54
1.5.2 <i>Les secteurs économiques</i>	54
1.5.3 <i>L'enseignement sur le Pays de la vallée du Cher et du Romorantin</i>	71
I.6 LE PATRIMOINE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	74
1.6.1 <i>Un important patrimoine naturel protégé</i>	74
1.6.2 <i>Une identité patrimoniale forte autour de l'eau</i>	78
1.6.3 <i>Des parcs et jardins de qualité</i>	84
1.6.4 <i>Des sites archéologiques majeurs</i>	86
1.6.5 <i>Un patrimoine religieux d'exception</i>	86
1.6.6 <i>Le patrimoine bâti remarquable</i>	94
1.6.7 <i>Un patrimoine rural vernaculaire ému de la vie quotidienne</i>	101
1.6.8 <i>Une empreinte industrielle forte</i>	103
1.6.9 <i>Une architecture contemporaine intégrée</i>	103
1.6.10 <i>Des savoir-faire uniques cultivés d'hier à aujourd'hui</i>	112

1.6.11 Une terre de légendes et de mystères	116
1.6.12 Les personnalités qui ont marqué le territoire.....	1169
PARTIE II : LES DYNAMIQUES DU TERRITOIRE.....	127
II.1 LES DEMARCHES DE CONNAISSANCE, DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DU PATRIMOINE	127
II.1.1 Les actions du Ministère de la Culture et de la DRAC du Centre	128
II.1.2 Le rôle des collectivités locales	129
II.1.3 Le rôles des associations.....	137
II.2 LES POLITIQUES DE PRESERVATION DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE	141
II.2.1 Une volonté politique forte de préservation du patrimoine bâti et du cadre de vie.....	142
II.2.2 La préservation des paysages et de la biodiversité.....	147
II.3 LES DYNAMIQUES CULTURELLES	141
II.3.1 Les lieux de diffusion et les acteurs de la vie culturelle du territoire	152
II.3.2 Un réseau de lecture publique réparti sur l'ensemble du territoire	158
II.3.3 Les enseignements artistiques.....	159
II.4 LES DYNAMIQUES TOURISTIQUES.....	161
II.4.1 Les acteurs du tourisme.....	161
II.4.2 Tourisme et Handicap.....	162
PARTIE III : LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »	164
III.1 LE CONTEXTE ET LES ENJEUX DE LA LABELLISATION	1614
III.1.1 Le label « Pays d'art et d'histoire », la génèse du projet	1694
III.1.2 Les enjeux majeurs du label.....	1696
III.2 LES AXES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	1618
III.2.1 Axe 1 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine.....	169
III.2.2 Axe 2 : Développer la qualité architecturale, urbaine et paysagère.....	173
III.2.3 Axe 3 : Structurer une offre culturelle à partir du patrimoine et des paysages.....	174

III.3 LES THEMATIQUES DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE	177
III.3.1 <i>L'eau, une richesse omniprésente</i>	177
III.3.2 <i>Les richesses cachées des églises à peintures murales</i>	179
III.4 UNE POLITIQUE DES PUBLICS A CONSTRUIRE	177
III.4.1 <i>Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie</i>	177
III.4.2 <i>Initier le jeune public</i>	177
III.4.3 <i>Travailler avec les professionnels</i>	177
III.4.4 <i>Séduire les visiteurs extérieurs</i>	177
III.5 ORGANISATION ET MOYENS DU SERVICE PATRIMOINE.....	186
III.5.1 <i>Les moyens humains : le recours à un personnel qualifié</i>	186
III.5.2 <i>Les partenariats</i>	189
III.5.3 <i>Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine</i>	189
III.5.4 <i>Les outils d'information et de communication</i>	1912
III.6 PERSPECTIVES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS	193
III.6.1 <i>Budget de mise en œuvre</i>	193
III.6.2 <i>Une mise en œuvre sur plusieurs années</i>	193

ANNEXES

PARTIE I : CARTE D'IDENTITE ET CONTEXTE DU TERRITOIRE

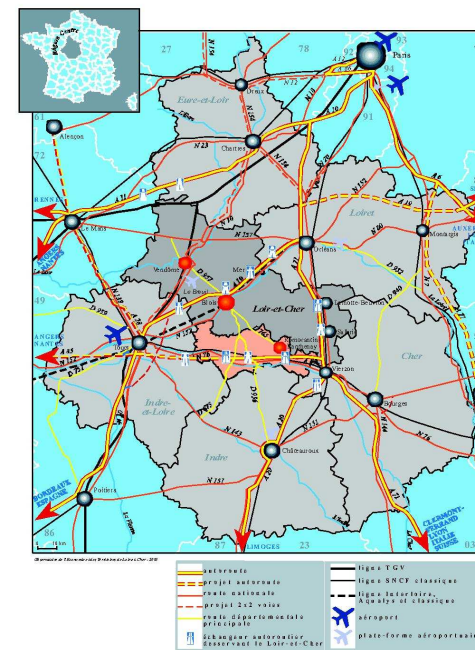
I.1 Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais : territoire du futur Pays d'art et d'histoire

Situé **au cœur de la région Centre**, au sud du département du Loir-et-Cher, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais occupe une position intermédiaire au sud de l'axe ligérien, en bordure du grand bassin parisien, aux confins des anciennes provinces de l'Orléanais, de la Touraine et du Berry.

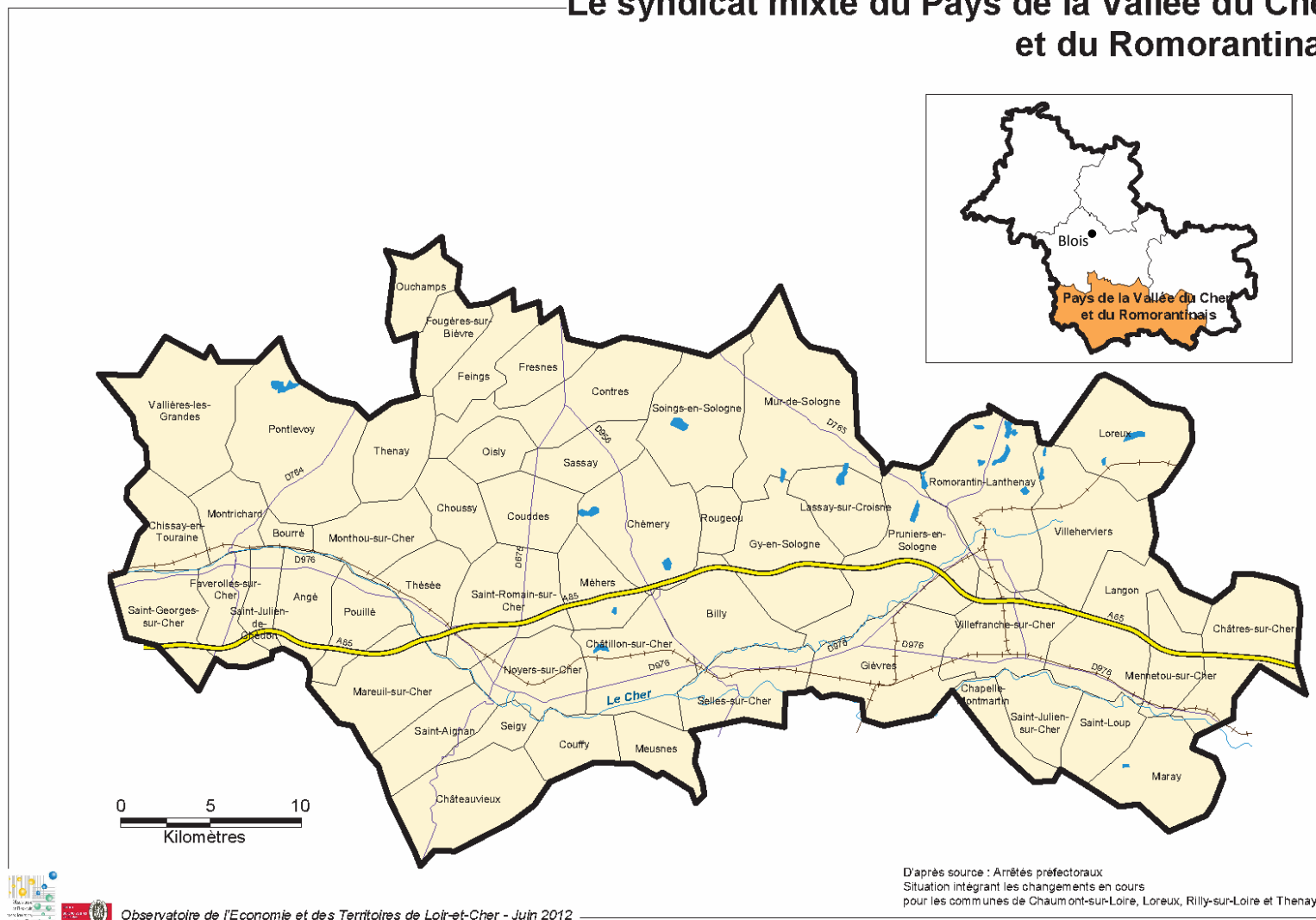
Le Pays se caractérise par son **organisation linéaire structurée par la vallée du Cher**, entité géographique et naturelle formant un trait d'union essentiel entre les populations riveraines. Ancienne rivière navigable, c'est autour d'elle que l'activité économique s'est concentrée et que l'habitat s'est progressivement constitué au fil des siècles.

L'autoroute A85 assurant la liaison entre Vierzon et Tours et la voie ferrée électrifiée Tours-Vierzon renforcent la structuration linéaire du Pays et l'ancrent dans les grands réseaux de communication nationaux et européens, notamment l'A71, l'A10 et le TGV accessible à partir de la gare de Saint-Pierre-des-Corps.

Grâce à ces infrastructures et à sa localisation géographique à proximité de l'agglomération parisienne par les axes autoroutiers et de l'aéroport de Châteauroux, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais possède d'importants facteurs d'attractivité. Avec 17 559 habitants (population municipale 2007), la ville de Romorantin-Lanthenay, sous-préfecture de Loir-et-Cher et capitale de la Sologne, constitue le principal pôle urbain du Pays qui comprend près de 80 000 habitants. Quatre autres pôles de services intermédiaires équilibrent et complètent le maillage du Pays : Selles-sur-Cher, Montrichard, Saint-Aignan et Contres. Ce maillage urbain assure une articulation et un bon équilibre entre villes et campagnes (cf. liste des communes en annexe)



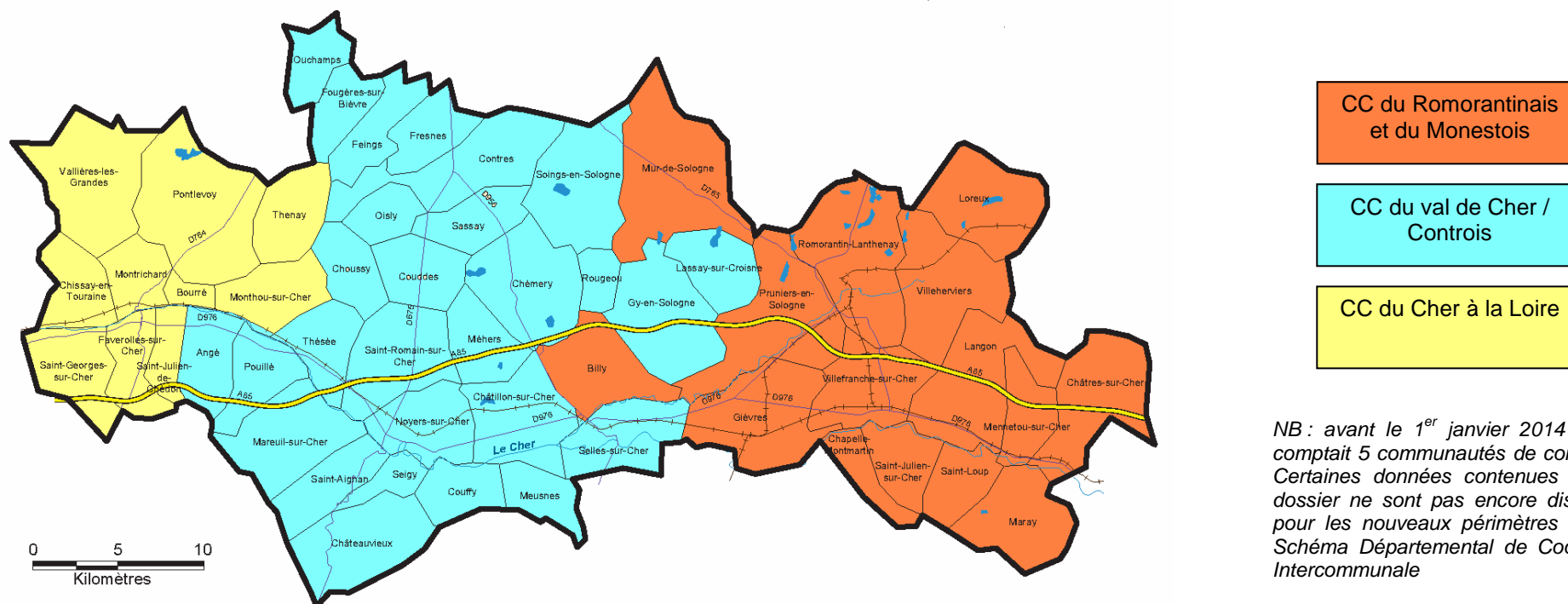
Le syndicat mixte du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais



1.2 Statuts et fonctionnement du Syndicat Mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois

Le syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinois est un syndicat mixte ouvert dont les membres sont :

- 53 communes (liste en annexe)
- 3 communautés de communes
 - ✓ Communauté de communes du Romorantinois et du Monestois
 - ✓ Communauté de communes val de Cher / Controis
 - ✓ Communauté de communes du Cher à la Loire
- le Conseil Général de Loir-et-Cher



NB : avant le 1^{er} janvier 2014 le Pays comptait 5 communautés de communes. Certaines données contenues dans ce dossier ne sont pas encore disponibles pour les nouveaux périmètres issus du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Il a été créé par arrêté du Préfet de Loir-et-Cher du 11 décembre 1997.

Le syndicat a pour objet :

- l'étude de toutes actions utiles au développement et à l'aménagement des communes concernées, en liaison avec les syndicats et groupements de communes dont les vocations seront respectées, notamment en matière de :
 - ✓ logement, urbanisme, cadre de vie,
 - ✓ agriculture, forêt, environnement,
 - ✓ activités économiques (artisanat, commerce, industrie)
 - ✓ activités de loisirs, sociales (services à la population), culturelles, sportives à l'exception des questions scolaires
 - ✓ tourisme, **patrimoine**.
- la mise en œuvre de programmes d'aménagement et de développement des communes concernées en application des procédures d'aménagement régionales, départementales, de l'Etat ou de l'Union Européenne dans les domaines énoncés au chapitre précédent.

La compétence « patrimoine » permet au Syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais d'être la structure porteuse du futur « Pays d'art et d'histoire ».

Les recettes du budget du syndicat comprennent :

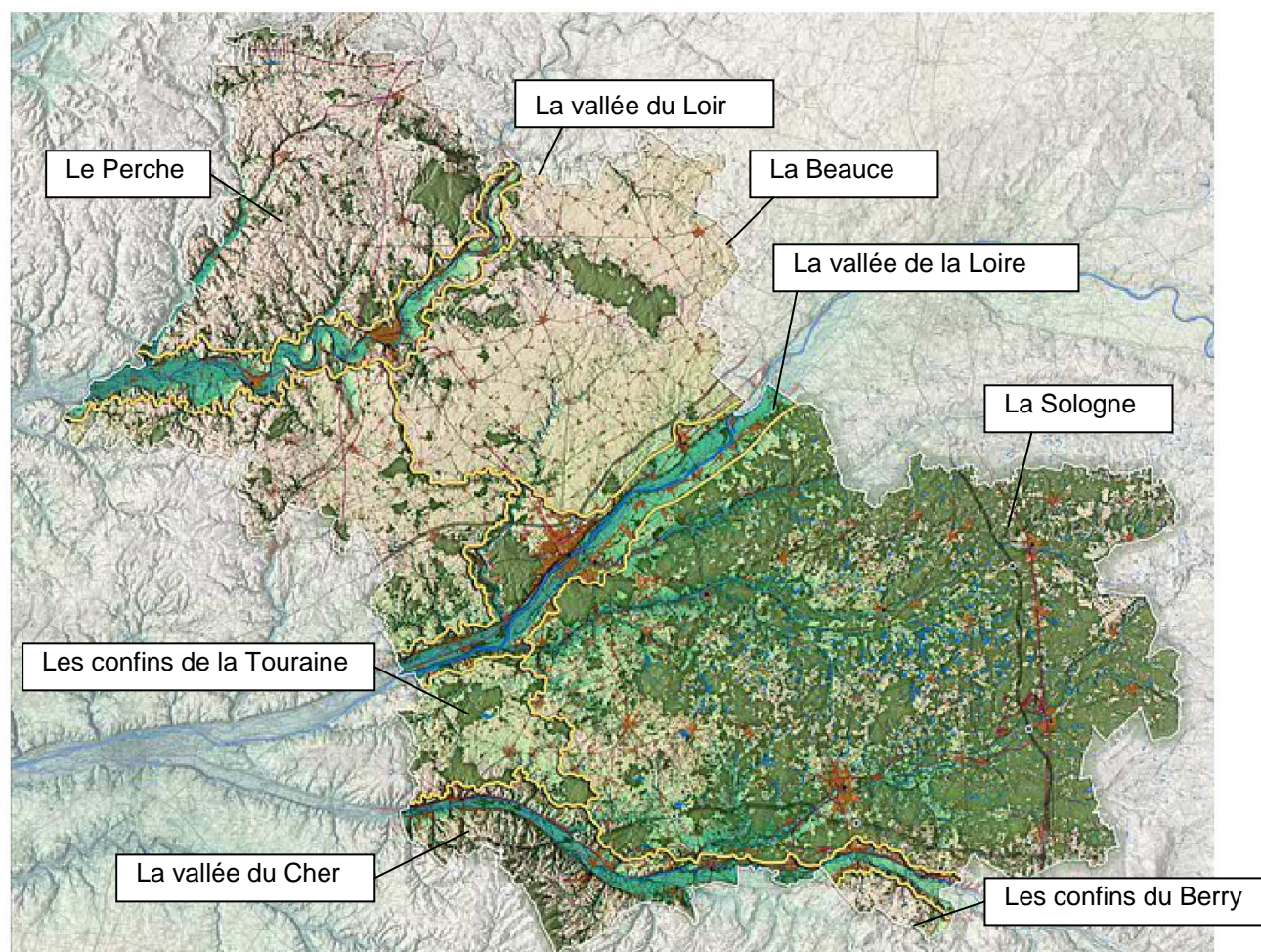
- la contribution des communes et communautés de communes associées,
- la contribution du Département de Loir-et-Cher,
- les subventions de la Région et éventuellement de l'Union Européenne, de l'Etat, du Département, des communes ainsi que des Chambres Consulaires ou de tout autre organisme public ou privé,
- des sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des particuliers en échange de prestations,
- du produit des dons et legs,
- de toutes autres recettes

Le syndicat est habilité à contractualiser et à rechercher des financements auprès de tous les partenaires : Europe, Etat, Région Centre, Conseil Général...

Une contractualisation avec le Conseil Régional du Centre existe déjà pour la mise en œuvre du contrat régional de Pays. Le Pays a contractualisé également avec l'Etat pour la mise en œuvre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du commerce (ORAC).

1.3 La géographie du territoire : la rencontre d'espaces paysagers remarquables

L'atlas des paysages réalisé par le CAUE du Loir-et-Cher permet de disposer d'une connaissance exhaustive de l'organisation et des fondements des paysages du département et du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.



1.3.1 L'organisation des paysages

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, terre de rencontre entre 5 grands ensembles de paysages

Le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais concentre 5 grands ensembles paysagers variés, dont les transitions douces assurent la cohérence :

- la vallée du Cher
- la vallée de la Loire à sa frontière nord-ouest
- la Sologne
- les confins de la Touraine
- les confins du Berry

Les vallées de la Loire et du Cher offrent les paysages les plus spectaculaires en ouvrant les vues grâce aux reliefs plus vigoureux, en cristallisant une part du patrimoine bâti, celui des châteaux, des villes, des villages et des constructions troglodytiques, en offrant des sites souvent remarquables, et en bénéficiant de milieux écologiques variés, où se côtoient zones humides de fonds de vallées et milieux secs des coteaux ;

A l'est du territoire, **la Sologne** : la forêt solognote fait succéder aux chênes des bois de bouleaux et fougères, des pins laricios et maritimes, ainsi que des traces des forêts du XIX^e siècle abondamment plantées de châtaigniers. Sa particularité provient en grande partie de la nature du sol, souvent acide, tantôt humide, tantôt à l'inverse desséché. Le réseau extraordinairement dense des étangs, constitue la plus vaste superficie de zones humides d'intérêt international en Europe continentale ;

A l'ouest, **les confins de la Touraine** s'immiscent dans le département jusqu'aux portes de Blois ; elles ont été gagnées sur la forêt et les landes. Le terme de « gâtine tourangelle » en vieux français évoque les forêts dégradées ou « gâtées ». La haie n'en est jamais tout à fait absente, mais le maillage végétal est peu dense. On y pratique la polyculture ou la polyculture-élevage dont les pâtures sont toujours situées à proximité des exploitations ;

Au sud, une mince bande de territoire au sud de la rivière du Cher appartient déjà aux vastes étendues des **confins du Berry** développées dans l'Indre et le Cher ; le sol, moins riche que celui de la Beauce, a longtemps été destiné au pâturage. Quelques trames végétales résiduelles subsistent sur ces marges, mais la mise en culture intensive qu'a permis l'apport d'amendements de la seconde moitié du XX^e siècle fait aujourd'hui ressembler la Champagne Berrichonne à une Beauce « moutonnante ».

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, 8 unités paysagères complémentaires

Au sein de chacun des cinq grands ensembles, se dessinent plus finement des unités de paysages distinctes :

- **la Grande Sologne** présente des paysages forestiers remarquablement diversifiés qui lui évitent la monotonie. Ils sont particulièrement révélés et magnifiés à l'automne lorsque les essences caduques se parent de couleurs chaudes, rehaussées par le vert des essences persistantes résineuses : selon les secteurs dominant le chêne, le châtaignier, le bouleau, le saule, le tremble, l'érable, le charme, le pin (maritime, sylvestre, laricio), le douglas, le sapin, l'épicéa, sans compter le cortège des arbustes et arbrisseaux qui les accompagnent.

Ce sont d'abord les sols, mais aussi l'histoire, qui expliquent à la fois la dominance de la forêt aujourd'hui et la diversité des peuplements. Il faut remonter à l'ère tertiaire pour comprendre leur origine : la Sologne est en fait une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce, qui, au Miocène, a vu converger au sud du Bassin Parisien le réseau de la Loire moyenne. En usant au passage les pentes granitiques du vieux Massif Central, les eaux ont arraché les sables et argiles qui se sont accumulés dans la dépression Solognote, jusqu'à atteindre des épaisseurs de 300 mètres. Ce sont eux qui constituent les sols complexes de la Sologne aujourd'hui, pauvres, naturellement favorables à la forêt plutôt qu'à l'agriculture, globalement humides mais offrant des faciès secs à la faveur d'épaisseurs de sables mieux drainantes.

L'importance du lessivage, la profondeur de l'horizon d'accumulation d'argiles ou le degré d'imperméabilité forment, selon les cas, des sols bruns forestiers (peu lessivés, de bonne qualité), des sols podzoliques (lessivage important, coloration cendrée poussiéreuse, de mauvaise qualité), ou des sols à gley ou pseudo-gley (sols peu profonds imperméables gorgés d'eau, bariolés de taches noires, rouille ou vertes montrant l'accumulation de fer, support d'une végétation très spécifique). Les sols très secs et très lessivés sont souvent occupés par la lande à lichens tandis que des sous-bois à fougères aigle s'étendent sur les sols secs en surface et humides en profondeur.

L'histoire récente s'ajoute aux conditions naturelles pédologiques pour expliquer la dominance actuelle du paysage forestier en Grande Sologne. Comme les Landes de Gascogne, cette zone humide réputée malsaine au XIX^e siècle, où le paludisme sévissait encore, a fait l'objet d'une forte politique de boisement à partir du Second Empire. Au commencement de ces ambitieuses opérations de plantations, la Grande Sologne présentait un visage bien différent de celui d'aujourd'hui, avec une forêt ne couvrant que 16% des surfaces. Les landes et les parcelles cultivées diversifiaient alors les types de paysages.



Paysage de Sologne
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

- **La Sologne viticole**, plus à l'ouest, constitue un paysage de transition entre les vallées de la Loire et du Cher, ainsi qu'entre la Sologne des forêts et le plateau cultivé de Pontlevoy. Moins boisée que la Grande Sologne, elle offre la possibilité d'apprécier les douces rondeurs du relief. La présence affirmée d'une agriculture qui prend le relais des boisements de Grande Sologne dégage des points de vue et des horizons ouverts. Les paysages de bois et de cultures s'enchaînent en s'imbriquant les uns aux autres. Le regard glisse graduellement entre bouquets d'arbres et vastes clairières cultivées. Le plateau s'étire au loin en mouvements subtils, présentant peu de déclivité et ne dessinant que des vallonnements peu encaissés. Un jeu de plans successifs met en valeur les différentes cultures qui se font écho de croupes en croupes et donne un agréable sentiment de profondeur et de continuité visuelle. Les vallées, bien qu'encore très modérément encaissées, se font plus sensibles.

La Sologne, dans sa globalité, est constituée d'une mosaïque de sols, mélanges variables de sables, de limons et d'argiles issus de la dégradation des roches arrachées au Massif Central durant l'ère tertiaire. Ces sols, très humides en Grande Sologne, ont largement tendance à être asséchants en Sologne viticole. Ceci est en partie lié à la forte présence de sables drainants, mais aussi à la présence sous-jacente de calcaires. Ces conditions, bien que moins favorables à l'exploitation agricole que sur le plateau limoneux de Beauce, conviennent cependant très bien à des cultures spécialisées, la plus répandue étant la vigne, qui court parfois à perte de vue, dans les secteurs de Oisly ou de Couddes, par exemple.

- **Le plateau de Pontlevoy** est constitué d'une mosaïque de sols : le calcaire de Beauce en profondeur est recouvert de sables éoliens et de faluns, mais aussi partiellement nappé d'argiles à silex. Ces sols, s'ils sont moins variés que ceux de la Sologne viticole, prolongent et confirment les changements radicaux de paysages entre l'est et l'ouest du territoire départemental : les vignes s'étiolent pour faire place à la grande culture et les forêts, bien délimitées, constituent désormais des massifs boisés isolés les uns des autres sans que le relais soit pris par des boqueteaux épars. Bien que bornées au loin par les lisières, les vues dégagées très ouvertes, donnent une lecture très globale des paysages du plateau.
- **Le Cher urbanisé de Montrichard** : autour de Montrichard, la vallée du Cher présente un fond relativement plat et régulier, ondulant légèrement en vis-à-vis de la ville. La rivière s'écoule lentement, formant quelques îles comme l'Île Picard ou l'Île de la Salle, toujours verdoyantes. Les berges restent assez difficiles à longer bien que quelques chemins donnent accès au bord de l'eau.



La Sologne viticole
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41



Le plateau de Pontlevoy
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41



Montrichard, le coteau
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

De part et d'autre de la vallée, les coteaux montrent une morphologie dissymétrique : très raides et enrichies en rive droite, ils s'élèvent plus progressivement en rive gauche, annonçant les paysages des coteaux du Cher. La présence dans le sous-sol de matériaux tendres (craie à silex et tuffeau) a favorisé le creusement de vallons entaillant les coteaux, formant des niches en retrait de la plaine au creux desquelles l'urbanisation a pu se développer à l'écart des crues.

La vallée du Cher, dans le prolongement du plateau de la Sologne viticole, présente des coteaux calcaires propices à la viticulture. L'AOC Touraine y est le plus répandu et donne des sauvignons, des gamays et des cabernets-cots. En rive droite, la vigne s'avance jusqu'au sommet des pentes boisées, trop raides pour être cultivées. L'ensemble ainsi composé ne s'interrompt qu'à proximité de Montrichard. En rive gauche, le relief plus doux accueille la vigne directement sur les pentes. Les croupes, sculptées à travers le coteau par des vallons appelés rouergues, portent de petites parcelles à l'aspect soigné et peigné. Elles offrent également un premier plan très valorisant depuis les sommets vers la vallée.

Historiquement, l'urbanisation s'est développée en rive droite, avec Thésée, Bourré et Montrichard, desservies par la RD176 et la voie ferrée. En rive gauche, le coteau est resté essentiellement voué à la vigne, les villages installés restant de taille modeste. Les crues du Cher, depuis toujours, ont interdit toute implantation de village dans la plaine. Les sites légèrement surélevés ont été préférés, comme les vallons affluents en pentes douces creusés dans les coteaux festonnés, qui forment des dégagements abrités. Généralement présent dans le sous-sol, le tuffeau tendre a facilité cette implantation du bâti dans les coteaux.



Châteauneuf
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

- **Les coteaux du Cher**, plus vastes que la simple marge de la vallée, s'étendent sur une épaisseur de 4 à 8 kilomètres en moyenne pour une longueur totale de 25 kilomètres environ. Ils s'organisent en une succession de rouergues et de vallées qui prennent leurs sources sur la crête dessinée par la confluence de l'Indre et du Cher : la forêt de Brouard l'occupe, marquant la limite du bassin versant du Cher à l'extrémité sud du département. Les ruisseaux de Seigy, de Civière, de Senelles, de Chézelles et le Traîne-Feuille, creusent le calcaire du sous-sol pour y imprimer de profonds vallons, resserrés, bordés de coteaux boisés et de roche à nu. Les hauteurs, à l'inverse, forment des croupes aplanies qui dominent la vallée, ouvrant des vues largement dégagées vers le coteau nord du Cher et au loin la Sologne.
- **Le Cher de Saint-Aignan** est une séquence de transition, où les influences solognotes cèdent la place aux accents ligériens, avec l'apparition de la vigne et la généralisation du tuffeau. Large de 2 à 3 kilomètres, la vallée du Cher autour de Saint-Aignan est irrégulièrement bordée de coteaux festonnés, formant des ondulations plus ou moins amples à la manière d'un drapé. Elles apportent une complexité qui enrichit les paysages du Cher :
 - en rive droite, la Sauldre et la Renne entaillent profondément le sol sableux et calcaire des confins de la Sologne viticole en y imprimant de petites vallées aplanies ; elles dessinent des ouvertures dans la plaine du Cher et guident vers des paysages voisins très contrastés, où dominent la vigne et les bois ;
 - en rive gauche, le Fouzon vient également élargir la plaine en pente douce avant de rejoindre le cours du Cher. Des vallons creusés dans les craies à silex et le tuffeau sont parcourus de petits ruisseaux qui rejoignent perpendiculairement le Cher, comme le ruisseau de Seigy, de Civière, de la Puissée ou de la Fontaine. Ces petites sinuosités imprimées dans le coteau forment une dentelle plus fine qu'en rive droite et animent le coteau de quelques ouvertures comme celles du Modon ou du Traîne-Feuille, offrant des ambiances de vallées fraîches et préservées à l'écart du grand couloir du Cher.

Sur les deux rives, d'autres vallons secs animent les marges de la vallée, coiffés de bois dans leur partie haute et ouverts et cultivés sur les bas de pentes arrondis.



Le Cher à Saint-Aignan
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

- **Le Cher des confins de la Sologne** : de Châtres-sur-Cher à Gièvres, la vallée du Cher présente des nuances liées à sa morphologie : à l'entrée dans le département, la largeur de la vallée libère une grande plaine agricole. Les coteaux, éloignés de 2,5 kilomètres entre Châtres-sur-Cher et Maray, offrent des points de vue remarquables qui se répondent d'une rive à l'autre : vers le sud, le regard porte sur les doux reliefs cultivés des confins du Berry ; vers le nord, il embrasse l'immense horizon boisé de Sologne. Ces correspondances visuelles se poursuivent en allant vers l'aval, avec le rapprochement des coteaux entre Mennetou-sur-Cher et Gièvres : un couloir régulier d'1,2 kilomètre de large en moyenne dessine une courbe qui s'élève pour atteindre Saint-Julien-sur-Cher et Villefranche-sur-Cher, qui se font face. La vallée s'ouvre à nouveau à l'approche de Gièvres pour former une petite plaine dont la perception est devenue peu sensible visuellement : la vallée très boisée s'avère souvent imperméable au regard ; quelques pentes douces, sur le coteau sud, sont consacrées à l'agriculture et constituent un recul précieux pour apprécier les paysages de la vallée depuis la route-paysage RD35.

Le canal de Berry, quant à lui, s'inscrit subtilement dans la topographie du coteau de la rive droite. Depuis la RD76 qui le surplombe légèrement, il demeure invisible ; à Villedieu (commune de Gièvres), la RD54 le longe très rapidement et accorde alors un bel aperçu de la finesse de son implantation et des ouvrages qui l'accompagnent. Bien que déclassé, il est considéré aujourd'hui comme un élément patrimonial fort dans la vallée et ses berges heureusement ouvertes au public permettent de le parcourir.

- **Les marges de la Champagne berrichonne** sont constituées d'un plateau calcaire légèrement festonné par le Cher et ses affluents : le relief s'assouplit doucement en suivant une pente légère avant de basculer plus brutalement sur les coteaux proprement dits, formant des croupes aplanies qui s'avancent en doigts de gant vers la vallée. Le sol formé d'argile à silex, de marnes et de sables, peut être fertile. Les paysages ouverts sont d'ailleurs en grande partie voués à la grande culture. Mais la présence sporadique d'un bocage aujourd'hui déliquescents atteste l'existence passée d'un maillage plus important. Si le terme de Champagne ou Champeigne désigne des terroirs agricoles au paysage ouvert, la coexistence de l'arbre, de la haie et des bosquets n'en est pas moins encore sensible dans ce secteur. Au sud de Maray se rencontrent des paysages de qualité, où de très beaux arbres isolés et des haies entretenues accompagnent des prairies : l'élevage y est encore présent jusqu'à Saint-Loup-sur-Cher. Ces paysages sont toutefois fragiles, ne tenant qu'à la présence de quelques exploitants éleveurs. Ailleurs, les cultures s'étendent jusqu'aux lisières boisées avec une grande régularité, produisant des paysages proches des gâtines, parfois monotones.

Les vallons sont souvent accompagnés de chapelets d'étangs artificiels, drainant les sols lourds d'argiles à silex et de marnes, à la manière des étangs de Sologne : une digue barre les ruisseaux qui s'élargissent



Le canal de Berry à Gièvres
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

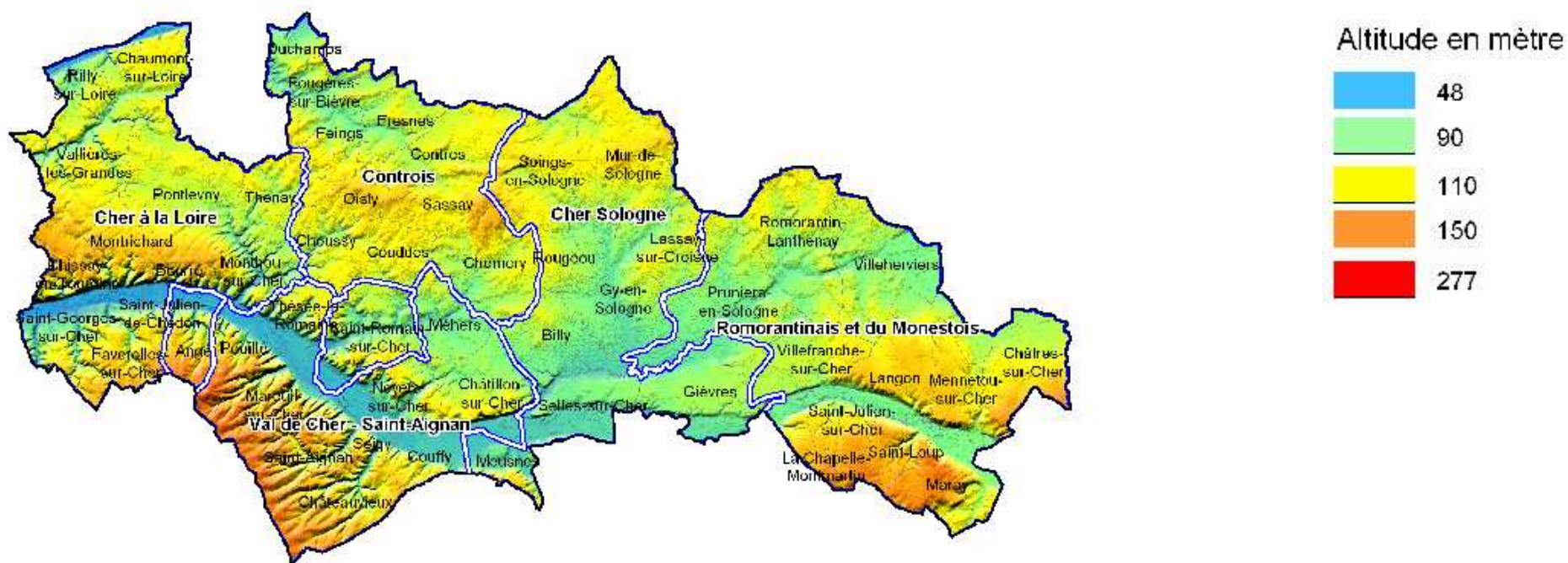


Maray
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

pour former des petits triangles d'eau se succédant, souvent discrets en s'environnant de boisements. Quelques mares ponctuent également le plateau cultivé.

1.3.2 Les fondements des paysages

Les reliefs



Les paysages du plateau de Sologne et de la vallée du Cher sont les composantes essentielles du relief du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais :

- **Le plateau de Sologne** est en fait une cuvette remplie de sables et d'argiles. Dans ces sols tendres et partiellement imperméables, l'eau est très présente mais a peu creusé. Les deux vallées principales que sont le Beuvron et la Sauldre restent peu profondes, mais les 20 à 30 mètres de dénivelé suffisent à dégager des vues depuis leurs rebords, et à créer des ambiances particulières au fil de l'eau. Les cours d'eau ne sont pas pressés de rejoindre la Loire ou le Cher, courant dans la longueur du plateau jusqu'à l'aval de Blois pour le Beuvron et de Romorantin-Lanthenay pour la Sauldre. Leurs innombrables micro-affluents drainent en douceur le plateau, révélés sur les cartes par les chapelets d'étangs qui se succèdent en ligne, creusés dans les discrètes inflexions de terrain qu'ils forment. Là encore, ce n'est pas le relief, sensiblement équivalent, qui permet de distinguer la Sologne viticole de la Grande Sologne. Ce sont également les sols qui expliqueront principalement pourquoi les paysages de la Sologne viticole cèdent la place à ceux des gâtines des confins de la Touraine autour de Pontlevoy. Les reliefs jouent peu pour différencier les deux paysages. Mais un œil attentif permet de percevoir le plateau particulièrement aplani de Pontlevoy, qui s'infléchit légèrement vers l'est, à partir de Sambin ou de Choussy, lorsque naissent dans ses flancs les premiers micro-affluents qui vont drainer les sols de Sologne.
- **Le Cher**, dessine une vallée étonnamment régulière : un couloir, dont le fond, plutôt rectiligne, est large de 2 kilomètres environ, tenu par des coteaux raides, d'une cinquantaine de mètres d'amplitude au plus haut. Au sein de ce couloir, la rivière borde tantôt le coteau en rive droite, tantôt mais plus rarement celui de la rive gauche ; il laisse une large plaine plate aujourd'hui essentiellement dévolue aux cultures, même si quelques secteurs de haies bocagères et de pâtures se maintiennent entre Gièvres et Villefranche-sur-Cher. Le relief de la vallée conditionne largement le dessin du paysage : nécessairement hors du fond inondable de la vallée, les villages se pressent de façon resserrée sur les pentes raides des coteaux, générant par endroits des silhouettes et des formes urbaines remarquables à Saint-Aignan ou à Montrichard par exemple.

Les sols

- **Le tuffeau** : dans le Sancerrois, sur les plateaux de Touraine et dans le Perche, la craie formée au Crétacé recouvre le calcaire jurassique. A cette époque (Turonien du Crétacé supérieur), la terre connaît une longue période de réchauffement climatique. Le pôle bénéficie d'un climat tempéré et les océans atteignent des niveaux exceptionnels. Le bassin parisien et le bassin aquitain se rejoignent et les futures



Bourré
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

provinces d'Anjou et de Touraine baignent dans une mer chaude sous 300 mètres d'eau. Le Turonien inférieur a légué une craie marneuse. Le Turonien moyen est l'époque de formation de cette roche prisée entre toutes qu'est le tuffeau blanc. Il s'agit d'une craie compacte comportant du quartz et de fines paillettes de mica qui scintillent comme la rosée. Elle fait le prestige des falaises de Bourré.

- **Les sables et argiles de Sologne** : la Sologne est en fait une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce. Au Miocène (ère tertiaire), à la fin de l'Aquitainien (-20 millions d'années), la Beauce asséchée détermine les grandes orientations du réseau hydrographique et fait converger au sud du bassin parisien le réseau de la Loire moyenne, qui est alors un affluent de la Seine. Cette Loire « use » les pentes du vieux Massif Central, et les dépôts détritiques s'accumulent dans la dépression de la Sologne, jusqu'à atteindre des épaisseurs de 300 mètres. Ces dépôts (196 700 hectares au total en Loir-et-Cher) sont essentiellement constitués d'argiles et de sables granitiques formant une mosaïque de sols complexes. Les secteurs les plus argileux sont les plus imperméables et s'engorgent facilement en eau. Les secteurs plus sableux peuvent être au contraire beaucoup plus secs.
- **Les faluns** : cette ancienne mer peu profonde, située sur le plateau continental, remplissait un golfe de Loire situé à l'emplacement de l'Ille-et-Vilaine, de l'Anjou, de la Touraine et du Blésois il y a 15 millions d'années. Elle séparait le bassin parisien de l'île que constituait le Massif Armoricaïn surélevé de Bretagne. Dans un climat subtropical prospérait la faune dense du tertiaire. Le schéma sédimentaire se reproduisit à la manière de celui de la craie du Turonien, à ceci près que la période, nettement moins longue, ne permit pas une compaction aussi aboutie. Par ailleurs, l'eau était peu profonde et soumise à de forts courants et les sédiments se répartirent inégalement. Les calcaires d'accumulation biodétritique ainsi formés, appelés faluns, s'entassèrent principalement dans les cuvettes, atteignant parfois 25 mètres d'épaisseur. Après le retrait de cette mer des faluns, les sédiments qu'elle a laissés témoignent d'une activité biologique riche et variée, sous un climat subtropical. La plupart des sables marins et faluns de l'Helvétien ont été déblayés par l'érosion mais les rares lambeaux qui subsistent ont recouvert une grande partie de la Touraine et de l'Anjou ainsi que l'ouest du Blésois correspondant à la Gâtine Tourangelle et au sud de la Loire, entre Contres et Pontlevoy. Ce sont des sables riches en débris coquilliers, mêlés de grains de quartz et de galets. La sédimentation s'est faite en zone littorale, entre 0 et 40 mètres de profondeur. C'est dans le faciès pontilévien que les fossiles sont les plus variés. Les bryozoaires y sont quasiment absents mais, par contre, tous les mollusques ont été conservés. On y trouve également des coraux caractéristiques d'un milieu peu profond et chaud.
- **Les sols jeunes des vallées** : c'est probablement au Pliocène moyen, à la toute fin de l'ère tertiaire, que survint la capture de la pré-Loire par un cours d'eau du bassin ligérien. Les premiers hommes en ont été témoins. Ceci est en partie dû au plissement alpin qui a provoqué une élévation du massif vosgien et des régressions marines vers l'ouest. Le bassin parisien est alors brutalement soulevé de 50 mètres environ



Pontlevoy,
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

dans la vallée de la Loire. L'ère quaternaire a façonné la fine surface du territoire. Les lits des rivières et terrasses alluviales sont issus du travail des cours d'eau pour se frayer un passage jusqu'à la mer. Les alluvions qui forment les lits majeurs des quatre plus grandes rivières du département, à savoir la Loire, le Loir, le Cher et la Sauldre, représentent 53 700 hectares. Leur texture est sableuse alors que les terrasses alluviales sont constituées de matériaux plus grossiers alternant avec des poches argileuses, sableuses et caillouteuses.

L'impact des voies d'eau sur les paysages

Les ripisylves, les pâtures, les prairies humides, bien que raréfiées au cours des dernières décennies, et même disparues sur certaines séquences du Cher, constituent le patrimoine paysager « naturel » des rivières. Mais il faut y ajouter les nombreux et remarquables petits jardins qui s'épanouissent à proximité immédiate des rivières, au droit des villes et des villages, profitant de la richesse des terres alluviales et de la proximité immédiate de l'eau pour arroser : ils égayent ainsi les bords du Canal de Berry à Villefranche-sur-Cher. Un patrimoine fragile et sans doute insuffisamment reconnu, préservé et maîtrisé.

Le Cher, au cours relativement régulier, a offert peu de sites défensifs favorables, mais Saint-Aignan, comme Montrichard, sont coiffés en crête d'imposants châteaux qui marquent spectaculairement le paysage de la vallée.

Les sites bâtis des villes et des villages, développés à proximité d'une eau longtemps indispensable pour les déplacements et l'énergie, n'apparaissent pas moins remarquables et diversifiés. Les cours d'eau conditionnent des modes d'installations dont on remarque toujours la qualité urbaine et architecturale.

La navigation avait permis l'installation d'usines qui marquent encore certains secteurs. Il en est ainsi des anciens moulins de Romorantin-Lanthenay sur la Sauldre convertis en Musée de Sologne.

Le Cher, long de 410 kilomètres environ, commençait à être flottable depuis Chambonchard et navigable à Vierzon, sur 159 kilomètres. Il est canalisé de Noyers-sur-Cher jusqu'à Tours et est barré de 28 pertuis et portes marinières. Jusqu'à Noyers-sur-Cher, le Cher est escorté sur sa rive droite par **le canal de Berry**. Précisément implanté pour suivre les courbes de niveau, il dessine des paysages soignés faits de perspectives d'eau, par endroits de perspectives larges sur la vallée du Cher, mais aussi de promenades, de patrimoine construit, de jardins et de formes urbaines qui se sont adaptés à sa présence. Long de 323 kilomètres, il a été construit entre 1808 et 1840 pour acheminer les richesses houillères des contreforts d'Auvergne vers les exploitations de minerais de fer situées dans les plaines. Il joint ainsi les bassins houillers de l'Allier à partir de Montluçon, au canal latéral et à la vallée du Cher en direction de la basse Loire. Le choix par Joseph-Michel Dutens, son concepteur, d'un petit



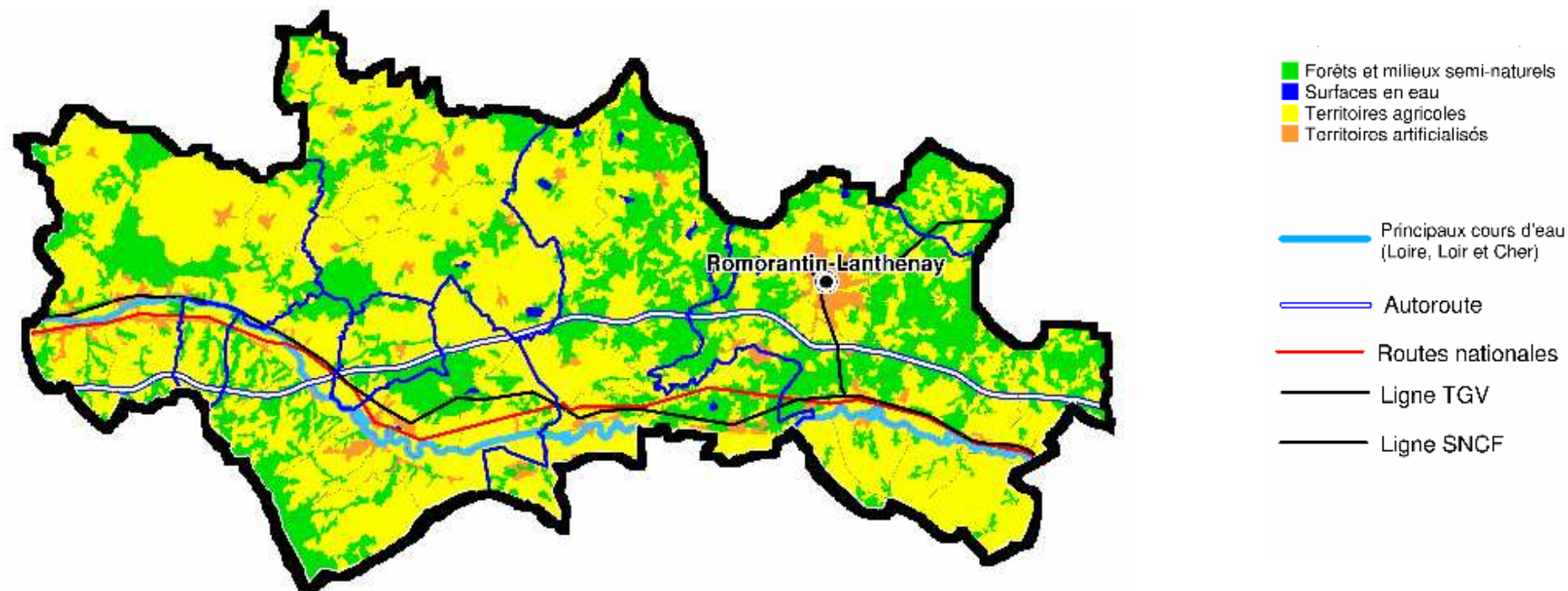
La Sauldre à Romorantin-Lanthenay
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41



Le Canal de Berry à Gièvres
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

gabarit (9,50 mètres de large pour 1,50 mètre de mouillage) lui a été dicté par la faiblesse des ressources en eau de la région de Sancoins, où se trouve le point culminant du canal.

Paysages et cultures



L'agriculture reflète sur le territoire la diversité et les contrastes entre les sols. Aussi contribue-t-elle de façon essentielle à en dessiner les différents espaces.

- **La Sologne viticole** : tenues par des horizons boisés, les cultures sont diverses. Les vignes y sont bien sûr présentes, profitant des sols plus secs et mieux drainés que ceux de la Grande Sologne voisine ; mais elles se mêlent à des pâtures ou à des prairies de fauche, qui occupent volontiers les inflexions des amples ondulations, et surtout à des cultures spécialisées, à forte valeur ajoutée : la production légumière et fruitière, peu consommatrice d'espace, occupe plus d'un millier d'exploitations sur des sols sablonneux à

potentialité agronomique très moyenne. Ces exploitations débordent de la Sologne viticole vers la Grande Sologne et dans les vallées du Cher et de la Loire. L'ensemble repose sur un tissu agricole aux structures anciennes, avec des petites exploitations. Autour de Contres, la bulbiculture et l'horticulture ont su se développer, profitant du dynamisme des entreprises d'encadrement présentes dans ce bassin de production. Au total, un fondu enchaîné de parcelles diverses se succède, piquées de bois de pins, et l'ensemble compose, entre Loire et Cher, un paysage agricole spécifique au département.

- **Sur les plateaux** : dans les Gâtines, le système des grandes cultures s'impose, avec blé, orge et maïs, après que l'élevage ou la polyculture-élevage ont beaucoup diminué. Mais les nappages d'argile à silex, plus fréquents qu'en Beauce où les fertiles limons dominant largement, laissent en Gâtine des secteurs plus favorables aux forêts et aux bois. Ainsi, les grandes cultures ne courent pas jusqu'à l'horizon comme en Beauce, mais semblent se déployer au sein de vastes clairières apparentes, bornées à l'horizon par les bois épars. Le plateau de Pontlevoy est même une véritable clairière, ouverte au cœur des Bois de Sudais et de la forêt domaniale de Montrichard et cernée à l'est par les bouquets d'arbres de la Sologne viticole. Au sud du Cher, le Berry commence à dessiner ses amples ondulations aujourd'hui largement dévolues aux grandes cultures. Dans le Loir-et-Cher, des traces de bocage sont encore visibles, témoignant de l'évolution récente des paysages de la Champagne berrichonne, conquise par les grandes cultures à la faveur des progrès techniques de l'agriculture au cours des dernières décennies. Autour de Saint-Aignan / Montrichard, entre la vallée du Cher et la forêt de Brouard, c'est la vigne qui a pris place sur les croupes aplanies qui séparent les vallons affluents les uns des autres.
- **Dans les vallées** : elles concentrent des paysages agricoles diversifiés voire contrastés selon les séquences déroulées au fil de l'eau. Certains secteurs apparaissent encore préservés, avec une dominance de pâtures et prairies de fauche, piquées d'arbres isolés et bordées de haies : ce sont les paysages les plus évocateurs des vallées qui, creusées dans le contexte dominant des grands plateaux cultivés et ouverts, apparaissent alors comme des oasis de verdure, de fraîcheur et de biodiversité. Partout ou presque les jardins potagers soigneusement entretenus offrent une image domestique et familière précieuse aux franges des secteurs habités des vallées.

Enfin, par endroits, la vigne enrichit et complexifie le paysage des vallées et de leurs rebords, en se mêlant aux cultures, notamment sur les coteaux. Dans certains secteurs, la vigne occupe même sans partage l'espace, dessinant à son tour des paysages quelque peu simplifiés.

Les espaces boisés

La gestion des forêts :

Les paysages forestiers dépendent à la fois des conditions de milieu, notamment des sols, et des mises en valeur dont les forêts font l'objet : production sylvicole, chasse, autres loisirs. Cette mise en valeur est elle-même liée au foncier : statut public ou privé des forêts et taille des propriétés. Dans le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, ces paysages forestiers apparaissent globalement diversifiés.

Les forêts domaniales et communales sont gérées par l'O.N.F. qui applique une gestion rigoureuse de ses terrains dans une optique première de production, incluant le long terme. C'est la raison pour laquelle les forêts domaniales recèlent les plus belles futaies régulières de chênes. L'enjeu de production forestière n'est pas le seul, et doit être compatible avec l'accueil du public et le maintien de la biodiversité. L'héritage des chasses royales et les modes de production organisés ont été favorables à la création d'allées dessinant de remarquables perspectives à travers les boisements, favorables à la fréquentation des promeneurs et sportifs. La forêt domaniale de Montrichard est gérée en futaie.

Le bocage :

- La Champagne Berrichonne est constituée de vallons et de plateaux fertiles accueillant céréaliculture et pâturages. Sans former un véritable maillage, la haie est relativement présente, mais les enclos sont discontinus. La partie nord qui s'étend sur le Loir-et-Cher n'est plus bocagère mais plutôt tournée vers les grandes cultures alliées à l'élevage. Seules des traces discontinues s'y observent encore.
- La Gâtine, gagnée sur la forêt, qui recouvrait autrefois le secteur de la Gâtine Tourangelle, a été défrichée au Moyen-Âge. Le terme, en vieux français, évoque les forêts dégradées ou « gâtées ». Ces défrichements successifs pour développer l'agriculture ont laissé des reliquats de forêts sous forme de bosquets, avec des « taches bocagères » qui subsistent çà et là, vestiges d'un ancien maillage bocager. Si les bosquets sont encore assez présents, la rareté des haies et des arbres isolés ne permet pas de qualifier le secteur de bocager.
- Le val du Cher est historiquement un secteur d'élevage où le bocage est très présent. Aujourd'hui, il n'est plus que sur une partie, du fait de la « descente » de la céréaliculture dans le fond de vallée. Lié aux prairies et à l'élevage, il cerne alors de grandes parcelles et constitue un réseau de haies singulier. Les prairies alluviales du Fouzon, notamment, forment un ensemble remarquable. Sur les coteaux et le haut des plateaux, la viticulture a quasiment effacé toute couverture végétale, tandis qu'en retrait du Cher, les



Saint-Loup-sur-Cher
Photo : Atlas des Paysages CAUE 41

plateaux céréaliers sont ponctués par les traces de forêts dégradées. Il en résulte un certain nombre de parcelles boisées, quelques haies le long de certaines routes et chemins, ainsi que quelques arbres isolés.

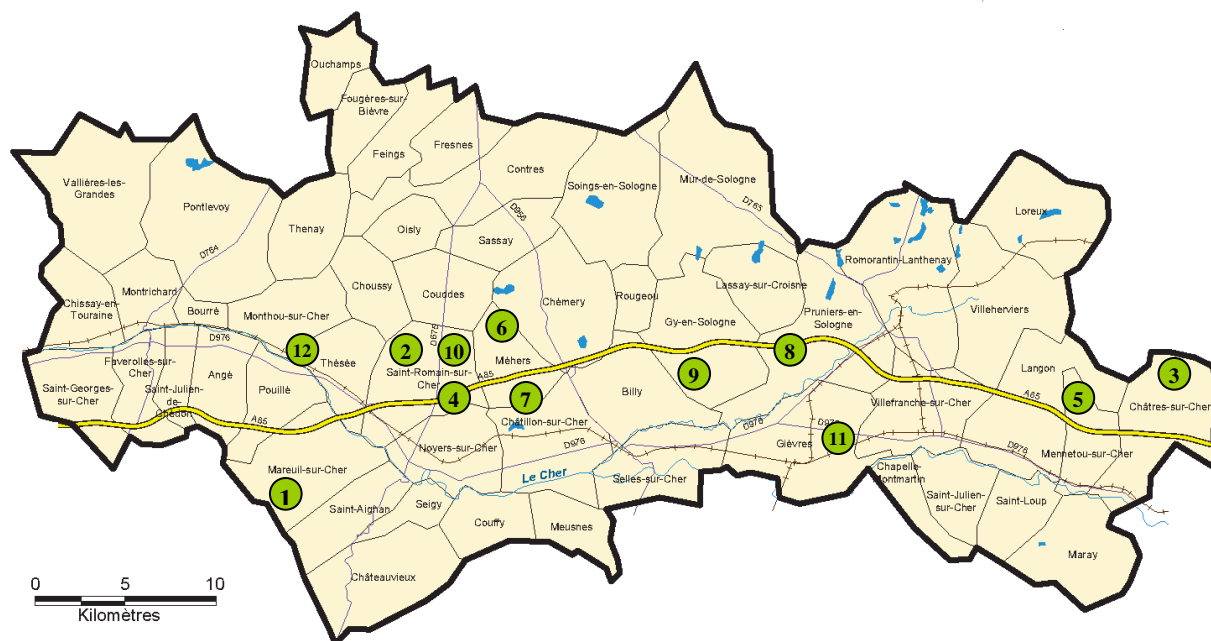
- En Sologne, la haie était très présente au XVIII^{ème} siècle comme l'attestent les descriptions de la Sologne d'Arthur Young lors de son « Voyage en France ». Par ailleurs, l'atlas de Trudaine révèle la présence d'un bocage serré aux abords des exploitations. Les fermes s'ouvraient sur un pâtis entouré de haies que l'on appelait « la place » ; les haies canalisait les troupeaux. De cette organisation, il reste des traces ainsi que de nombreuses trognes, mais aujourd'hui les îlots de bocage sont dispersés et rares. Liés à de l'élevage bovin, on les retrouve surtout le long des vallées du Cher et de la Sauldre dans les prairies humides. L'agriculture actuelle recule et le paysage tend à se fermer, malgré la valeur cynégétique de la haie. Quant à Sologne viticole, des haies y apparaissent très ponctuellement, en fond de vallon, aux abords des prairies, mais ne forment pas de maillage bocager.

1.4 Quelques éléments d'histoire du territoire

1.4.1 Les premières traces de peuplement

Si on ne peut dater précisément les premières traces d'occupation humaine du territoire, les fouilles préventives réalisées dans le cadre de la construction de l'autoroute A85 ont, en revanche, permis de mettre à jour de très nombreux éléments confirmant une présence humaine ancienne. Quelques sites méritent en particulier d'être cités.

Localisation des sites archéologiques évoqués



Le paléolithique : de 1 million à 9500 avant J.-C.

Sur la partie solognote du territoire, la Préhistoire est très mal connue, car peu de sites archéologiques ont été découverts. Beaucoup d'entre eux ont probablement disparu. L'érosion due à l'action du temps et des contraintes naturelles a pu en effet faire disparaître ces très anciennes traces. En revanche, il est encore possible de découvrir des sites préhistoriques bien conservés dans la vallée du Cher, préservés sous les alluvions des rivières. Sur le tracé de l'A85 on découvre parfois des outils isolés, comme des bifaces du Paléolithique moyen. Ces découvertes indiquent qu'*Homo erectus* a bien fréquenté la Sologne. Mais en l'absence de fouilles de campements, on ne sait rien de son habitat ni de ses habitudes.

Fouillé de septembre 2004 à mars 2005, le site préhistorique de « La Croix de Bagneux » à **Mareuil-sur-Cher** (*repère n°1 sur la carte ci-dessus*) a livré une séquence exceptionnelle d'occupations du Paléolithique supérieur et du Mésolithique.

Le mésolithique : de 9500 à 5500 avant J.-C.

La fouille du site mésolithique à **Saint-Romain-sur-Cher** (*repère n°2*) réalisée en 2001-2002 a permis de découvrir que ce lieu a été fréquenté à plusieurs reprises et par des groupes différents. 25000 objets en silex taillé ont été collectés sur 350m², essentiellement des armatures, microburins, outils domestiques ou déchets de taille. L'étude des silex taillés permet de savoir pourquoi les hommes mésolithiques se sont installés à Saint-Romain-sur-Cher. En effet, le nombre élevé d'armatures et de déchets liés à leur fabrication (microburins) atteste d'une activité liée à la fabrication de flèches. D'autre part, les outils en rapport avec d'importants travaux de boucherie (grattoirs) sont rares. Il semble que le traitement des animaux chassés n'ait pas souvent occupé les habitants de Saint-Romain-sur-Cher. En revanche la configuration du site correspond beaucoup plus à une halte de chasse.

Le néolithique : de 5500 à 2000 avant J.-C.

Le site des Augeries à **Châtres-sur-Cher** (*repère n°3*) a été découvert lors des prospections pédestres. Les fouilles réalisées en 1999 ont permis de découvrir les vestiges d'une occupation néolithique : des fosses contenant des silex taillés et des céramiques, des trous de poteau et des fossés. Près de 1000 silex taillés ont été recueillis : éclats de débitage, outils, armes (pointes de flèche...). Des céramiques ont également été mises au jour, fabriquées au cours de la deuxième moitié du 5^e millénaire avant J.-C. appartenant au groupe Chambon, caractéristique de la



Fouilles archéologiques A85 (Mareuil-sur-Cher)
Photo : INRAP Centre

région Centre. A Méhers, une grande quantité d'outils taillés et de céramique ont été retrouvés, datés du Néolithique récent/final (entre 3500 et 2500 avant J.-C.).

Le site des Cormins à **Saint-Romain-sur-Cher** (*repère n°4*), fouillé en 2001-2002, a été fréquenté par des hommes préhistoriques, plusieurs milliers d'années avant l'installation d'une agglomération gallo-romaine. Le site est localisé au pied du coteau, à la transition vers la plaine alluviale du Cher. Le choix d'implantation des tailleurs de pierre s'explique par l'abondance des silex naturels dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres, et l'avantage d'une zone riche en gibier et favorable à l'agriculture dès le Néolithique.

L'âge du Bronze : de 2000 à 750 avant J.-C

La nécropole des Barres à **Mennetou-sur-Cher** (*repère n°5*), dont les fouilles ont été réalisées en 1998, est composée d'au moins quatre monuments funéraires. Le tumulus 1 est daté de l'âge du Bronze final, entre les X^e et VII^e siècles avant J.-C. Il est composé de deux monuments funéraires. Des tessons de poterie et de silex taillés ont été récoltés au cours des fouilles, appartenant probablement à un site plus ancien. Plusieurs objets exceptionnels ont été découverts : une hache polie en roche verte ainsi que des fragments de statuettes en terre cuite. On ne connaît en France qu'une douzaine de statuettes en terre cuite de l'âge de Bronze, assez semblables à celles des Barres, mais découvertes dans des habitats ou à proximité de lieux d'activité domestique. Les statuettes des Barres, déposées dans un contexte funéraires, restent singulières.

Près de l'étang de Rontigny à **Méhers** (*repère n°6*) un lot exceptionnel de céramiques appartenant à l'âge de Bronze ancien a été découvert lors des fouilles réalisées en 2001 (236 fragments appartenant à au moins cinq vases de grande dimension richement modelés), constituant un lot unique dans la région.

L'âge du Fer : de 750 à 50 avant J.-C.

Les premières traces de l'établissement d'une ferme gauloise à **Méhers** (*repère n°7*) remontent au VIII^e siècle avant J.-C. (site du Bas de l'Etang Neuf fouillé en 2001). Plus tard, au II^e siècle les habitants de ce lieu aménagent un système de fossés délimitant des enclos. Les fragments d'au moins huit amphores italiennes (d'origine d'Italie du nord) permettent d'attester le commerce du vin italien à Méhers au II^e siècle avant J.-C., laissant imaginer que les populations qui habitaient la ferme de Méhers avaient une aisance qui leur permettait d'acquérir ce bien luxueux. Quelques scories de fer ont également été découvertes, pas assez nombreuses pour indiquer une activité métallurgique intense, mais révélant la présence d'une petite forge.



Fouilles minutieuses sur un site à Mareuil sur Cher (41)
Photo : COFIROUTE

1.4.2 L'époque gallo-romaine

À **Pruniers-en-Sologne** (*repère n°8*), le site de la Jeunebardière, étudié en 2002, est situé à proximité d'un carrefour des voies antiques majeures, dont l'une conduisait d'Orléans (*Cenabum*) vers Poitiers (*Lemonum*), en croisant une autre de Bourges (*Avaricum*) à Tours (*Caesarodunum*) à la hauteur de Gièvres (*Gabris*). La villa a été installée au début du I^{er} siècle. La fouille de ce site atteste de l'installation antique.

À **Gy-en-Sologne** (*repère n°9*), de nombreux objets domestiques, dont les débris d'une cinquantaine de vases en céramique ont été trouvés lors des fouilles réalisées en 2002 dans les fossés, à proximité d'un bâtiment en pierre daté du II^e siècle. De nombreux fragments de meule révèlent une activité de moulure des céréales.

À **Saint-Romain-sur-Cher** (*repère n°10*), c'est la présence d'un village du Haut-Empire qui a été confirmée lors des fouilles de 2001-2002. C'est à la fin du I^{er} siècle que la construction du village commence. Un ensemble cohérent d'au moins une dizaine de bâtiments est édifié dans un même élan. Les fondations sont profondes et constituées de blocs hétérogènes qui furent transportés par le Cher et ramassés dans la vallée (appelés localement « tête de chat »).

Gièvres (*repère n°11*) apparaît sur la Table de Peutinger par son nom même de « Gabris ». Ce « vicus » s'est développé à l'époque gallo-romaine au croisement des routes de Tours à Bourges, d'Orléans à Argenton et d'Orléans à Poitiers. Les premières fouilles ont lieu sur une nécropole en 1824. Deux ans plus tard, l'archéologue blésois Louis de La Saussaye vient également y fouiller et constitue ainsi une importante collection. Le creusement du canal de Berry en 1836 met au jour des thermes localisés par la suite en 1976 à la faveur de travaux d'assainissement réalisés dans le contre fossé du canal. Lors d'une campagne de fouilles vers 1860, puis en 1908 et 1935, des centaines de vases funéraires sont extraits du sol et dispersés dans divers musées ou collections particulières.

De 1968 à 1970 une fouille de sauvetage a lieu sur une partie du lotissement du « Perreux ». Les travaux réalisés sous l'égide de la Direction régionale des Antiquités historiques du Centre mettent au jour un four de potier des mieux conservés. En 1992 une autre fouille de sauvetage dans une carrière de la Plaine de la Morandière fait apparaître un atelier de production céramique, avec sept structures différentes de fours de potiers.

En dehors de ces fouilles on connaît de nombreuses découvertes fortuites faites lors de travaux de terrassement. Certaines de ces trouvailles sont exposées à la bibliothèque de la commune.



Fouilles de l'Erable en 1908
Photo : Gièvres

Gros plan sur...

... le site de Tasciaca



Tasciaca, l'ancêtre gallo-romain de Thésée, se trouvait sur les rives du Cher et s'étendait sur les actuelles communes de Thésée, Pouillé et Monthou-sur-Cher (repère n°12).

Sur la rive droite du Cher, dans le Bourg de Thésée, aux alentours de l'église, des vestiges d'occupation et d'activité ont été, depuis longtemps, remarqués. Pour des raisons évidentes, seules quelques fouilles ponctuelles ont pu être menées. Un four de potier a cependant pu être étudié et des indices de travail du verre et de métaux (bronze) y ont aussi été trouvés.

Ce lieu est probablement le « cœur » de l'agglomération gallo-romaine de Tasciaca. C'est aussi ici que l'on a trouvé de nombreux sarcophages, témoins d'une nécropole mérovingienne. A l'ouest du bourg, un important ensemble monumental, « les Maselles » (ou Mazelles), daté du début du II^e siècle, est dans un état de conservation

remarquable.

Ces énigmatiques bâtiments, classés monuments historiques en 1841, ont fait l'objet de fouilles succinctes qui n'ont malheureusement pas suffi à déterminer leur fonction. On suppose qu'il s'agit de bâtiments à destinations multiples, en

relation avec leur position géographique et politique (voies de communications et zone de frontières). On pense à un ensemble public ou à un relais de poste (mansio). Un peu plus à l'ouest, également en bordure du Cher, sur la commune de Monthou, à environ 1000 mètres des Maselles, d'importants indices archéologiques ont été observés.



Le site de Tasciaca
Photo : PVCR

Il s'agirait de trois grands bâtiments dont les structures ne dépassent pas le sol et qui seraient datés du milieu du II^e au début du III^e siècle. Entre ce lieu et les Maselles, on trouve les traces d'une voie antique et on peut voir, à l'étiage dans le Cher, l'existence d'un quai sur une longueur de près de 30 mètres. Sur la rive gauche du Cher, côté Pouillé, juste en face du bourg de Thésée, se trouvait un important ensemble artisanal de production de céramiques.

On y a identifié une vingtaine de fours de potier, dont une dizaine ont fait l'objet de fouilles systématiques. Chaque four pouvait « cuire » une centaine d'objets : vases, pots, plats, cruches et même amphores à vin.

On imagine la quantité énorme de pièces produites, quand on sait que la production a duré au moins 150 ans, jusqu'à la fin du III^e siècle. La rivière Cher a permis la diffusion de ces céramiques jusqu'à des distances importantes.

Au voisinage des ateliers de potier, se trouve un petit lieu de culte : un fanum, probablement dédié à une divinité des eaux.

Tasciaca est l'un des rares sites dont on connaît le nom dès l'Antiquité. Il figure en effet sur la table de Peutinger, copie médiévale de la plus ancienne carte connue de l'Empire romain.

Depuis longtemps, Tasciaca avait été identifiée comme étant l'actuel village de Thésée. Ce n'est cependant qu'au début du XIX^e siècle que les imposants vestiges des Maselles et les objets trouvés un peu partout en surface, statuettes, monnaies, bijoux, poteries, ont intéressé et intrigué les collectionneurs, antiquaires, archéologues ...



Le site de Tasciaca
Photo : PVCR

Vers 1960, des fouilles systématiques limitées ont commencé dans certains lieux, là où des amoncellements de tessons de céramique avaient été remarqués.

Très récemment, des études menées avec des moyens modernes de prospection, photographies aériennes, prospections électromagnétiques, études géophysiques, ... ont permis enfin de mesurer l'étendue du site de Tasciaca et d'en appréhender l'importance.

A l'époque gallo-romaine, et même avant, Tasciaca a bénéficié, sans aucun doute, de sa situation géographique et politique particulièrement favorable :

- *Sa situation sur la voie romaine de Tours à Bourges (Caesarodunum à Avaricum), et au-delà de Nantes à Lyon par Roanne ou Feurs, voie importante qui reliait la vallée du Rhône à l'Atlantique.*
- *Sa situation sur la rivière Cher, également voie de communication très fréquentée pour le transport des produits lourds ou volumineux, a permis, entre autres, la diffusion des céramiques des ateliers de potier de Tasciaca. Cette voie de communication fluviale que constituaient le Cher et l'Auron permettait, malgré un portage terrestre d'une*

trentaine de kilomètres par Sancoins, de « court-circuiter » avantageusement la grande boucle de la Loire à Orléans. Le Cher était aussi, à l'époque du bronze, une des routes de l'étain.

- *Le site a également bénéficié de sa position au sein de la Gaule romaine dans une zone frontière, entre trois grands peuples gaulois, les Turons, les Carnutes (puis les Aureliani, après la partition du territoire des Carnutes en 274) et les Bituriges. Leurs noms se sont perpétués dans les noms des provinces françaises de Touraine, Orléanais et Berry. Tasciaca, ainsi localisée, devait être un lieu de contacts, de rencontres, d'échanges, peut-être la conséquence de la construction des grands bâtiments des Maselles.*

Il faut aussi signaler que Tasciaca se trouvait, également au II^e siècle, dans une zone de frontières, sur la ligne de la division administrative de la Gaule, entre Lyonnaise et Aquitaine.

Tasciaca a survécu aux destructions causées par les invasions des IV^e et V^e siècles, et à l'effondrement de l'empire romain.

Dès la période mérovingienne, Tasciaca a retrouvé une nouvelle prospérité : il s'y frappait monnaie et on est étonné du nombre de sarcophages d'une nécropole trouvée incidemment sous le village de Thésée, alors nommée THAISACAS.

Plus tard, sous les Carolingiens, une église de Thésée fut construite et a accueilli ses paroissiens pendant plus de 1000 ans, jusqu'en 1860.

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

Une étude de faisabilité et de programmation portée par la commune de Thésée et mise en œuvre par le cabinet Planeth (Paris) a été réalisée concernant la valorisation du musée et le site de Tasciaca. La problématique du portage du projet reste conditionnée à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale et à la prise de compétences de la nouvelle communauté de communes « val de Cher / Controis ».

1.4.3 Le Moyen Âge

Au IX^e siècle, les envahisseurs normands venus par la Loire dévastent la Sologne. A la fin du X^e siècle de nombreux seigneurs se partagent la région. Le plus puissant est le Comte de Blois, Thibaud le Tricheur. Les seigneurs édifient des donjons placés sur des mottes artificielles entourées de fossés défensifs. Autour des mottes les villages se développent regroupant des paysans, des chevaliers et le personnel attaché au maître.

SAINT-EUSICE



Le nom de Selles-sur-Cher provient du latin Cella qui désignait une cellule d'Ermité dans les premiers temps du christianisme en Gaule. C'est en effet à cet endroit que s'établit saint Eusice en y implantant son oratoire dans la plaine inondable du Cher : recherchant la solitude, il ne vit que dans la prière et le jeûne. Sa piété attire l'attention de ses contemporains qui constatent que le Cher, dans ses plus hautes eaux, respecte sa cellule de branchages. Childebart, roi des Francs, le consulte sur ses chances de succès. Saint Eusice a une vie marquée de miracles dont le récit, telle une bande dessinée, est raconté par les frises supérieures de l'abside de l'église.

A sa mort, vers 540, une basilique de style roman est construite sur son tombeau, à l'emplacement de son oratoire et c'est ainsi que la Celle-Saint-Eusice est bâtie dans la plaine inondable du Cher et y resta, devenant Selles-sur-Cher.

Vitrail de l'église Notre-Dame-La-Blanche à Selles-sur-Cher
Photo : PVCR

Les cités médiévales

MENNETOU-SUR-CHER

Le site est placé sur la voie antique de Bourges à Tours suivant la rive droite du Cher. Son emplacement actuel met en évidence son rôle primitif de surveillance à un carrefour de la voie de Bourges à Tours avec le passage de la rivière, coulant à peu près à l'emplacement du canal de Berry actuel.

Les premiers textes attestant de l'existence de Mennetou-sur-Cher datent du XII^e siècle sous le nom de « Monastellum » (forme primitive, diminutif de *monasterium*, petit monastère). Inclus dans le Berry qui s'étendait alors au nord bien au-delà du Cher, Mennetou doit faire partie, au X^e siècle, comme Vierzon, des domaines du Comte de Chartres. Le prieuré de Mennetou, à de nombreuses reprises (1177, 1187, 1213...), fait l'objet de dons importants par Hervé I^{er} et Hervé II de Vierzon.

Dès 1193, Guillaume I^{er}, fils d'Hervé, accorde une charte d'affranchissement aux habitants de Mennetou. Cette charte délimite le pouvoir seigneurial, assurant la protection seigneuriale et la liberté d'établissement. En contrepartie, le seigneur en retire des avantages fiscaux et une assistance en cas de danger. Cette charte laisse entrevoir un arrière-pays riche en élevage, capable d'alimenter le commerce (bouchers...) et l'artisanat local (tanneurs, tisserands...). Ces nombreux petits artisans ont survécu jusqu'à la fin du XIX^e siècle (tonneliers, cordeliers, sabotiers...)

Mennetou est alors appelé « Castelleum », bourg fortifié. En 1212, Hervé avait fait entourer de fossés son château et le village de Mennetou. Au sud, les fossés étaient baignés par le Cher.

En 1356, Mennetou subit les effets de la chevauchée du Prince Noir qui, venant de Bourges, occupe et pille toute la vallée du Cher. En 1429, Jeanne d'Arc, descendant vers Bourges emprunte le vieux chemin de Mennetou par Selles-Saint-Denis. Elle entre dans Mennetou où les garnisons anglaises avaient vidé les lieux moyennant 600 écus d'or. Dix-sept ans plus tard, les troupes royales ont remplacé les garnisons anglaises, causant d'importants dégâts. Charles VIII depuis Amboise dépêche une section de sa garde personnelle pour rétablir l'ordre. Au final, ce sont les deux troupes qui saccagent et pillent la cité.

Charles IX lors de son tour de France en 1565 traverse le Berry et couche à Mennetou, ce qui laisse supposer que la ville est une petite place forte à un carrefour de voies de communication encore relativement important. Mennetou à cette époque dépendait du ressort d'Issoudun et faisait partie du Berry désormais rattaché à la généralité d'Orléans par un édit de 1558.

Les religieuses commenceront à acheter le château en 1686. Les édifices religieux et seigneuriaux seront mis en vente comme biens nationaux à la Révolution. L'acte de vente du château en 1791 révèle son très mauvais état. La toiture, le grenier et le deuxième étage seront finalement rasés en 1926. L'édifice sera transformé en hôtel. L'enceinte de la ville fut surtout dégradée au XIX^e siècle par la traversée de la route royale n°76 en 1835, puis par la construction du chemin de fer au nord et du canal de Berry au sud.



La porte d'en-bas, dite porte « Jeanne d'Arc »
Photo : OT Mennetou/Cher



Peinture de Maurice LEVIS, 1919
« Le Château à Mennetou-sur-Cher »

SAINT-AIGNAN

Autour de son premier château du IX^e siècle dont on peut encore voir la trace avec la Tour Hagard et une petite chapelle dédiée à Saint-Jean, la ville de Saint-Aignan a pris naissance aux environs de l'an 1000.

L'église actuelle dédiée à Saint-Aignan sera érigée à la fin du XI^e siècle.

La ville d'alors « bien close et fermée de murailles » se développe, témoin et victime de la rivalité des Comtes de Blois et des Angevins. Ce fief, concédé à l'origine à Geoffroy de Donzy, devint Comté en 1538, puis Duché en 1663 avec la famille des Beauvillier.

Saint-Aignan, point de rencontre des voies importantes est alors un centre de commerce et d'industrie actif (draperies, tanneries, bestiaux, vins...).

MONTRICHARD

A la fin du X^e siècle, Foulques Nerra, Comte d'Anjou, était en guerre contre le Comte de Blois ; il fit édifier un premier donjon sur la colline dominant le Cher, ainsi qu'une chapelle dédiée à la Sainte-Croix. Les successeurs de Foulques Nerra firent construire le donjon de pierre et les fortifications au XII^e siècle. L'Anjou devenant possession anglaise, Montrichard fut anglais pendant 35 ans, jusqu'à ce que Philippe-Auguste s'empare de la place forte (1188) et rattache Montrichard au Royaume de France.

La forteresse fut alors renforcée et la ville entourée de solides murailles. Un logis royal, édifié au pied du donjon, vit le passage de nombreux rois : de Louis XI, lors du mariage de ses filles, Anne avec Pierre de Beaujeu (1473) et Jeanne avec Louis d'Orléans, futur Louis XII ; puis des souverains qui séjournèrent dans leurs châteaux de Touraine et venaient chasser dans la forêt. A Montrichard, Sully négocia la reconnaissance du futur Henri IV en 1589. Marie de Médicis, fuyant son exil au château de Blois, fit halte à l'Hôtel de l'Ecu d'Espagne (1619).



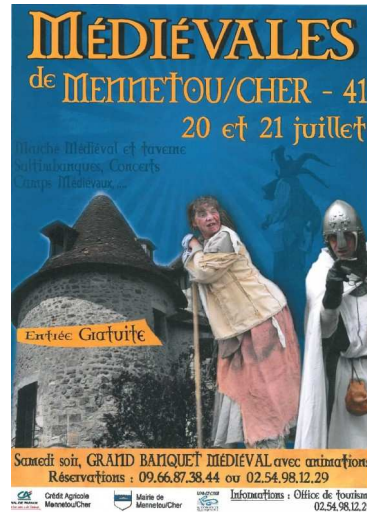
La Tour Hagard (Saint-Aignan)
Photo : PVCR



Le donjon à Montrichard
Photo : Daniel Jolivet

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

Les cités médiévales du territoire sont régulièrement valorisées dans le cadre d'animations impliquant la population locale et drainant un large public par le biais de fêtes médiévales (Mennetou-sur-Cher), marchés médiévaux (Saint-Aignan) ou spectacles (Montrichard)



Gros plan sur...

... la bataille de Pontlevoy

Au début du XI^e siècle, Eudes II, Comte de Blois et Foulques Nerra, Comte d'Anjou se disputent la possession de la région.

Foulques Nerra, le Faucon Noir, est un excellent stratège. Il attaque les points stratégiques de l'ennemi, s'y implante et construit des forteresses. Son objectif final étant la ville de Tours. Mais sur sa route, il est gêné par deux forteresses, celle de Saint-Aignan, et celle de Pontlevoy gardée par Gueldouin.

Il décide donc de les isoler en prenant par surprise la position de Mont Reveau (Montrichard) où il fait construire immédiatement une forteresse. Il s'assure ainsi le contrôle de la vallée du Cher. En 1011 il part pour Jérusalem. Dès son retour, il repart à l'attaque, menaçant directement la ville de Tours. Le Comte de Blois se décide à agir.

Le 6 juillet 1016, Eudes réunit son armée et part de Blois vers Montrichard en empruntant l'ancienne voie romaine. Foulques Nerra le devance en utilisant l'autre voie romaine jusqu'à l'abri de la Forêt de Sudais. En arrivant à l'entrée de Pontlevoy, l'armée du Comte de Blois se heurte à celle du Comte d'Anjou sortant des bois. Le choc est terrible et la lutte est sans pitié. Au début de la bataille les blésois ont l'avantage car Foulques Nerra est désarçonné et blessé. Ses troupes commencent à battre en retraite jusqu'à l'arrivée providentielle d'Herbert Éveille-Chien, allié du Comte d'Anjou, et de ses cavaliers. Le sort de la



Foulques Nerra
Gravure du XVII^e siècle

bataille s'en trouve changé. Les troupes fraîches font fléchir l'armée blésoise, et c'est la fuite sous les coups des Angevins. Il y eut plus de 6 000 morts et prisonniers. C'est une des plus grandes batailles de l'époque. De nos jours, un lieu marque cet endroit, le lieu dit du « Champ de Bataille » au nord est de Pontlevoy. Après cette bataille, les Comtes de Blois ne purent jamais arrêter les Comtes d'Anjou. Or ce sont les descendants de la famille d'Anjou qui céderont le comté d'Anjou à Henri III d'Angleterre.

1.4.4 L'époque moderne

La Renaissance et les guerres de religion

La présence de nombreux châteaux et résidences de la période Renaissance sur le territoire du Pays, proche de la vallée de la Loire, témoigne de l'importance de ce territoire à cette période.

Période faste pour la vallée du Cher et le Romorantinais, la Renaissance a notamment beaucoup marqué la ville de Romorantin. L'anecdote historique précise que c'est par exemple à Romorantin, devant l'hôtel Saint-Pol qu'en 1521, le roi François I^{er} fut blessé au visage par un tison et fut ainsi contraint de laisser pousser sa barbe, lançant ainsi une mode qui allait perdurer à la cour jusqu'au règne de Louis XIII.

La Loire et le Cher représentent alors d'importantes voies de communication. Le commerce est florissant. Les marchés de Contres et Romorantin sont très fréquentés. Des grandes foires existent, comme à Villeherviers ou à Maray (foire toujours existante et dont les premières traces remontent à 1233). Le servage disparaît presque totalement. Des coutumes sont rédigées pour codifier les rapports entre les hommes et limiter les pratiques arbitraires.

Le protestantisme se développe lentement dans la région, sous l'influence de prédicateurs et de Marguerite de France à Bourges. En dépit de quelques exécutions sur le bûcher, le culte subsiste. Le 7 mai 1560, complétant l'édit d'Amboise signé le 8 mars 1560, François II signe l'édit de Romorantin, inspiré par Michel de l'Hospital, qui fait passer le jugement de l'hérésie des tribunaux civils (présidiaux) aux tribunaux ecclésiastiques. Cela provoque une accalmie de la répression et la fin de la peine de mort pour les crimes d'hérésie puisque seuls les tribunaux royaux peuvent la prononcer. Il entraîne également une décriminalisation de l'hérésie en la distinguant de la sédition. La liberté de conscience est donc accordée à tous ceux qui ne perturbent pas l'ordre public. Toutefois, les massacres reprennent rapidement. Meurtres et pillages se succèdent : l'abbaye du Lieu à Lanthenay est saccagée, de nombreuses églises sont profanées. Saint-Aignan et Selles-sur-Cher tombent aux mains des Huguenots. La région est dévastée entre 1567 et 1572.



Montrichard, l'hôtel d'Effiat
Photo : PVCR

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

Riche des traces de son passé Renaissance, la ville de Romorantin-Lanthenay organise chaque année une « Journée Renaissance » au cœur de la ville, associant ainsi population locale et visiteurs extérieurs.



Gros plan sur...

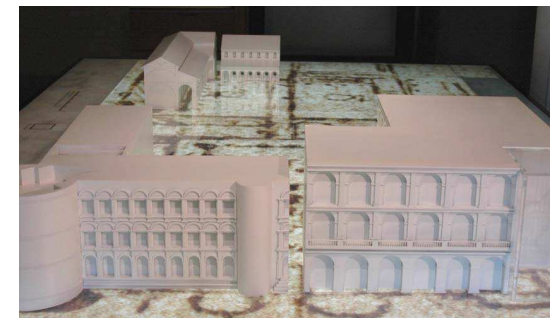
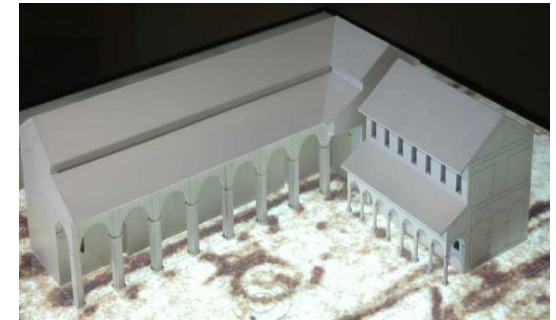
... Romorantin, le projet oublié de Léonard de Vinci

En 1445 s'effectue le partage des biens du Duc d'Orléans. Jean d'Angoulême reçoit le comté du même nom qui comprend la seigneurie de Romorantin (qui se trouve ainsi détachée du comté de Blois dont elle faisait jusque là partie).

En 1448, Jean d'Angoulême décide la construction d'un château sur la rive droite de la Sauldre. En 1499 Louise de Savoie (veuve de Charles d'Angoulême, fils de Jean d'Angoulême) accueille dans son château de Romorantin le roi Louis XII et Anne de Bretagne, qui fuyaient l'épidémie de peste de Blois. Au cours de ce séjour, la Reine met au monde une fille prénommée Claude, qui épousera François d'Angoulême, futur François I^{er}, en 1514.

Le couple royal, parmi toutes ses résidences, a une prédilection pour Romorantin, ville qui leur est commune.

Le jeune roi veut faire de la ville la capitale du Royaume. Expert en matière d'urbanisme et d'architecture auprès des Sforza et des Médicis, Léonard âgé de 64 ans est donc invité en 1516 par François I^{er} pour réaliser à Romorantin un palais grandiose et un quartier aristocratique destiné à loger la Cour. Entre 1517 et 1519, Léonard va s'atteler à ce projet titanesque et faire jaillir plusieurs versions alternatives du « palais neuf ». Ainsi dans les codex de Léonard découvre-t-on une vue en perspective d'un édifice situé sur une île accessible par deux ponts et présentant trois niveaux d'étages à arcades. Les angles étant occupés par des pavillons. Le bord de la rivière sur laquelle donnent les fenêtres du château est aménagé en gradins, probablement destinés à accueillir les spectateurs de futures fêtes et joutes nautiques. Nous sommes en face tout simplement de dessins, plans et schémas destinés à bâtir non seulement un palais immense mais bien une « cité lacustre » avec une Sauldre apprivoisée.



Les maquettes réalisées selon les plans de Léonard de Vinci
Photo : Musée de Sologne

Dans son esprit et celui de François I^{er}, le projet de Romorantin se trouvait étroitement lié à un important aménagement hydraulique de la région, destiné à la fois à multiplier d'importantes voies navigables, à amender des terres, à nettoyer la ville idéale pour la débarrasser de ses débris et faire circuler l'eau stagnante toujours cause de maladies et à pourvoir en énergie des moulins encourageant l'artisanat. Mais Léonard ne s'arrête pas là. Les dessins du codex Arundel et du codex Atlanticus mettent en évidence trois projets, le dernier étant tout simplement pharaonique.

Le premier de trois ou quatre kilomètres rattache la Sauldre au Cher depuis le village de Pont-de-Sauldre. Le deuxième rattache les deux rivières par un canal joignant Villefranche et un point situé en amont de Romorantin. Les recherches effectuées montrent que Léonard a commencé par étudier de près les possibilités du second projet. Un petit tronçon de ce canal orthogonal à la Sauldre correspond au cours d'un petit ruisseau qui existe toujours et qui pointe vers Villefranche : le Mabon.

Le dernier, plus ambitieux, permet de joindre Lyon et Tours en passant par Montrichard, Romorantin, Blois et Amboise. L'objectif est donc de dynamiser l'axe économique des bords de Loire, assez vivace depuis Louis XI grâce à l'implantation d'industries armurières et textiles à Tours, en le rattachant à l'axe rhodanien. En résumé, Léonard, l'ingénieur, voulait raccourcir le chemin fluvial entre Briare et Blois en coupant au-dessus des collines du Sancerrois le large méandre de la Loire grâce à une Sauldre canalisée. Comment Léonard comptait-il rattacher ce tronçon à la Saône ou au Rhône ? Le mystère demeure...

Certains croquis suggèrent que les écuries étaient extrêmement sophistiquées avec leurs mangeoires et leurs systèmes automatiques de nettoyage. L'hygiène est au cœur des préoccupations de Léonard à une époque où des épidémies peuvent surgir avec une brutalité rare. D'autres croquis laissent penser qu'il y avait certainement un peu plus loin un monumental pavillon de chasse octogonal dans la forêt de Bruadan, lieu de chasse que François I^{er} affectionne tout particulièrement. Quoi qu'il en soit, le projet léonardien, extraordinairement cohérent, est le fruit d'une adaptation aux conditions locales, d'une observation scrupuleuse des terrains et d'une connaissance précise du territoire. Il allie une entreprise urbanistique hygiéniste et une planification du développement de la région fondée sur une parfaite maîtrise de l'eau.

Les causes de l'abandon du projet :

Longtemps, l'explication avancée pour expliquer l'abandon du grand dessein de François I^{er} concernant Romorantin a été celle d'une épidémie de peste qui aurait ravagé la ville, désorganisé le chantier et découragé son commanditaire royal.

Or, les archives communales ne font nullement mention d'une grande peste en 1518, en 1519 ou en 1520. Une épidémie liée à l'assèchement de l'étang de la ville fit bien 4000 victimes, mais d'après les sources, elle ne s'abattit sur la cité qu'en 1585.

Quelle explication invoquer alors pour rendre compte de la fin du chantier et de l'inauguration de celui de Chambord? Lubie de François I^{er}? Peut-être, mais l'entreprise de Chambord s'avérait aussi moins ambitieuse que la première. Peut-être faut-il aussi considérer la santé déclinante de Léonard, qui en 1519, hypothéquait le futur de la capitale solognote. Trop de réalisations complexes dépendaient du seul savoir-faire du Toscan.



De la fin de la Renaissance au XIX^e siècle

Après la mort d'Henri IV, les catholiques développent une grande activité. Les capucins s'établissent à Romorantin en 1615, tandis que les protestants élèvent en 1620 un nouveau Temple en Sologne. Sous le règne de Louis XIII, et l'influence du comte de Selles, Philippe de Béthune, la vallée du Cher connaît à son tour la gloire.

L'exemple de la Sologne :

Le comté, quelque peu délaissé par Gaston d'Orléans, était envahi par les brigands, et en 1658, le Comte doit faire face à la « Révolte des Sabotiers », révolte des paysans de Sologne accablés par les impôts, sous la conduite de leur chef Baudesson, gentilhomme beauceron, et fervent huguenot. Le soulèvement est impitoyablement réprimé, et Baudesson décapité.

A partir de 1664 Colbert réorganise l'administration des provinces et met en place des intendants qui prennent un pouvoir important, réduisent les franchises des villes et mettent de l'ordre dans les affaires municipales. Colbert fait également réorganiser et contrôler les manufactures de drap de Romorantin qui connaissent alors une grande prospérité, renommées pour leur qualité.

Sous le règne de Louis XIV, le poids des impôts, comme la taille, mal contrôlée, et la gabelle, provoquent la révolte des paysans. Plusieurs disettes successives accablent le pays de 1708 à 1710. La Sologne est en pleine décadence après la révocation de l'Édit de Nantes, qui a fait fuir plusieurs familles de l'industrie, surtout à Romorantin. Les propriétés sont mal entretenues, les marécages se développent et le paludisme sévit. Les troupeaux, de moutons sont décimés par des épidémies liées au manque d'hygiène. En conséquence, l'industrie textile décline, la qualité devient médiocre et les manufactures disparaissent peu à peu.

L'Assemblée Provinciale de l'Orléanais fait part au Roi de l'état lamentable de la Sologne, mais les quelques tentatives effectuées pour améliorer la situation de la région sont anéanties par la Révolution qui survient peu après une succession de catastrophes naturelles (sécheresse, mauvaises récoltes, pluies de grêle) et des mouvements de peur qui accentuent le trouble.

Les cahiers de doléances rédigés en 1789 donnent une idée juste de l'insatisfaction générale.

A Romorantin les élections municipales confient le pouvoir à des nobles et des bourgeois. L'assemblée ayant supprimé le clergé régulier, l'abbaye du Lieu Notre Dame, le couvent des Capucins et l'abbaye d'Olivet à Saint-Julien-sur-Cher disparaissent alors. Il y aura peu de prêtres réfractaires.

Extrait du cahier de doléances de la commune de Méhers

« Nous, habitants, supplions la grandeur de Sa Majesté, s'il le jugeait à propos, qu'il fût ordonné que le sel fût diminué et les droits de vin annulés ; et que tout le Clergé et la Noblesse payent des tailles, et ainsi que toutes les communautés et abbayes et hôpitaux en payent ; plus, il serait à propos que les messieurs curés fissent les enterrements gratis. »

En 1790, la Constituante dresse la carte des départements. Formé à partir de l'ancien comté de Blois, du duché de Vendôme, et d'autres petits territoires détachés de plus grandes entités, celui de Loir-et-Cher est artificiel, sans unité géographique ni historique.

La situation économique de la Sologne ne s'améliore pas pendant la Révolution. Divers troubles politiques, économiques et religieux contribuent à la montée du mécontentement général. Les rares émeutes sont provoquées par des pénuries de grain. Les excès des Jacobins qui détruisent tout ce qui fait référence au passé ou à la religion ne se font guère sentir dans la région. Une des conséquences de la Révolution sera la transformation des noms de lieux ou de personnes qui rappelaient trop la monarchie.

Les noms révolutionnaires de quelques communes :

- *Albion-sur-Cher : Saint-Georges-sur-Cher*
- *Brutus : Saint-Romain-sur-Cher*
- *Carismont : Saint-Aignan*
- *Chien-de-Chédon : Saint-Julien-de-Chédon*
- *Montauloup : Saint-Loup*
- *Vieux-Logis : Châteaueux*

La Sologne participe activement aux guerres napoléoniennes, envoyant des hommes de toute la région. Des prisonniers arrivent et demeurent quelque temps. Ils sont employés dans l'agriculture, l'industrie, ou comme gens de maison. Sous l'Empire, la population déjà restreinte diminue encore. Le taux de mortalité est élevé en raison notamment de l'insalubrité de la Sologne. En 1812, la durée moyenne de vie n'est toujours que de 24 ans contre 28 dans les régions voisines. Le Prince de Beauharnais contribue pendant cette période au regain d'intérêt suscité par la Sologne en développant l'élevage des moutons et des chevaux. Sous l'action de la Société d'Agriculture du Loir-et-Cher, la Sologne est reboisée.

L'industrie prend un nouvel essor. Une chambre consultative de commerce est créée à Romorantin. Les premières filatures mécaniques y apparaissent. Les cours d'eau sont correctement entretenus. On construit de nouveaux ponts tout en consolidant ceux qui existent. Un trafic régulier de marchandises se rétablit accompagné de la reprise du commerce et des foires.

Au temps de Louis XVIII, la Sologne demeure une région peu prisée. La terre y est bon marché, car elle est réputée ingrate. Les troupeaux constituent encore la principale ressource des habitants.

La Sologne sort de la misère avec la Révolution de 1830 dans laquelle elle ne s'implique d'ailleurs pas politiquement, à de rares exceptions près. La Société d'Agriculture lance la rénovation de la Sologne et ses efforts conjugués à ceux des propriétaires sont couronnés de succès. Les marécages sont réduits. Les terres acquièrent

ainsi de la valeur, tandis que s'opère une transformation de l'industrie et du commerce. Le réseau routier est amélioré facilitant l'agriculture et le commerce.

La chute de la monarchie ne perturbe guère les Solognots, beaucoup plus préoccupés par la grande inondation de la Loire et plusieurs mauvaises récoltes de céréales et de pommes de terre. Quelques désordres éclatent et sont sévèrement réprimés. Sous l'influence de Napoléon III, de nombreux savants se penchent sur le problème de la Sologne. La Sologne est partiellement asséchée, des routes agricoles sont construites et les exploitations s'améliorent. Le paludisme régresse enfin grâce aussi à l'utilisation de la quinine, et le pays redevient salubre.

1.4.5 Le XIX^e siècle et l'industrialisation

L'histoire de l'usine Normant à Romorantin est emblématique de l'histoire de la révolution industrielle française du XIX^e siècle.

Les frères Normant ont débuté leur association en construisant une usine hydraulique à Villeherviers (Moulin-Neuf) en bordure de Sauldre et une usine dans le faubourg Saint-Roch de Romorantin. Lancés par des emprunts souscrits auprès de négociants orléanais et de banquiers locaux, ils font rapidement prospérer leurs affaires en y réinvestissant tous les bénéfices engrangés. Travailleurs infatigables, ils se comportent en ascètes, entièrement dévoués à leur entreprise. Ils concentrent à Romorantin et modernisent une activité traditionnelle, alors disséminée et demeurée très artisanale. Cette position de novateurs leur donne une avance considérable sur une concurrence restée largement atone. Leur réussite est fulgurante. Dès 1825, ils emploient déjà de 700 à 800 ouvriers au sein de leurs ateliers. En 1831, ils font travailler 1 078 ouvriers.

Toujours en expansion, en 1845, ils acquièrent les moulins des Tourneux, à Villeherviers en amont de la Sauldre, et en font un troisième site de production.

En même temps, la famille Normant intègre le groupe des notables de la cité. Grand humaniste, Antoine Normant s'engage politiquement pour défendre ses convictions républicaines. Il est nommé Maire de Romorantin par deux fois (entre 1840-42 et 1847-49), puis élu représentant du peuple à l'Assemblée constituante de 1848 pour le département de Loir-et-Cher.

Un quatrième site de production intègre une entreprise Normant frères agrandie. À partir de ce moment, René-Hippolyte Normant modernise fortement la manufacture restée encore équipée d'anciennes machines françaises et qui doit faire face à une concurrence accrue. Par exemple, en 1862 il installe à Saint-Roch une grande usine à gaz hydrogène pour l'éclairage de l'ensemble des ateliers.

La manufacture emploie plus de 2000 personnes ; elle fait vivre Romorantin et ses environs. A partir de 1865, la maison Normant fournit l'Empire français en étoffes de laine nécessaires à l'habillement des troupes de terre et de mer. Elle remporte des récompenses lors des expositions universelles de 1855 et 1867.

Parallèlement à cette bonne fortune, René-Hippolyte Normant se constitue un patrimoine foncier gigantesque en achetant de vastes domaines agricoles situés en Sologne et Berry dans les années 1850 et 1860. Il assoit sa famille parmi les grandes dynasties patronales du pays.

Au tournant du siècle, il reconstruit la majeure partie de l'entreprise en concentrant la production dans la seule usine du faubourg Saint-Roch. Il fait alors édifier, entre autres, une grande salle de métiers à tisser, bâtie selon le procédé innovant Hennebique, et pour accéder au site une porte d'entrée monumentale, à l'image des grandes maisons textiles du nord de la France. L'usine, bâtie sur plus de 9 hectares, est alors à la pointe de la modernité. Elle compense la relative faiblesse des salaires par une politique paternaliste assez poussée et fort ancienne : entretien d'une école dénommée « école Lionel Normant », création d'une société de secours mutuel, constitution d'un parc de logements ouvriers...

Pendant la Première Guerre mondiale, l'entreprise abrite des machines rapatriées de Reims et fonctionne à plein régime. La maison Normant est alors à sa plus belle expansion : entreprise centenaire, elle paraît inébranlable. Après des années très prospères, l'entreprise fait face, dans les années 1930, à la première grande crise qui touche durement la filière textile. Elle diversifie ses productions, jusqu'alors quasiment toutes destinées aux armées et administrations ; mais, la Seconde Guerre mondiale, marque un coup d'arrêt très net à ce nouvel élan. Réquisitionnée, elle se voit contrainte à produire du feldgrau (tissu de couleur gris-vert de l'uniforme de l'armée allemande depuis la Première Guerre mondiale). L'adaptation à l'après-guerre et son contexte changeant est difficile.

L'entreprise voit disparaître subitement en 1951 Hippolyte Normant, dont la succession n'avait pas été préparée. Surtout, elle doit faire face à une nouvelle crise textile de plus grande ampleur cette fois. Malgré des tentatives (notamment en 1960 la décision d'abandonner la filière interne de la filature et l'équipement en nouvelles machines plus productives), l'entreprise ne réussit pas à s'ouvrir durablement de nouveaux débouchés alors que les commandes publiques se restreignent. L'établissement, fortement fragilisé après quelques années déficitaires, est finalement fermé par les trois gendres d'Hippolyte Normant. Peu enclins aux questions industrielles et surtout désunis quant à la gestion de la société, ils sont contraints à liquider l'affaire. L'usine n'occupe plus que 350 personnes. Le 12 décembre 1969 retentit pour la dernière fois la sirène de l'usine (affectueusement baptisée « l'âne à Polyte » en référence au dernier patron éponyme). Ce jour de fermeture clos plus de 150 ans d'une intense activité textile pour la maison Normant frères à Romorantin.

1.4.6 Un territoire charnière au cours des deux guerres mondiales

La présence américaine pendant la Première Guerre Mondiale

La vallée du Cher a été le lieu d'une intense activité militaire entre 1917 et 1919. Pontlevoy, Montrichard, Gièvres, Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan ont vécu à l'heure américaine ce moment de l'histoire.

Les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne le 6 avril 1917. Les soldats américains (les *Sammies* ou les *Doughboys*) deviennent des conscrits qu'il faut entraîner et équiper.

Une logique précise régit l'organisation des bases militaires et des communications. La France est divisée en trois zones : les ports de débarquement, le secteur intermédiaire où les soldats parfaient leur formation, et le secteur des armées où ont lieu les combats. La vallée du Cher se trouve au cœur du secteur intermédiaire.

DANS LE SECTEUR DE PONTLEVOY - MONTRICHARD

La présence américaine a laissé très peu de traces dans les archives municipales et départementales. Toutefois, les fonds photographiques de Louis Clergeau, horloger-bijoutier-photographe à Pontlevoy à partir de 1902, constituent une source de connaissance intéressante de cette période.

Pontlevoy accueille par exemple un hôpital militaire et un cinéma, une formation de musique militaire, un cantonnement à la Poste, une compagnie de mitrailleuses et les quartiers de commandement au Billeux. Une partie des troupes loge alors chez l'habitant. Le terrain d'aviation est le lieu d'une intense activité. Des graffitis laissés sur les pierres des maisons et des granges témoignent du passage du corps expéditionnaire. Thenay recevra la visite du général Pershing, à la tête de l'armée américaine en France. A Montrichard, les troupes sont installées en bord de Cher (extraction du sable) et dans la forêt (façonnage de traverses de chemin de fer).

LE CAMP DE GIÈVRES

En 1917 quand les Américains débarquent en France, Gièvres reçoit une partie du Corps Expéditionnaire Américain engagé dans les combats de la Grande Guerre. Les premiers soldats arrivent à Gièvres en août 1917, ils appartiennent au 15ème Régiment du Génie formé à Pittsburg.

En quelques mois avec des moyens mécaniques puissants ils installent un immense entrepôt de matériel dans les landes d'un polygone limité par la route N76 et la voie de Chemin de Fer Tours-Vierzon. Plus au nord, au voisinage de Pruniers ils aménagent un camp d'aviation pour les besoins des forces américaines engagées sur le front.

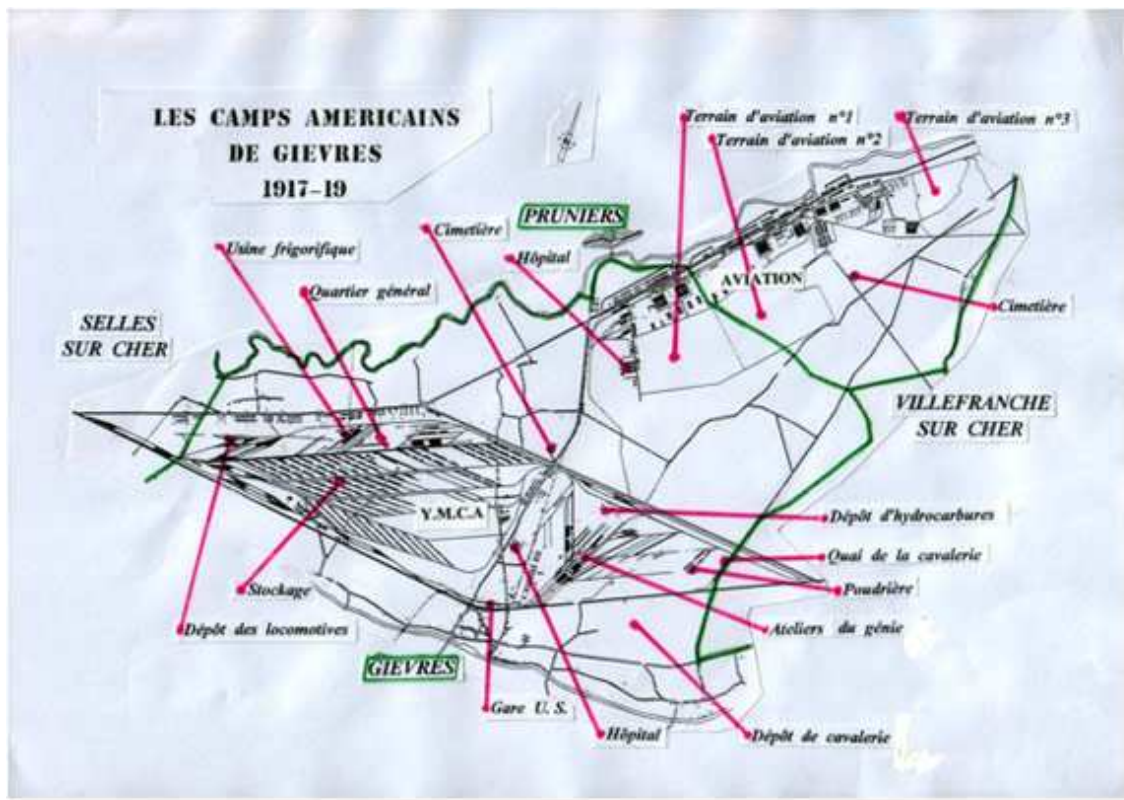


L'usine frigorifique de Gièvres (1918)
Photo : Gièvres

Pourquoi le site de Gièvres est-il choisi parmi huit autres ?

- Tout d'abord des raisons stratégiques s'imposent : une région située dans le centre de la France, peu peuplée et pauvre au point de vue agricole.
- De plus, des ports de l'Atlantique, les voies ferrées de Gièvres convergent vers la transversale Lyon-Nantes pour se raccorder à celles desservant le nord-est du Pays.
- Enfin, des considérations d'ordre géologique sont retenues, Gièvres se situant sur une longue plaine sablonneuse qui, grâce à la platitude du terrain et à l'abondance d'excellents éléments de ballast, facilite le transit par le rail.

Ainsi naît le fabuleux camp de Gièvres chargé de ravitailler l'armée américaine en campagne, depuis le Front Français jusqu'en Italie.



Plan des camps américains à Gièvres entre 1917 et 1919
Photo : Musée de Sologne

Le G.I.S.D. (Général Intermédiaire Supply Dépôt) forme alors un grand losange dont les diagonales mesurent respectivement 10 et 3 kilomètres, situé entre la RN 76 et la ligne de chemin de fer de Tours à Vierzon. Il traverse d'Ouest en Est la commune de Gièvres et s'avance sur Selles sur Cher et Villefranche sur Cher.

Il comprend :

- Les stockages : plus de 200 magasins en tôle ondulée et galvanisée, contenant des matériels et des produits les plus divers.
- 90 hectares environ de dépôts en plein champ, sous bâche ou à l'air libre.
- Un parc automobile contenant des milliers de véhicules (side-cars, Ford T, Dodge, Liberty, Cadillac, etc...).
- 4 citernes en tôle d'une capacité de 2 270 000 litres d'essence chacune, plus quantité de fûts, tonneaux et bidons de lubrifiants et produits divers.
- Une gigantesque usine frigorifique de 300 mètres de long sur 40 mètres de large, construite par 12000 hommes. Elle est à l'époque la troisième du monde après Chicago et permet de congeler 8 000 tonnes de viande.
- Un Service de santé comprend d'immenses stocks médicaux et chirurgicaux ainsi qu'un hôpital abondamment approvisionné en produits pharmaceutiques et équipé d'appareils de radiologie. La population des environs a bien souvent recours aux médecins américains qui la soignent gratuitement.
- Le rail avec ses gares et ses triages développe 213 kilomètres de voies ferrées desservies par 555 aiguillages ; 4 à 5000 wagons y stationnent chaque jour.
- Le génie, avec ses immenses ateliers, sa fonderie pour le cuivre et la fonte, ses puissants engins et son énorme quantité de matériels de toutes sortes.
- Un parc d'artillerie, où sont stockés et montés quantité d'engins divers.
- Un Service des transmissions, où l'on peut voir des tronçons de poteaux télégraphiques et des champs de rouleaux de câbles. Un poste météo y fonctionne également.
- Le dépôt de remonte de cavalerie, avec son hôpital vétérinaire, à l'est de Gièvres a compté jusqu'à 20000 chevaux et mulets.
- Les cantonnements : 430 baraques semblables de 30 mètres sur 6 mètres, alignées perpendiculairement en bordure des routes, logent la troupe.
- Les accueils : Croix-Rouge et Y.M.C.A. (Young Men's Christian Association) organisent et assurent la détente et le soutien moral des troupes.
- Le cimetière américain établi à l'angle de la RN76 et de la D124 a reçu 254 corps, le cimetière communal 48. Après la guerre, tous les corps seront exhumés et rapatriés aux Etats-Unis.
- L'Aviation : *Air Service Production Center n°2* de Romorantin, extension du G.I.S.D. en 1918, s'étend sur Gièvres et Pruniers au sud de la Sauldre, jusqu'à la limite de Romorantin. D'immenses hangars destinés à abriter les gros « Caproni » renferment aussi des matériels d'aviation très divers. Plus de 3000 personnes y

travaillent, soit dans les bureaux, soit au montage des avions « Liberty », lesquels sont ensuite essayés par des pilotes américains (tirs à travers l'hélice en particulier). Trois pistes de 1000 mètres sur 800 mètres sont aménagées. L'aviation dispose de son propre hôpital et de son cimetière.

L'infrastructure de ces camps, étudiée aux Etats-Unis, est édiflée en un temps record par des équipes spécialisées, les « escadrons de construction aéronautique », avec des moyens dépassant l'imagination mais concrétisant la mesure de l'effort de guerre américain.

Néanmoins, il est fait appel, en plus de ces équipes, à une nombreuse main d'œuvre étrangère. Les Chinois notamment restent dans les mémoires en raison de leur accoutrement ou excentricité.

L'Armistice du 11 novembre 1918 survient alors que les travaux ne sont pas encore terminés. Les Américains avaient fait des prévisions pour une guerre qui aurait pu durer cinq ans.

Très vite les « Sammies » sont adoptés par la population locale. Ils fréquentent les villes et les villages voisins ; ils invitent la population aux manifestations sportives et commercent volontiers avec les paysans. Les débits de boissons prospèrent : 13 sont ouverts à Pruniers, 19 à Selles sur Cher et 48 à Gièvres. Des habitants de Gièvres et des environs travaillent au camp. En 1919, à Gièvres, sur 41 mariages, 23 sont des mariages franco-américains.

En 1919, les troupes américaines sont rapatriées et ces gigantesques complexes vont disparaître aussi vite qu'ils sont apparus. L'aviation française prend possession du terrain de Pruniers, qui devient l'EAA 602. L'administration des finances s'installe aux « Alcools ». Ces deux utilisateurs n'occupent pas le dixième des installations américaines. En 1921, une compagnie fermière fut chargée de la liquidation des stocks sous la direction des Services de l'Intendance. Tous les hangars, baraques et matériels sont vendus, dépecés, dispersés, certains dans des conditions tout à fait normales avec appels d'offres et adjudications, mais d'autres dans des conditions quelque peu frauduleuses. Les terrains furent rendus aux propriétaires et des indemnités versées en cas de dépréciations.

Aujourd'hui, au camp des « Alcools », deux citernes de 22000 hectolitres sont toujours utilisées. En maints endroits, à travers bois et broussailles, on peut encore suivre la trace des anciennes voies ferrées, certaines d'entre elles sont encore bordées des « dés » en béton sur lesquels reposaient les hangars. Des vestiges encore importants de ce que fut le « frigo » sont noyés dans la végétation mais accessibles au promeneur, grâce à l'aménagement de sentiers réalisés par le propriétaire.

À côté des structures de l'usine, sur une étendue de 300 mètres de long et 40 mètres de large, s'alignent les tubes de béton qui soutenaient le plancher des chambres froides. Un réservoir de 20 mètres de côté sur plusieurs mètres de profondeur est toujours plein d'eau : celle-ci était refoulée de la Sauldre pour l'alimentation de l'usine et des réservoirs secondaires du camp. Ailleurs, on retrouve encore des parties du sol bétonné des hangars, quelques blocs de béton, la sortie hors sol d'un forage, et également des aires rendues stériles pour longtemps par

les produits qui y ont été déversés, une baignoire aux chevaux (couloir de béton de 20 mètres de long sur 0,80 mètre de large et profond de 3 mètres, dans laquelle les chevaux étaient précipités pour l'hygiène ou la santé). La poudrière, constituée de bâtiments disparus, était protégée par une enceinte trapézoïdale de levées de terre que l'on retrouve encore.

LE CAMP DE NOYERS-SUR-CHER / SAINT-AIGNAN

Le camp est situé idéalement entre les lieux de débarquement et les zones de combat. Il s'agit d'un camp d'entraînement géré par la 41^{ème} division américaine, composé de 198 officiers et 5484 soldats qui arrivent le 24 janvier 1918. Le secteur de la gare accueille un Y.M.C.A. (un foyer pour soldats), un cinéma, une boulangerie, des cuisines, un magasin d'habillement, des ateliers de réparation des véhicules... A l'est du village est implanté l'hôpital américain qui regroupe 1500 lits de médecine générale, 1200 lits pour maladies vénériennes et une clinique dentaire de 28 fauteuils. 500000 soldats sont passés par le camp de Noyers / Saint-Aignan. En 1919, le camp est surchargé de soldats dans l'attente du réembarquement vers les Etats-Unis. 30000 logent dans des tentes, baraquements, granges ou greniers à Noyers qui compte à l'époque moins de 2000 habitants. Le Général Pershing viendra en inspection en avril 1918 et mars 1919. Entre 1918 et 1919 les soldats ont laissé de nombreux graffitis gravés à la pointe du couteau indiquant leur nom, matricule militaire et parfois la date et leur adresse complète, permettant ainsi de retrouver certains de leurs descendants.

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

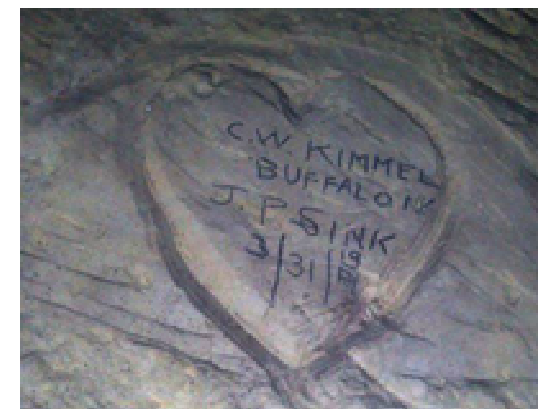
Dans le cadre de la « Mission Centenaire » mise en place au niveau national pour commémorer le centenaire du début du premier conflit mondial, le Musée de Sologne à Romorantin-Lanthenay travaille à la mise en place d'une exposition destinée à être pérenne et itinérante sur la présence américaine en vallée du Cher.

NOYERS-SUR-CHER EXPOSITION Mémoire de la 1ère Guerre



Dimanche 10 novembre Marche « Découverte des graffitis »

rendez-vous dans la cour de la Mairie à 13 h 30
(prévoir de bonnes chaussures et une torche)



Les graffitis des soldats américains à Noyers-sur-Cher
Photo : Musée de Sologne

La Seconde Guerre mondiale et la ligne de démarcation

La rivière le Cher marquait alors la ligne de démarcation. Des guérites et des barrières aux couleurs allemandes sont installées aux postes de passage, signalés par des pancartes. Un *Ausweis* (laissez-passer), délivré par les *Kommandanturen* (bureaux de l'autorité allemande chargés de l'administration militaire ou civile d'une zone déterminée du territoire) et très difficile à obtenir, est obligatoire pour aller d'une zone à l'autre, que ce soit à pied, en voiture ou en train. Les personnes qui résident à dix kilomètres de part et d'autre de la ligne peuvent demander des *Ausweis für den kleinen Grenzverkehr* (laissez-passer pour la petite circulation frontalière) qui leur permettent de circuler pour un temps déterminé sur le territoire de leur département coupé en deux. La délivrance de ces laissez-passer est du ressort des *Feldkommandanturen* et des *Kreiskommandanturen* locales. Jusqu'en septembre 1940, aucun courrier ne peut circuler d'une zone à l'autre. La *Demarkationslinie* - la ligne de démarcation - ne disparaîtra que le 1er mars 1943, plusieurs mois après l'occupation totale de la France, le 11 novembre 1942.

Le 31 août 1944, le secteur de Mareuil-sur-Cher sera le théâtre d'un épisode particulièrement marquant :

Prévenus dans la matinée de la présence d'une troupe d'environ 2000 soldats allemands en ravitaillement à Mareuil, les FFI stationnés au Bas-Guéret décident, sur le conseil d'Albert Cuvelier, de se replier vers le sud. Le temps de regrouper les hommes, ils sont informés par un jeune réfugié de la présence d'hommes isolés aux Touches. L'un d'eux, qui appartient aux troupes stationnées à St-Aignan ou Noyers, est aisément fait prisonnier. Un accrochage a malgré tout lieu sur le chemin du retour vers le Bas-Guéret.

En fin de matinée, un officier SS à la recherche de ses hommes et excédé par les nombreuses attaques qui ont lieu dans les alentours, fait irruption à Mareuil, précédé d'une vingtaine d'hommes armés à vélo. Il menace de mettre le village à feu et à sang et d'exécuter des otages ; l'officier de la Wehrmacht qui commande les troupes en ravitaillement l'en dissuade énergiquement.

Furieux, l'officier SS fait mettre un canon en batterie à la Croix de Bagneux en direction des Touches, de la Herpinière et du Haut-Guéret et, avec ses quelques hommes enivrés se rend dans ces villages. Louis Le Frapper et Bernard Courant, arrêtés à la Herpinière, sont entraînés avec d'autres personnes vers la Vierge et exécutés sur le chemin qui mène à la Croix de Bagneux. Emile Barbier, venu du Bas-Guéret mettre sa famille à l'abri est abattu dans sa cour au Haut-Guéret ; habitations, granges et écuries sont incendiés.

La troupe en rage continue son équipée meurtrière et se dirige vers le Bas-Guéret en essuyant le feu des FFI. Jean et Albert Cuvelier viennent de mettre leur personnel et leur famille à l'abri dans la ferme et le fournil et se sont retirés dans le château qui porte encore les traces de la présence des FFI. Mais, dès leur arrivée dans la cour du château, les soldats allemands abattent sans sommation le vieux vacher Octave Courantin probablement venu



La ligne de démarcation à Montrichard
Photo : Montrichard

protester contre l'arrestation de ses patrons. Après avoir arrêté sans ménagement les propriétaires suspectés d'abriter les maquisards, ils mettent le feu au château et à quelques dépendances.

Dans le bourg, le ravitaillement de la troupe de la Wehrmacht se poursuit jusqu'en fin d'après-midi.

Ce n'est que le lendemain matin que les corps torturés de Jean et Albert Cuvelier sont retrouvés au bord de la route d'Orbigny aux cotés de René Tanchoux, jeune ouvrier bourrelier qui n'était là que pour effectuer quelques travaux et fut sans doute pris pour un maquisard puisqu'il n'habitait pas Mareuil. Le corps du FFI Jean Robin, victime de l'accrochage de la veille, fut retrouvé sur le chemin du Haut-Guéret.

1.5 Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais aujourd'hui

1.5.1 Les dynamiques démographiques

Le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a vu sa population régulièrement augmenter.

Entre 1982 et 2008, les 5 communautés de communes du territoire ont vu leur population croître, de 0,14% par an en moyenne (communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan) à 0,8% (communauté de communes du Controis). La population totale du Pays a augmenté sur cette période de 0,27% en moyenne annuellement.

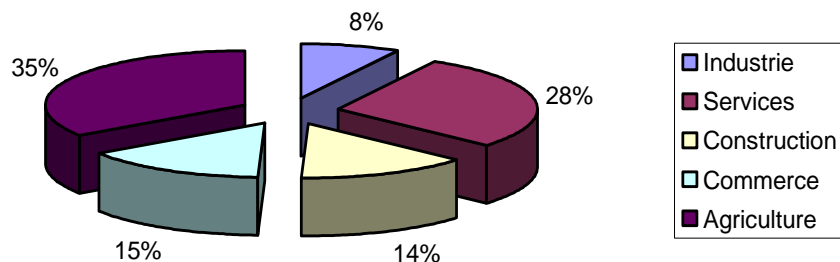
Sur la période 1999-2008, cette tendance s'est maintenue (+ 0,28% pour le Pays) mais avec des variations plus importantes entre communautés de communes. La communauté de communes du Controis a vu ainsi sa population augmenter de 1,16% par an.

Cet accroissement de population a résulté notamment de transformations de résidences secondaires en résidences principales notamment des propriétaires franciliens arrivés à l'âge de la retraite.

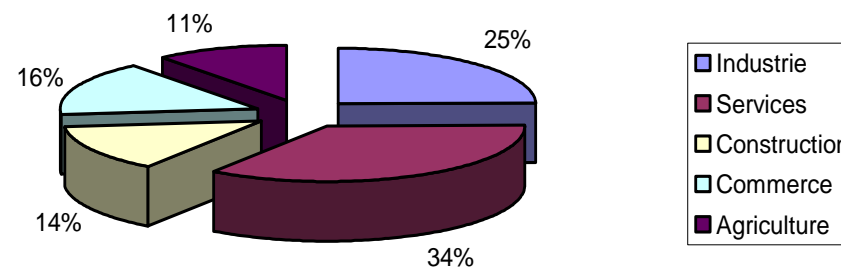
Il en résulte un vieillissement de la population important, la part de la population des plus de 75 ans atteignant 13,2% en 2008 (11,4% pour le département, 9,9% pour la région Centre).

1.5.2 Les secteurs économiques

Les secteurs économiques par nombre d'établissements



Les secteurs économiques par nombre d'emplois



L'agriculture, une composante socio-économique importante du territoire

L'agriculture de la vallée du Cher et du Romorantinais est diversifiée ce qui confère au territoire des identités paysagères marquées.

Aux frontières de la Sologne et du Berry les grandes cultures dominent. En Sologne viticole, les secteurs les moins boisés accueillent des cultures viticoles, légumières (poireaux, asperges, fraises, framboises) ainsi que des cultures horticoles. La vigne est très présente sur les coteaux de la vallée du Cher. Aux marges de la Gâtine tourangelle, les grandes cultures dessinent les paysages du plateau de Pontlevoy.

L'agriculture est une composante majeure de l'économie du territoire. L'emploi agricole représente 6,5% des emplois totaux sur le Pays (1800 emplois) contre 5,1% en Loir-et-Cher et 4% en région Centre. Ce taux est élevé sur les communautés de communes Cher / Sologne (15,3%) et du Controis (10%), les filières légumière et fruitière très présentes sur ces territoires étant pourvoyeuses d'une main d'œuvre en grande quantité, ce qui n'est pas sans poser des difficultés de recrutement des salariés saisonniers.

Les données statistiques témoignent de l'affaiblissement du secteur agricole. L'ensemble du territoire a enregistré une large diminution du nombre d'exploitations, passant de 1325 à 894 entre 2000 et 2010 (-32,3%), avec une perte importante dans le domaine viticole. Cette tendance s'est accompagnée de la baisse du nombre d'actifs agricoles de 22,8%. Cette évolution, qui s'est poursuivie au cours des dernières années mais avec un rythme moins accentué, n'est pas sans conséquence sur la dynamique de vie du territoire et sur la vitalité économique des communes rurales. Dans le même temps, la Surface Agricole Utilisée (SAU) du territoire a baissé de 47832 hectares à 23791 hectares (-50,26%).

Une agriculture diversifiée

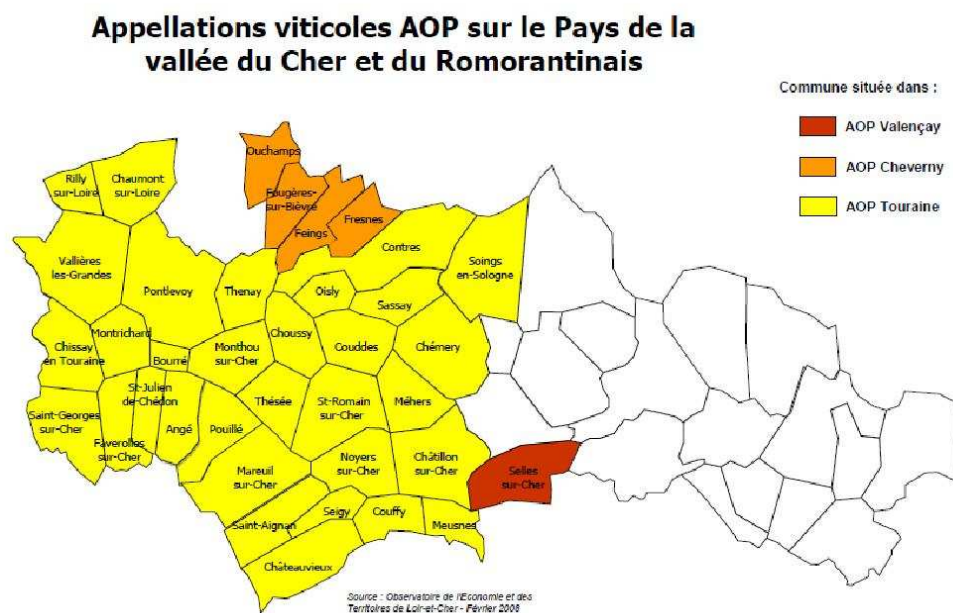
La **viticulture** est une activité économique importante pour le territoire tant en termes d'emplois que de chiffre d'affaires. Les domaines viticoles professionnels y sont de taille importante. La majeure partie du vignoble est située en zone d'Appellation d'Origine Protégée Touraine.

Dépendant en partie de la conjoncture du marché international et confrontée à la diminution généralisée de la consommation de vin, la filière a subi la crise enregistrée par le marché viticole. La rentabilité des exploitations commercialisant par les coopératives ou le négoce est particulièrement fragilisée. L'adaptation aux évolutions du marché est un enjeu majeur pour la filière. Cela s'est traduit par la diminution considérable du nombre d'exploitants. La reprise des exploitations reste très problématique. Les bâtiments agricoles, le chai, le savoir-faire et la clientèle représentent une masse financière importante qu'il est difficile de transmettre. Cela s'est également



illustré par la baisse de la superficie de terres cultivées. La qualité des vins de la vallée du Cher s'est nettement améliorée ces dernières années. Désormais, ils atteignent des niveaux de satisfaction convaincants et peuvent gustativement être comparés à des vins d'appellations de plus grande renommée.

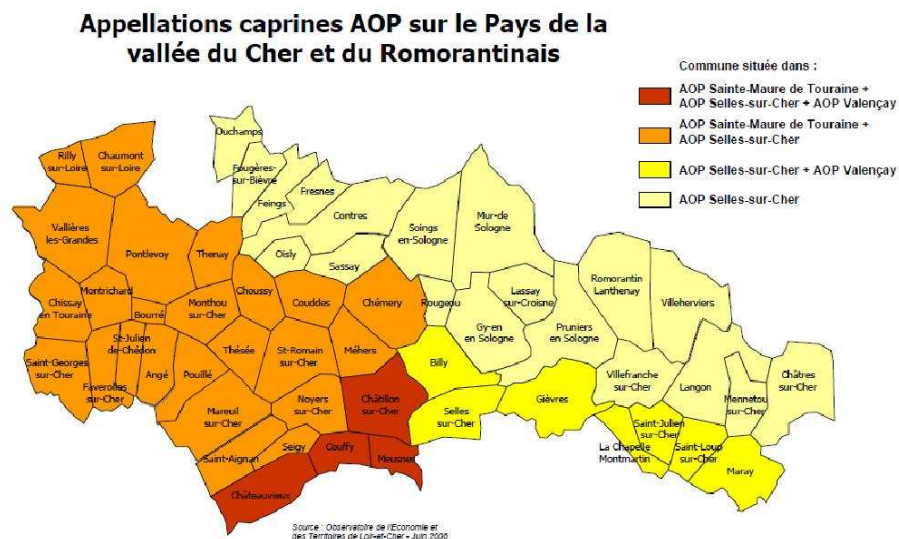
Afin d'augmenter la perception qualitative des vins de la vallée du Cher et de se démarquer avec davantage de lisibilité des vins de Touraine, l'organisme de gestion de l'AOP Touraine a demandé la reconnaissance de deux nouvelles dénominations géographiques Chenonceau et Oisly. En février 2010, l'INAO a approuvé les critères de délimitation, l'aire de l'AOP Touraine Chenonceau s'étendant sur une trentaine de communes situées de part et d'autre du Cher entre Dierre et Châtillon-sur-Cher au nord et entre Athée-sur-Cher et Meusnes au sud et celui de l'AOP Touraine-Oisly qui s'étend sur une dizaine de communes en Sologne viticole.



La filière caprine

La présence d'élevages de chèvres dans la région est ancienne, liée aux systèmes d'exploitation de la Sologne occidentale et de la vallée du Cher, qui sont des régions intermédiaires où se sont toujours côtoyés, élevages, herbages et grandes cultures. La filière s'est au fur et à mesure du temps structurée pour à la fois faire connaître et reconnaître son produit et améliorer sa qualité gustative. Les élevages caprins sont situés sur des zones avec un

potentiel agricole très variable, rendant difficile la récolte de fourrage de qualité, engendrant des surcoûts alimentaires pour les producteurs. Les producteurs adoptent de plus en plus des pratiques respectueuses de l'environnement notamment par la culture de méteil, mélange de céréales et de protéagineux qui réduit les volumes de fongicide et d'herbicide utilisés, par la valorisation du colza en huile et en tourteau pour l'alimentation des chèvres.



Le territoire est couvert par trois appellations caprines : les AOP Selles-sur-Cher, Valençay et Sainte-Maure :

- **Le Selles-sur-Cher** a été reconnu en Appellation Contrôlée en 1975. Son aire géographique s'étend sur le sud du Loir-et-Cher, le nord de l'Indre et l'Ouest du Cher. L'AOP Selles-sur-Cher valorise des terroirs difficiles, comme les prairies du Fouzon, du Nahon, qui seraient en friche en l'absence de cette production. Son cahier des charges avec la valorisation du terroir par l'autonomie alimentaire (75% de l'alimentation des chèvres doit être issue localement) et le maintien du savoir faire fromager s'inscrit dans les perspectives d'une agriculture durable où la transmission du patrimoine est essentielle. La filière regroupe l'ensemble des opérateurs de la production jusqu'à la commercialisation. Elle se compose de 4 affineurs, 5 transformateurs, 56 producteurs de lait, 21 producteurs fermiers, 12 producteurs fermiers livrant à l'affineur. Le volume de lait produit s'élève à 8,3 millions de litres dont 82% est transformé en AOP soit 6,5 millions de fromages.

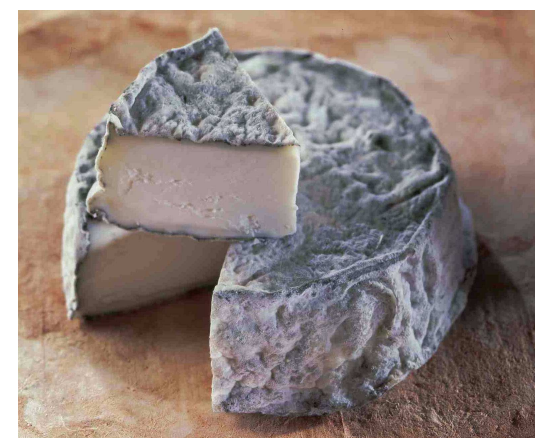


Photo : Syndicat AOP Selles-sur-Cher

Le Selles-sur-Cher est commercialisé auprès des principales enseignes de la grande distribution (55%) et des grossistes spécialisés (35%). Une partie de la production est vendue en circuit court, directement auprès du consommateur ou de restaurateurs (5%). L'export est limité aux pays limitrophes (5%). L'AOP est présente sur l'ensemble du territoire national grâce à un réseau de distribution bien structuré. L'AOP Selles-sur-Cher, après des années de progression grâce à un produit de qualité reconnu, est sur une phase de stabilisation car la vente de produit caprin augmente peu à l'échelle nationale. Il se trouve en concurrence avec des produits à faible valeur ajoutée fabriqués par des entreprises privilégiant l'achat de lait à l'étranger à des cours bas. Il génère un chiffre d'affaire de 15 M€ dont 70% est lié à la production laitière. Si la filière enregistre chaque année quelques installations (3 à 5 par an), la situation n'en est pas moins inquiétante, ⅔ des éleveurs étant âgés de plus de 50 ans.

- L'appellation **AOP Valençay**, obtenue en 1998, couvre une grande partie du département de l'Indre, ainsi que quelques communes des départements d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Cher. La filière de l'AOP Valençay est représentée par le Comité interprofessionnel du Valençay regroupant tous les opérateurs de la filière : 42 producteurs de lait, 5 producteurs fermiers en vente affineur, 24 producteurs fermiers en vente directe aux consommateurs, 2 affineurs, 5 transformateurs et 4 collecteurs. On estime le nombre d'emploi direct (production et vente) sur le territoire de production à environ 400. En milieu rural, c'est une source non négligeable d'activités.

Le Valençay est commercialisé auprès des principales enseignes de la grande distribution (63%) et des grossistes spécialisés (24%). Une partie de la production est vendue en circuit court, directement auprès du consommateur ou de restaurateurs (13%). Aujourd'hui 85% des éleveurs sont en polyculture. On observe qu'un tiers des éleveurs partiront dans les 5 à 10 ans à la retraite et que la majorité d'entre eux envisage un arrêt de la production caprine. Celle-ci reculera de plus en plus au profit de la culture de céréales plus facile, moins contraignante et dégageant un meilleur revenu. Ce phénomène entraîne d'ores et déjà des problématiques foncières allant à l'encontre du cahier des charges actuel et de la recherche d'autonomie alimentaire. De plus, si l'on compare le nombre moyen de nouveaux opérateurs à celui dont le souhait est d'arrêter la production, on en conclut que le maintien de la filière à terme pourrait être compromis.

- **Le Sainte-Maure de Touraine** possède l'Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1990 et l'Appellation d'Origine Protégée depuis 1996. Fabriqué uniquement à base de lait cru de chèvre afin de conserver toute la typicité de son terroir, le caillé est moulé, puis égoutté naturellement. Au démoulage, le fromage est salé, saupoudré de charbon et une paille de seigle (gravée au nom du producteur) est introduite en son centre. Elle sert à consolider la bûche et est également une marque de reconnaissance et une garantie d'origine.



Photo : Syndicat AOP Valençay

29 communes du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais sont concernées par cette appellation. La production totale en 2011 a représenté plus de 5.3 millions de fromages estampillés en AOP. 70% de la production de Sainte-Maure de Touraine est commercialisée par la grande distribution et 30% s'écoule en vente directe.

Les productions spéciales (fruits, légumes, pépinières et horticulture)

La production légumière et fruitière est présente dans la vallée du Cher et en Sologne viticole sur des sols sablonneux à potentialité agronomique très moyenne. Les cultures des fraises et des poireaux sont les filières les plus développées. Elles ont réalisé d'importants efforts en terme de qualité, mais souffrent de la concurrence internationale. La gestion de main d'œuvre saisonnière pose également un problème important.

La filière poireaux occupe entre 300 et 400 hectares en production en Loir-et-Cher en 2010. 8000 tonnes de poireaux sont produits par environ 30 producteurs (+ de 3 hectares). La filière des productions spéciales s'appuie sur la présence du pôle agroalimentaire sur le Controis avec notamment une entreprise de transformation (Conserveries du Blaisois). La production pépinières comprend la filière plants de fraisiers, qui occupe 195 hectares en production en Loir-et-Cher en 2010, concentrant 70% de la production nationale (100 millions de plants certifiés environ en 2006) et développée par 5 producteurs (200 équivalents temps plein en 2006) ainsi que la filière pépinière viticole. Le secteur horticole et pépinière est bien implanté sur le Pays. Les productions sont diverses : plantes (à massif, ornementales, en pots, aromatiques,...), fleurs coupées, bulbiculture.

Les grandes cultures

Les céréales (blé tendre, avoine, maïs grain, autres oléoprotéagineux) sont essentiellement localisées sur le secteur nord-ouest (plateau de Pontlevoy) et l'extrémité sud-est (communes de la petite région Champagne berrichonne). La culture de blé tendre est dominante. Le secteur nord du Pays comprend d'importantes surfaces cultivées en maïs semences et maïs doux.

Les filières d'élevage bovin

Le nombre d'élevages bovin-lait et bovin-viande a fortement diminué sur le Pays suivant en cela les tendances départementales. La filière laitière connaît une grave crise durable qui s'est traduite par une chute du prix du litre de lait payé aux producteurs. Cette évolution, ajoutée à l'augmentation des charges opérationnelles et de structures, a provoqué une accélération des cessations d'activités. La baisse concernant la filière bovin-viande est



Photo : Syndicat AOP Ste-Maure

principalement due à la diminution des prix accentuée par les départs à la retraite. Le maintien de l'élevage sur le Pays est essentiel, en particulier dans les vallées, en raison de sa contribution à la qualité paysagère et environnementale du territoire, notamment sur la préservation de la biodiversité, et de son impact sur l'hydraulique, l'écoulement des eaux dans la vallée du Cher et ses affluents s'avérant difficile sur des terrains en friche et en cours de boisement.

L'Agneau de Sologne

Considéré comme la richesse du paysan, utilisateur de grands espaces et résistant aux maladies lui permettant d'affronter l'humidité du sol, le mouton solognot a permis la prospérité de la Sologne pendant le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Par la suite, il a subi les évolutions qui ont failli le faire disparaître, faute d'une adaptation du système d'élevage devant les améliorations foncières, puis devant l'essor de la chasse. La modification du mode d'élevage et la création d'un syndicat ovin solognot en 1934 ont permis un redémarrage de l'élevage ovin solognot.

Le mouton solognot présente plusieurs caractéristiques : la qualité de viande spécifique de la race solognote, sa grande rusticité avec des aptitudes d'élevage et de reproduction en milieu très difficile tout à fait remarquable, sa contribution à la valorisation d'un terroir difficile (la Sologne). Afin de faire reconnaître la spécificité de cette race et de la valoriser, plusieurs éleveurs ont décidé de rechercher sa reconnaissance au travers d'une labellisation en AOP Agneau de Sologne.

Un tissu industriel en mutation

L'industrie a été durement frappée avec la perte de 2768 emplois (-37,8%) résultant essentiellement de la cessation d'activité de Matra Automobile à Romorantin. Seul le Controis a été créateur d'emplois industriels en doublant ses effectifs (+ 317 emplois). Les autres secteurs d'activités ont enregistré un gain en terme d'emploi : la construction (+ 277 emplois), le commerce (+ 391) et les services (+ 658 emplois).

La crise économique survenue fin 2007, dont les effets ont été ressentis en 2009 (-230 emplois sur l'arrondissement de Romorantin) et la fermeture en 2010 des Produits Céramiques de Touraine à Selles-sur-Cher accentuent le déclin de l'emploi industriel dans le sud du Loir-et-Cher, déjà frappé dans les années 90 par les restructurations des industries de l'armement et du textile. Toutefois, les tendances observées en 2010 laissent présager une amorce de reprise de l'activité économique. Le volume de l'emploi a sensiblement augmenté en Loir-et-Cher (+ 900 emplois), et notamment sur le bassin d'emploi romorantinais (+ 400 emplois, soit +2,9% en 2010) avec un rythme qui s'est accentué au dernier trimestre 2010 (+ 150 emplois entre octobre et décembre). Le

taux de chômage sur le Romorantinais (8,3 % au 31/12/2010) a enregistré un recul de -0,9 % (-0,8 % en Loir-et-Cher et -0,4 % en France).

Plusieurs filières industrielles se sont développées sur le Pays :

- l'industrie agroalimentaire constitue la filière industrielle qui s'est le plus développée ces dernières années. Elle emploie plus de 600 personnes, concentrées principalement dans quelques grosses entreprises (Morina, Marco Polo, Conserveries du Blaisois, Saint Michel), elles-mêmes implantées essentiellement sur le Controis.
- la filière aménagement de magasins (RASEC, ALSER,...) qui regroupe des entreprises de multiples métiers (agencement, éclairage, enseigne, mobilier bois, métal,...). Cette filière s'est structurée à l'échelle régionale au sein d'un groupement d'entreprises, sous l'identité de Shop Expert Valley, auquel adhèrent plusieurs sociétés situées sur le Pays (Artam, Stal Industrie, Rabet).
- la métallerie et la mécanique de précision, filières constituées par un tissu de PME spécialisées (ATCS, Axe Systems, David, Penin, SA Emka,...). Deux entreprises du territoire (AMS à Selles-sur-Cher et Villemeca à Villefranche-sur-Cher) adhèrent au Pôle Industriel Cœur de France (PICF), association regroupant 28 entreprises du secteur de la métallurgie, situées sur les départements du Cher, de l'Indre, du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir.

Un maillage commercial et artisanal dense mais fragile

Le Pays possède un niveau d'équipement commercial relativement élevé avec un bon niveau de desserte pour les services de proximité. Le maillage du territoire par les pôles intermédiaires (Selles-sur-Cher, Saint-Aignan, Montrichard et Contres) complété par les communes rurales qui arrivent à maintenir un tissu commercial et artisanal, assure de façon satisfaisante la présence des services de proximité et des commerces de nécessité sur l'ensemble du territoire.

Le tissu artisanal, composé de près de 1200 entreprises, présente un taux de couverture (15,6 artisans / 1 000 habitants) supérieur à la moyenne départementale (14,6).

Le Pays compte près de 850 commerces. Il existe 19 grandes surfaces implantées essentiellement sur les chefs-lieux de canton ou sur leurs communes limitrophes.

Malgré une densité artisanale et commerciale relativement élevée, le tissu des petites entreprises est fragilisé par la forte proportion de chefs d'entreprises de plus de 55 ans. La cessation d'activité sans recherche de repreneur, les problèmes de viabilité d'entreprises en milieu rural, les difficultés pour trouver un repreneur constituent

autant de freins à la pérennité du nombre d'entreprises. Le maintien de ces entreprises, qui apportent dynamisme et emploi dans tout le tissu urbain, mais surtout rural, constitue une préoccupation majeure.

Un secteur touristique en développement

Une offre muséographique diversifiée

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais possède une offre muséographique variée, d'initiative publique ou privée, mais dont la fréquentation demeure néanmoins peu élevée.

Deux établissements culturels dépassent les 10 000 entrées :

- L'Espace automobiles Matra à Romorantin retrace à travers de nombreux modèles de collection l'aventure industrielle de Matra-Automobile, son épopée sportive unique aux 24H du Mans et en F1 et son esprit d'innovation.
- Le musée de Sologne, situé à Romorantin dans un cadre patrimonial exceptionnel composé de deux anciens moulins enjambant la Sauldre et d'une tour, propose de découvrir la culture solognote à travers son histoire, ses traditions, son activité cynégétique, son architecture, sa faune et sa flore, ou encore par ses vieux métiers.

D'autres sites complètent l'offre muséographique du territoire :

- Le musée archéologique de Thésée-Pouillé est situé à ce jour à l'étage de la mairie de Thésée. Il abrite une collection d'objets découverts lors des fouilles du site de Tasciaca. Cinq salles d'exposition occupent une superficie d'environ 120 m² et accueillent une moyenne de 1600 visiteurs par an.

Remarque : le projet de développement du musée archéologique de Thésée-Pouillé sera présenté infra, dans la partie consacrée à la dynamique culturelle du territoire (cf. infra II.3).

- Le musée du Donjon à Montrichard abrite des collections sur la vie de la cité et l'histoire régionale (salle de paléontologie, salles d'archéologie, salle saharienne, salle de molinologie, salle gallo-romaine).
- Le musée des poids lourds à Montrichard expose une collection de véhicules retraçant l'histoire du transport routier de la première guerre mondiale aux années 70 et présentant les évolutions et les curiosités technologiques du camion depuis la naissance du transport mécanique par route.
- Le musée de la Pierre à fusil à Meusnes, qui retrace cette vieille industrie et l'atelier de fabrication de cette pierre qui est fabriqué à partir de silex blond du Berry.



L'espace automobile Matra à Romorantin
(véhicule peint par Sonia DELAUNAY)
Photo : OT Romorantin

- La locature de la Straize à Gy-en-Sologne, ferme solognote du XVI^e siècle, abrite un musée présentant des meubles, costumes et ustensiles de l'époque.
- La carrière de tuffeau et la ville souterraine à Bourré retracent les techniques d'extraction propres aux tailleurs de pierre et reconstitue, au travers de 1500 m² de façades sculptées dans la masse, un village au XIX^e siècle.
- Le Conservatoire de la Fraise situé dans les jardins du château du Moulin à Lassay-sur-Croisne propose de découvrir l'histoire et les mystères de la fraise au travers de son musée, de son jardin, de ses 40 variétés de fraises et de son tunnel de culture en jardin suspendu.
- Le musée de la vigne et du vin à Châteauvieux constitue un lieu de présentation des outils et des équipements utilisés autrefois pour la culture de la vigne ainsi que des traditions et des savoir-faire viticoles. Il complète le Conservatoire de la vigne qui présente 52 cépages anciens et récents de la région.
- Le musée dans la rue de Pontlevoy est un parcours jalonné de 25 panneaux illustrés de photographies de la commune de la première moitié du XX^e siècle.

Les sites touristiques

Le ZooParc de Beauval à Saint-Aignan est classé parmi les 15 plus beaux zoos du monde. Il propose un voyage au cœur du monde animal (4600 animaux sur 26 hectares), à travers ses 4 serres tropicales, son vivarium, ses éléphants d'Afrique, sa savane africaine où évoluent en liberté des girafes, zèbres, autruches, rhinocéros, une plaine asiatique, les bassins des lamantins et des manchots,... En saison estivale, des animations (nourrissages commentés,...) et des spectacles de rapaces en vol libre et d'otaries sont proposés aux visiteurs. Le zoo est fortement engagé dans des programmes de préservation d'espèces menacées. Le ZooParc de Beauval se veut toujours novateur et ambitieux, se développant périodiquement pour accueillir de nouveaux animaux rares. Il accueille d'ailleurs depuis le mois de janvier 2012 les deux seuls grands pandas visibles en Europe, cette nouveauté engendrant une augmentation très significative des visiteurs, lui ayant permis de dépasser le million de visiteurs la première année. Ce pôle attractif, qui est devenu le premier site le plus visité de la région Centre avec plus de 1,1 million d'entrées en 2012, représente pour le Pays un pivot incontournable de l'offre touristique du territoire.

D'autres sites contribuent à diversifier l'offre touristique du territoire :

- La Cave Champignonnière des Roches à Bourré propose de découvrir la culture des champignons dans leur atmosphère naturelle à 50 mètres sous terre.



La cité souterraine à Bourré
Photo : PVCR



- La Magnanerie à Bourré, demeure paysanne troglodyte datant du XVIII^e siècle, dévoile tous les secrets de l'élevage du ver à soie.

Les activités de loisirs

Une offre de randonnée pédestre et cyclotouristique en développement

Avec ses paysages variés, son important patrimoine, ses produits du terroir, la présence de l'eau, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais constitue un territoire propice au développement du tourisme vert.

L'offre de randonnée pédestre sur le Pays s'étoffe depuis plusieurs années, couvrant 24 communes. Certains territoires se sont organisés pour valoriser leurs chemins et proposer une offre de randonnée avec un balisage adapté et des fiches de présentation des circuits : le secteur val de Cher / Saint-Aignan propose près de 300 km de sentiers de randonnée, 240 km de sentiers ont été balisés sur le canton de Mennetou-sur-Cher. Hormis d'autres initiatives locales portées par des communes, le reste du territoire est dépourvu en offre de randonnée. Sous l'égide de l'office de tourisme de Montrichard, le territoire du Cher à la Loire sera prochainement couvert dans son intégralité.

Afin de pallier les manques existants, le Pays a conventionné avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour l'accompagner dans la création d'un réseau d'itinéraires cohérent sur l'ensemble de son périmètre. Cette démarche a permis d'identifier plusieurs communes dénuées de tout sentier de randonnée (Oisly, Couddes, Sassay, ...) et de les inciter à en créer.

Le GR41, qui relie Tours et le Mont-Dore, traverse le Pays en longeant le Cher et le canal de Berry. Trois itinéraires de Grande Randonnée de Pays empruntent des chemins sur le territoire : le GRP des Châteaux, le GRP de Touraine (ou sentier historique de Touraine) et le GRP de Valençay.

Au cours de l'année 2014, le Pays portera une mission d'assistance à l'élaboration du plan d'aménagement des itinéraires cyclotouristiques (étude des conditions techniques, juridiques et financières). Les travaux seront ensuite réalisés par les communautés de communes du Pays.

Gros plan sur...

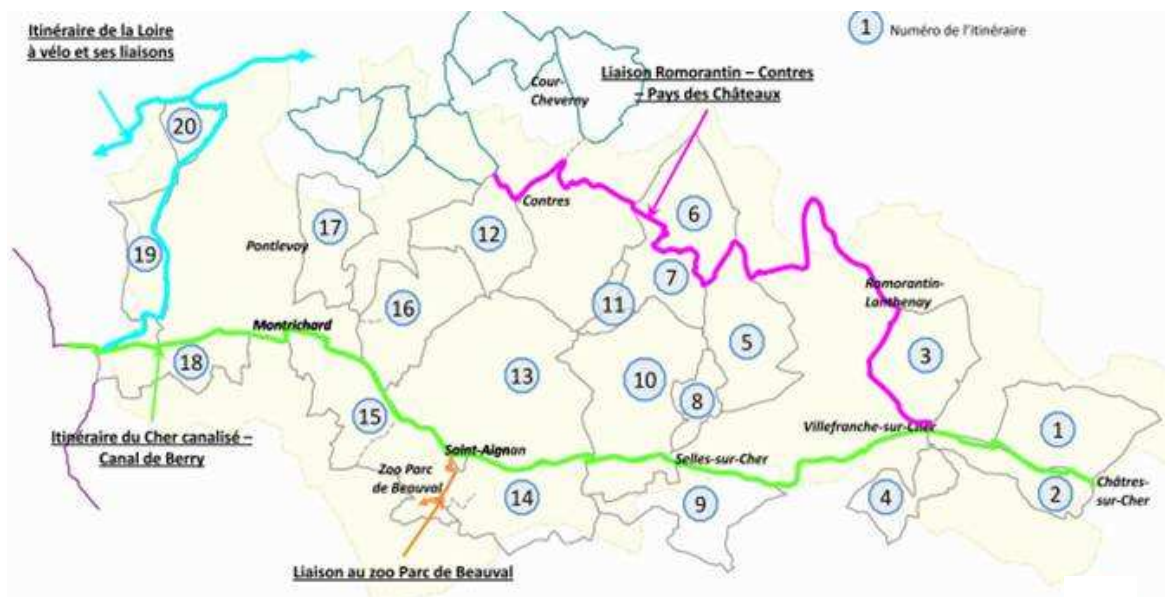
...le Cher et canal de Berry à vélo, de l'idée au projet

Le contexte du projet

Le schéma national des véloroutes et voies vertes identifie l'itinéraire cyclotouristique « Cher et canal de Berry à vélo », reliant Montluçon à Tours comme un axe d'intérêt national. Le Schéma Régional véloroutes et Voies Vertes de la région Centre confirme l'intérêt de l'itinéraire « Cher et canal de Berry à vélo » qui, en continuité de « la Loire à vélo », bénéficie d'un potentiel de fréquentation particulièrement élevé. Cette étude estime, pour la section du Cher canalisé, des retombées économiques supérieures à 50k€/an/km et une fréquentation de plus de 100 000 usagers par an.

Le schéma directeur cyclable du Conseil Général du Loir-et-Cher réaffirme l'opportunité d'aménager une voie cyclotouristique le long du Cher et du canal de Berry pour favoriser la pratique itinérante touristique et pour développer l'usage utilitaire par les résidents.

L'itinéraire « Cher et canal de Berry à vélo » traverse le Loir-et-Cher de Châtres-sur-Cher à Chissay-en-Touraine. L'intégralité de ce tronçon se situe dans le périmètre du syndicat mixte de la vallée du Cher et du Romorantinais. C'est pourquoi, le Pays a décidé d'œuvrer à la réalisation de cette véloroute.



En quoi consiste le projet ?

Le Pays s'inscrit dans un espace territorial favorable au développement d'une offre cyclotouristique :

- *il est concerné par deux axes cyclables d'intérêt régional : l'itinéraire « Cher et canal de Berry à vélo », relié à l'itinéraire « Loire à vélo » par la liaison entre Chaumont-sur-Loire et Chenonceau*
- *il dispose d'une opportunité de site propre le long du Cher canalisé et du canal de Berry,*
- *il est contigu à des réseaux cyclotouristiques : Châteaux à vélo, Sologne à vélo,...*

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a validé son schéma des itinéraires cyclables en 2011. Ce schéma cartographie le tracé du réseau cyclable constitué de la véloroute « Cher et canal de Berry à vélo » et de 19 boucles cyclables. La véloroute « Cher et canal de Berry à vélo », de Châtres-sur-Cher jusqu'à Chissay-en-Touraine, sera implantée sur les chemins de halage du Cher et du canal de Berry ou sur des chemins communaux à faible trafic situés à proximité de ces voies d'eau. La largeur de la véloroute sera en général de 3 mètres. Les boucles cyclables empruntent intégralement des voies à faible trafic existantes, ne nécessitant pas de travaux d'infrastructure.

Quel est son état d'avancement ?

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est chargé de mener les études préparatoires à l'aménagement des itinéraires cyclotouristiques.

Les communautés de communes réaliseront les travaux d'aménagement. Les études préparatoires portées par le Pays seront réalisées au cours de l'année 2014 afin que les communautés de communes du territoire puissent inscrire les premiers travaux à leur budget 2015.

Des financements du Conseil Régional du Centre sont d'ores et déjà assurés pour mener ce projet à son terme :

- *concernant la voie verte le long du Cher canalisé et du Canal de Berry, la Région s'est engagée à hauteur de 50% (25% dans le cadre du contrat régional de Pays, soit 900 000 € et 25% dans le cadre de sa politique touristique).*
- *concernant les boucles cyclables, un financement à hauteur de 40% est inscrit au contrat régional de Pays (100 000 €)*

D'autres financements seront sollicités auprès des partenaires potentiels du projet.

Les activités nautiques

Les pratiques nautiques sont essentiellement présentes aux abords du Cher, avec un site principal, la base nautique des Couflons qui est située au niveau du lac des Trois Provinces. Plusieurs associations et clubs locaux y proposent la pratique de différents sports nautiques (voile, canoë kayak, planche à voile, aviron) par la location d'équipements, l'organisation de stages d'initiation,... La communauté de communes val de Cher / Saint-Aignan, propriétaire de la base, a pour projet de développer le site du lac des Trois Provinces, qui s'étend sur 35 hectares, pour y créer un pôle touristique majeur proposant concomitamment la pratique de sports nautiques et des activités de loisirs aux abords du lac.

La base nautique de Châtres-sur-Cher, la base de loisirs de Montrichard et le club kayak de Mareuil-sur-Cher proposent également la pratique de différentes activités nautiques soit par des stages d'initiation et de découverte, par des randonnées sur le Cher ou par la location d'équipements.

Des coches de plaisance sont proposés à la location d'avril à octobre aux touristes pour naviguer sur le canal de Berry de Noyers-sur-Cher à Selles-sur-Cher sur une quinzaine de kilomètres. Les bateaux privés sont également autorisés à naviguer sur le canal de Berry.



Canoë sur le Cher à Saint-Aignan
Photo : OT Saint-Aignan

Les activités équestres

On trouve 19 centres équestres répartis sur le Pays. C'est une pratique sportive et de loisirs qui tend à se développer. L'offre d'activités proposées par les centres équestres comprend, selon les établissements, des stages d'initiation et de l'apprentissage, l'organisation de randonnées équestres, la participation à des compétitions sportives.

La valorisation touristique des produits locaux et le développement de l'agritourisme

Outre la cave champignonnière à Bourré, le Conservatoire de la Fraise à Lassay-sur-Croisne et le musée de la vigne et le vin à Châteauneuf, évoqués précédemment, deux autres sites proposent de découvrir et de déguster des produits issus du terroir local :

- Les caves Monmousseau, à Montrichard, constituées de 15 km de galeries creusées dans la pierre de tuffeau, proposent au public un circuit initiatique à la découverte des saveurs du terroir du Val de Loire.
- La Distillerie Fraise Or, fabrique de crèmes, liqueurs et eaux-de-vie située à Chissay-en-Touraine, organise des visites du site troglodytique accompagnées d'explications sur la fabrication des produits et suivies d'une dégustation.



Caves Monmousseau à Montrichard
Photo : ADT41

Par ailleurs, afin de diversifier leur clientèle et d'améliorer la rentabilité de leur exploitation, environ 170 agriculteurs se sont orientés vers la vente directe de leurs produits (vins, fromages, fruits, légumes, viande,...) et l'accueil de touristes. Cette orientation s'inscrit en cohérence avec les initiatives menées localement qui visent à intégrer la découverte des produits locaux dans l'offre touristique. Ainsi, sous l'égide de l'interprofession des vins de Loire Interloire, 34 caves touristiques situées sur le Pays se sont engagées dans une démarche qualité. Ces domaines viticoles s'engagent à accueillir les touristes dans un lieu aménagé, à respecter des horaires réguliers d'ouverture et de visite, offrir une dégustation commentée et pédagogique, proposer la vente à l'unité, accepter les démarches d'évaluation et de contrôle qualité de ces engagements. Cette démarche est relayée dans le Loir-et-Cher par l'Agence de Développement du Tourisme dans le cadre de sa charte d'accueil touristique « Terroirs de Loire », qui regroupe sur le Pays plus d'une quarantaine de producteurs (viticulteurs, éleveurs,...). Par ailleurs, à chaque période estivale, l'appellation Touraine invite les touristes à se déplacer chez les viticulteurs dans le cadre de l'opération « Une soirée dans les vignes ».

Sous l'égide du Pays Loire Touraine, le territoire « val de Cher Touraine Chenonceau » qui couvre notamment des communes des secteurs de Saint-Aignan, Montrichard et Bléré incluses dans le périmètre de l'AOC Touraine a été labellisé « Vignobles et découvertes » en 2011. Ce label vise à identifier et promouvoir des destinations proposant une offre œnotouristique.

Le tourisme industriel

Encore peu développé sur le territoire, le tourisme industriel compte toutefois un site majeur à Contres : l'Atelier Saint-Michel. Créée en 1905 à Saint-Michel-Chef-Chef (Loire-Atlantique), l'entreprise familiale devenue industrielle a aujourd'hui son siège à Contres, suite à son rachat par Morina Biscuits, qui y était préalablement installée. L'Atelier Saint-Michel accueille des groupes de 7 à 50 personnes pour des visites du site de production et de la boutique.

L'atelier de fabrication a été construit suivant les référentiels de haute qualité environnementale :

- Un bâtiment basse consommation qui n'utilise pas d'énergie fossile et fonctionne grâce à la géothermie : une énergie propre et renouvelable qui utilise de l'énergie présente dans le sol pour maintenir les températures des locaux et produire l'intégralité de l'eau chaude,
- La récupération des eaux pluviales et l'utilisation de celle-ci pour les sanitaires et l'arrosage des espaces verts,
- La construction d'une station de phyto-épuration : une station sans utilisation de produits chimiques qui traite l'ensemble des eaux usées du site de production,
- Un aménagement paysager d'envergure : 29 000m² paysagés, 7 000 arbres et arbustes plantés, 15 000m² de prairies fleuries.



L'atelier Saint-Michel à Contres
Photo : Saint-Michel

L'offre d'hébergement

Le Pays comprend 15 campings (1017 emplacements et 3183 lits touristiques estimés). L'hôtellerie de plein air présente un niveau de confort moyen avec une offre principalement concentrée dans des établissements classés 2 étoiles (43% du nombre de lits) et une faible représentation des campings haut de gamme (seulement 2 campings classés 4 étoiles). Les établissements classés 3 étoiles ou plus ne représentent que 46,4% du nombre total de lits contre 68% au niveau départemental. La capacité moyenne par structure d'accueil (212 lits / camping) est inférieure à la moyenne loir-et-chérienne (325). Le taux d'occupation en 2009 s'est élevé à 24,1%. S'il se situe à un niveau bien inférieur à la moyenne départementale (30,6%), il progresse légèrement chaque année depuis 2007 (20,1%). Certains campings ont tendance à diversifier leurs modes d'hébergement avec des habitats légers de loisirs ou des mobil home qui semblent mieux correspondre à la demande et à l'évolution du comportement des touristes.

Le nombre d'aires d'accueil des camping-caristes a augmenté ces dernières années sur le Pays à l'initiative des collectivités. Des espaces d'accueil pour les camping-caristes ou les campeurs ont également été aménagés par des exploitants agricoles. Globalement, les aires d'accueil enregistrent un bon niveau de fréquentation.

Le Pays concentre une part importante du parc départemental de gîtes et de chambres d'hôtes. En effet, en 2010, on dénombre 152 gîtes et 64 chambres d'hôtes soit respectivement 37,2% et 36,5% de l'offre loir-et-chérienne. Le nombre d'établissements a cru de façon importante ces dernières années puisque le territoire comptait, en 2003, 94 gîtes et 36 chambres d'hôtes. L'engouement d'une partie de la clientèle touristique pour le tourisme vert et la qualité du cadre de vie du Pays, qui en fait un territoire propice à cette forme de tourisme, expliquent ce phénomène.

Toutefois, à l'image de la tendance enregistrée sur le département, on constate une diminution de la fréquentation des gîtes du Pays, avec une durée de location moyenne de 12,8 semaines par an (14,6 en Loir-et-Cher) alors qu'en 2007, elle s'élevait à 14,1 semaines.

Quatre gîtes d'étapes sont répertoriés sur le Pays à Bourré, Mareuil-sur-Cher, Oisly et Saint-Romain-sur-Cher ainsi qu'un gîte de groupe situé dans le château de Mareuil-sur-Cher. Ce dernier, suite à l'extension de sa capacité d'accueil, peut recevoir une soixantaine de touristes.

En 2012, le Pays comprend 34 hôtels représentant 1616 lits touristiques. L'offre hôtelière est principalement située autour de trois pôles : Romorantin, Saint-Aignan et Montrichard. Le parc hôtelier du Pays présente un niveau de gamme élevé avec une prédominance des hôtels classés 3 ou 4 étoiles (66% du nombre total de lits) alors que le parc départemental se caractérise par une forte proportion de l'hôtellerie classée 2 étoiles (46%). Les établissements sont en cours d'obtention du nouveau classement. On observe également une prépondérance de



Centre Ethic Etapes « Jean Monnet » à Romorantin
Photo : Ethic Etapes

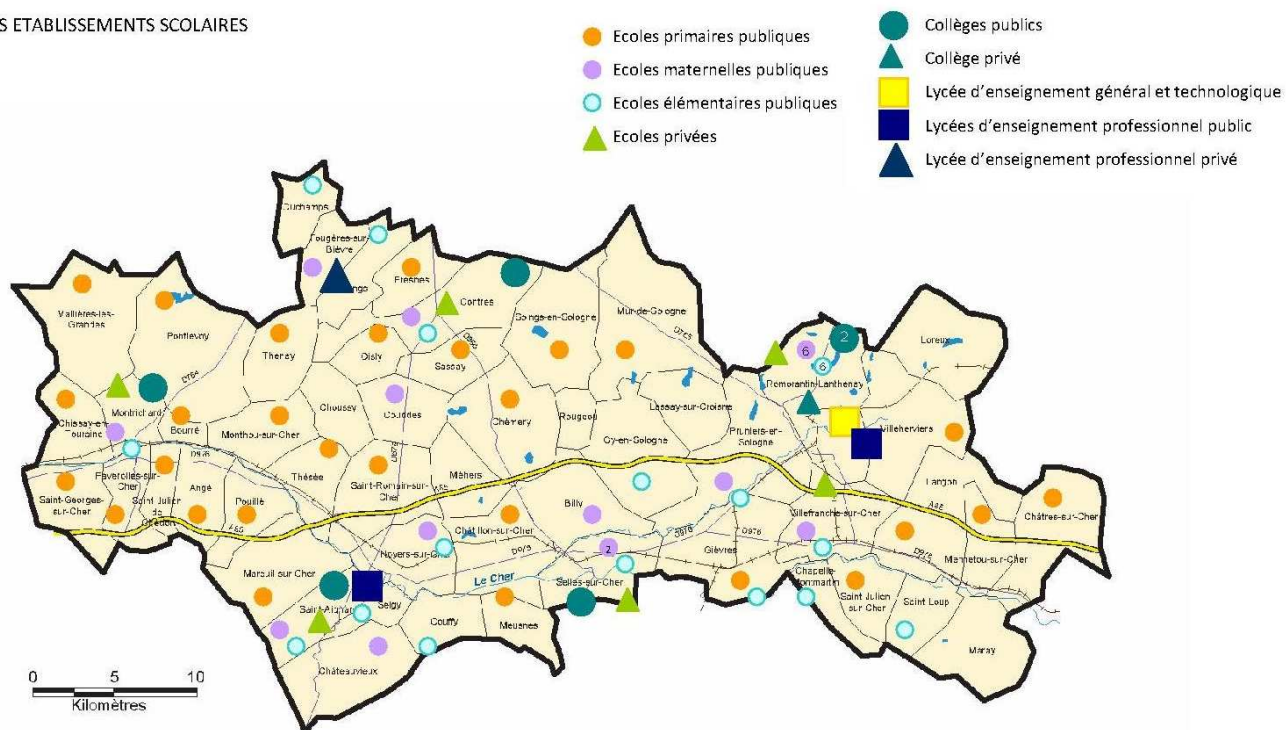
l'hôtellerie indépendante, dont une partie est affiliée à un réseau volontaire (principalement Logis de France), l'hôtellerie de chaîne intégrée a fait son apparition sur le territoire avec l'ouverture en mai 2012 à la sortie de l'autoroute A85 de Romorantin / Villefranche d'un hôtel « Ibis Budget » de 70 chambres. Cette absence d'hôtel de chaîne jusqu'en 2012 expliquait la petite taille moyenne des hôtels du Pays qui s'élevait à 48 lits touristiques contre 56 au niveau départemental, la taille des établissements de chaîne étant plus élevée que dans l'hôtellerie traditionnelle.

Le nombre de nuitées sur le Pays augmente régulièrement depuis plusieurs années passant de 143 874 nuitées en 2006 à 180 952 en 2009.

L'offre d'hébergement est complétée par le centre Ethic Etapes à Romorantin (capacité de 166 lits), qui propose l'accueil de groupes mais également individuels, et par deux établissements orientés vers l'accueil de groupes (scolaires, associations, sportifs,...), le centre de séjour de Saint-Aignan (63 lits) et le centre d'accueil de l'AVAC à Thésée (61 lits).

1.5.3 L'enseignement sur le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES



Source : Inspection académique du Loir-et-Cher

L'enseignement primaire

Sur les 53 communes du territoire du futur Pays d'art et d'histoire, 47 comptent encore une école maternelle, primaire ou élémentaire.

En 2011-2012, ce sont au total plus de 7500 enfants qui étaient scolarisés sur une des écoles du Pays, publique ou privée.

L'enseignement secondaire

Le Pays compte 6 collèges publics et 1 collège privé répartis sur 5 chefs-lieux de canton du territoire. Ils accueillent au cours de l'année scolaire 2011-2012 plus de 3700 élèves.

Le lycée catholique de Pontlevoy, annexe du lycée Sainte-Marie de Blois, est un établissement sous tutelle diocésaine et sous contrat d'association avec l'Etat, conventionné avec la communauté Saint-Martin.

Le lycée Claude de France, situé à Romorantin-Lanthenay accueille près de 1000 élèves et propose aux élèves de seconde un enseignement exploratoire de création et activité artistique portant sur les arts visuels.

L'enseignement professionnel

Le territoire compte 3 lycées professionnels situés à Romorantin et Saint-Aignan (lycées publics) et Fougères-sur-Bièvre (lycée privé). Ces établissements accueillent près de 700 élèves, dont 400 pour le seul lycée professionnel de Romorantin.

L'enseignement supérieur

Le lycée Claude de France à Romorantin propose un BTS Assistant de gestion PMI-PME (bac+2) accueillant 42 étudiants.

Gros plan sur...

... les ressources pédagogiques du Musée de Sologne

Le Musée de Sologne propose deux types ressources pédagogiques afin de préparer les visites scolaires ou de travailler sur une thématique en lies avec le fonds patrimonial du musée.

- Les dossiers pédagogiques : ils accompagnent une visite pédagogique guidée du Musée de Sologne sur réservation.

Thème	Niveau
Les vieux métiers de Sologne	cycle 1, 2, 3 + collège
La faune et la flore de Sologne	cycle 1,2,3 + collège
L'architecture en Sologne	cycle 2, 3 + collège + lycée
Les habits solognots d'autrefois	cycle 1,2,3 + collège
Le projet oublié de Léonard de Vinci à Romorantin	cycle 2, 3 + collège + lycée
Histoire des Arts: étude du tableau « la visite de Napoléon III en Sologne » de Raymond Esbrat	cycle 2, 3 + collège + lycée
Histoire des Arts: étude d'une céramique d'Ovide Scribe	cycle 2, 3 + collège + lycée
Céramiques et Architecture : l'exceptionnelle collection Pasquier	cycle 1, 2, 3 / collège

- Les fiches pédagogiques pour séance de recherches documentaires et d'observation « clé en main »: elles accompagnent une séance au Centre de documentation du Musée de Sologne sur réservation.

Thème	Niveau
Mon espace proche : le paysage du quartier du Musée de Sologne	6ème
Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI à travers les cahiers de doléances de Romorantin	4ème
L'eau dans le projet de Léonard de Vinci à Romorantin	5ème
L'usine Normant à Romorantin	4ème
La sécurité et les risques à Romorantin : les inondations	5ème
Lessive, lavoirs et bateaux-lavoirs à Romorantin	Primaire/Collège/SEGPA
Les moulins à Romorantin	Primaire

1.6 Le patrimoine du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

1.6.1 Un important patrimoine naturel protégé

Le territoire est riche d'un patrimoine naturel varié et de qualité qui bénéficie de mesures de protection particulières

- **Natura 2000 Directive Oiseaux** : 11 communes sont concernées au titre de 3 sites :

Les Prairies du Fouzon (5 communes : Châtillon-sur-Cher, Couffy, Meusnes, Seigy, Selles-sur-Cher) : à la confluence du Cher et du Fouzon, sur une superficie de plus de 1000 hectares, les prairies du Fouzon sont l'un des derniers lieux de reproduction en région Centre du Courlis cendré et du Râle des Genêts. Le site voit également la nidification de la Pie-grièche écorcheur, du Faucon hobereau, du Tarier des prés et de la Locustelle tachetée. D'autre part, ce site présente de nombreuses espèces végétales, dont une quinzaine d'espèces protégées avec, entre autres, plusieurs espèces d'orchidées, une fougère (l'Ophioglosse), la violette élevée, la Grande Pimprenelle et le Pigamon jaune. Une partie de ces prairies fait l'objet d'une gestion par le conservatoire et/ou de mesures agri-environnementales. Le site a bénéficié du label paysage de reconquête.

Le plateau de Chabris / La Chapelle-Montmartin (4 communes : la Chapelle-Montmartin, Saint-Julien-sur-Cher, Maray, Saint-Loup-sur-Cher) : l'intérêt de ce site repose essentiellement sur sa richesse faunistique, notamment sur une avifaune typique des milieux de plaine, aussi bien cultivés que prairiaux, avec des espèces emblématiques telles que l'Outarde canepetière, l'Œdicnème criard et le Hibou des marais, tous nicheurs plus ou moins réguliers sur le site et dont le statut de conservation est défavorable sur le plan national. L'Outarde canepetière, oiseau rare, fragile et menacé est un hôte privilégié des plaines de polyculture-élevage du plateau de Chabris / La Chapelle-Montmartin. D'autres espèces telles que le Tarier des prés et la Vanneau huppée méritent également une attention particulière.

Les étangs de Sologne (2 communes : Loreux, Villeherviers) : La Sologne présente une vaste étendue forestière émaillée d'étangs, de landes, de prairies et autres zones agricoles. La richesse et la diversité des milieux engendrent une grande diversité en termes d'avifaune, aussi bien en période de reproduction qu'en passage migratoire et en hivernage. Ce sont en effet une quinzaine d'espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » qui s'y reproduisent, avec en particulier des espèces inféodées aux milieux humides comme la Guifette moustac.



Les prairies du Fouzon
Photo : CEN CENTRE



Outarde canepetière
Photo : Indre Nature

- **Natura 2000 Directive Habitat** : 25 communes sont concernées au titre de 3 sites

La Sologne (17 communes dont 6 en totalité) : on peut distinguer plusieurs ensembles naturels de caractère différent. La Sologne des étangs ou Sologne centrale qui recèle plus de la moitié des étangs de la région. Les sols sont un peu moins acides que dans le reste du pays. La Sologne sèche ou Sologne du Cher qui se caractérise par une plus grande proportion de landes sèches à Bruyère cendrée, Callune et Hélianthème faux alysson. La Sologne maraîchère qui abrite encore une agriculture active et possède quelques grands étangs en milieu forestier et la Sologne du Loiret, au nord, qui repose en partie sur des terrasses alluviales de la Loire issues du remaniement du soubassement burdigalien.

La Sologne est drainée essentiellement par la Grande et la Petite Sauldre, affluents du Cher. Certains sous bassins versants recèlent encore des milieux tourbeux (Rère, Croisne, Boutes...). Au nord, le Beuvron et le Cosson affluents de la Loire circulent essentiellement dans des espaces boisés.

La zone Natura 2000 de Sologne est le plus grand Site d'Importance Communautaire terrestre d'Europe couvrant une surface totale de 3 461,84 km² soit presque 9% de toute la région Centre.



Communes concernées en totalité : Lassay-sur-Croisne, Mur-de-Sologne, Pruniers-en-Sologne, Romorantin-Lanthenay, Rougeou, Villeherviers.

Communes concernées partiellement : Billy, Châtres-sur-Cher, Chémery, Contres, Fresnes, Gièvres, Gy-en-Sologne, Langon, Mennetou-sur-Cher, Soings-en-Sologne, Villefranche-sur-Cher.

La vallée du Cher et coteaux, Forêt de Grosbois (6 communes : Châtillon-sur-Cher, Couffy, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Seigy, Selles-sur-Cher) : les prairies du Fouzon (plus de 1000 hectares) constituent l'un des derniers lieux de reproduction en région Centre du Courlis cendré et du Râle des genêts. De nombreuses espèces végétales sont protégées régionalement et nationalement : la Violette élevée, l'Ophioglosse, l'Orchis à fleurs lâches, la Grande Sanguisorbe et le Pigamon jaune. Cet ensemble fait l'objet d'une gestion par le Conservatoire des sites et de mesures agri-environnementales. Le site bénéficie du label « Paysage de reconquête ». Le site est composé d'un vaste ensemble de prairies situées à la confluence du Cher et du Fouzon, de pelouses calcaires avec des grottes à Chiroptères (anciennes champignonnières) et de landes sur marnes avec des zones submersibles à végétation de rives exondées en été.

Le bois de Sudais (2 communes : Pontlevoy, Vallières-les-Grandes) : le site est composé de mardelles tourbeuses remarquables abritant une dizaine d'espèces végétales protégées à l'échelon national ou régional. Il accueille notamment une espèce très rare de libellule : la Leucorrhine à gros thorax. Le massif forestier est localisé en marge de la Sologne. L'essentiel du site est constitué par un boisement sur argile à silex au contact des marnes du Blésois ce qui engendre la présence de mardelles tourbeuses.

- **Sites classés ou inscrits** : le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais compte 2 sites classés et 7 sites inscrits au titre des articles L341.1 à 22 du code de l'environnement (5 communes concernées)

L'allée des platanes à Chissay-en-Touraine : cette allée, traversée par la voie de chemin de fer Tours-Vierzon, forme vraisemblablement une ancienne perspective du château. Elle aboutit aujourd'hui au GR41. Le site a été classé par un arrêté du 10 novembre 1975.

Le château de Chissay-en-Touraine et son parc : ce site de 3 hectares a été classé le 5 novembre 1942. La construction du château en tuffeau, qui accueille aujourd'hui un hôtel et un restaurant, a débuté au XV^{ème} siècle et s'est poursuivie aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. On accède au parc par un escalier. Le parc est divisé en deux terrasses principales. Sous le château la première terrasse inférieure longe la route et est plantée d'arbres : platanes, hêtres, charmes...

Le bourg de Mennetou-sur-Cher : inscrit par arrêté du 1^{er} avril 1943, le site couvre une surface de 2 hectares correspondant au périmètre de la cité médiévale ceinte de remparts hauts de 12 à 15 mètres. L'enceinte jadis flanquée de cinq tours en a conservé trois et l'on voit encore les portes : au nord (porte d'En-Haut) avec une baie géminée en plein-cintre, au sud (porte d'En-Bas), et à l'est (porte Bonne-Nouvelle) avec les restes d'un ouvrage avancé. Entre ces deux dernières portes, et s'appuyant à la courtine, se trouvaient les bâtiments de l'abbaye des Bénédictines (dont il subsiste le Prieuré flanqué d'une tour ronde) et le château.

Le parc du château du Gué-Péan (Monthou-sur-Cher) : inscrit en 1961, le site de 98 hectares comprend le château situé sur une petite butte. Bâti sur les bases carrées d'un camp romain, puis d'une forteresse du Moyen-Age dont il reste le pont de pierre et les douves sèches, il devint une demeure de plaisance à la Renaissance.

La butte du château de Montrichard et le champ de foire : le site inscrit en 1944 couvre une surface de 5 hectares et concerne le château, le champ de foire et leurs abords.

La propriété Cauchoix (Montrichard) : le site de 2 hectares a été inscrit en 1944. Cette propriété est une petite demeure bourgeoise en pierre blanche et coiffée d'un toit en ardoise. Un mur d'environ 3 mètres délimite l'ensemble de la propriété ainsi que son parc.

La ville basse de Montrichard, les quais et le pont : inscrit en 1974, sur une surface de 4 hectares, qui couvre notamment la rue commerçante de Montrichard. Celle-ci conserve plusieurs maisons à pans de bois.

Les rives du Cher à Montrichard / Faverolles-sur-Cher : ce site inscrit en 1944 s'étend sur 1,2 kilomètres en aval du pont de pierre et 600 mètres en amont.

Les terrasses de l'Abbaye de Pontlevoy et ses abords : le site d'une superficie de 5 hectares a été classé en 1991.

- **Les ZNIEFF :**

Les richesses naturelles du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais sont reconnues par la présence de 17 ZNIEFF inscrites à l'inventaire permanent, concernant 28 communes

Les ZNIEFF de la région Centre ont fait l'objet d'une importante campagne de modernisation, pilotée par la DREAL. A cette occasion, ce sont 26 nouvelles zones qui ont été identifiées ou modernisées, concernant 25 communes.

- **La Réserve Naturelle Régionale « La carrière du four à chaux » à Pontlevoy** : acquise en 1980 par le CDPNE. (Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement), la carrière du Four à Chaux d'intérêt géologique et paléontologique a été agréée en Réserve Naturelle Volontaire en 1986 et transformée en Réserve Naturelle Régionale depuis la loi de démocratie de proximité (27/02/2002) et du



La carrière du four à chaux à Pontlevoy
Photo : Conseil Régional du Centre

décret d'application en date du 18 mai 2005. Cette réserve est aménagée pour les scolaires et les étudiants : front de taille dans les faluns du Blésois, dalle de calcaire de Beauce, fosse dans les sables et marnes du Blésois, panneaux informatifs et présentation de fossiles.

En 2001, cette Réserve a été retenue au titre du patrimoine géologique remarquable national (parmi 52 RNV géologiques) pour son intérêt stratigraphique par Réserves Naturelles de France. En 2008, elle a été complétée par le site du Haut de la Plaine Saint-Gilles, confié par la commune de Pontlevoy au CDPNE dans le cadre d'un bail emphytéotique. Depuis 2009, ces sites sont identifiés comme Espace Naturel Sensible du Département par le Conseil Général de Loir-et-Cher.

1.6.2 Une identité patrimoniale forte autour de l'eau

Les cours d'eau du Pays sont jalonnés de nombreux moulins, tous privés et souvent non visibles des voies de circulation et dont certains ont conservé leur mécanisme. Mais le patrimoine le plus identitaire concerne :

Les ouvrages d'art du Cher canalisé

La navigation sur le Cher existe depuis le V^e siècle av. J.-C., mais elle s'est surtout développée au XVIII^e siècle, même si elle était plus modeste que sur la Loire. A cette époque, les barrages n'existaient pas. Quelques pertuis à déversoirs sont ensuite apparus. La navigation se faisait essentiellement à la descente en s'aidant du courant naturel et en périodes de hautes eaux.

La canalisation du Cher fut entreprise entre 1836 et 1841 avec 15 barrages à aiguilles (dont 8 en Loir-et-Cher) doublés d'écluses. Les écluses ne sont pas au gabarit Freycinet mais d'un gabarit bâtard, c'est-à-dire un peu plus petit que le Freycinet et un peu plus grand que le gabarit Beyquet, soit 34m x 5,20m.

Le barrage à aiguilles, créé par l'ingénieur Charles Poirée en 1834, qui, s'inspirant des anciens pertuis, étendit le système sur toute la largeur du cours, améliorant considérablement la navigation fluviale dès la moitié du XIX^e siècle. Le premier fut établi par Charles Poirée sur l'Yonne, à Basseville, près de Clamecy (Nièvre).

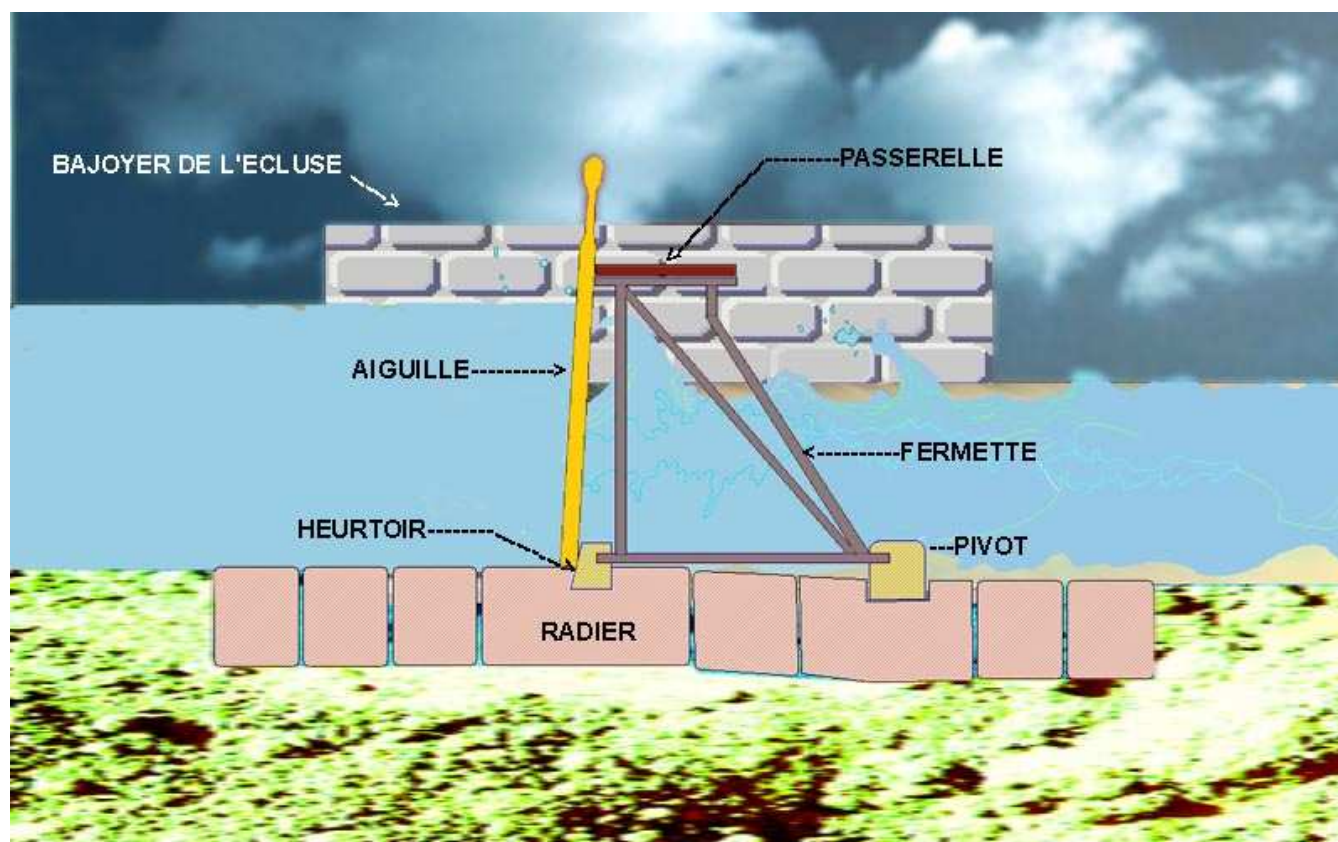
Le système Poirée consiste en un rideau de madriers mis verticalement côte à côte barrant le lit du fleuve. Ces madriers ou aiguilles d'une section de 8 à 10 centimètres et longs de 2 à 4 mètres, selon les barrages, viennent s'appuyer contre un butoir (ou heurtoir) du radier (sur le fond) et sur une passerelle métallique constituée de fermettes.



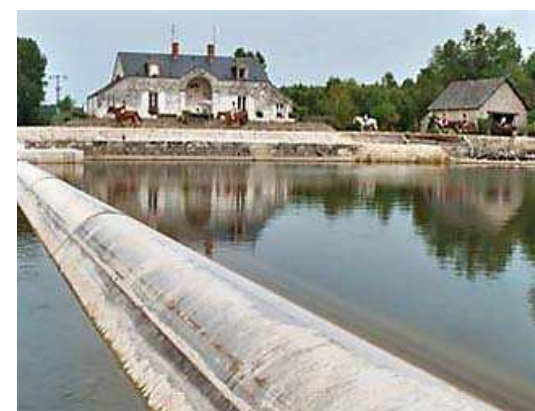
La maison éclésièrre du barrage de Bray
Photos : OT Saint-Aignan

Ces fermettes peuvent pivoter pour s'effacer sur le fond en cas de crue et laisser le libre passage aux eaux. Les fermettes sont reliées entre elles par une barre d'appui qui retient les aiguilles et une barre de réunion. De plus elles constituent la passerelle de manœuvre. Les aiguilles à leur sommet présentent une forme qui permet une saisie aisée. Néanmoins c'est un travail fastidieux, long et dangereux (il faut plusieurs heures et le travail de plusieurs hommes pour mener à bien la tâche). Bien que ce type de barrage soit remplacé par des techniques plus modernes et automatiques ; sur certains barrages encore existants, les aiguilles de bois sont remplacées par des aiguilles en aluminium remplies de polystyrène (pour la flottabilité en cas de chute dans la rivière), d'un poids bien moindre et plus facilement manœuvrable.

Schéma de fonctionnement d'un barrage à aiguilles



Détail des aiguilles d'un barrage
Photo : Les Amis du Cher canalisé



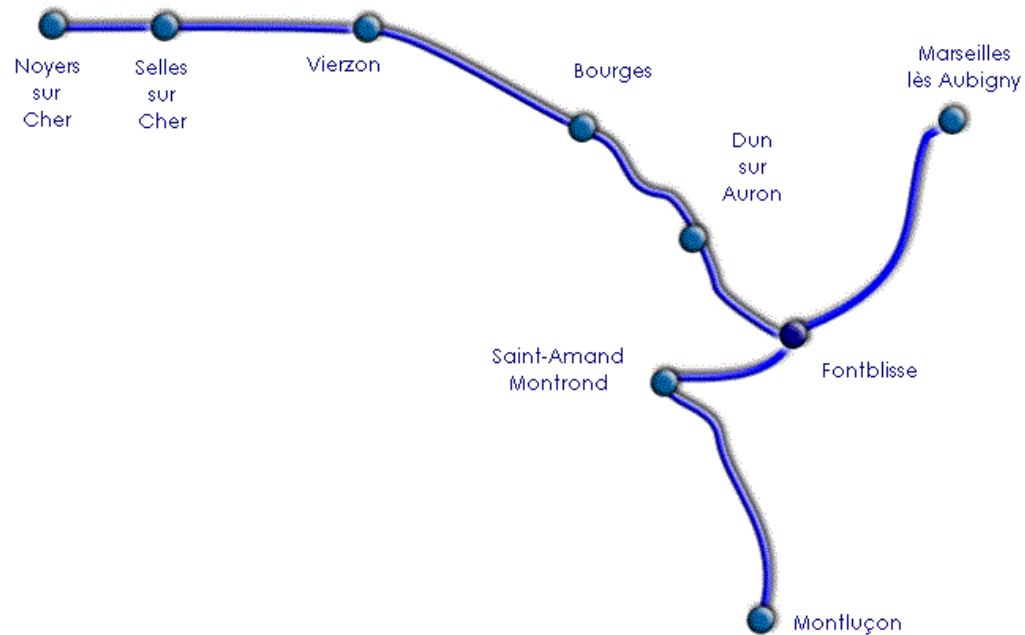
Le barrage à vannes-toits de Bray
Photo : Les Amis du Cher canalisé

L'époque culminante de la navigation de commerce se situe entre 1845 et 1920 : charbon, pierre, acier, huile, bois, sucre et vin étaient les principales marchandises transportées. Les chalands étaient halés par des chevaux, des mules, et quelquefois des hommes. Chaque maison éclésièrè était composée de 2 logements : un pour la famille du barragiste et l'autre pour celle de l'éclusier. Mais la concurrence du rail et de la route et la crise mondiale des années 30 achevèrent ce qui restait de cette activité. En 1926, le Cher fut rayé de la nomenclature des voies navigables. En 1955, l'Etat concède pour 50 ans la gestion du Cher et des ouvrages respectivement à 2 syndicats, un pour l'Indre-et-Loire et l'autre pour le Loir-et-Cher.

Le barrage des Maselles à Thésée est inscrit au titre des Monuments Historiques en 1998.

Les barrages vanne-toit sont ceux qui étaient prévus en remplacement des barrages à aiguilles. Des chantiers ont été lancés dans le Loir-et-Cher, mais ont été arrêtés faute de moyens. Seul le barrage de Bray est terminé et fonctionnel.

Le canal de Berry



Divers projets de construction du canal dès le XV^e siècle n'avaient jamais abouti faute de fonds. La recherche de l'amélioration de la circulation des produits à l'intérieur du Berry tout en économisant les frais de construction, c'est-à-dire, en tirant le meilleur parti des conditions naturelles, va conduire à la conception de plusieurs projets. Tous ces projets échoueront par manque du financement nécessaire (projet de Heurtault de Baignoux en 1768, projet de Bouchet en 1768, projet du comte d'Essuile en 1773, projet de Marivetz en 1770-1780, projet du duc de Béthune-Charost en 1780, projet de Nicolas de Fer en 1784).

Le décret impérial du 16 novembre 1807 décide : le « Cher sera rendu navigable en suivant son cours actuel par le moyen d'une ou plusieurs dérivations depuis Montluçon jusqu'à son embouchure dans la Loire ». En 1808, le directeur général des Ponts-et-Chaussées désigne l'ingénieur en chef Joseph-Michel Dutens pour faire l'étude du projet. Il rend son étude en février 1809 en proposant deux solutions :

- une navigation en rivière entre Montluçon et Vierzon,
- un canal latéral au Cher.

Il indique que l'importance et la fréquence des crues et les périodes de sécheresse lui font préférer la seconde solution. Le directeur général des Ponts-et-Chaussées fait le choix de cette solution entre Montluçon et Vierzon. La construction a été réalisée par l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, Joseph-Michel Dutens, entre 1808 et 1840, utilisant comme premiers ouvriers des prisonniers espagnols.

Après la chute de l'Empire, les besoins d'économie amènent Dutens à proposer, après avoir visité les canaux anglais en 1818, de limiter le gabarit en s'inspirant de ce qui se faisait en Angleterre. Au lieu d'écluses de 5,20 mètres de large, il propose des écluses de 2,60 mètres. Finalement le projet a adopté des écluses avec des sas de 2,70 mètres par 34 mètres. Il pense que le coût des travaux avec ce nouveau gabarit devrait être réduit d'un tiers.

D'abord appelé « canal du Cher », l'ordonnance royale du 9 décembre 1814 substitue à ce nom celui de « canal du duc de Berry ». Le nouveau projet est adopté en décembre 1819 par ordonnance royale.

Les financements étant faibles, les travaux avancent lentement. La loi du 14 août 1822 permet d'achever le canal grâce à un emprunt d'État auprès d'une compagnie financière, la « *Société anonyme des quatre canaux* » (canaux de Bretagne, canal du Nivernais, canal de Berry, canal latéral à la Loire). En 1830, l'ingénieur en chef, directeur du canal, Hippolyte d'Haranguier de Quincerot, propose d'appeler le canal « canal de Berry ». C'est le nom finalement adopté.

La navigation utilisait chevaux, mulets et ânes pour tracter les péniches appelées « flûtes », « Berry » ou encore « molussons ». Le trafic a augmenté jusqu'à plus de 1000 péniches par an et 570 000 tonnes à son apogée entre 1873-1920.



Le Pont-levis sur le canal de Berry à Mennetou-sur-Cher
Photo : OT Mennetou-sur-Cher

Le canal transporte le minerai des vallées du Cher, de l'Auron et de l'Aubois ainsi que le charbon du bassin de Commentry. Par la suite, il joue un rôle déterminant dans l'implantation des nouvelles usines produisant de la chaux et du ciment, des tuiles et des briques.

Le choix par Dutens d'un petit gabarit lui a été dicté par la faiblesse des ressources en eau de la région de Sancoins, où est le point culminant du canal. Il s'est inspiré du réseau britannique conçu pour des bateaux d'un port de 40 tonnes. De plus, l'emprise foncière étant moins importante, un tel canal revenait moins cher à construire. Mais ce petit gabarit s'est très vite révélé un mauvais choix qui allait handicaper gravement ce canal interdit de fait aux bateaux plus gros, et notamment aux péniches flamandes de gabarit Freycinet.

Déclassé puis aliéné à partir de 1955, le canal a été vendu pour un franc symbolique du kilomètre aux communes riveraines qui en ont fait ce que bon leur semblait alors. Certaines l'ont conservé totalement ou partiellement en eau, d'autres l'ont abandonné aux broussailles, d'autres enfin l'ont bouché, ont construit dessus. Toutefois, une portion de 12 kilomètres avec 5 écluses de Selles-sur-Cher à Noyers-sur-Cher fonctionne à nouveau depuis les années 1990.

Des travaux d'entretien du canal sont régulièrement réalisés par le syndicat intercommunal du canal de Berry qui regroupe les communes riveraines de la partie loir-et-chérienne. Le syndicat a réalisé la réhabilitation et la valorisation de l'écluse de la Pêcherie à Gièvres en 2013.

Le pont-canal de la Sauldre

Situé sur les communes de Châtillon-sur-Cher et Selles-sur-Cher, le pont-canal de la Sauldre permet au canal de Berry de franchir la Sauldre. Il est inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 2009.

Le pont-canal sur la Sauldre est construit sous la direction de l'ingénieur Camille Bailloud entre 1833 (premier projet) et 1839 (ouverture à la navigation de la section Vierzon / Noyers). En 1833, l'ingénieur propose deux projets : un pont-canal avec bache en fonte (deux arches de 16 mètres) ou un pont-canal en maçonnerie (cinq arches plein-cintre de 7 mètres d'ouverture). C'est le deuxième projet qui est réalisé.

Le pont-canal est en maçonnerie comprend cinq arches en plein-cintre de 7 mètres d'ouverture. La cuvette mesure 3 mètres de large et 64,40 mètres de long, les chemins de halage présentent une largeur de 1,60 mètre. En 1842, ce pont-canal est considéré par l'ingénieur Eugène Flachet comme l'ouvrage le plus étanche du canal de Berry grâce à la qualité des mortiers employés. D'après le cadastre napoléonien, il semble que le tracé du lit de la Sauldre a été un peu modifié au moment des travaux.



Le pont-canal de la Sauldre
Photo : OT Saint-Aignan

Le balancier hydraulique de Châteauevieux

Le balancier hydraulique de Châteauevieux est une machine hydraulique construite vers 1860, sans doute unique en France. C'est une sorte de balance, de trébuchet, dont le plateau en position haute est rempli par l'eau accumulée dans un bief pendant que celui en position basse se vide par des clapets qui s'ouvrent précisément à cet instant. Le plateau en position haute s'abaisse alors, et le balancier s'anime d'un mouvement alternatif. Chacun des plateaux est solidaire d'une pompe double effet qui puise l'eau d'un puits pour alimenter un château situé à 30 mètres au-dessus de la rivière.

Cet ensemble appartenait, comme une grande partie du village, au propriétaire du château situé sur le piton rocheux qui domine le village. Celui-ci était alors Gaston Andral, gendre du conventionnel Pierre-Paul Royer-Collard. Il semble que c'est lui qui décida d'installer vers 1850 une pompe permettant d'approvisionner le château en eau potable, cette eau étant destinée également à la lutte contre les incendies et à l'entretien du jardin.

La configuration du terrain ne permettait sans doute pas d'installer la pompe la plus courante dans un cas semblable : le bélier à eau. Monsieur Andral fit appel à la société Samain de Blois qui, entre autres produits, construisait un balancier hydraulique. Ce modèle avait été sans doute conçu au cours du premier quart du XIX^e siècle par un ingénieur des cristalleries de Baccarat, Monsieur Dartigues. Un mémoire de l'Académie des sciences de 1827 commente en effet favorablement le modèle mis au point par cet inventeur en le comparant à des machines à eau antérieures. Il semble que trois ou quatre exemplaires de ce balancier furent alors construits. Celui-ci fut mis en œuvre vers 1850.

Le balancier hydraulique de Châteauevieux est installé au-dessus d'une réserve d'eau très importante. Deux pistons solidaires des deux plateaux du balancier plongent dans ce puits. L'eau du ruisseau, amenée par un canal, est distribuée alternativement dans chacun de ces plateaux, provoquant ainsi le mouvement des pistons selon le fonctionnement classique d'une pompe : aspiration-refoulement.

Le balancier hydraulique a été entièrement restauré par la communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan en 2003 et est depuis cette date ouvert au public.



Le balancier hydraulique
Photo : Châteauevieux

1.6.3 Des parcs et jardins de qualité

L'association des parcs et jardins de la région Centre compte 4 adhérents situés sur le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Toutefois, aucun site ne bénéficie du label « Jardin remarquable ».

Le ZooParc de Beauval à Saint-Aignan

Le ZooParc de Beauval est installé au cœur d'un domaine arboré de plus de 27 hectares. Les animaux vivent au cœur de ce parc à l'anglaise et jardin fleuri et ombragé. Quatre serres tropicales sur plus de 6800 m² sont présentes sur le parc, des arbres centenaires (dont un séquoia de plus de 200 ans), près de 2000 rosiers, des espèces végétales locales ou tropicales alternent en fonction des animaux et de leur habitat naturel (des eucalyptus ou des cactus dans les espaces australiens, des bambous avec les pandas roux de Chine, une multitude d'espèces tropicales dans les serres, etc.). De nombreux plans d'eau émaillent le parc et un ruisseau le traverse de part en part.

Un étiquetage permet de reconnaître les plantes tout au long du parcours de visite et de découvrir des végétaux adaptés au milieu des animaux exotiques. Le parc est privé et se découvre lors de la visite du zoo.



Le parcours botanique du ZooParc de Beauval
Photo : Association des Parcs et Jardins de la Région Centre

Le parc du château du Moulin à Lassay-sur-Croisne

Le jardin potager du château a été redessiné au début du siècle. Il offre un exemple intéressant de l'accompagnement classique des châteaux. Trois allées longitudinales bordées de plates-bandes desservent les carrés du potager. Des pommiers en cordons redécoupent l'espace dans les allées transversales. Les dimensions des carrés sont décroissantes. Cette technique héritée du XVIII^e siècle est destinée à donner l'illusion d'un jardin plus grand, en jouant sur la perspective. Le Conservatoire de la Fraise permet de découvrir toutes les espèces de ce fruit.

Le jardin, comme le château, est privé et est visible dans le cadre de la visite du monument.



Le parc du château du Moulin
Photo : PVCR

Le jardin du Pouzet à Couddes

Le jardin du Pouzet est composé d'un parc paysager de 3 hectares, planté d'arbres et d'arbustes divers, dont certaines variétés rares ou méconnues. Il comprend une roseraie de 5000 m². Au printemps, 15 000 narcisses, 20 000 tulipes et autres fleurissent parmi les bisannuelles.

Il s'agit d'un jardin privé mais accessible à la visite (payante) pour les groupes et individuels.



Le jardin du Pouzet
Photo : ADT41

Le parc du Vaulx Saint-Georges à Thésée

On pénètre dans le parc de 7 hectares par l'allée des tilleuls. Les arbres majestueux, le cèdre, le tulipier, le trio des hêtres pourpres, les pins Laricio ainsi que diverses jeunes plantations ornent la grande prairie.

L'allée aboutit à la Mairie (bâtiment du XIX^e siècle) et aux caves (pressoir du XVI^e siècle). En face un alignement de séquoias borde la grande pelouse. Un cèdre du Liban, un marronnier d'Inde et un cèdre bleu de l'Atlas y étalent leur ramure. L'escalier mène à une terrasse flanquée d'une tonnelle garnie de vigne vierge. Quelques marches encore révèlent une nouvelle dimension du parc. Jadis le profond bassin était alimenté par l'eau d'un puits. Une pompe actionnée par une éolienne, aujourd'hui disparue, en assurait le remplissage.

Le parc est ouvert au public toute l'année, en accès libre.



Le Parc du Vaulx Saint Georges
Photo : ADT41

Le square Ferdinand Buisson à Romorantin

Créé vers 1860, le square Ferdinand Buisson est un square à l'anglaise riche en essences de végétaux. La présence d'arbres remarquables tels que le ginkgo biloba est révélatrice de la place de la botanique au XIX^e siècle. Emile Martin (1810-1895), érudit romorantinais bibliophile et botaniste, à sans doute participé à la création du parc d'origine. Sa collection de 600 livres de botanique, conservée au Musée de Sologne, est l'une des plus importantes de France.

Le square est ouvert au public toute l'année, en accès libre.



Le Square Ferdinand Buisson
Photo : ville de Romorantin

1.6.4 Des sites archéologiques majeurs

Les principaux sites sont décrits dans l'historique du territoire (cf. supra 1.4.1 et 1.4.2).

Le territoire compte par ailleurs quelques édifices remarquables.

A Soings-en-Sologne, le lieu-dit « Les Montanjons » (anciennement « monts aujoncs », monts aux ajoncs) abrite deux tumulus (classés MH par arrêté du 29/08/1934) Les traces d'un fort en bois ont été retrouvées au-dessus des tumulus lors de travaux de terrassement il y a une quarantaine d'années. Un deuxième tumulus sur le tracé de la route menant à Contres a été démoli en grande partie lors de la construction de cette voie. Une occupation gauloise et gallo-romaine y est attestée. Il comprenait une nécropole gallo-romaine importante dans laquelle ont été retrouvées des sépultures avec un riche mobilier. Il existe une ancienne voie romaine à proximité.

A Noyers-sur-Cher, le menhir « de la Pierre Fitte » ou « Pierre Frite » a été classé au titre des Monuments Historiques en 1889. Il est situé dans la forêt de Grosbois et date du néolithique.



La Pierre-Fitte à Noyers-sur-Cher
Photo : Noyers-sur-Cher

1.6.5 Un patrimoine religieux d'exception

Le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais compte de nombreux édifices religieux remarquables, notamment :

L'abbaye de Pontlevoy (classée au titre des MH en 1934)

Abbaye bénédictine de la Congrégation de saint-Maur, fondée au XI^e siècle. L'église abbatiale est construite à partir de 1040. Elle est détruite par un incendie vers 1262. A la fin du XIII^e siècle, une nouvelle église est construite et le monastère agrandi. L'abbaye est ruinée avant 1391 par les Anglais. En 1468, une église plus vaste que la précédente est réalisée. Seul le chœur est construit, juxtaposé à la nef gothique et à une tour romane carrée. La nef, réduite en 1682 au pignon ouest et au mur sud, est rasée en 1786. A l'initiative de Pierre de Berulle, un collège destiné à l'éducation des enfants de petite noblesse est fondé dans l'abbaye en 1644. La reconstruction des bâtiments conventuels commence à partir de 1663 avec l'édification de l'aile ouest, et se poursuit de 1701 à 1735. Pour respecter la symétrie et l'équilibre entre les bâtiments, l'aile ouest commencée en 1663 est entièrement remaniée. Le cloître, construit à partir de 1725, n'est jamais achevé. En 1837 le manège est édifié à l'emplacement du logis abbatial.



L'Abbaye de Pontlevoy
Photo : ADT41

L'abbaye a été achetée en 2001 et rénovée par une filiale française d'un groupe américain et est louée à l'Université Sud Mississippi qui y développe un centre d'études internationales. Elle accueille chaque année le Festival de musique de Pontlevoy.

L'ancienne abbaye Notre-Dame d'Aiguevives à Faverolles-sur-Cher (classée au titre des MH en 1875)

Edifice classé en 1875, l'abbaye a été fondée en 1147 par Garlet, Gouverneur de Montrichard.

De nombreuses donations immédiatement après sa fondation en ont fait rapidement une abbaye très riche qui abritait les chanoines réguliers de Saint-Augustin.

Elle est aujourd'hui partiellement en ruines.

Toutefois, son portail du XII^e siècle décoré d'archivoltes finement sculptées est toujours visible, de même que ses grands chapiteaux.

Quelques éléments de décor :



Vue intérieure
Photos : Faverolles-sur-Cher



Détails des chapiteaux
Photos : Faverolles-sur-Cher



Détails du portail
Photos : Faverolles-sur-Cher



Photos : Faverolles-sur-Cher

L'ancienne abbaye de Cornilly à Contres (inscrite au titre des MH en 1984)

L'abbaye de Cornilly, à Contres, aurait été fondée par Hervé de Donzy, Seigneur de Saint-Aignan, au XI^e siècle. En 1091, le Pape Urbain II reconnaît tous les droits et privilèges de Cornilly et prend l'abbaye sous sa haute protection. Deux ans plus tard, Frère André part en Berry et fonde l'abbaye de Chezal-Benoist près d'Issoudun. A partir de cette époque Cornilly perd sa prépondérance et devient un prieuré dépendant de Chezal-Benoist.

1357 marquera le début des malheurs de l'abbaye. Pendant la Guerre de Cent Ans, les troupes du Prince Noir, venant de Romorantin pour aller vers Tours, passent devant Cornilly et détruisent l'abbaye de fond en comble. Les moines rescapés se réfugient alors à Chezal-Benoist. La guerre achevée, les moines reviennent à Cornilly et y construisent un nouveau prieuré. En 1562 le monastère est incendié par une troupe de protestants sous les ordres du Capitaine d'Aumont. Les moines regagnent à nouveau Chezal-Benoist. Un nouvel édifice plus grand que le précédent est malgré tout reconstruit, mais dès le début du XVII^e siècle, les moines moins nombreux et moins fortunés désertent progressivement Cornilly pour se retirer définitivement à Chezal-Benoist. Le prieuré est alors confié aux religieux de Pontlevoy. Dès le début du XVIII^e siècle Cornilly est loué à un fermier, avant d'être vendu comme bien national à la Révolution, puis est progressivement démantelé. De nombreux éléments ont été réutilisés dans l'église de Fougères-sur-Bièvre.

L'ancienne abbaye d'Olivet à Saint-Julien-sur-Cher

L'abbaye cistercienne a été fondée en 1145 ou 1146 par Etienne de Graçay en expiation de l'incendie de l'abbaye de Saint-Satur sous l'archevêque Pierre de la Châtre. Elle est très florissante jusqu'au XVI^e siècle. L'église aujourd'hui détruite comportait un vaisseau sud de la 2^{ème} moitié du XII^e siècle. Un vaisseau nord a été ajouté au XV^e siècle. La salle capitulaire (classée au titre des MH en 1963) est du XIII^e siècle. Les deux ailes du cloître du XVII^e siècle ont été remaniées au XVIII^e siècle. Endommagée pendant la Révolution puis vendue comme bien national, l'église est rasée en 1850. La salle capitulaire a été restaurée en 1957 par Ranjard.

Le prieuré de la Chaise à Saint-Georges-sur-Cher (inscrit au titre des MH en 1963)

Le prieuré, fief de la Chaise était un des plus anciens fiefs de Saint-Georges-sur-Cher. Au bord du Cher, le port avait une certaine importance et à l'intérieur des terres, c'était la Chaise qui réunissait la communauté villageoise autour de son prieuré bénédictin. Ce prieuré faisait partie en 1106 des biens de l'abbaye de Saint-Julien de Tours,



L'ancienne abbaye de Cornilly
Photo : Choussy



Abbaye d'Olivet (la salle capitulaire)
Photo : OT de Mennetou-sur-Cher

abbaye mère fondée par Clovis. Le rôle important joué par ce prieuré (et par le port) est lié à la « viticulture monastique ». Le vin est lié à toutes les formes de pouvoir. L'évêque, le seigneur sont les premiers viticulteurs, notamment pour honorer les visiteurs de marque. Les moines, plus encore que les évêques, devaient répondre à des obligations d'hospitalité.

Le prieuré de la Chaise est composé de différents édifices :

- Le manoir : la façade du XVI^e siècle sur la cour est flanquée à chaque extrémité d'une élégante tourelle en encorbellement et, au centre, d'une tour polygonale abritant un escalier à vis en pierre. La face où s'ouvre la porte à linteau droit présente au-dessous de la baie supérieure, les restes possibles d'une ancienne bretèche (assommoir traditionnel des manoirs de Touraine), trois corbeaux des mâchicoulis. Ils représentent à leurs extrémités des têtes dont le regard surveille l'entrée de la propriété. Au pignon ouest a été accolé vers 1830 un bâtiment qui a remplacé une construction très ancienne mais du même type, reposant entièrement sur une belle cave voûtée en berceau brisé, du XII^e siècle.
- La grange aux dîmes : cette grange servait à ramasser les blés, tant du prieur que des dîmes et terrages que l'abbé de Saint-Julien possédait en ladite paroisse.
- La chapelle : elle date vraisemblablement de la fin du XII^e – début du XIII^e siècle, de conception romane transformée en gothique au XVI^e siècle. De plan rectangulaire, elle est formée d'une double travée voûtée sur croisée d'ogives. Sur le côté nord, on aperçoit des joints d'appareillage en pierre peints d'origine. Des traces de fresques apparaissent en certains endroits, probablement du XVI^e siècle. Celles figurant sur les têtes des chapiteaux ont été découvertes en 1996.

Les façades et la toiture du manoir, ainsi que la chapelle ont été inscrites à l'inventaire des MH par arrêté du 16 décembre 1963. Le prieuré de la Chaise accueille aujourd'hui des chambres d'hôtes de charme et un gîte rural.

Le calvaire de Saint-Georges-sur-Cher

Le calvaire de Saint-Georges-sur-Cher a été édifié au XIX^e siècle sous l'impulsion du curé David. Parti en pèlerinage en Terre Sainte, il tombe malade au cours du voyage et décide, s'il retrouve la santé, de construire un calvaire comme celui de Jerusalem. A son retour il se met au travail avec la population qui apporte son aide financière et les moyens humains pour l'ouvrage. Plus de 500m³ de pierres et 40 tonnes de ciment et de chaux seront utilisés pour construire le calvaire en quatre mois. Le calvaire se compose de trois croix et d'une dizaine de statues, certaines sur piédestaux de pierre, d'autres dans des chapelles nichées dans la masse du roc. Le calvaire sera inauguré en 1890 et détruit un an plus tard et reconstruit.



Photo : Prieuré de la Chaise

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

Le calvaire de Saint-Georges était devenu dangereux et difficilement accessible au fil des années. En 2013 une coopération entre la municipalité, l'association diocésaine et la paroisse a permis de valoriser le calvaire en nettoyant le site et en aménageant un jardin et un chemin qui le longe et permet de le découvrir en pleine lumière.

Les statues en fonte ont été remises en place mais n'ont à ce jour pas été restaurées. Un parrainage a été lancé pour financer les opérations de sablage et peinture.



La Commanderie d'Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem de Villefranche-sur-Cher

En 1172, Hervé 1^{er} de Vierzon donne et concède pour « le repos de son âme, celui de son père et de sa mère » ses terres de Villefranche à Langon et jusqu'à Port-Martin aux pauvres hospitaliers de Jérusalem.

Sur ces terres défrichées et cultivées sont érigés l'hôpital et la commanderie. Les hospitaliers ont alors besoin de main-d'œuvre. Sur l'ancienne paroisse est créée une ville franche où l'on attire des gens par des privilèges. La paroisse de la commanderie devient commune en 1789 et est rattachée à Villefranche en 1833. Les vestiges encore visibles datent des XV^e et XVI^e siècles.



La Commanderie de Villefranche-sur-Cher
Photo : OT de Mennetou-sur-Cher

Les églises à peintures murales

Le Pays compte plusieurs églises dont les peintures murales sont encore visibles. Parmi celles-ci :

L'église Saint-Christophe à Couddes (édifice classé au titre des MH en 1994)

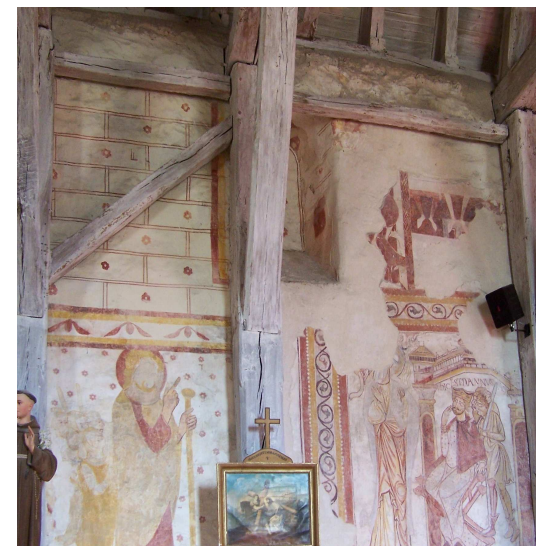
La paroisse devrait sa naissance à l'établissement d'ermites envoyés de l'abbaye de Saint-Martin-de-Tours dès le V^e ou VI^e siècle. L'édifice actuel présente, dans les murs de la nef, des restes importants d'un petit appareil qui pourrait remonter au XI^e siècle. Au XII^e siècle, la porte occidentale a été diminuée de hauteur avec la construction d'un arc. Le chœur et la chapelle seigneuriale ont été édifiés au XVI^e siècle.

A l'intérieur, l'édifice conserve des peintures murales dont la plus ancienne remonte à la fin du XII^e siècle, et représente la comparution de Saint-Christophe devant le roi Dannus. Une deuxième campagne de peintures, au XIV^e siècle, figure le Jugement Dernier ainsi qu'une Scène avec un chevalier. Au XV^e siècle a été peinte la figure monumentale de saint Christophe. Au XIX^e siècle, un décor de pilastres en trompe l'œil vient recouvrir la partie basse des peintures anciennes.

L'église Saint-Hilaire à Lassay-sur-Croisne (édifice classé au titre des MH en 1862) :

L'église a été construite en 1494 et restaurée en 1736. La voûte du chœur a vraisemblablement été détruite à cette date. Le pignon nord de la chapelle conserve une fresque de la fin du XV^e siècle représentant saint Christophe. Une des piles à gauche du chœur s'orne d'une peinture à la détrempe, du début du XVI^e siècle, représentant un pape. Il est debout, une chape sur les épaules, coiffé d'une tiare. Il bénit de la main droite et tient de la main gauche une croix à double traverse.

L'ensemble de litres exécutées en 1734 par P. Chançay sur la commande de Jacques Savare, seigneur du Moulin est encore largement visible aujourd'hui. Elle est composée des armoiries des différents seigneurs Du Moulin.



Peintures murales à Couddes
Photo : PVCR



Les litres de l'église de Lassay-sur-Croisne
Photo : PVCR

La Pierre des Morts

Appelées Pierres des morts ou tables reposoirs, dalles de granit, elles représentent un patrimoine qui a presque totalement disparu. Elles sont la plupart du temps érigées près de l'entrée de l'église.

Elles pouvaient se situer aussi dans d'autres parties du village, sur une place, entre l'église et le cimetière, elles sont les ultimes représentantes de pratiques qui étaient autrefois assez répandues et qui avaient, semble-t-il, pour but de faire un lien entre l'espace laïc et l'espace sacré que représentait l'église.

Elles pouvaient avoir aussi une autre utilité, à une époque où le corps du défunt était transporté à pied par les porteurs, il est probable que ceux-ci déposaient le cercueil quelques instants pour se reposer, certaines dalles se trouvant sur le parcours des convois funèbres, pouvaient aussi servir de lieux de prières ou de chants funèbres.

La pierre des Morts de Lassay-sur-Croisne est l'une des dernières du Loir-et-Cher.



La Collégiale de Saint-Aignan et la crypte (édifice classé au titre des MH en 1862)

D'un modèle pur style roman, elle repose sur une crypte du XI^e siècle. L'abside, le sanctuaire et le transept surmonté de son clocher central datent du XI^e siècle. Érigée sur l'antique promontoire d'Agnan, la collégiale possède une tour-porche quadrangulaire. Il y eut à l'origine un modeste oratoire dédié par les moines de Saint-Martin de Tours à Saint-Aignan, évêque d'Orléans. La nef atteint une hauteur de 16,4 mètres. Elle est supportée par 8 colonnes à chapiteaux. Environ 250 chapiteaux évoquent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La construction de l'église se poursuivra jusqu'à la fin du XII^e siècle. Au XV^e siècle la chapelle Notre-Dame-des-Miracles sera rajoutée, ornée de peintures évoquant les 4 évangélistes. Vendue aux enchères à la Révolution, la Collégiale est rendue au culte en 1800.

Auparavant, la crypte était appelée église Saint-Jean ou « église des grottes ». Elle abrite des peintures murales du X^e siècle (quelques épisodes de la légende de Saint-Gilles). Le chœur relié au déambulatoire par trois portes basses



La crypte de Saint-Aignan
Photo : OT Val de Cher / Saint-Aignan

forme le cul-de-four où se situe la plus ancienne fresque « Le Christ en Majesté » d'inspiration byzantine datant de la fin du XII^e siècle qui trône en gloire avec une double mandorle. Ce Christ peint aux environs de 1200 est entouré des ex-voto datant de la fin du règne de Charles VI, vers 1420, qui ont peut-être couvert des fresques préexistantes.

La chapelle axiale, séparée des deux autres chapelles par un mur ajouré d'une étroite fenêtre, possède des vestiges de peintures datant des XII^e et XIII^e siècles. Ces décors sont entièrement dédiés à Saint-Jean l'Évangéliste.

L'église Saint-Loup à Saint-Loup-sur-Cher (édifice classé au titre des MH en 1906)

Cette église se compose d'un porche et d'une nef avec abside semi-circulaire. A l'intérieur, les murs étaient couverts de peintures dont des traces importantes sont visibles à la voûte de l'abside, au pignon occidental et sur le mur sud des deuxième et troisième travées. L'abside et la travée qui la précèdent sont les parties les plus anciennes de l'édifice. Elles présentent les dispositions, la mouluration et la sculpture de la fin du XII^e siècle. Les trois autres travées de la nef paraissent dater du début du XIII^e siècle.



Peintures murales à Saint-Loup-sur-Cher
Photo : OT Mennetou-sur-Cher

L'église Saint-Pierre à Meusnes (édifice classé au titre des MH en 1959)

Cette église était desservie par les moines de l'abbaye bénédictine de Beaulieu-lès-Loches. Elle est composée d'un plan bénédictin à trois absides ouvrant sur le transept, précédé d'une nef charpentée plus large que la croisée. Au-dessus de l'arc triomphal en plein-cintre, le mur est ajouré, comme dans certaines églises préromanes, de trois baies décorées de colonnettes à chapiteaux sculptés. Entre le carré du transept et les croisillons, sont bandés deux arcs en plein cintre, sans doute destinés à porter une tour centrale. Le chœur et les absidioles sont voûtés en cul-de-four. L'édifice paraît appartenir au XI^e siècle dont il présente tous les caractères : construction en petit appareil, joints larges dans les parties en moyen appareil, trous de boulins appareillés... L'édifice doit avoir été édifié en deux campagnes, comme le laisse supposer une fenêtre murée plus ancienne. La nef serait contemporaine des fenêtres hautes du transept (fin du XI^e siècle), par conséquent postérieure au gros œuvre du transept et des absides.



Exemple de peintures murales à Meusnes
Photo : Ministère de la Culture

L'église Saint-Euverte à Villeherviers (édifice inscrit au titre des MH en 1925)

Cette église fut construite aux XII^e et XIII^e siècles, à la suite d'un vœu du seigneur des lieux participant aux croisades. Elle est de style gothique angevin dit aussi style Plantagenet. L'ensemble comporte cinq travées couvertes d'une voûte bombée s'achevant par un chevet plat avec 38 mètres de long et 9,50 mètres de haut rejoignant une charpente médiévale. Le clocher porche médiéval date du XIV^e siècle.

Des travaux de restauration engagés en 2011 ont permis de découvrir des fresques et décors qui avaient été enduits au fil du temps. Un travail minutieux de restauration a alors été engagé par la municipalité pour les mettre en valeur. Ainsi, sur la voûte du chœur, c'est la manifestation d'un Christ en gloire entouré des quatre évangélistes (saint Paul tenant son épée, saint Barthélémy avec un couteau, saint Pierre avec ses clés et saint Euverte). Des décors répétitifs de dessins géométriques et floraux illustrent les voûtes.

L'église Saint-Julien à Saint-Julien-sur-Cher

L'édifice est attesté avec l'actuel presbytère comme prieuré de l'abbaye de Vierzon en 1648. L'abside, actuellement sacristie, encore voûtée en cul-de-four (fin du XIX^e siècle) et le mur nord du chœur sont des vestiges du XI^e siècle. L'arc triomphal et la partie est de la nef ont été ajoutés au XV^e siècle. La partie ouest de la nef et la façade occidentale remontent au 2nd quart du XVII^e siècle. La façade sud porte la date de 1633 ou 1653. Le porche lui est postérieur. Le clocher est daté du XIX^e siècle. Différentes campagnes de travaux en 1809, 1836, 1866 ont permis la restauration des sols, enduits, baies, en 1890, de la toiture, en 1903 du plafond de la nef.



Les peintures murales à Villeherviers
Photo : Villeherviers



Les peintures murales à Saint-Julien-sur-Cher
Photo : Villeherviers

1.6.6 Le patrimoine bâti remarquable

Le territoire du futur Pays d'art et d'histoire a un passé historique très riche, qui a laissé un héritage de qualité en matière architecturale. Nombre de châteaux maillent ainsi le territoire (dont certains sont ouverts au public) notamment :

Les édifices classés au titre des Monuments Historiques

Le château de Fougères-sur-Bièvre (classé au titre des MH en 1912)

Edifié à la fin du XV^e siècle le château de Fougères offre l'image du château fort idéal avec son donjon, sa courtine d'entrée à mâchicoulis et sa poterne d'entrée fortifiée. Le jardin est traversé par la Bièvre. L'imposante courtine d'entrée bâtie vers 1470 contraste avec le charme pittoresque de la petite cour intérieure, bordée sur deux côtés de corps de bâtiments datant de 1450-1475 aux portes surmontées d'élégants frontons gothiques sculptés. Les intérieurs ont conservé une distribution typique du Moyen-Âge. Au début du XVI^e siècle, l'édifice est fermé par une galerie à arcades surbaissées offrant une certaine parenté avec celle du château de Blois. La façade sur cour est ornée d'un décor Renaissance, notamment par l'adjonction de pilastres à rinceaux et de chapiteaux.

Fougères se distingue des grands châteaux de la Loire par une architecture sobre et puissante. Les murs sont faits de moellons de calcaire dur de Beauce, tandis que le tuffeau des bords du Cher est employé pour les parties moulurées ou sculptées.

Le château de Fougères-sur-Bièvre est propriété de l'Etat et géré par le Centre des Monuments Nationaux.

Le château de Selles-sur-Cher (édifice classé au titre des MH en 1985)

Thibault le Tricheur (935), comte de Blois, est à l'origine du premier donjon construit sur motte. Vers 1140, Ginon de Mehun construit un château fort. En 1212, Robert de Courtenay, prince de la maison de France relève le château de ses ruines. Jusqu'au XVII^e siècle, des familles illustres se succèdent. Charles VII y tiendra plusieurs Etats Généraux. Louis XI y dormira deux nuits.

En 1604, Philippe de Béthune, frère de Sully, ambassadeur d'Henri IV s'installe à Selles. Il fait construire les deux pavillons carrés d'après les dessins de Jacques II Androuet du Cerceau. Il est également à l'origine des « Pavillons Dorés » dotés d'un riche décor.



Le château de Fougères-sur-Bièvre
Photo : Fougères-sur-Bièvre



Le château de Selles-sur-Cher
Photo : OT Selles-sur-Cher

En 1719, Anne-Marie-Louise de Béthune, sœur de la reine de Pologne, vend le château à Pierre Cardin le Bret.

En 1810, le marquis de Bartillat procède à de nombreuses transformations. En 1813 la Bande Noire détruit une partie du château. En 1880, la famille du Moulinet D'Hardemare entreprend de gros travaux de restaurations.

Après une longue période de fermeture, le château, propriété privée, est à nouveau ouvert au public depuis avril 2012.

Le château du Moulin à Lassay-sur-Croisne (classé au titre des MH en 1927)

Construit entre 1480 et 1501 pour Philippe du Moulin, ami de jeunesse du roi Charles VIII et anobli par ce dernier, à qui il avait sauvé la vie lors de la bataille de Fornoue en 1495, cette demeure seigneuriale est l'œuvre de l'architecte de la cour Jacques de Persigny. Bâti avec des briques orangées et noires, sur un plan rectangulaire entouré de douves, son apparence de château fort médiéval était pourtant davantage destinée à marquer le nouveau rang de son propriétaire qu'à assurer une fonction défensive. La cour était autrefois entièrement close et ceinte de hauts murs.

De nos jours, il reste le châtelet encadrant l'entrée, le donjon, la courtine et une des tours qui a été rehaussée sous Louis XIII. Bien entretenu, il est encore habité. Sa visite permet de découvrir quelques pièces bien meublées. Le jardin potager a été redessiné au XX^e siècle avec des parcelles de taille décroissante, pour donner l'illusion d'une plus grande profondeur. Un conservatoire de la fraise y est installé.

Le château du Moulin est la propriété de la famille de Marchéville depuis 1901. Il est ouvert à la visite

Le château du Gué-Péan à Monthou-sur-Cher (classé partiellement au titre des MH en 1980)

Bâti sur les bases d'un camp romain puis d'une forteresse du Moyen-Âge dont il reste le pont de pierre et les douves sèches, le Gué-Péan devient une demeure de plaisance à la Renaissance. Les trois corps de bâtiment et les quatre tours forment un ensemble harmonieux. La décoration est recherchée, comme celle de la plus haute tour, dite à impériale, qui est coiffée d'une cloche d'ardoise aux mâchicoulis finement sculptés, rythmés d'arcades et d'élégantes baies encadrées de pilastres. Les ailes et les pavillons sont couronnés de toits à la française.



Le château du Moulin
Photo : château du Moulin



Le château du Gué-Péan
Photo : OT Montrichard

C'est dans ce château qu'a vécu Nicolas Alaman, premier seigneur du Gué-Péan, écuyer et valet de chambre de François I^{er}. Il fut chargé par celui-ci de préparer les magnifiques pavillons du « Camp du Drap d'Or » qui en juin 1520 lui ont servi pour son entrevue avec Henry VIII d'Angleterre.

Le château du Gué-Péan est une propriété privée. Il est ouvert à la visite en période estivale et lors des « Journées européennes du patrimoine ».

Les édifices inscrits en tout ou partie au titre des Monuments Historiques

Le château de Chémery (inscrit au titre des MH en 1926)

Sur l'emplacement d'une forteresse du XII^e siècle se dresse un château XIII^e siècle remanié au XVI^e siècle.

Il est jusqu'en 1970 rattaché à la terre des comtes Saint Aignan, qui l'avaient converti en ferme en 1729.

Le château de Chémery est un mélange d'architecture médiévale et Renaissance, de rudesse et de raffinement. Entouré de douves en eau, les bâtiments forment une cour avec un théâtre de verdure au milieu, le château occupant un côté et les communs de l'autre. L'accès se fait par un pont levis.

Le château de Chémery est une propriété privée. Il accueille cinq chambres d'hôtes et est ouvert à la visite.

Le château de Saint-Aignan (inscrit au titre des MH en 1946)

Ancienne forteresse du IX^e siècle, dont seule la Tour Hagard reste le témoin, il suscite de nombreux affrontements avant que Foulques Nerra s'en empare en 1037. Situé sur un éperon isolé, cette forteresse servait à surveiller les axes de communication. A la Renaissance, le château est un logis seigneurial puis une demeure plaisante, en devenant l'habitation des ducs de Beauvillier. La tour octogonale de ce château est érigée en 1830 par le prince de Chalais, époux d'Elodie de Beauvillier.

Aujourd'hui le château reste une propriété privée. Néanmoins, la cour d'honneur et la terrasse sont ouvertes au public et offrent un panorama sur la vieille ville de Saint-Aignan et la vallée du Cher.



Le château de Chémery
Photo : château de Chémery



Le château de Saint-Aignan
Photo : OT Saint-Aignan

Le château de Mareuil-sur-Cher (inscrit partiellement au titre des MH en 1935)

Au Moyen Âge, les seigneurs de Mareuil sont les vassaux des seigneurs de Saint-Aignan. Les premiers documents qui font état de la famille « de Mareuil » datent de 1271. Six générations vont se succéder jusqu'au XV^e siècle. Elles n'ont laissé aucune trace architecturale. En 1438, l'héritière de Louis, seigneur de Mareuil, épouse Gilles des Bans, écuyer du seigneur de Mareuil. La Maison « des Bans » sera présente sur la paroisse jusqu'à la fin du XVII^e - début du XVIII^e siècle. Cette famille est à l'origine de la construction du château et de ses extensions actuelles. Le gros œuvre date du XV^e siècle ; il comprend un modeste corps de logis qui abrite les anciennes cuisines, flanqué d'une tourelle d'escalier polygonale sur la façade est.

Au XVII^e siècle, une longue aile en retour d'équerre, orientée nord-sud est construite et garnie de deux pavillons carrés. Dans cette partie du château, très abîmée au cours du XX^e siècle, les seuls décors d'origine qui ont pu être retrouvés et mis en valeur sont ceux de la salle dite « salle nord », correspondant sans doute à l'ancien salon de réception. Après avoir servi de salle de classe puis de local de stockage de matériel agricole, cette pièce, abandonnée aux intempéries pendant un demi-siècle, a bénéficié d'une importante restauration terminée en 1999 qui met en valeur le magnifique plafond polychrome et le manteau de cheminée datés d'environ 1630. Deux étaielements qui soutenaient les poutres centrales ont été supprimés ; la poutre maîtresse a retrouvé sa résistance grâce à un procédé de reprises en résine et fibre de verre par le dessus. Deux ans de travail ont permis de retrouver les couleurs originelles grâce à différents procédés de nettoyage et de retouches à la peinture à l'eau. Une petite pièce attenante, transformée en débarras et en cave porte aussi quelques traces de décors.

La salle à cheminée et aux plafonds peints a été inscrite au titre des MH en 1935.

En 1982, la commune fait l'acquisition du château et des bâtiments annexes. Quelques travaux de soutènement sont exécutés en 1984 sur les structures et murs les plus abîmés. Puis, un aménagement est réalisé pour disposer de salles de réunions et d'expositions, d'une cuisine et de chambres et de gîtes de groupes.



Détail des plafonds peints du château de Mareuil-sur-Cher
Photo : OT Saint-Aignan

Le château de Chissay-en-Touraine (inscrit partiellement au titre des MH en 1963)

Situé entre Montrichard et Chenonceau, cet ancien château fort a été construit sous Charles VII pour le trésorier de France Pierre Bérard, époux d'Anne de Ronsard. Charles VII et Louis XI y ont séjourné. Le château connaîtra des fortunes diverses et son architecture recevra au cours des siècles la contribution de ses différents propriétaires.

Propriété privée, il accueille aujourd'hui un hôtel-restaurant.

Gros plan sur...

... le château de Chissay-en-Touraine en juin 1940

En 1940, le château est propriété de la famille Costa de Beauregard. Ce sont eux qui accueillent au mois de juin Paul Reynaud. Le chef du Gouvernement y installe son quartier général. Dans le grand salon se tiennent alors des conférences politiques et militaires. Chissay voit passer le Général Weygand, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, des ministres qui restent en liaison avec le Président de la République résidant à 30 kilomètres de là, au château de Cangé.

Le 12 juin, le Général de Gaulle arrive à Chissay pour présenter à Paul Reynaud son projet de réduit breton. N'ayant pu convaincre le gouvernement du bien-fondé de sa stratégie, il s'envolera pour Londres tandis que le gouvernement partira vers Bordeaux.

Chissay a été témoin de l'agonie de la III^e République. Le lendemain, le Général de Gaulle lançait depuis Londres son appel historique du 18 juin 1940. Montrichard est bombardé le 20 juin puis, continuant leur progression, les troupes allemandes occupent les bords du Cher et le château de Chissay.



Le château de Chissay-en-Touraine
Photo : château de Chissay



Paul Reynaud, le 1er janvier 1940, alors ministre des Finances, futur président du Conseil et ministre de la Défense nationale et de la Guerre.
Photo Stedman Jones. Time Life Pictures.

Les édifices non protégés

Le château de Douy à Châtres-sur-Cher

La construction du château remonterait au début du XVIII^e siècle. Toutefois, la partie nord non visible de la route présente des vestiges du XVI^e siècle. Le bâtiment principal fut surélevé vers 1890. La remise située en dehors du parc du château est certainement le bâtiment le plus ancien du Domaine en l'état initial (limite XVII^e-XVIII^e siècle).

Le château, visible de la route, est une propriété privée. Il n'est pas ouvert à la visite.

Le château de Châteaueux

Dominant l'éperon rocheux, le château avec son corps de logis Renaissance remanié au XIX^e siècle, est bâti sur des vestiges féodaux. A côté, l'église début XIII^e siècle et sa chapelle seigneuriale du XV^e siècle, jouxtent le vieux cimetière où repose Pierre-Paul Royer-Collard, philosophe et homme politique du XIX^e siècle.

Le château qui accueille aujourd'hui une maison de retraite, abrite également la très riche bibliothèque de Pierre-Paul Royer-Collard.



Le château de Douy
Photo : OT Mennetou-sur-Cher



Le château de Châteaueux
Photo : Châteaueux

1.6.7 Un patrimoine rural vernaculaire témoin de la vie quotidienne

Quelques spécificités marquent notre territoire, présentes soit particulièrement sur une partie géographique, soit sur l'ensemble du périmètre du Pays :

L'habitat rural : la spécificité des troglodytes

Depuis le néolithique, des grottes naturelles sont travaillées, creusées, aménagées pour servir d'habitations. L'ouest du territoire compte de nombreux habitats troglodytiques creusés dans les coteaux de tuffeau.

Si avant le XVII^e siècle toutes les classes sociales ont eu recours à cet habitat, il a été par la suite progressivement abandonné à la population la plus pauvre ou relégué à des fonctions annexes (cave, entrepôts...).

Cet habitat se retrouve à l'ouest de la vallée du Cher, le long de la rivière ou au cœur des villages (Châteauvieux, Bourré, notamment).

Aujourd'hui les vigneronns sont les principaux utilisateurs de ces caves dont certaines sont parfois transformées en résidences secondaires, gîtes ou restaurants.

Les loges de vigne

La cabane de vignes fut longtemps une construction indispensable pour le vigneron. En témoigne, leur présence dans presque tous les vignobles de France. À l'origine, elles permettent au propriétaire de ranger quelques outils et de s'abriter lorsqu'il fait une pause. Mais la mécanisation, le remplacement du cheval par le tracteur, l'accès plus rapide entre la maison et la vigne ont rendu ces constructions moins utiles, d'où leur disparition progressive. Toutefois, quelques-unes sont encore présentes çà et là et témoignent des temps passés.

De nombreuses loges ont été restaurées par les municipalités, parfois par le biais de baux emphytéotiques. Toutefois, il n'existe pas d'inventaire détaillé des loges encore présentes sur le territoire du Pays.



Habitat troglodyte à Bourré
Photo : PVCR



Une loge de vigne restaurée à Oisly
Photo : Oisly

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

En 2013-2014, les communes de Sassay et Oisly se sont engagées dans un projet de construction de 2 loges de vigne avec les matériaux et techniques authentiques.

De nombreux partenaires sont associés à cette action : programme européen Jeunesse en action, Pays de la vallée du Cher, Communauté de communes du Controis, Compagnons bâtisseurs et les communes de Oisly, Sassay et de Contres. Ce projet regroupe des jeunes Français, Italiens et Allemands qui participent à une action solidaire en réalisant une loge de vigne en maçonnerie traditionnelle. Ces jeunes réfléchiront ensemble à travers des ateliers ludiques, jeux, débats sur le thème du développement durable et se joindront aux villageois pour participer à la vie collective et aux animations. Ce projet s'adresse aussi aux adolescents de 15 à 17 ans vivant sur la Communauté de communes du Controis.

Ce projet a bénéficié d'un financement régional de 20700 € via le 3^{ème} contrat régional de Pays au titre de son action « Valorisation de l'identité culturelle du territoire ».

Les lavoirs et puits

Territoire de vallée, les lavoirs et les puits sont encore très présents sur le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, tout au long des voies d'eau le jalonnant.

Les éléments faisant partie du patrimoine communal sont pour la plupart restaurés par les municipalités (ou par des associations) qui sont conscientes de la richesse que constitue la présence de ces témoins de la vie rurale d'autrefois.



Puits restauré à Mennetou-sur-Cher
Photo : OT Mennetou-sur-Cher

1.6.8 Une empreinte industrielle forte

Les bâtiments liés aux industries Normant à Romorantin

La « fabrique Normant »

Bâti en 1902 selon le procédé « Hennebique » du nom de son inventeur, inscrit aux Monuments historiques un siècle plus tard, le bâtiment a accueilli la salle des métiers à tisser de l'usine Normant, avant que ne leur succèdent quelques décennies plus tard des chaînes de montage automobile de l'usine Matra.



Maçon puis chef de chantier, sans formation d'ingénieur, François Hennebique est entrepreneur à Courtrai depuis 1867 et passe vingt ans en Belgique. Il s'intéresse à l'alliance du fer et du ciment, essentiellement pour protéger le métal du feu. Vers 1890, il élabore le système de construction en fer et béton qui portera son nom. Il dépose en 1892 le brevet de la poutre à étrier (armature de fers ronds placés aux parties supérieure et inférieure de la poutre, solidarisés par des étriers), système de construction adaptable à de multiples situations. Il crée une société d'ingénierie. En 1898, il abandonne son entreprise de construction pour se consacrer à l'exploitation de ses brevets.

Le portail des Béliers

Dans l'usine du faubourg Saint-Roch, Benjamin Normant fait édifier en 1900, pour accéder au site une porte d'entrée monumentale, dite « Porte Normant » ou « Porte des Béliers » à cause de quatre têtes de béliers qui ornent les chapiteaux des colonnes. Ces têtes sculptées dans la masse symbolisent le travail de la laine et représentent la fécondité. Conçue en pierre de taille, métal et verre, cette porte forme un bon exemple de l'architecture industrielle de la fin du XIX^e siècle.



Détail : Les béliers de la « porte des Béliers » symbolisant le travail de la laine et la fécondité

L'hôtel de Ville

L'hôtel particulier a été édifié à la fin des années 1870 (vers 1877) à Romorantin par Anatole-Aristide Normant (1835-1889), manufacturier et maire de la ville entre 1871 et 1875. Les plans ont été réalisés par l'architecte Claude Salleron.



La porte des béliers
Photo : PVCR

L'immeuble est bâti aux portes de l'usine familiale, à l'entrée du faubourg Saint-Roch. Réalisé sur le modèle des hôtels de l'avenue Foch à Paris, il est de style néo-classique. Il s'agit d'une demeure patronale de grand luxe d'environ 435 mètres élevée sur deux étages. Le bâtiment est construit en pierre de taille, avec charpente en pin du Nord et toiture en ardoises et zinc. Mis en vente en 1889, au décès de son propriétaire, l'hôtel est acquis par Louis-Antoine (surnommé « Lionel ») Normant, son frère et reste ainsi dans la famille. Peu utilisé par ses membres, l'immeuble est occupé par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale. En 1952, après le décès d'Hippolyte Normant, il est vendu à la ville pour 10 millions de francs et devient le siège de la municipalité.



L'hôtel de ville de Romorantin
Photo : PVCR

Gros plan sur...

... la pagode chinoise

La pagode chinoise a été construite à la fin du XIX^{ème} siècle pour la famille Normant. Ce type de bâtiment décoratif et exotique, appelé « fabrique » était à la mode à cette époque pour décorer les parcs et jardins, tout comme les fausses rocailles qui l'entourent rappelant l'esprit du Parc des Buttes Chaumont à Paris.

En 1994, la pagode est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

La pagode de Romorantin témoigne de l'intérêt porté à l'Art japonais sous le Second Empire. Grâce aux Expositions Universelles de cette époque, de nombreux artistes et architectes se sont inspirés des estampes et des bâtiments japonais et ont ainsi créé une nouvelle branche de l'Eclectisme que l'on appelle le « Japonisme ».

L'un des vitraux de style japonais de la pagode porte la signature « E. Hirsch Paris 1880 ». Ancien élève des Beaux-arts, Emile Hirsch fut formé par Delacroix et Flandrin. Il est surtout connu pour des portraits et pour la production de cartons de vitraux notamment pour les cathédrales de Chartres et la Rochelle et pour des particuliers.

Restaurée une première fois en 1972, la pagode asiatique de l'Hôtel de Ville de Romorantin a fait l'objet d'une restauration en 2009 et 2010, dont la maîtrise d'œuvre a été assurée par le cabinet d'architecture Ponsot de Blois. Différentes parties du bâtiment ont été restaurées : la couverture, les pierres et la maçonnerie, l'escalier en fonte, les décors peints à l'intérieur et à l'extérieur, les vitraux, les menuiseries. Les vitraux aux motifs et personnages japonais qui avaient disparu ont été retrouvés dans la maison de retraite en face de la pagode (ancienne maison de la famille Normant) et remontés lors de cette restauration.



La pagode chinoise à Romorantin
Photo : PVCR

Les caméras « Beaulieu »

Créée en 1951 par Marcel Beaulieu, la Société Beaulieu connaît un développement rapide et prestigieux. Forte de ses 250 employés et de sa technologie reconnue, la Société Beaulieu part très vite à la conquête du marché mondial du super 8.

En 1965 alors que la société est installée à Romorantin depuis 1959, Marcel Beaulieu présente la caméra 2008 S Beaulieu lors de l'International Photographique Exhibition de New York. Celle-ci fait une forte impression et est accueillie avec enthousiasme par la presse spécialisée internationale qui lui fait une véritable ovation.

Dès lors, Beaulieu rivalise avec le Japon et les Etats-Unis. Elle réalise jusqu'à 70% de son chiffre d'affaires à l'exportation et acquiert une renommée mondiale. En 1975 - 1976 l'arrivée de la vidéo entraîne une érosion du marché du Super 8. Alors que les plus grandes marques disparaissent les unes après les autres, Beaulieu résiste tant bien que mal. Mais la production de caméras super 8 cessera peu à peu à Romorantin.

Les locaux des anciens établissements Beaulieu accueillent aujourd'hui l'Espace automobile Matra.



Caméra super 8 Beaulieu
Photo : Espace Matra

Tuiles, briques et céramique

En Sologne, la brique et la tuile sont omniprésentes dans l'architecture. La Sologne est une région au sol argilo-sableux où la pierre de construction est pratiquement absente. Il en résulte que les habitants bâtissent leurs habitations et leurs bâtiments d'exploitation avec les matériaux présents sur place. La solution la plus économique est en pans de bois, qui constituent l'ossature des constructions, avec un remplissage en torchis, mélange d'argile et de fibres naturelles (paille notamment) enroulé autour de petits morceaux de bois prenant appui sur les pièces du colombage.

Pendant longtemps, compte tenu de son coût de fabrication, la brique est réservée aux édifices religieux, seigneuriaux ou bourgeois. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle, avec notamment le développement



Une brique fabriquée à Villefranche-sur-Cher
Photo : JP.Guilbert

du boisement de la Sologne en résineux et l'abondance de bois de dépressage, fournissant un combustible peu coûteux et en grande quantité, pour voir se développer l'utilisation de la brique. Elle remplacera progressivement le torchis des maisons anciennes et les nouvelles constructions seront dorénavant entièrement en briques. Dans un pays de bois et d'argile, éclosent alors les briqueteries dont les fours embrasent le ciel de chaque village. A côté du maître briquetier s'affairent des ouvriers qui extraient l'argile, fabriquent les briques et les tuiles, les entassent dans les séchoirs, façonnent les « enfaïtaux », pressent les carreaux de sol, chargent les fours, surveillent le petit feu, puis le grand feu, alors que des bûcherons ont passé l'hiver à couper et entasser la charbonnette et les fagots.

Le développement de la production de briques a favorisé de meilleures conditions de vie et accompagné l'extinction du paludisme qui affaiblissait les Solognots.

Le développement de la brique et de la tuile a aussi longtemps fait partie du quotidien des villes et villages traversés par le Cher et le Canal de Berry. Nombre de tuileries et briqueteries étaient en effet installées le long des voies d'eau favorisant ainsi leur transport. Aujourd'hui nombre de communes comptent encore des « rue de la Tuilerie » ou des lieux-dits faisant référence à cette histoire industrielle.

Gros plan sur...

... la manufacture de porcelaine de Châtres-sur-Cher

Fondée vers 1894 par le docteur Leloup de Mennetou-sur-Cher, l'usine a été reprise en 1900 par M. Dupuis, un modeleur de Limoges. La production concerne alors principalement la porcelaine de table. Durant la Grande Guerre, l'usine sera fermée entre 1914 et 1915. Elle reprendra son activité avant d'être réquisitionnée en 1916 pour produire des moteurs d'avions, tout en continuant dans une partie des bâtiments à fabriquer de la porcelaine. C'est aussi à cette époque que l'énergie du charbon sera remplacée par le bois.

La direction passe alors dans les mains de Gaston Sailly, un industriel de Courbevoie qui en restera propriétaire jusqu'à l'Occupation.

Les kaolins utilisés venaient principalement de la région de Limoges (ou Vierzon, important centre porcelainier à l'époque). De même que l'émail, les couleurs et les décalcomanies.

Les ouvriers étaient répartis en différents groupes très hiérarchisés correspondant à autant de métiers : fileurs, chromoteuses, choisisseurs, useurs de grains, emballeuses, compteuses... La catégorie la plus « haute » était celle des décorateurs. Ce métier était presque exclusivement masculin. Les techniques de décoration nécessitaient un savoir-faire très précis à chaque étape de réalisation : l'émaillage, le décalque au noir de fumée, la pose des couleurs (par couches successives, les teintes les plus claires avant les plus foncées), la cuisson des reliefs, l'application de l'or...



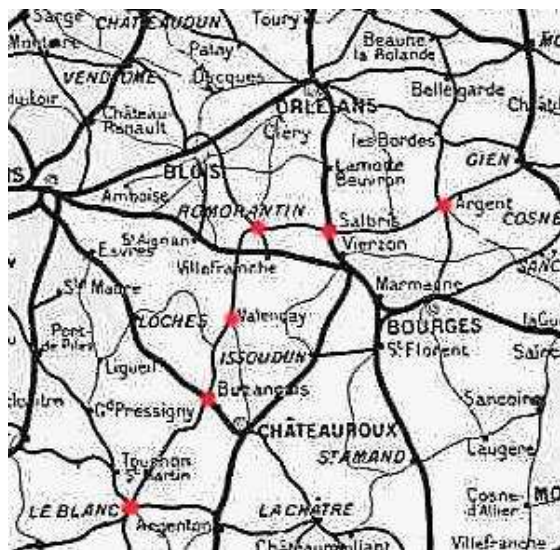
Au moment de la grande prospérité de l'usine, entre 1918 et 1939, ce sont jusqu'à 200 personnes qui seront employées sur place. L'usine fermera définitivement début des années 80. Aujourd'hui, les bâtiments encore existants sont privés et en partie transformés en habitation.

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

Michel PASQUIER, sognot d'origine, a débuté dans les années 1990 une collection de briques estampillées et d'éléments d'architecture en terre cuite et en céramique. Composée aujourd'hui de plus de 6800 pièces, elle regroupe des briques estampillées du Loir-et-Cher, de France et du monde entier et des pièces architecturales en terre cuite et en céramique datant de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Michel PASQUIER a fait don de sa collection à la ville de Romorantin. La réhabilitation de la fabrique Normant prévoit que la collection sera exposée en permanence dans le cadre d'un projet muséographique qui devrait intégrer les éléments de la collection dans la structure même du bâtiment.

La ligne à voie métrique du Blanc-Argent



La construction du Blanc-Argent a duré 3 ans, de 1899 à 1902. Dès 1852 plusieurs tracés sont à l'étude.

En 1882 l'Etat décide enfin de se lancer dans l'aventure, mais c'est sans compter les problèmes financiers de l'époque : la ligne sera réduite à une voie métrique du Blanc (Indre) à Argent-sur-Sauldre (Cher). Les travaux seront pris en charge par la Compagnie du Paris-Orléans qui se verra accorder une concession par l'Etat le 20 mars 1893.

En 1899 les travaux commencent : les aspects techniques des infrastructures sont confiés à la Société Faugère & Châtelain. C'est la Société des Ponts et Travaux en Fer qui s'occupe de la construction des ouvrages d'art de la ligne.

Le 31 décembre 1901, la section Romorantin-Salbris est la première à être inaugurée. Les 190,6 kilomètres de la ligne sont



La ligne à voie métrique du Blanc-Argent
Photo : PVCR

totallement achevés le 17 novembre 1902 avec l'inauguration du dernier tronçon, Ecueillé-Le Blanc (désaffecté depuis).

En 1906, la Compagnie du Chemin de fer du Blanc à Argent est créée. Elle assure désormais, pour le compte de la Compagnie du Paris-Orléans, l'exploitation de la ligne avec des engins vapeur. Il faut attendre 1921 pour l'utilisation des premiers engins diesel : des automotrices Tartary, et un peu plus tard des autorails De Dion-Bouton. Après la seconde guerre mondiale, il est l'un des premiers réseaux à fonctionner totalement au diesel au début des années 1950. Il est alors à la pointe de la modernité : c'est l'ère des autorails Billard et Verney. En 1980, le tronçon Luçay-le-Mâle - Buzançais est fermé au trafic voyageurs. En 1991, BA est intégré au TER Centre (Transport Express Régional).

À l'été 2010, la SNCF modifie la vitesse de l'autorail de 70 à 40 km/h sur la section Salbris - Luçay-le-Mâle par sécurité. En 2009, le BA transportait 350000 personnes, dont une grande majorité de lycéens. Les travaux, réalisés 2012, ont consisté à rénover la structure et les constituants de la voie (rails, traverses, ballast) sur 56 kilomètres entre les gares de Salbris et Valençay. Certains rails ont ainsi été remplacés par d'autres plus adaptés aux courbes de rayon inférieur à 400 mètres. 31000 tonnes de ballast ont été injectées et 17000 traverses renouvelées. Ce sont près de 38 kilomètres de rails de réemploi provenant de la LCV Atlantique qui ont été mises en place. Parallèlement à la modernisation de la voie et aux travaux d'assainissement (curage, reprofilage...), il a été prévu de reprendre partiellement certains ouvrages d'art (étanchéité, traitement anticorrosion, consolidation...) et hydrauliques (remplacement de buses) ainsi que le traitement de certains passages à niveau.

1.6.9 Une architecture contemporaine intégrée

Quelques projets publics innovants

Les collectivités publiques du Pays, lorsqu'elles construisent de nouvelles infrastructures apportent le plus grand soin à proposer des équipements résolument contemporains qui s'intègrent toutefois pleinement à leur environnement. Par exemple :

Le centre aquatique Val de Loisirs à Faverolles-sur-Cher / Montrichard

La communauté de communes du Cher à la Loire s'est dotée en 2004 de la compétence « Equipements sportifs : piscines d'intérêt communautaire » afin de pallier l'absence d'équipement depuis la fermeture de la piscine de Montrichard – Faverolles en 2002. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Atelier Arcos Architecture (Paris). D'une



Les anciens wagons
Photo : PVCR



Le centre aquatique Val de loisirs
Photo : CC du Cher à la Loire

esthétique s'intégrant parfaitement dans son environnement en bord du Cher, le centre aquatique Val de Loisirs est équipé d'un bassin inox extérieur de 220 m² qui était le premier en France. Des panneaux solaires permettent de préchauffer l'eau sanitaire. Afin de réchauffer l'eau du bassin extérieur, une moquette solaire a été installée sur le toit de la piscine.

La maison de l'emploi à Saint-Aignan

Le cabinet Focal Architecture (Blois) est à l'origine en 2004 du projet de la Maison de l'Emploi porté par la communauté de communes val de Cher / Saint-Aignan. Le projet a consisté en la réhabilitation du préau d'une ancienne école publique. Situé dans le périmètre de protection du château, les façades ont reçu un habillage en bois tandis qu'à l'arrière, les percements ont reçu un encadrement en tuffeau. Les enduits ont été réalisés à la chaux naturelle blanche et aux sables et sablons jaunes locaux.

La médiathèque à Contres

Le projet réalisé en 2005 est l'œuvre du cabinet d'architecture Focal Architecture à Blois. Le bâtiment est constitué de matériaux nobles : pierre, zinc, bois... Il est composé de différents volumes massifs venant se greffer sur une table béton.

La halle de Romorantin

Deux halles se sont succédé à Romorantin : une première halle aux grains traditionnelle a été construite en 1859 et détruite en 1944. Elle a laissé place en 1958 à la halle qui a existé jusqu'au début des années 2000. La halle ne répondant plus aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur, la municipalité a fait le choix de la détruire pour reconstruire un nouveau bâtiment. Point de repère incontournable au centre de la ville de Romorantin, la nouvelle halle se devait de s'intégrer parfaitement au paysage urbain central de la ville. Le projet du cabinet d'architecture parisien Tissier a été retenu. Ce cabinet avait déjà été le maître d'œuvre du Musée de Sologne à Romorantin.



La maison de l'emploi à Saint-Aignan
Photo : CC val de Cher / Saint-Aignan



La maison de l'emploi à Saint-Aignan
Photo : CC val de Cher / Saint-Aignan



La halle à Romorantin
Photo : PVCR

Le centre de loisirs à Saint-Julien-sur-Cher

Construit en 2005 par la communauté de communes de Saint-Loup / Saint-Julien-sur-Cher / La Chapelle-Montmartin (fusionnée depuis avec la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois) le centre de loisirs sans hébergement a été conçu par le cabinet d'architecture Albertini. De Salbris (41).

Un projet privé : le musée « Roger Taillibert » à Châtres-sur-Cher

Roger Taillibert est un architecte né à Châtres-sur-Cher, à l'ouest du territoire du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais le 21 janvier 1926. Spécialiste renommé pour l'utilisation des voiles de béton, il est, entre autres, l'architecte de la piscine de Deauville en 1965, du parc des Princes de Paris de 1969 à 1972, de la Cité scolaire de Chamonix-Mont-Blanc, du Stadium Nord de Villeneuve-d'Ascq inauguré en 1976, du Stade olympique de Montréal réalisé pour les Jeux olympiques de 1976, du Khalifa Stadium au Qatar...

Il a été élu à l'Académie des beaux-arts en 1983 au fauteuil d'Eugène Beaudouin. Président de l'Académie en 2004 et 2010, président de l'Institut en 2010. Il est en outre membre de l'Académie des sports.

Il construit actuellement à Châtres-sur-Cher un musée entièrement dédié à l'architecture moderne et à l'art contemporain lui permettant de présenter au public :

- D'une part ses réalisations en tant qu'architecte,
- D'autre part ses œuvres réalisées en tant qu'artiste. Car si l'architecte connaît une renommée internationale, l'homme est également un artiste. S'il a jusqu'ici très peu exposé ses œuvres, le musée de Châtres-sur-Cher devrait permettre au grand public de les découvrir.

Le lieu culturel est actuellement en cours de construction et devrait voir le jour en 2014.



Le centre de loisirs à Saint-Julien-sur-Cher
Photo : PVCR



« Aspire », l'académie sportive du Qatar

1.6.10 Des savoir-faire uniques cultivés d'hier à aujourd'hui

Une entreprise labellisée « Entreprise du Patrimoine Vivant » : la SARL Luxbag MCF à Monthou-sur-Cher

Luxbag-MCF a succédé en 2005 à MCF, créée en 1992, qui était une reprise de la « Gainerie Tourangelle » elle-même fondée en 1962. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication d'étuis et de housses pour instruments à vent, à cordes et clavier.

Elle propose des prestations sur mesure, des fabrications en petites séries et des services de restauration d'étuis et housses anciennes. L'entreprise peut également répondre à des commandes spéciales, par exemple la fabrication d'étuis pour des outillages fragiles (matériel médical, diverses machines-outils).

Les ateliers mettent en œuvre les opérations suivantes : fabrication des coffrets en peuplier ou en bouleau, conception des moules en mousse injectée pour la fabrication des étuis, coupe des matériaux de gainerie, gainerie (l'extérieur des étuis est recouvert de cuirs ou de différentes sortes de vinyles, l'intérieur de mousse puis capitonné de velours ou de feutrine), piqûre (confection des housses et housses d'étui en tous matériaux y compris rigides). Le savoir-faire de fabrication d'étuis pour instruments de musique est rare : l'entreprise est le seul fabricant artisanal exclusivement spécialisé dans ce domaine et détient en particulier le savoir-faire rare de la gainerie. Il n'existe pas de formation spécifique à la fabrication d'étui pour instruments de musique. Les formations initiales existent dans les domaines suivants : mouliste, menuiserie, utilisation des matériaux et mousses souples, tapisserie, gainerie. La formation en entreprise est cependant nécessaire pour maîtriser les techniques mises en œuvre.

La clientèle est constituée à 95% de professionnels (facteurs d'instruments), dont certains sont des marques prestigieuses de fabrication d'instruments de musique : Buffet-Crampon, Antoine Courtois, F. Lorée,... L'atelier travaille uniquement sur commande. Près d'un tiers de ses ventes est réalisé à l'export.

La distillerie Fraise-Or à Chissay-en-Touraine

Au milieu du XIX^e siècle, Alfred Romand travaille avec son beau frère Constant Girardot dans la distillerie familiale francomtoise de Dôle dirigée par son beau père M. Morel. De leur savoir-faire, naissent, des crèmes, des liqueurs, des eaux de vie de nombreuses fois primées aux concours ainsi que des eaux de Cologne, des parfums. A la fin du XIX^e Constant Girardot et Alfred Romand quittent la distillerie familiale du Jura et créent à Romorantin la Distillerie Romand et Girardot. Ils ont pour règle dès le début d'élaborer des produits de très haute qualité. Le premier de



Photo : SARL Lux Bag MCF



Photos : Distillerie Fraise-Or

ces produits est la liqueur de fraise et ensuite, au fil des années, la gamme s'élargit pour compter maintenant 20 spécialités. Lorsqu'Henri-Gaston Girardot, le fils du fondateur, prend la direction de l'entreprise à son retour de la guerre 1914-1918, il diversifie la production et fait construire les bâtiments à Chissay-en-Touraine où il transfère la maison familiale en 1926. La distillerie devient alors la Distillerie Girardot du fait du décès d'Alfred Romand. Elle prend aussi le nom de Distillerie Fraise-Or du nom de la liqueur fétiche qui a fait la renommée de la maison.

Les méthodes de fabrication sont restées les mêmes : des fruits frais (fraises, framboises, cerises, cassis, mûres, pêche de vigne) de premier choix, de première qualité, soigneusement sélectionnés parmi les meilleures variétés, en provenance de producteurs locaux, sont approvisionnés à leur pleine maturité pour être mis en macération dans l'alcool neutre extra fin. Une longue macération dans des fûts de chêne, dans le calme des caves de tuffeau, à l'abri des amplitudes de température, donne au bout de 6 à 8 mois le jus vierge qui sera la base de la liqueur, dont l'élaboration est terminée après une addition de sirop de sucre.

Mais ce procédé par macération n'est pas suffisant pour transmettre tout le goût, tout l'arôme, lorsqu'il s'agit de préparer une liqueur à partir d'éléments secs (des graines, des plantes, des écorces par exemple). C'est alors qu'intervient la distillation. Ces éléments secs dont on veut tirer tout l'arôme sont mis dans les alambics en présence d'alcool extra neutre pour une macération à froid de quelques jours. Ensuite, par la chauffe, la distillation proprement dite va porter le liquide à ébullition, les vapeurs alcooliques vont se dégager, entraînant avec elles toute les saveurs des éléments de base, puis passer par le col de cygne et le serpentin du refroidisseur pour se condenser en un liquide à forte concentration alcoolique qui renfermera tous les principes aromatiques. C'est « l'esprit » qui sert de base à la liqueur. Une addition de sirop de sucre (en plus ou moins grande quantité) puis un complément d'alcool apporté par de l'alcool surfin et pour certaines liqueurs par du cognac terminent la liqueur, qui après filtrage est stockée en fut avant d'être mise en bouteilles.

L'atelier de la pierre à fusil à Meusnes

La production de pierres à fusil a cessé vers 1870, mais Jean-Jacques Dutrieux en taille près de deux cents par jour. Ces silex fuselés servent à créer l'étincelle qui enflamme la poudre d'un fusil. Très demandés aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, ils sont aujourd'hui destinés aux tireurs sportifs et aux reconstitutions historiques. L'atelier de la pierre à fusil expose des outils, pierres, gravures et autres curiosités illustrant le métier de Jean-Jacques Dutrieux. La transformation du silex brut commence par le dégrossissement de la pierre afin de n'en garder que le centre. Ensuite, chaque coup est savamment réfléchi. En quelques frappes nettes et précises, le tailleur effeuille la roche. Les lamelles qui en jaillissent sont alors façonnées pour devenir de petits trapèzes aux angles aigus. En quelques minutes, le résultat surgit, impeccable.



Photo : Jean-Jacques DUTRIEUX

La commune de Meusnes est considérée comme la capitale de la pierre à fusil. Elle doit cette renommée à la qualité de ses silex, unique en Europe.

Gros plan sur...

... le métier de « caillouteurs »

Cette profession qui s'arrêta au lendemain de la première guerre mondiale avait à son extinction plus de 450 ans d'existence. Si l'on se fie à la légende, tout commence vers 1550, quand des voyageurs font halte dans la paroisse de Couffy. Remarquant que des silex de qualité abondent, ils les ramassent à la sauvette, et se mettent aussitôt à les tailler au clair de lune. Les paysans ne tardent pas à surprendre leurs manigances, à les épier, à les regarder faire, enfin à les imiter. C'est ainsi qu'ils vont devenir les premiers caillouteurs du Berry et le bourg de Couffy le centre principal de cette activité. Les environs regorgent de ce silex blond et translucide, dont la cassure lisse paraissait assez dure pour pétiller en franches étincelles, mais point trop pour ne pas endommager les platines des mousquets. A la pureté de la pierre s'ajoutait le tour de main des gens du pays ; rapidement le marché prend de l'importance. Quatre villages se spécialisent dans la taille des pierres à fusil : Couffy, Lye, Meusnes et Châtillon-sur-Cher.

La géologie donne l'explication. La veine qui fit la renommée des pierres à feu du Berry, s'étire depuis la pointe du Danemark jusqu'au-delà du Poitou. Elle gît plus ou moins profondément, mais c'est dans les environs de Meusnes qu'elle se trouve à portée de pioche. Ici, son arrachage ne demande qu'un foussement de dix à vingt mètres.

Ce travail fut toujours une occupation d'appoint, puisque le maigre salaire qu'on en retirait ne suffisait pas à nourrir un foyer. Les tailleurs de cailloux vivent modestement. La plupart d'entre eux ne possèdent même pas une mesure. Ils doivent d'ailleurs louer leur terre à cailloux. Un droit de fouille coûte plus cher qu'un simple bail de labour, ce qui les contraint à s'associer.

Les caillouteurs décapent la surface du sol avant de foncer un entonnoir guère plus large que la margelle d'un puits. Ce crot plonge ensuite en escalier, par décrochement de trois mètres environ jusqu'au gisement espéré. Cet échagement facilite la remontée des matériaux et protège les mineurs d'éventuelles chutes de pierres. Le fouilleur conduit un boyau horizontal dès qu'il touche le filon. Ce travail s'accomplit à la lueur d'une bougie. On fouille à jeun, c'est la coutume, tôt en matinée l'été, par crainte de la chaleur. Les cailloux remontés au jour sont partagés en lots au moment de quitter la mine et attribués à chacun des associés par tirage au sort. De retour à la maison, les caillouteurs cachent leur piètre trésor sous une niche de jonc pour éviter que les cailloux ne suent pas leur eau de carrière. Si la corvée d'avulsion ne fatigue que les hommes, la taille des pierres à feu requiert en revanche la participation de la maisonnée entière, femme comme enfants. Un enfant aide ses parents dès la dixième année. Il débute par le découpage des grolles à briquet, dont la facture est moins soignée que celle des silex à fusil.

Une personne débite près de deux mille pierres dans sa journée à raison d'une cinquantaine par « chaillou ». Chaque arme réclame sa forme de pierre appropriée : les frustes pour les escopettes à la chenapan, les minces pour les mousquetons de la gendarmerie, les délicates pour les pistolets de poche ou de manchon. On distingue une vingtaine de modèles en tout : les doubles mèches (deux faces biseautées) destinées à l'exportation, les talons ronds réservés à l'armée, les palets pour les fusils



Un caillouteur
Photo : Jean-Jacques DUTRIEUX

de rempart et les boucanières, les flins pour les carabines de chasse, les culs-longs, les cornues, les niolles, les carrées, les grolles...

Le négoce se déroule le samedi, par tradition. Les caillouteurs ensachent leurs pierres dans des sachets de drap par jetées de cinq, (ou bien les échantillons sont fixés sur des plaques de carton) et s'en vont les proposer aux courtiers réunis sur la place des villages.

Les armées de la Révolution et de l'Empire n'acceptent que le silex blond du Berry. La production devient telle que les voyageurs béent d'étonnement devant les tas de débris qui dominent les maisons. Ces monticules s'élèvent parfois à trois hauteurs d'homme sur une longueur de soixante-dix mètres. Mais ces résultats surprenants n'améliorent pourtant guère le sort quotidien des caillouteurs. On s'éreinte à la tâche sans jamais faire fortune. Les accidents se répètent fréquemment. Les caves s'éboulent souvent sur ses piocheurs et les ensevelissent vivants L'humidité des galeries et les pénibles postures donnent de terribles rhumatismes. Les hommes sortent du crot, la chemise trempée de sueur, et une « mauvaiseté » leur détraque bientôt la poitrine. On les voit tousser, cracher, suffoquer ; un matin, on apprend qu'ils sont morts de tuberculose. A la taille c'est pour ses yeux que l'on tremble. Un éclat a tôt fait de vous éborgner. Et surtout, entre toutes ces misères on craint la caillotte, la silicose des caillouteurs, une malédiction qui ronge les poumons et qui laisse peu de chance aux caillouteurs d'atteindre la quarantaine.

La pierre à fusil détrônée, après 1830, par la capsule fulminante, continue néanmoins d'être exploitée jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Vers le label « Pays d'art et d'histoire »

L'atelier de typographie de Vincent Auger a son siège à Paris. Sa famille est liée depuis de nombreuses années à la commune de Saint-Loup-sur-Cher. Vincent Auger et son père ayant acquis au fil des années un ensemble de machines et de matériels de typographie exceptionnels, leur souhait est aujourd'hui de faire connaître leur savoir-faire et présenter les matériels au public. En ce sens, ils portent un projet de création d'un « conservatoire » des techniques typographiques avec présentation du matériel et transfert d'une partie de l'activité parisienne à Saint-Loup-sur-Cher. Ils ont acquis en 2013 un bâtiment dans le centre bourg dans cet objectif.

L'atelier Vincent Auger réalise notamment la fonte de caractères, la composition typographique manuelle, la gravure sur bois et cuivre, l'estampe (taille d'épargne bois et lino, taille-douce, lithographie), l'impression traditionnelle (typographie et relief, taille-douce, lithographie), la fabrication de livres d'artistes, des éditions à tirages limités...

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et la commune de Saint-Loup-sur-Cher sont associés aux réflexions préalables à la mise en œuvre du projet.



1.6.11 Une terre de légendes et de mystères

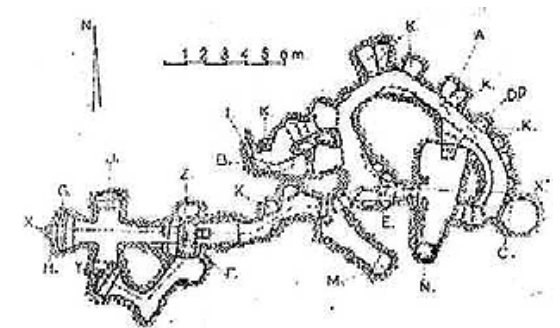
Quelques exemples de croyances et lieux de mémoire de notre territoire, riche en traditions que des associations (groupes folkloriques, associations culturelles) continuent à faire vivre :

Le souterrain de Barbaran à Châtres-sur-Cher

Creusé à des époques différentes, il peut se rattacher aux souterrains à galerie circulaire des Bourbonnais et Limousins français, à ceux des pays germaniques et de Catalogne.

Ses deux galeries à sépulture en bout (la première, surbaissée par la suite pour devenir chapelle), la salle à autel et console, accessible seulement par goulots, ses niches trop soignées, sa galerie secrète à triples autels, son utilisation ésotérique certaine, prouvée par un inquiétant mobilier de sorcellerie et des figurines à destination magique, bouleversent bien des affirmations anciennes. Il oblige, plus que tout autre souterrain actuellement connu, à étudier leurs créateurs, plus sur le plan de leurs inquiétudes que de leur habitat.

C'est un souterrain long de 25 mètres environ, situé au lieu-dit « Le Pressoir » ou « La Chaîne ». L'exploration en a été faite en 1973-1975 par l'abbé Nollent, Président de la Société Française d'Étude des Souterrains. Aidé par des jeunes gens de Châtres-sur-Cher et de Mennetou-sur-Cher, il l'a déblayé et en a fait un plan très précis. La partie la plus récente du souterrain a été creusée avant 1850 par François Popelin. La partie la plus ancienne, selon l'abbé, semble avoir été un anneau circulaire agrandi au cours de creusements successifs et bordé de banquettes et de niches. Par deux niches, la salle communique avec une autre salle qui était sans doute un sanctuaire. Toute cette partie est creusée dans le calcaire. A la suite, dans l'argile verte, François Popelin (propriétaire du lieu) aurait creusé une chapelle en croix à trois autels. François Popelin et sa femme Catherine Pontlevoy habitaient un « cul-de-loup » sis au carrefour de la traite des Aujoncs et d'un chemin conduisant au « pressoir ». Selon les dires, ils œuvraient la nuit, transportant la terre dans la hotte de vigneron. Au cours des fouilles, l'abbé Nollent a découvert 10 petits personnages en pierre et des poupées d'envoûtement, conservées au Musée de Sologne à Romorantin. Le souterrain était sans doute un lieu de culte et de sorcellerie.



Le plan du souterrain de Barbaran
Illustration : Musée de Sologne

Le lac de Soings-en-Sologne

Le lac de Soings-en-Sologne est une curiosité géologique bien connue des Solognots. Il compte en effet parmi les phénomènes les plus curieux de la région. Situé à l'ouest du bourg, en bordure de la route de Sassay et dominé par celle de Contres et la butte du Chatelier (ancien poste de surveillance romain), il se présente sous la forme d'une

cuvette naturelle longue d'environ un kilomètre, large de cinq cents mètres et d'une superficie variant de 60 à 100 hectares selon la hauteur des eaux. La profondeur, en eau pleine, est d'environ 5 mètres au centre.

Le lac se trouve exactement au point de rencontre de l'ancienne mer des faluns, qui s'est retirée à la fin de l'époque miocène de l'ère tertiaire, avec les sables de Sologne. Ses abords permettent d'ailleurs de découvrir des coquillages, dont la provenance maritime ne fait aucun doute.

Le caractère sacré de ce lac est irréfutable, la présence du cimetière gallo-romain en atteste. Les premiers habitants de ses rives virent certainement un motif d'ordre religieux dans le comportement de ses eaux.

En effet, les variations du niveau du lac de Soings sont difficiles à expliquer. Il ne semble pas, après étude, qu'il y ait de corrélations entre le régime des pluies et le niveau du lac. Aujourd'hui, on pense que, le lac reposant sur du calcaire, il s'agit plus vraisemblablement d'un phénomène karstique, l'eau dissout peu à peu les carbonates de la couche calcaire et des effondrements rocheux produisent des poches qui se remplissent d'eau vidant le lac jusqu'à ce qu'elles soient pleines. Il est arrivé, vers 1870, que le lac reste 40 ans sans eau et puisse ainsi être cultivé.

Ces caractéristiques mystérieuses ont bien évidemment excité l'imagination des Solognots. La tradition populaire attribue aux fées la naissance du lac de Soings et affirme que des trésors sont cachés ici. On raconte que pendant la nuit de Noël, juste au moment de l'élévation, ces trésors cachés deviennent visibles. D'ailleurs, une jeune fille se rendant un peu tard à la messe de minuit aperçut, en descendant la tranchée du lac, un trésor ouvert. Elle courut chercher une de ses compagnes pour l'aider à l'emporter. Mais lorsqu'elles revinrent, l'instant favorable était passé et il ne restait plus qu'une flamme vacillante à la place.

De tous temps le lac fut pêché. Au Moyen Âge, le produit des pêches était soigneusement comptabilisé par les comtes de Blois. Les carpes de Soings étaient renommées, sans doute à cause du fond sablonneux du lac, et agrémentaient les tables des « grands ». Le seigneur de Selles, Philippe de Béthune, en offrit à son frère Sully, qui à son tour, en fit goûter au bon roi Henri. Louis XIV, lui-même ne se lassait pas de déguster les succulentes carpes lors de ses séjours à Chambord. Enfin, sous le Premier Empire, le souverain d'Espagne, Fernand VII, profita de son séjour forcé au château de Valençay, pour se régaler des carpes du lac de Soings.

La Fontaine Saint-Lié à Monthou-sur-Cher

Au VI^e siècle, Laetus (traduction latine de Lié) né dans le Berry, est un berger attiré par la vie monastique. Suite à sa demande, il est intégré dans le monastère de Monthou-sur-Cher. Saint-Lié a un lieu de prières qu'il affectionne particulièrement, c'est une fontaine au bas d'une colline, il y construit d'ailleurs un oratoire. Il montre tant de ferveur au monastère qu'il accède au diaconat, faisant la jalousie de quelques moines. Ceux-ci décident alors de se venger de lui. Un jour que Saint-Lié est seul à son oratoire, ses frères l'ayant suivi, le battent et le laissent inanimé



La fontaine Saint-Lié
Photo : Monthou-sur-Cher

et sanglant. Mais Saint-Lié n'est pas mort, il se hisse jusqu'à la fontaine et lave ses plaies qui se referment au fur et à mesure. Son sang s'agite alors dans l'eau sans s'écouler. C'est pourquoi, encore aujourd'hui, des taches rouges sont présentes sur les pierres, c'est le sang de Sant-Lié.

Par la suite, saint-Lié se retire en ermite dans la forêt d'Orléans, où il meurt en 534. Une chapelle est aujourd'hui érigée sur son tombeau à Saint-Lyé-la-Forêt dans le Loiret, en bordure de la forêt d'Orléans. A Monthou-sur-Cher, des restes de l'oratoire auraient été retrouvés par un chasseur en 1879. Cette fontaine a été jusqu'au XIX^e siècle un lieu de pèlerinage le cinquième dimanche de Pâques, pour la guérison des enfants affectés de troubles de croissance.

Pour ce qui est des taches rouges, on sait aujourd'hui que c'est une algue d'eau douce appelée *Hildebrancia fluviatilis*.

La pierre de Minuit à Pontlevoy

Une légende affirme que pendant la nuit de Noël, au moment où le célébrant consacre l'hostie, la pierre de Minuit tourne sur elle-même et laisse apparaître fées et sorciers qui y tiennent leurs assemblées. Malheur à l'humain qui oserait s'approcher ! Selon les uns, il serait mis à mort sur le champ, selon les autres il y perdrait la vue.

Une autre version existe : à minuit, toujours pendant la nuit de Noël, le dolmen s'élève dans les airs et va prendre un bain dans l'étang de Charenton tout proche. Et ce n'est pas la cécité qui frappera les éventuels témoins, mais une mort immédiate qui les empêchera de raconter ce prodige aux incrédules.



La pierre de Minuit à Pontlevoy
Photo : Pontlevoy

1.6.12 Les personnalités qui ont marqué le territoire

Joseph Paul-Boncour (1873-1972)

Joseph Paul-Boncour, né le 4 août 1873 à **Saint-Aignan**, est un avocat et homme politique français.

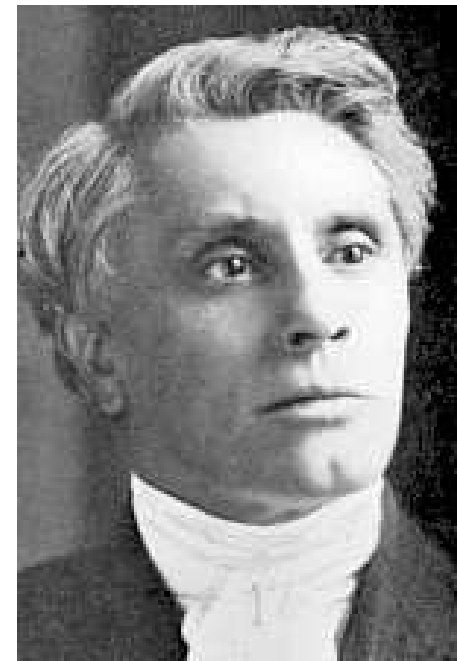
Il fait des études de lettres en Bretagne, puis des études de droit à Paris. D'abord tenté par la Marine, il choisit le métier d'avocat. Attiré par les idées de la *Revue socialiste*, fondée par Benoît Malon, sans pour autant adhérer à un parti, il choisit, avec quelques amis, de défendre les grévistes.

De 1899 à 1902, il est secrétaire particulier de Waldeck-Rousseau, président du Conseil. En 1904, il est élu conseiller municipal de Saint-Aignan. Deux ans plus tard, il devient directeur de cabinet de René Viviani, socialiste proche de Jean Jaurès, qui a refusé d'adhérer à la SFIO et devient le premier ministre du Travail français. Il commence sa carrière parlementaire comme député de Loir-et-Cher en janvier 1909, réélu aux élections générales de 1910 et battu en 1914 de 38 voix. Il est ministre du Travail dans le gouvernement Monis, en 1911. Il s'attache principalement à l'élaboration de la loi sur les retraites et, après la chute du gouvernement, consacre toute son activité de parlementaire à cette loi, refusant même un poste de sous-secrétaire d'État aux Beaux-arts, qui lui est proposé en 1912. Toujours hésitant face à la SFIO, il préfère adhérer au Parti républicain-socialiste. En 1914, il perd son siège de député, puis s'engage dans l'armée française, pendant toute la Première Guerre mondiale.

En 1916, il adhère à la SFIO. En 1919, il est élu député du département de la Seine et réélu en 1924. À la Chambre des députés, il est membre de la commission de l'armée et de celle chargée des affaires étrangères. Ce sont désormais les deux questions auxquelles il consacre l'essentiel de son travail. Partisan convaincu d'une politique de paix, il pense pour autant qu'une politique vigilante des armements est nécessaire.

En 1924, il quitte le département de la Seine, dont la fédération est la plus à gauche de la SFIO, pour le Tarn. Il est élu député de ce département lors des élections législatives tenues cette année-là, et réélu en 1928. La même année, il devient président de la commission des affaires étrangères. En désaccord avec la SFIO sur la question de la participation au gouvernement et sur le vote des crédits militaires, il quitte ce parti en 1931 et revient au Parti républicain-socialiste, lequel se fond en 1935 dans l'Union socialiste républicaine.

Sénateur de Loir-et-Cher (1931-1940), puis délégué de la France à la SDN et ministre de la Guerre (1932), il est président du Conseil des ministres du 18 décembre 1932 au 28 janvier 1933 après la chute du gouvernement d'Édouard Herriot. Il fut ensuite ministre des Affaires étrangères jusqu'en février 1934. À ce titre, il participa avec Herriot au rapprochement avec l'Union soviétique contre l'Allemagne nazie : signature d'un pacte de non-agression en 1932, envoi d'un attaché militaire à Moscou l'année suivante. Il tente aussi de resserrer les liens avec la Yougoslavie et d'apaiser les relations avec l'Italie, pour éviter un isolement de la France.



Joseph Paul-Boncour
Photo : Sénat

Paul-Boncour est ensuite ministre d'État délégué à Genève dans le cabinet d'Albert Sarraut (janvier-juin 1936). Il redevient ministre des Affaires étrangères au printemps 1938, mais pour peu de temps, et c'est cette fois en vain qu'il tente d'imposer une politique de fermeté face à Adolf Hitler et de réalisme face à une URSS alliée potentielle, comme la Russie tsariste l'avait été en 1914.

Face à l'agitation créée par la débâcle de 1940 et aux propositions de Pierre Laval pour confier au maréchal Pétain les pleins pouvoirs (exécutif, législatif et constituant), il rallie vingt-cinq de ses collègues anciens combattants autour d'un contre-projet confirmant les pleins pouvoirs au Maréchal, sauf le pouvoir constituant. Il vote contre les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940 et devient, par la suite, président de l'association des Quatre-vingt, les parlementaires s'opposant à Pétain et à Pierre Laval.

Sa propriété de Saint-Aignan étant à cheval sur la ligne de démarcation durant la guerre, il aida certains résistants qui souhaitaient passer en zone libre. Le 6 juin 1944, traqué par la Gestapo, il rejoignit un maquis dans le Lot. En 1949, il est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur pour sa participation à la Résistance (il avait déjà été décoré à titre civil en 1907, comme directeur de cabinet de Viviani, et à titre militaire pour son comportement courageux au front, pendant le premier conflit mondial).

Il retourne à la SFIO après la Libération. Membre de l'assemblée consultative (1944) puis du Conseil de la République (1946-1948), il participe à la conférence de San Francisco où il signe la charte des Nations unies (1946). Puis il se retire de la vie politique. Décédé à près de 99 ans, il a été le doyen des Présidents du Conseil.

Gilbert Cesbron (1913-1979)

Ancien élève de l'École des Sciences Politiques, Gilbert Cesbron édite un premier recueil de poèmes, « Torrent », en 1934. « Les innocents de Paris », son premier roman, paraît en Suisse en 1944. Il reçoit le « Prix Sainte-Beuve » pour « Notre prison est un royaume » en 1948, ouvrage qui lui apporte succès et célébrité. Sa pièce « Il est minuit, docteur Schweitzer » (1950) séduit tout autant que ses romans. La matière de ses œuvres est souvent constituée de thèmes d'actualité : on voit apparaître des prêtres-ouvriers dans « Les Saints vont en enfer » (1952), la jeunesse délinquante dans « Chiens perdus sans collier » (1954), la question de l'euthanasie dans « Il est plus tard que tu ne penses » (1958), de la violence dans « Entre chiens et loups » en 1962.

Gilbert Cesbron est enterré à **Bourré**, commune du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais où il a vécu une partie de sa vie.



Gilbert Cesbron
Photo : Babelio

Jean-Claude Deret (né à Paris en 1921)

Jean-Claude Deret, né Claude Breitman le 11 juillet 1921 à Paris, est un scénariste, dramaturge et acteur français. Il fait ses études au lycée Louis-le-Grand à Paris. Il est le père d'Isabelle Breitman, connue sous le nom de Zabou Breitman.

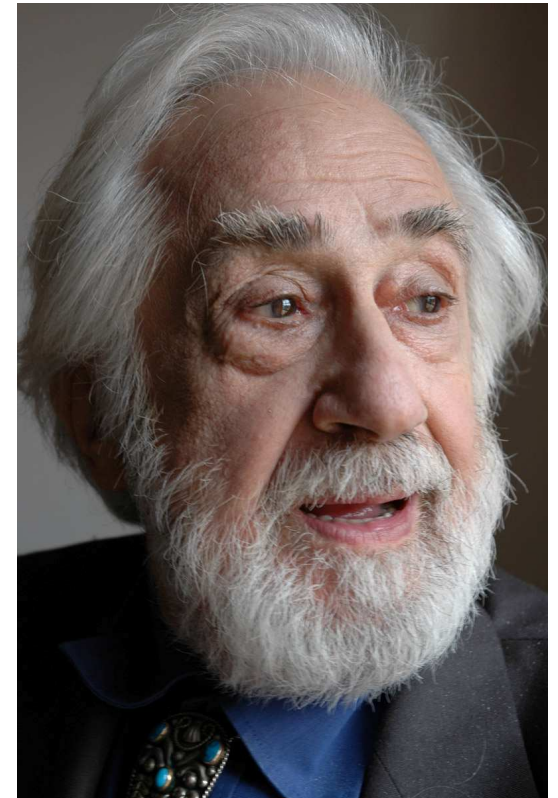
Il est l'auteur de la série télévisée « Thierry la Fronde » (dans laquelle il interprète également le méchant principal, Messire Florent). Il est nommé Chevalier des Arts et Lettres en 2006. Le Théâtre du Funambule produit et crée sa pièce « Samuel dans l'île ». Cette production a été nommée aux Molières 2006 dans la catégorie Grand Prix spécial du Jury. Il anime et dirige depuis de nombreuses années le Théâtre du Cercle de Saint-Gervais-la-Forêt.

Jean-Claude Deret passe son enfance à **Mennetou-sur-Cher** où son père est médecin. Ses jeux dans les ruelles de la cité médiévale lui inspireront le personnage de « Thierry la Fronde », dont de nombreux épisodes sont tournés à Mennetou-sur-Cher ou au château du Moulin à **Lassay-sur-Croisne**. Il est toujours propriétaire du Prieuré, bâtisse du XII^e siècle à l'entrée de la cité médiévale de Mennetou-sur-Cher.

Maurice Druon (1918-2009)

Après une enfance en Normandie, Maurice Druon publie différents articles dans des revues et journaux littéraires dès l'âge de 18 ans. Démobilisé pendant la guerre, il s'engage dans les rangs de la France libre, gagne clandestinement Londres où il devient journaliste pour la BBC. Coauteur avec son oncle Joseph Kessel du « Chant des partisans », ce n'est qu'en 1946 qu'il se consacre à la littérature. Rendu célèbre par la série historique des « Rois maudits », il reçoit le prix Goncourt pour « Les Grandes Familles » en 1948 et le prix Pierre de Monaco pour l'ensemble de son œuvre. Le 8 décembre 1966, il est élu au trentième fauteuil de l'Académie française à 48 ans et devient le benjamin de l'institution. Nommé secrétaire perpétuel le 7 novembre 1985, il démissionnera de cette fonction mais l'exercera à nouveau à titre honoraire à partir du 1er janvier 2000. Sur le plan politique, Maurice Druon devient ministre des Affaires culturelles sous Pompidou en 1973-1974 et député de Paris de 1978 à 1981. Dans toutes ses fonctions, il se signalera par un conservatisme qui le rendra aussi célèbre que ses fresques romanesques.

Maurice Druon est le découvreur et le sauveur du site gallo-romain de Tasciaca. En 1965, alors qu'il travaille sur ses « Mémoires de Zeus » et n'est pas encore Ministre des Affaires culturelles, il passe à **Thésée** dont le nom de dieu grec éveille sa curiosité. On le conduit alors à la sortie du village pour lui présenter une ruine monumentale enfouie sous la végétation. Maurice Druon a un coup de cœur pour le site, l'achète et entreprend de lui redonner vie. L'opération prend une dizaine d'années au cours desquelles il fait de fréquents séjours dans une maison



Jean-Claude Deret (2005)
Photo : Cyrille Valroff



Maurice Druon
Photo : Babelio

voisine du site qu'il a acquise. Le chantier engloutit une bonne part de ses droits d'auteur. L'impulsion donnée par Maurice Druon est à l'origine des recherches approfondies sur le passé gallo-romain de Tasciaca.

En 1976, il fait don du site au Département de Loir-et-Cher pour être exploité à des fins touristiques

Pearl Witherington, dite « Pauline » (1914-2008)

Pearl Witherington naît en juin 1914 à Paris. Après le bombardement de Paris en 1940, le gouvernement britannique ordonne l'évacuation de ses ressortissants en France. Pearl et sa famille parviennent à rejoindre l'Angleterre par bateau après avoir traversé l'Espagne et le Portugal.

En 1941 elle s'engage dans la Force Féminine Auxiliaire de l'Aviation de la Royal Air Force. Ce n'est qu'en juin 1943 qu'elle s'enrôle dans le Special Operations Executive (SOE), un service secret britannique créé en 1940 par Churchill. Ce service a pour mission de soutenir les mouvements de résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale d'abord dans les pays d'Europe occupés par l'Allemagne, puis dans tous les pays en guerre. Elle suit, pendant trois semaines, un entraînement paramilitaire : maniement des armes, des explosifs, apprendre à tomber, à répondre à des interrogatoires, à cambrioler une maison, les messages secrets, les codes... Elle fait trois sauts en parachute d'entraînement. A ce moment-là, les officiers britanniques ne peuvent leur dire précisément quel allait-être le travail de ces agents en France, si ce n'est de « mettre le feu à l'Europe » (Churchill).

Dans la nuit du 22 au 23 septembre 1943, elle est parachutée près de Châteauroux, où elle est accueillie par Maurice Southgate « Hector », qui dirige le réseau STATIONER, dont elle sera le courrier jusqu'en avril 1944 sous le nom de « Marie », et est rejoint par son fiancé Henri Cornioley. Elle passe le plus clair de son temps dans les trains, souvent de nuit.

En mai 1944, Maurice Southgate est arrêté par la Gestapo. Pearl prend alors en charge un nouveau réseau : WRESTLER, dans le nord de l'Indre et la vallée du Cher, dans le triangle Issoudun - Valençay - Châteauroux. Son nouveau nom de code est « Pauline ». Elle continue à participer grandement à la résistance, dans cette région située à la frontière de la zone occupée : mise en place d'un centre d'instruction au maniement d'armes, réception d'agents britanniques, parachutages clandestins... Elle organise ce petit maquis à **La Chapelle-Montmartin**, au château des Souches, en bordure des bois de la Taille de Ruine.

Le 11 juin 1944, les Allemands attaquent le château : c'est plus d'une cinquantaine de camions allemands qui circuleront toute la journée dans cette zone. Pauline en réchappe en se cachant toute la journée, allongée dans un champ.



Pearl Witherington dite « Pauline »
Photo : Hervé Larroque, auteur du livre
« Pauline »

A la suite de cette attaque, Pauline, Henri et le maquis se regroupent à Doulçay. Le maquis de développe fortement, et, en juillet 1944, Pauline se retrouve à la tête de 1500 maquisards. En août, ils partent pour la forêt de Gâtine, dans le canton de Valençay (les Maquis de Gâtine ou Maquis en Gâtinais).

Pour Pauline et Henri, la guerre s'arrête en septembre. Le 1er, elle est promue Flight Officer. Quelques jours plus tard, le major général allemand Elster se rend : ils repartent en Angleterre, comme tous les agents britanniques.

Le 26 octobre 1944, Pauline et Henri se marient. Ils resteront ensemble jusqu'à la mort d'Henri en 1998. Elle travaillera pendant 28 ans à la Banque Mondiale, à Paris.

En 1946, elle reçoit la Croix de Guerre, la médaille de la Résistance, et est faite Chevalier de la Légion d'honneur. Le 6 mai 1991 est inauguré à Valençay (36) un mémorial « à la mémoire des agents du SOE section F tués au combat ou morts en déportation » et « à la mémoire des équipages des forces aériennes et navales alliées disparus au cours des missions spéciales », en présence de la Reine mère Elizabeth.

Le 5 avril 2004, elle reçoit la distinction de commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique des mains de la Reine Elizabeth II.

En avril 2006, elle reçoit les « Parachute Wings », qu'elle n'avait pas pu obtenir lors de la guerre, car elle était attribuée après cinq sauts en parachute (quatre d'entraînement, un d'opération), or elle n'en fit que quatre. Elle décède à 93 ans le 24 février 2008, à l'hôpital de Blois. Ses cendres ont été déposées, ainsi qu'elle l'avait demandé, auprès de la stèle commémorant le combat des Souches à La Chapelle-Montmartin, là où se trouvaient déjà celles d'Henri, son mari, décédé en 1998.

Victor-Auguste Poulain (1825-1918)

Victor-Auguste Poulain est né le 11 février 1825 à **Pontlevoy**, à la ferme des Bordes à côté du château du même nom. Ses parents, François Bruno Poulain et Jeanne-Elise Galloux sont des cultivateurs modestes. Il est l'un de leurs 11 enfants. Après de brèves études, il quitte dès neuf ans la ferme familiale et se lance à la recherche d'un emploi. Commis épicier à Bléré puis à Blois, c'est à 13 ans qu'il apprend à fabriquer le chocolat dans un magasin parisien, le Mortier d'Argent.

Revenu à Blois en 1848, il y ouvre une petite confiserie qui s'agrandit très vite. Ainsi, en 1862, il achète un terrain dans le centre de Blois et y fait construire son usine, dite de « La Villette ».

Puis sa chocolaterie connaît quelques difficultés et c'est là qu'il trouve le slogan de génie : « Goûtez et comparez ». Il persuade ainsi le public que son chocolat est le meilleur sans faire de polémique et invente du même coup la publicité comparative. Son entreprise gagne en notoriété. Mais la compétition est rude entre les différents



Victor-Auguste Poulain
Photo : Pontlevoy

chocolatiers, la « réclame » doit les départager. Auguste Poulain se révèle un précurseur en usant des progrès de l'imprimerie. De la petite carte à collectionner, glissée dans les tablettes de chocolat, jusqu'aux affiches signées par les plus grands dessinateurs, ses idées semblent inépuisables.

Auguste Poulain quitte les affaires en 1880 laissant à son fils Albert le soin de continuer son œuvre publicitaire. Il s'éteint doucement dans son château de La Villette à côté de son usine, le 30 juillet 1918.

Pierre-Paul Royer-Collard (1763-1845)

Issu d'une famille de la bourgeoisie rurale de la Marne, il devient avocat. Il participe aux événements révolutionnaires dès le début : proche des Girondins, il doit quitter Paris durant la Terreur. En 1797, il devient membre du Conseil des Cinq-Cents pour le département de la Marne, mais est exclu de l'assemblée suite au coup d'Etat du 18 fructidor en IV. Fidèle partisan de la monarchie constitutionnelle, il entre au conseil secret du comte de Provence, futur Louis XVIII. Néanmoins, il se rallie à l'Empire une fois que le régime est établi. Devenu professeur d'histoire de la philosophie moderne à la Sorbonne, il prend en 1815 la direction de la Commission d'Instruction publique. En 1816, il obtient l'instruction communale gratuite. Dans le même temps, il devient le porte-parole des doctrinaires, qui veulent un retour à une monarchie tempérée, contrairement aux ultras qui réclament un retour à l'Ancien Régime.

Entré dans l'opposition, il se rapproche de François Guizot avec lequel il crée la société « Aide toi, le ciel t'aidera ». En 1828, il revient au premier plan : nommé président de la Chambre des députés, il est la même année élu à l'Académie française. Catholique pratiquant, Royer-Collard défend le principe de la séparation de l'Église et de l'État, mais il le fait parce qu'il considère que laisser le pouvoir temporel agir sur la religion est un rabaissement de cette dernière.

En 1842, Royer-Collard se retire définitivement de la vie politique, demeurant désormais dans sa propriété de **Châteauvieux**. Il voisine avec Talleyrand, dont il sera un des derniers amis. Le château de Châteauvieux était la propriété de son épouse Augustine-Marie Rosalie qui en a hérité de sa tante.

Il rassemble au cours de sa vie une bibliothèque principalement constituée d'ouvrages juridiques d'auteurs grecs, latins, anglais et français. Il collectionne également les feuillets du « Moniteur Universel » des années 1814 à 1845. Cette bibliothèque exceptionnelle, conservée au château de Châteauvieux, appartient à la Société Philanthropique de Paris, propriétaire du domaine.

Pierre-Paul Royer-Collard meurt en 1845 et est inhumé dans le petit cimetière paroissial de Châteauvieux. Ce cimetière sera désaffecté en 1890 mais sa tombe y est toujours visible.



Pierre-Paul Royer-Collard
Photo : association « Les Amis de Talleyrand »

Ovide Scribe (1841-1909)

Ovide Scribe est un artiste peintre et céramiste. Cet artiste de la fin du XIX^e siècle, est un solognot d'adoption. Né à Albert dans la Somme en 1814, il étudie la peinture à Paris où il est conseillé pour les grands peintres de l'époque tels qu'Ingres et Henner. Il arrive en Sologne à l'âge de 27ans, ses parents ayant décidé de s'installer à La Ferté-St-Cyr suite à des problèmes financiers. Après avoir réalisé des tableaux très réalistes sur la vie des Solognots de son époque, cet artiste au grand cœur et érudit se consacre à la céramique figurative. Ovide Scribe marque l'histoire culturelle de la ville de **Romorantin** où il s'installe en 1880 sur les conseils de son ami écrivain Paul Besnard. En effet il occupe le premier poste de professeur de dessin au collège de Romorantin et crée le premier musée municipal. Artiste et collectionneur d'œuvres de ses amis peintres, ce musée est initialement essentiellement constitué de dons provenant de sa propre collection. On en trouve encore beaucoup aujourd'hui dans les collections du Musée Sologne. Installé dans un premier temps rue du Grenier à Sel, près de la tour Jacquemart, il finira sa vie dans sa maison dite du « Guideau » située dans l'actuelle rue Ovide Scribe. C'est dans le four construit dans la cour de cette demeure qu'il réalise ses plus belles céramiques, dont plusieurs ornent encore la façade.

Passionné par l'art de la Renaissance italienne, il reprend à la fois la technique des céramistes de cette époque comme Luca della Robbia appelée « l'émail cru cuit à grand feu », ainsi que le style des grands peintres tels que Botticelli, Léonard de Vinci et Michel-Ange. Sa performance sera de reproduire avec beaucoup de fidélité les œuvres des artistes de la Renaissance italienne sans les avoir toujours vues en réalité. En effet passionné de cette période historique, mais ne s'étant jamais rendu en Italie, Scribe peut pourtant décrire avec exactitude les monuments de Rome ou Florence. Il se rend à plusieurs reprises au Cabinet des Estampes à Paris, certainement pour y trouver l'inspiration et les modèles de ses œuvres. Il explique dans une lettre du 25 octobre 1908 (adressée à Abel Billault), que les gravures conservées dans ce cabinet ont l'avantage d'être « copiables de plein droit ». Ses sujets et son style sont tellement fidèles à l'art de la Renaissance italienne que certains marchands peu scrupuleux les vendent en faisant croire aux acheteurs qu'elles datent du XVI^{ème} siècle.

Malgré sa formation à la peinture auprès des grands peintres parisiens de l'époque, Ovide Scribe connaît peu de succès avec ses tableaux, ceux-ci étant souvent jugés trop réalistes et donc peu flatteurs pour ses modèles. Pour ses tableaux, Ovide Scribe utilise plusieurs techniques dont l'aquarelle et la peinture à l'huile sur toile ou sur bois. Lorsqu'il peint à l'huile, c'est avec une touche large et expressive. Cependant les couleurs qu'il emploie sont assez sombres et donnent un aspect un peu goudronné. Les dessins d'Ovide Scribe sont aujourd'hui assez rares. Il s'agit souvent d'esquisses et de croquis préparatoires réalisés au crayon de papier ou à l'encre de chine. Quelques uns sont colorés à l'aquarelle ou au pastel. Il signe ses œuvres de deux manières. Les dessins et les peintures (à l'huile ou aquarelles) portent généralement son nom en toute lettre ou bien l'abréviation « L. Ov. Scribe ». Toutefois sur de nombreuses céramiques, Ovide Scribe signe avec un monogramme stylisé représentant un « S » entouré.



Ovide Scribe
Photo : musée de Sologne

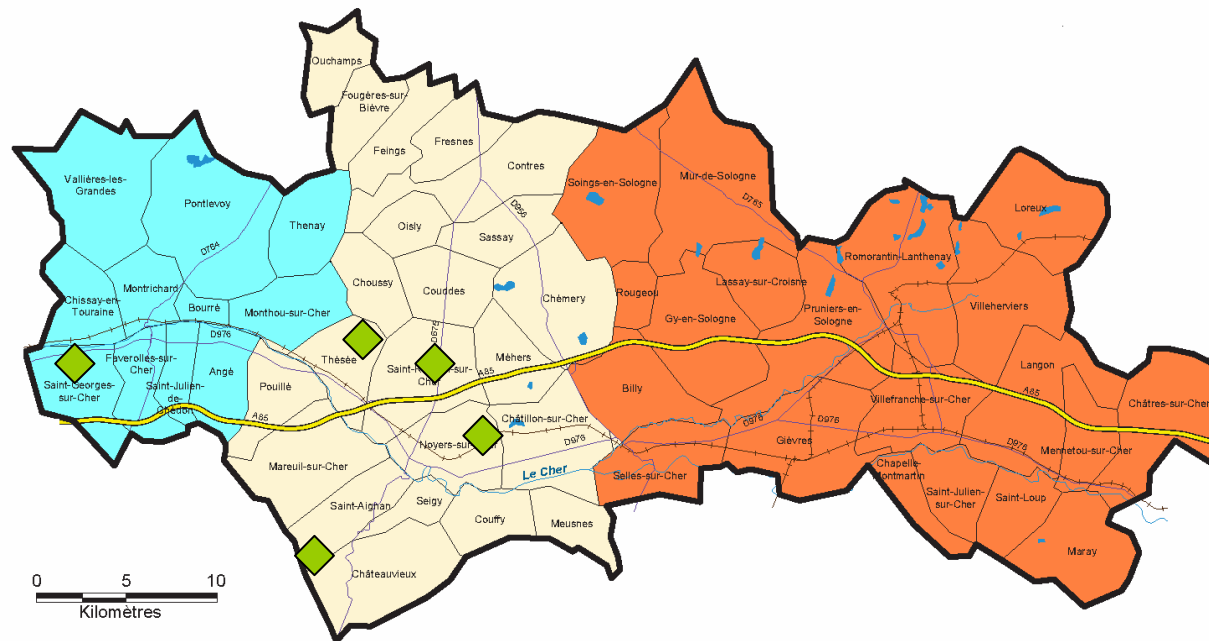
Ovide Scribe recevra plusieurs distinctions au cours de sa vie telles que les Palmes Académiques en 1893, et la rosette d'officier de l'instruction publique en 1904.

Il meurt le 9 décembre 1909 à son domicile de Romorantin des suites d'une pneumonie contractée auprès de son four alors qu'il surveillait dans le froid une de ces longues cuissons de céramiques.

PARTIE II : LES DYNAMIQUES DU TERRITOIRE

II.1 Les démarches de connaissance, de restauration et de valorisation du patrimoine

Les inventaires généraux du patrimoine sur le Pays



Inventaire général réalisé (DRAC)

Inventaire général en cours (Région)

◆ Éléments inventoriés dans la thématique « Canaux de la région Centre »

II.1.1 Les actions du Ministère de la Culture et de la DRAC du Centre

Une partie du territoire a été couverte par l'inventaire du patrimoine général réalisé par la DRAC du Centre avant 2004 :

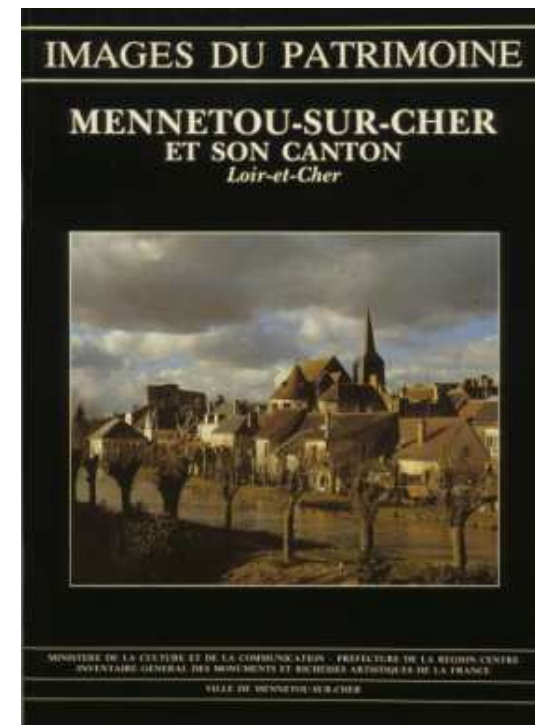
- La ville de Romorantin-Lanthenay
- le canton de Mennetou-sur-Cher : les recherches ont fait l'objet d'une publication dans la collection « Images du patrimoine »
- le canton de Selles-sur-Cher

Par ailleurs dans le cadre du dossier thématique sur les canaux du Centre, ont également étudiés quelques éléments des communes de Gièvres (abri de pontier sur le canal de Berry), Mennetou-sur-Cher (pont-levis à flèche sur le canal de Berry), Noyers-sur-Cher (site d'écluse sur le canal de Berry), Saint-Aignan (site d'écluse, barrage et pont sur le Cher canalisé), Saint-Romain-sur-Cher (site d'écluse, barrage mobile à aiguilles de la Méchinière sur le Cher canalisé), Selles-sur-Cher (pont-canal de la Sauldre) et Thésée (site d'écluse, barrage mobile à aiguilles des Maselles sur le Cher canalisé)

Le Centre des monuments nationaux est un établissement public administratif placé sous la tutelle du Ministre de la culture et de la communication. Il conserve, restaure, gère, anime, ouvre à la visite près de 100 monuments nationaux propriété de l'Etat. Sur le territoire du futur Pays d'art et d'histoire, le château de Fougères-sur-Bièvre fait partie de ces monuments gérés par le Centre des monuments nationaux.

Le musée archéologique de Thésée-Pouillé, labellisé Musée de France fait actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation visant notamment à terme à présenter l'ensemble des collections lui appartenant dans des conditions optimales de conservation et de valorisation. La DRAC du Centre pilote le projet scientifique et coordonne sa réalisation.

Le service territorial de l'architecture et du patrimoine est étroitement associé aux projets des collectivités ou des propriétaires privés lors de leurs travaux de restauration.



Publication de la DAPA suite à l'inventaire général du canton de Mennetou-sur-Cher

II.1.2 Le rôle des collectivités locales

Le Conseil Régional du Centre

« L'Inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Sans préjudice des opérations réalisées par l'Etat au plan national, la région et la collectivité territoriale de Corse sont chargées, dans leur ressort, de l'inventaire général du patrimoine culturel (...) Elles confient aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités qui en font la demande la conduite, dans leur ressort, des opérations d'inventaire général. » (art. 95 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004)

L'État exerce un contrôle scientifique et technique « afin de garantir, sur l'ensemble du territoire, la qualité scientifique et technique des opérations d'inventaire et à en assurer la cohérence, la pérennité, l'interopérabilité et l'accessibilité » (décret n°2005-835, art. 1er). Il définit les normes qui « portent sur les méthodes de conduite des opérations, les vocabulaires, les schémas et formats de données » (ibid., art. 2). Depuis 2004, le Conseil Régional du Centre a en charge la réalisation de l'inventaire général du patrimoine.

La direction de l'inventaire du patrimoine (DIP) travaille actuellement à la réalisation de l'inventaire sur le canton de Montrichard, soit pour ce qui concerne le territoire du futur Pays d'art et d'histoire :

- Angé
- Bourré
- Chissay-en-Touraine
- Faverolles-sur-Cher
- Monthou-sur-Cher
- Montrichard
- Pontlevoy
- Thenay
- Saint-Georges-sur-Cher
- Saint-Julien-de-Chédon
- Vallières-les-Grandes

Gros plan sur...

... l'inventaire général en cours sur le canton de Montrichard par le Service de l'Inventaire

Le canton de Montrichard est constitué de treize communes situées entre la Loire et le Cher (6178 habitants sur 273 km²), dont 11 sont comprises dans le périmètre du futur Pays d'art et d'histoire.

De ce territoire émergent au premier abord quelques traits saillants :

- *la présence de nombreux édifices remontant au Moyen Âge et à la Renaissance,*
- *plusieurs grands monuments (les abbayes de Pontlevoy et d'Aiguevives, le donjon de Montrichard, le château du Gué-Péan...*
- *des carrières de tuffeau de Bourré, largement exploitées pour la construction des édifices dans la région.*
- *l'habitat troglodytique et l'activité viticole constituent d'autres facettes caractéristiques du territoire.*

Au-delà de ces premières images se dessine une réalité géographique et historique plus complexe. Le canton se trouve au carrefour de plusieurs régions naturelles (vallées de la Loire et du Cher, plateau de Pontlevoy). Longtemps divisées entre les provinces de Touraine et de l'Orléanais, les communes qui le composent furent rassemblées dans le canton intégré au département de Loir-et-Cher après la Révolution.

Lancée en 2010 dans la continuité d'une étude réalisée en 2006-2009 sur le bourg et le château de Chaumont-sur-Loire, l'opération d'inventaire de ce canton devrait s'achever en 2015. Elle permettra de renforcer la connaissance du patrimoine de ce territoire. Cette étude s'inscrit par ailleurs en prolongement de celle portant sur le canton voisin de Bléré (Indre-et-Loire), ce qui assure une continuité des terrains d'enquête dans la vallée du Cher.

Les recherches porteront en particulier sur :

- *la formation du territoire et le rôle qu'ont pu y jouer les grands édifices (châteaux, abbayes) encore visibles aujourd'hui*
- *les différentes formes d'habitat et leur lien avec les milieux naturels dans lesquels elles se sont développées*
- *l'exploitation des carrières de calcaire et de tuffeau.*

Le Conseil Régional du Centre intervient en tant que financeur sur de nombreux projets de valorisation du patrimoine, notamment pour les projets soutenus dans le **contrat de Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais**.

Ainsi, ont été notamment soutenus les projets de :

- réhabilitation et mise en valeur des cités médiévales de Mennetou-sur-Cher, Saint-Aignan et Montrichard
- restauration du balancier hydraulique à Châteauneuf
- restauration des lavoirs de Chissay-en-Touraine, Vallières-les-Grandes et Maray
- réhabilitation du château de Mareuil-sur-Cher
- restauration de la pagode chinoise à Romorantin
- reconstruction de deux loges de vigne à Oisly et Sassay

Dans le cadre de la 3ème génération des contrats régionaux de Pays, la Région Centre a créé le dispositif ID en campagne pour accompagner des initiatives locales principalement d'origine privée. 10 % de l'enveloppe du 3ème contrat régional de Pays, soit 838 000 €, sont consacrés à la mise en œuvre de ce dispositif. Dans ce cadre, le conseil régional du Centre a soutenu via le contrat de Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais un projet porté par l'association Ecopia et la Compagnie du Hasard intitulé « Villages en création ». Ceux-ci souhaitent favoriser l'accessibilité des pratiques culturelles et artistiques aux habitants du Pays. Pour cela, trois résidences d'artistes ont été implantées sur le Pays en 2012-2013 pendant une durée de trois à quatre mois. Les sites d'accueil (Mennetou-sur-Cher, le château de Chémery et le théâtre du Grand Orme à Feings) ont été identifiés au regard des dynamiques culturelles locales au sein desquels s'intégreront les artistes et de la qualité patrimoniale des sites. Les résidences ont accueilli des artistes de disciplines différentes (photographie, écriture, musique,...) qui sont intervenus directement auprès des habitants (écoles, maisons des jeunes, maisons de retraite,...) en développant des actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques. Par ailleurs, des ateliers de création et d'expression théâtrale seront proposés par la Compagnie du hasard à des personnes en situation de handicap ou de fragilité sociale (en partenariat avec l'IME de Mareuil/Cher,...).

Le Conseil Général de Loir-et-Cher

La connaissance, la restauration et la valorisation du patrimoine, bien que ne faisant pas partie des compétences obligatoires du Département, sont des sujets auxquels le Conseil Général de Loir-et-Cher accorde une attention toute particulière. Au sein de la direction de l'animation du territoire, la direction de la Culture gère les projets liés à la restauration ou à la connaissance du patrimoine.

Le Conseil Général de Loir-et-Cher a par ailleurs mis en place un portail Internet « Culture 41 » proposant notamment une partie intitulée « musées et patrimoines » qui permet au grand public d'accéder à des ressources



Exposition suite à la résidence d'artistes organisée dans le cadre d'ID en campagne à Mennetou-sur-Cher

sur le patrimoine départemental et à un agenda du patrimoine répertoriant par date les manifestations liées aux lieux emblématiques du département.

Depuis 1999, le Conseil Général a également mis en place une politique d'aide à la restauration du patrimoine écrit des communes pour répondre aux demandes des communes qui souhaitent entreprendre la restauration des documents anciens dont elles sont propriétaires. Ces travaux de restauration concernent :

- les registres paroissiaux, état-civil de plus de cent ans,
- les registres de délibérations,
- les matrices, états de sections, plans cadastraux,
- les documents concernant la commune (avant 1800).

Le Conseil Général est un partenaire des communes de Loir-et-Cher, et plus récemment des propriétaires privés pour la restauration de leur patrimoine architectural.

Concernant le patrimoine protégé, le Conseil Général intervient auprès des communes pour les travaux de restauration du patrimoine inscrit ou classé en complément de l'aide de l'Etat. Les propriétaires privés possédant un bien immobilier inscrit ou classé au titre des monuments historiques peuvent, après l'intervention de l'aide de l'Etat, bénéficier de subventions uniquement par le biais d'une association de sauvegarde.

La loi de décentralisation du 13 août 2004 a transféré aux départements le soutien direct aux propriétaires privés pour leurs projets de restauration du patrimoine rural non protégé (lavoirs, granges, pigeonniers, moulins, etc.). L'attribution de l'aide est conditionnée par l'octroi du label de la Fondation du patrimoine. Le Département poursuit également son aide aux communes de moins de 3000 habitants pour la restauration des édifices non protégés.

Le Conseil Général intervient également pour la sauvegarde du patrimoine mobilier via la Conservation des antiquités et objets d'art qui veille dans chaque département sur le patrimoine mobilier protégé, classé et inscrit au titre des monuments historiques mais conservé hors des musées. En Loir-et-Cher, 95 % des objets protégés sont conservés dans les églises. La mission de la Conservation est double : préserver et protéger ces richesses, mais aussi les faire connaître. La Conservation départementale initie des dossiers de restauration en concertation avec les propriétaires. Le Conseil Général poursuit son programme d'aide aux communes en subventionnant la restauration de ce patrimoine mobilier.



Site Internet « Culture 41 »

Les communautés de communes et les communes

Les collectivités du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais sont particulièrement attentives depuis de nombreuses années à la préservation et à la valorisation de leur patrimoine bâti ou mobilier.

Des investissements d'envergure

Les élus du Pays sont très attentifs à la sauvegarde, la restauration et la valorisation de leur patrimoine. Au cours des dernières années quelques opérations d'envergure ont été menées ou sont en projet, par exemple :

- **La réhabilitation des cités médiévales**

Les municipalités de Mennetou-sur-Cher, Saint-Aignan ou Montrichard apportent une attention toute particulière à leur patrimoine médiéval très riche.

Au long des quinze dernières années elles ont entrepris de vastes travaux de réhabilitation (enfouissement des réseaux, pavage des rues, modification des axes de circulation...) redonnant à leurs rues anciennes un cachet authentique en travaillant en collaboration très étroite avec le Service Territorial de l'architecture et du patrimoine, le CAUE et des architectes de qualité.

C'est ainsi par exemple que la ville de Montrichard a remporté le 1^{er} prix national du Concours Lumières SERCE-Philips Eclairage. Les 42 points lumineux installés soulignent les détails architecturaux de cet ouvrage du XI^e siècle. Des projecteurs étanches permettent d'éclairer les arcades les plus basses sans craindre les crues du Cher.

- **La restauration du balancier hydraulique de Châteauneuf**

Le projet de restauration du balancier hydraulique de Châteauneuf (cf. supra) a été mené par la communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan. Elle a obtenu le prix régional des Rubans du Patrimoine en 2009 pour la qualité de cette restauration.

- **La restauration du chœur de l'église Saint-Etienne à Romorantin**

La ville de Romorantin a engagé les démarches pour réaliser d'importants travaux de restauration du chœur de l'église Saint-Etienne (classé). Les travaux, d'un montant prévisionnel de plus de 2 millions d'euros devraient durer



Le pont de Montrichard
Photo : Néolux

quatre ans : deux ans pour la réhabilitation de la charpente et de la couverture, deux ans pour la restauration du chœur et des différentes absides et absidioles.

La couverture du chœur et la charpente sont en très mauvais état. Des briques de voûte se sont détachées. Les jointures en zinguerie, situées entre le chœur et les différentes absidioles devront être reprises. A l'intérieur, les piliers de croisée, les pierres et les nombreuses sculptures vont devoir être grattés et restaurés par des entreprises spécialisées. Patrick Ponsot, architecte en chef des Monuments historiques, a dressé l'inventaire des travaux à engager. Il s'est appuyé sur le « diagnostic » établi en 2005 par un spécialiste de relevés d'architecture. Ce dernier, à l'aide d'un laser, avait étudié le chœur et dressé des plans et un état des lieux. Les différentes absides situées derrière le chœur et les vitraux du XIX^{ème} siècle vont également être repris. Il semble que l'église abrite de nombreuses richesses patrimoniales que l'on ne peut voir aujourd'hui. Ainsi, dans l'abside dédiée à la Vierge, on distingue encore les armoiries de la ville, et à l'extérieur celles de François I^{er} et de Louise de Savoie. D'autres richesses architecturales pourraient être mises au jour lors de cette restauration notamment d'éventuelles fresques du XV^{ème} siècle, recouvertes par plusieurs couches de peinture.

- **La réhabilitation de la fabrique Normant à Romorantin**

En 2003, la fermeture de l'usine Matra a libéré un foncier d'environ 6 hectares. L'implantation du terrain en bord de rivière, en plein centre-ville offrant un potentiel d'urbanisation exceptionnel, la commune a décidé de l'acquérir en 2006.

Le projet global d'aménagement prévoit :

- La création d'une résidence service pour personnes âgées ;
- La construction de 10 logements sociaux en pavillons mitoyens ;
- La construction d'un ensemble de 50 logements sociaux collectifs ;
- La construction d'une trentaine de pavillons en accession à la propriété en bord de Sauldre ;
- La réhabilitation d'une ancienne chaufferie en bar ;
- La réhabilitation du bâtiment classé dit de la « porte des béliers » en logements et commerces ;
- L'aménagement d'un parc paysager ;
- La réhabilitation du bâtiment dit « Fabrique Normant » bâti selon le procédé « Hennebique »

La « fabrique Normant » est constituée :

- D'une halle de 5700 m² au sol environ qui sera partiellement démolie afin d'être ramenée à 4000 m². Cet espace sera rénové afin d'accueillir des manifestations périodiques.
- D'un bâtiment accolé, sur 2 niveaux, appelé « nef », de 540 m² d'emprise au sol environ.



L'église Saint-Etienne
Photo : PVCR

Ce bâtiment accueillera à terme une école de musique, une salle d'exposition artistique, un auditorium et hébergera le service de l'architecture et du patrimoine du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et le CIAP.

Le cabinet d'architecture BOITTE (41) est chargé de la maîtrise d'œuvre du projet qui devrait voir le jour en 2014.

Façade Est du bâtiment Hennebique



Façade sud



Plans du projet de réhabilitation par le cabinet Boitte de Romorantin

L'entretien du petit patrimoine

Depuis de nombreuses années, les municipalités ont très régulièrement agi en faveur du petit patrimoine, protégé ou non.

Ainsi, de nombreuses communes ont restauré des éléments de leur patrimoine identitaire, tels que :

- les loges de vigne
- les lavoirs
- les puits...

La commune de Oisly envisage par exemple de reconstruire à l'identique une loge de vigne avec les techniques et matériaux d'antan en partenariat avec l'association « Les Compagnons bâtisseurs » (projet soutenu par le conseil régional du Centre via le du contrat de Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais).

Les actions de valorisation du patrimoine

Les actions de restauration du patrimoine s'accompagnent d'actions de mise en valeur qui peuvent être de plusieurs types, par exemple :

- Des efforts particuliers de fleurissement
- Des éclairages valorisant les édifices
- Des signalétiques portant sur la connaissance du patrimoine

La ville de Selles-sur-Cher a notamment mis en place en 2011 une signalétique à travers la ville permettant aux habitants et aux visiteurs de mieux s'approprier le patrimoine bâti de la cité.



Le lavoir de Maray
Photo : PVCR

11.1.3 Le rôles des associations

Aux côtés des acteurs publics, les associations jouent un rôle essentiel dans la sauvegarde, la restauration et la connaissance du patrimoine.

Tout particulièrement :

La Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Maisons, églises, ponts, lavoirs, moulins, patrimoine industriel, mobilier, naturel..., tous les types de patrimoine de proximité sont éligibles à l'action de la Fondation. Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets, permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, et mobilise le mécénat d'entreprise.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de vingt-quatre délégués régionaux, et près de quatre cent cinquante délégués départementaux adjoints, de pays, techniques, administratifs..., tous bénévoles, qui constituent la clef de voûte de son action sur le terrain. La Délégation Centre de la Fondation du Patrimoine s'est implantée en région en 2000.

Concernant les propriétaires privés d'édifices non protégés, l'attribution du label de la Fondation leur permet de bénéficier, après avis favorable du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, de déductions fiscales incitatives pour les travaux extérieurs (façades, toitures, huisseries...).

S'agissant de l'aide au patrimoine public ou associatif, deux moyens d'action sont privilégiés :

- La mobilisation du mécénat d'entreprise au profit d'opérations de restauration proposées par la Fondation, grâce à des accords pluriannuels intervenus avec des grands groupes comme Total, Lafarge, Veolia Environnement, Motul, Michelin..., de nombreux projets ont pu être financés par la Fondation. De plus en plus de PME, par l'intermédiaire de clubs de mécènes, apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets.
- Dans le même temps, l'organisation par la Fondation de souscriptions publiques permet de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage.

Sur le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, ces dernières années, plusieurs communes ont bénéficié de ce dispositif :



Le pigeonier de Thenay
Photo : Fondation du Patrimoine

- Langon : une souscription est en cours pour la restauration de l'église (travaux estimés à 224 000 € HT),
- Villeherviers : la souscription a permis de récolter 44 130 € pour les travaux de restauration de l'église d'un montant de 600 000 €,
- Fougères-sur-Bièvre : la souscription a permis de récolter 7 490 € pour les travaux de restauration de vitraux ou de mobiliers de l'église et de consolidation de l'ouvrage d'un montant de 30 000 €,
- Châtres-sur-Cher, Oisly, et Rougeou ont bénéficié de souscriptions de respectivement 7 585 €, 4 470 € et 1 180 € pour des travaux de restauration de leurs églises,
- Thenay a pu restaurer l'extérieur de son pigeonnier grâce à une souscription ayant permis de récolter 2 605 € pour des travaux à hauteur de 35 000 €.

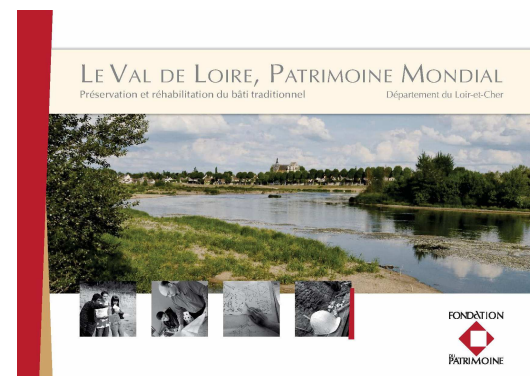
Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine a édité une brochure intitulée « Le Val de Loire, Patrimoine mondial, préservation et réhabilitation du bâti traditionnel » pour le département du Loir-et-Cher. Si le territoire du futur Pays d'art et d'histoire se situe au sud du Val de Loire, cette brochure constitue une référence en matière de pédagogie auprès du grand public afin de distiller des conseils de réhabilitation du patrimoine bâti tant du point de vue des façades (murs, ouvertures, volets...) que des toitures (matériaux, cheminées, lucarnes...) ou des abords (clôtures, haies, portail...)

La Fondation du Patrimoine sera un partenaire privilégié dans la mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire sur le territoire afin de travailler par exemple sur la mise en place d'une brochure complémentaire qui concernerait la vallée du Cher et le Romorantinais.

Le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Architecture

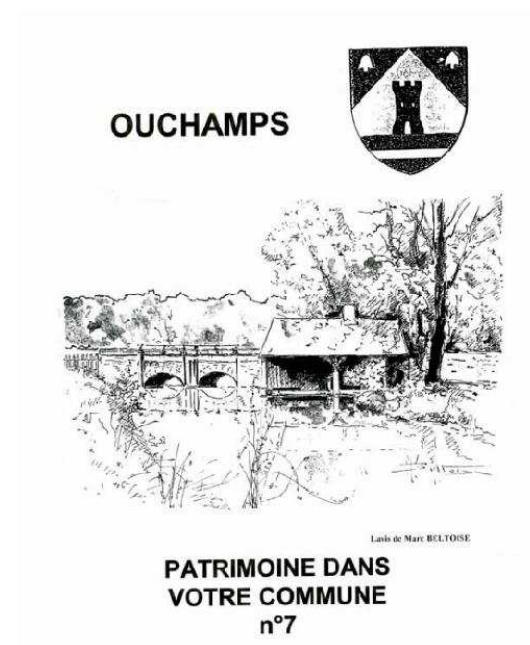
Le CDPA 41, dont le siège est à Blois, est né en 1993. Il s'est donné pour but principal de développer auprès du public le plus large possible, du monde associatif aux élus, de la population au monde scolaire, une meilleure connaissance du Patrimoine du Loir-et-Cher.

Cette connaissance passe par la recherche et l'information. Les actions du CDPA se veulent départementales et pluralistes quant aux thèmes patrimoniaux abordés. Le CDPA 41 s'efforce de recueillir et d'enregistrer toutes les données, écrites ou orales, en rapport avec les différentes formes de patrimoine : architectural, archéologique, géologique, ethnographique, historique, linguistique...



La brochure Le Val de Loire, Patrimoine mondial, préservation et réhabilitation du bâti traditionnel »

Photo : Fondation du Patrimoine



Exemple de monographie
Photo : CDPA

Un fonds documentaire, constitué à l'échelle du département, permet de réaliser des travaux de synthèse et de développer des recherches nouvelles. Ce fonds documentaire permet des échanges entre partenaires privilégiés : adhérents, chercheurs, associations, enseignants, services publics et élus.

Pour transmettre les connaissances, le CDPA 41 s'appuie sur un certain nombre d'outils : animations communales, expositions, conférences, sorties et publications. Le CDPA 41 intervient à la demande des enseignants ou par des actions pédagogiques qu'il initie en milieu scolaire.

Les offices de tourisme

NB : les statuts et fonctionnements des offices de tourisme du territoire sont détaillés dans la partie II.5 sur les dynamiques touristiques

Les offices de tourisme du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais interviennent principalement dans la valorisation du patrimoine bâti par le biais de visites guidées :

- Romorantin-Lanthenay : l'office de tourisme associatif propose une brochure « parcours patrimoine » pour les visites libres de la ville, et des visites guidées à thèmes (les anciens commerces...)
- Mennetou-sur-Cher : des visites guidées sont proposées tout au long de l'année, complétées par des visites aux flambeaux en saison touristique. Un guide de visite libre est également édité en 6 langues. L'office de tourisme propose également une brochure pour la visite libre de la commune de Villefranche-sur-Cher.
- L'office de tourisme intercommunal de Saint-Aignan organise également des circuits de découverte du patrimoine de la cité médiévale, mais aussi du site gallo-romain des Maselles à Thésée et du site du balancier hydraulique à Châteaueux.
- A Montrichard, des visites audio-guidées de la ville sont proposées aux visiteurs désireux de découvrir le patrimoine de la cité médiévale.

Les offices de tourisme du territoire proposent tous depuis de nombreuses années un programme de visites libres ou commentées lors des « Journées du Patrimoine ».

VISITE AUDIO-GUIDEE de la VILLE
AUDIO GUIDED TOUR of the TOWN

OFFICE de TOURISME

VILLE seule
TOWN only
Adulte / Adult 3 €
Enfant / Children de 10 à 12 ans 1,50 €

LOCATION Lecteurs MP3

VILLE + DONJON
TOWN + CASTLE
Adulte / Adult 7 € (au lieu de 8 €)
Enfant / Children de 10 à 12 ans 3,50 € (au lieu de 4,50 €)

La découverte des monuments et de l'histoire de MONTRICHARD à votre rythme !
Discover the sights and history of MONTRICHARD at your own pace !

Office de Tourisme 1 rue du Pont - ☎ 02 54 32 05 10
office.tourisme.montrichard@wanadoo.fr www.office.tourisme-montrichard.com

Les associations d'histoire locale

De nombreuses associations locales travaillent à la connaissance et à la diffusion des informations sur le patrimoine local. Ces associations éditent régulièrement des bulletins, organisent des conférences ou des expositions. Citons par exemple :

- « Les Amis du vieux Selles » à Selles-sur-Cher qui éditent régulièrement un bulletin sur le patrimoine de la ville et proposent des conférences.
- L'Association « Les Amis du vieux Montrichard » étudie l'histoire locale liée aux bâtiments historiques (du XII^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle). Elle publie chaque année un bulletin. Elle entretient, gère et embellit le musée ethnographique et participe à l'animation estivale du site du donjon de Foulques Nerra.
- « Les Amis du musée et du site de Thésée-Pouillé » : L'association a pour objectif principal la promotion et la mise en valeur du musée archéologique et du site de Tasciaca. Elle gère également les animations et activités culturelles locales.
- Le Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne (GRAHS) est situé à Lamotte-Beuvron mais a vocation à travailler sur une partie du territoire du futur Pays d'art et d'histoire. Fondé en 1979, le GRAHS se consacre à l'étude de l'histoire de la Sologne des origines à nos jours. Il a pour vocation d'aider les chercheurs locaux, souvent isolés, et s'efforce d'établir une coopération entre les amateurs et les spécialistes, afin que les travaux, effectués avec rigueur scientifique, puissent être utilisés ensuite par d'autres chercheurs.

Gros plan sur...

...L'association « Sauvons la Straize »

Cette association a été créée afin de sauvegarder la locature de la Straize à Mur-de-Sologne. Une locature est une modeste maison dans laquelle étaient logés les ouvriers agricoles (les bricolins) travaillant au château ou à la ferme. Elle se composait d'une pièce unique « la maison » et de quelques dépendances. Elle était très basse de plafond. La locature de la Straize date du XVI^{ème} siècle. C'est le type même de construction de cette région de Sologne : torchis et colombages, petites briques et falun. Entièrement meublée avec des meubles de style solognot, on y retrouve notamment le « lit à lange ». Ouverte à la visite, on y retrouve dans son cadre, au milieu de la nature, une maison solognote d'autrefois, on peut facilement imaginer le mode de vie des paysans des siècles passés.



Photo : Association « Sauvons la Straize »

La structure du bâtiment était en péril. L'association « Sauvons la Straize » a alors été créée afin de trouver les fonds nécessaires aux travaux de gros œuvre indispensables, via une souscription de la Fondation du Patrimoine. A ce jour, la plus grande partie des travaux a été réalisée par des artisans spécialisés.

II.2 Les politiques de préservation du patrimoine et du paysage

L'architecture du territoire est riche de matériaux et de couleurs diversifiés. Elle est teintée des influences et de la variété des sols.

En Sologne, la brique, présente sous différentes formes et différents tons, apporte chaleur et douceur au bâti. Des motifs en damiers, croisillons ou losanges viennent diversifier le travail des façades et s'ajoutent à un subtil jeu de relief donné par des briques en avancée par rapport au nu du mur. Pourtant, la généralisation de la brique qui imprime une si forte personnalité au paysage construit solognot, est récente et ne date que de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Auparavant les constructions à pans de bois étaient majoritaires sur l'ensemble du territoire.

Sur le cours aval de la vallée, l'urbanisation prend dès Selles-sur-Cher une coloration très différente de la séquence amont, influencée par la Sologne. La brique disparaît presque entièrement pour céder la place au calcaire, donnant aux villages des teintes très pâles, rehaussé de touches ocre apportées à l'occasion par le silex et d'un gris profond pour les toitures d'ardoises : on entre dans le pays du tuffeau. Localement, le tuffeau a façonné l'image du territoire, caractérisant la belle demeure citadine comme la modeste cabane de vigne. L'exploitation de la roche a également généré une architecture troglodytique pittoresque et originale. Qu'ils soient faits pour des abris, des caves, des champignonnières ou des pièces d'habitation, les troglodytes ont généré des formes urbaines aujourd'hui originales, où le bâti s'organise perpendiculairement à la falaise, laissant dégagées les vues sur les parois calcaires. Il en résulte un paysage précieux et fragile. Bourré en est l'exemple le plus marquant mais d'autres sites existent notamment sur la rive gauche à Mareuil-sur-Cher et à Angé. Sur ce cours aval, la pression d'urbanisation a assez largement conduit à l'éclatement du bâti dans le paysage, mais aussi à l'éclatement des matériaux et des couleurs.

En Sologne viticole, l'architecture est teintée d'influences voisines : les constructions expriment la variété des sols et l'influence de la Grande Sologne et du plateau de Pontlevoy. La brique, toujours présente, s'associe au calcaire et à la craie. Des plaquettes de grès, issues des faluns, sont employées comme moellons dans de nombreuses maisons de Contres et des communes environnantes.

Quelle que soit la forme urbaine et son site, les paysages construits du Pays apparaissent largement valorisés par la présence de vergers et de potagers dans les jardins en cœur de villages accompagnés par un réseau de murs qui

contribuent à tenir l'ensemble dans une unité construite remarquable. C'est vrai dans les vallées et vallons, où la richesse de la terre et la proximité de l'eau sont favorables à la présence de ces jardins.

11.2.1 Une volonté politique forte de préservation du patrimoine bâti et du cadre de vie

Les collectivités du territoire du futur Pays d'art et d'histoire s'impliquent depuis de longues années dans la préservation de leur patrimoine bâti, que ce soit par des mesures de protection ou par des projets visant à offrir un cadre de vie de qualité.

Ainsi le Pays a mené une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en Milieu Rural (ex-ORAC) qui a duré plus de 10 ans et a permis d'aider environ 250 entreprises dont de nombreux commerces qui ont ainsi pu améliorer leur façades et vitrines. Une nouvelle opération est envisagée en 2014.

Les collectivités du Pays mènent une politique volontariste en matière d'habitat. Les documents d'urbanisme permettent aux collectivités de gérer l'ouverture de terrains à la constructibilité. Deux types de documents sont à la disposition des communes : la carte communale qui délimite les secteurs où les permis de construire peuvent être délivrés et le PLU (Plan Local d'Urbanisme), davantage adapté aux communes confrontées à des enjeux d'urbanisme importants, qui permet de planifier une politique de logement tout en maîtrisant le foncier. Sur les 53 communes du Pays, 32 communes sont dotées de PLU ou sont en voie de l'être, 22 communes de cartes communales ou de POS (Plan d'Occupation des Sols) non révisés. La commune de Villeherviers, qui ne dispose d'aucun document d'urbanisme, est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme).

La communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan a approuvé son PLH (Programme local de l'habitat) pour la période 2008-2014. Douze axes d'intervention ont été identifiés, parmi lesquels :

- la mise en place une politique intercommunale d'acquisition et de maîtrise du foncier
- la limitation de la consommation d'espace et l'utilisation des énergies renouvelables
- le développement de l'offre locative sociale en favorisant une offre de qualité à prix raisonnable et à très faible loyer
- le développement de logements adaptés de plain pied en centre bourg
- la réduction du nombre de logements vacants
- le renforcement de l'accueil spécifique



Rénovation de vitrine dans le cadre de l'ORAC
Photo : PVCR



A Angé un artiste local, Régis Bertin a réalisé des équipements de mobilier urbain uniques
Photo : PVCR

Depuis juillet 2009, la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour une durée de 5 ans. Ce dispositif permet de financer les travaux favorisant les économies d'énergie, la mise aux normes des logements anciens, l'adaptation de l'habitat aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées. En seize mois, 107 propriétaires occupants en ont bénéficié et 21 logements locatifs ont été remis aux normes.

Les communautés de communes du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais entameront une réflexion sur la continuité ou la mise en place de nouvelles OPAH après la mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale.

Le secteur sauvegardé de Saint-Aignan / Noyers-sur-Cher

Créés par la loi « Malraux » du 4 août 1962, les secteurs sauvegardés constituent un dispositif essentiel de préservation du patrimoine immobilier.

Un secteur sauvegardé est une partie de la ville, souvent son centre ancien, qui présente un caractère historique, esthétique, ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non. C'est un document d'urbanisme opposable au tiers, dont l'Architecte des Bâtiments de France garantit le respect.

Ces secteurs font l'objet d'un document d'urbanisme patrimonial, le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), qui intègre les dimensions urbaines, sociales, économiques, fonctionnelles, patrimoniales.

Le Plan de Sauvegarde constitue tout à la fois un instrument de connaissance du tissu urbain, une proposition d'évolution de la ville, et un guide pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine urbain.

Le secteur sauvegardé de Saint-Aignan / Noyers a été créé par arrêté préfectoral du 15 juillet 2008. Il couvre une superficie de 170 hectares, la plus grande partie se situant sur la commune de Saint-Aignan et l'autre à Noyers-sur-Cher.

L'Etat est maître d'ouvrage pour le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé. Il a confié l'élaboration de ce dernier au cabinet d'architectes SARL Bailly-Leblanc et le plan de sauvegarde et de mise en valeur doit être remis en 2014.

Le secteur sauvegardé de Saint-Aignan possède un chargé d'étude depuis le mois d'août 2011. 3 commissions locales ont déjà eu lieu avec les communes de Saint-Aignan et de Noyers-sur-Cher. L'articulation avec le PLU en cours de révision a constitué le sujet principal, ainsi que les projets de restauration de trois maisons anciennes.



La rue Constant Ragot à Saint-Aignan
Photo : PVCR

Durant l'année 2012, ont débuté les visites d'immeubles permettant la restauration d'éléments patrimoniaux intérieurs, dans le cadre de la loi Malraux applicable dans ce type de secteur.

La ZPPAUP de Châteauevieux

Dans le cadre de la décentralisation territoriale, les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP), ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi du 8 janvier 1993 au paysage), et se substituent aux périmètres de protection de 500 mètres autour des monuments historiques.

Ces zones de protection sont nées de l'ambition de donner aux communes l'opportunité de jouer un rôle actif dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine. L'initiative de la mise à l'étude d'une ZPPAUP appartient soit au conseil municipal de la collectivité soit à chacune des collectivités concernées dans le cadre d'une ZPPAUP intercommunale. La ZPPAUP est une servitude d'utilité publique qui s'impose au PLU (plan local d'urbanisme). A l'intérieur de la ZPPAUP, les travaux sont soumis à autorisation spéciale après avis de l'Architecte des Bâtiments de France fondé sur les prescriptions et les recommandations de la ZPPAUP. En contrepartie, la ZPPAUP permet aux propriétaires de bénéficier d'une défiscalisation de certains travaux liés à l'amélioration et à la mise en valeur extérieure de l'habitat.

Le 12 juillet 2010, suite à la promulgation de la loi dite Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). L'AVAP est élaborée selon les mêmes principes que la ZPPAUP. A l'initiative de la commune, fondée sur un diagnostic partagé, elle fait l'objet de trois documents : un rapport de présentation, un règlement et un document graphique. Les objectifs du développement durable et l'intégration des problématiques énergétiques sont renforcés.

La ZPPAUP de Châteauevieux a été instaurée en 2001 et couvre l'ensemble du territoire communal. Une réflexion est engagée pour aboutir à l'instauration d'une AVAP en lieu et place de l'ancienne ZPPAUP.

Une attention particulière portée au cadre de vie

Les extensions récentes dans les vallées ont fragilisé les sites bâtis dans leur relation au paysage. L'absence de choix d'urbanisme entre plaine, piémont, pente ou crête, génère un processus de mitage où tout paraît constructible de façon indifférenciée.

Deux phénomènes se conjuguent pour créer des limites floues et incertaines :



Châteauevieux
Photo : PVCR

- une urbanisation diffuse de maisons isolées, essaimée sur les pentes et les sommets de coteau, consomme l'espace agricole au contact des villages. Ces extensions urbaines, bien que relativement localisées près de la vallée du Cher, remontent par endroits dans l'épaisseur du paysage des coteaux.
- une urbanisation linéaire progresse le long des routes de fond de vallée et sur les replats, formant des ensembles urbanisés continus au fil des routes, affaiblissant ou supprimant les coupures d'urbanisation et les espaces de respiration et créant de longs linéaires construits monotones.

Les modifications des paysages dues à la pression de l'urbanisation se ressentent également en Sologne viticole et sur le plateau de Pontlevoy. Les constructions nouvelles sortent de l'enveloppe initiale de l'urbanisation et fragilisent, voire suppriment, les espaces de transition entre les espaces urbanisés et les terres agricoles. De plus, souvent, les matériaux utilisés et les plantations qui les accompagnent sont standardisés et confèrent peu de qualité aux nouveaux quartiers. Toutefois, les municipalités ou les intercommunalités du Pays, selon leurs compétences, portent une attention particulière à la qualité de leur cadre de vie. Ainsi, elles ont mené de nombreuses initiatives portant sur les aménagements des entrées de bourgs ou des centres bourgs.

Les entrées de bourg

Première ou dernière perception que le visiteur a d'un village ou d'une ville, l'entrée d'un bourg est souvent un point difficile à traiter pour les municipalités qui souhaitent améliorer leur cadre de vie. Les risques de dégradation sont importants du fait de constructions nouvelles, de la présence de panneaux d'affichage, de bâtiments d'activité parfois anciens... S'ajoutent des considérations de sécurité qui encadrent les possibilités d'agir.

Toutefois, depuis 2000, le syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a régulièrement inscrit dans son contrat de Pays avec le Conseil Régional du Centre une enveloppe financière pour aider les collectivités qui souhaitent qualifier leurs entrées de bourg.

Ainsi au cours des 2 premiers contrats régionaux de Pays, ce sont ainsi 7 communes du territoire qui ont porté des projets de réhabilitation de leurs entrées de bourgs :

- Noyers-sur-Cher
- Saint-Julien-de-Chédon
- Selles-sur-Cher
- Saint-Romain-sur-Cher
- Châteaueux
- Gy-en-Sologne
- Mareuil-sur-Cher

Les opérations « Cœurs de village »

La politique des « Cœurs de village » est une politique menée par le Conseil Régional du Centre depuis de nombreuses années. Elle concourt à l'équilibre démographique et économique de la région Centre et à sa mise en valeur.

Elle vise la redynamisation des centres-bourgs des petites communes comptant moins de 7 000 habitants. Elle a pour objet essentiel la création de logements locatifs sociaux dans les villages par la réhabilitation de bâtiments vacants ou inconfortables ou la construction neuve. Elle favorise également la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie de ces communes par l'aménagement des espaces publics liés à la création de ces logements.

Les opérations « Cœurs de village » doivent répondre à l'attente des habitants de la région soucieux de la préservation et de la promotion de la qualité architecturale et paysagère des lieux où ils vivent.

Cette opportunité a été massivement saisie par les communes du Pays dont la majorité a pu réhabiliter son centre-bourg, permettant notamment l'enfouissement des réseaux et concourant à l'amélioration du cadre de vie dans les villages concernés.

Le projet de rénovation urbaine de Romorantin-Lanthenay

L'opération de rénovation urbaine du quartier St Marc à Romorantin-Lanthenay a fait l'objet d'une convention signée le 2 juillet 2009 entre la ville, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine/État, les bailleurs sociaux Jacques Gabriel et Terres de Loire Habitat, la caisse des dépôts et consignations (CDC), le conseil général et le conseil régional.

Estimé à plus de 65 millions d'euros, le projet prévoit la démolition de 348 logements sur les 384 qui composent les quartiers, ainsi que la reconstitution de l'offre principalement hors site.

La mise en œuvre du programme sur site mobilisera 900000 euros de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour la démolition-reconstruction. Le développement de l'offre, hors site, mobilisera une participation complémentaire de l'État.

En 2012, il a été décidé au vu du contexte local, de ramener l'objectif de reconstruction à environ 70 % du nombre de logements démolis.



Le cœur de village de Saint-Julien-sur-Cher
Photo : Pays



Reconstructions à Romorantin : les maisons sont alignées. Le rapport à la rue s'enrichit par la qualité du traitement de l'espace public, par les arbres et par la réalisation de carports qui créent une première transition. L'opération est marquée par de très grandes ouvertures, y compris dans les toitures métalliques et par l'utilisation de plusieurs matériaux de façade: briques, bois peint, douglas et enduits. Cette interprétation des longères devient alors plus chaleureuse, comme les performances des ces logements: très faibles consommations d'énergie, luminosité et confort thermique.

II.2.2 La préservation des paysages et de la biodiversité

Très sensibles à la problématique paysagère, le syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a souhaité mener dès le début des années 2000 une étude paysagère qui a constitué une base de travail pour les réflexions et les actions qui ont ensuite été menées concernant :

La politique du 1% Paysage dans le cadre de la construction de l'autoroute A85

En accompagnement de la construction de l'autoroute A85, la politique du 1% Paysage a permis l'obtention par les collectivités locales, les entreprises ou les particuliers, d'aides de Cofiroute en faveur d'actions de valorisation paysagère. Les projets devaient respecter le principe de co-visibilité de l'autoroute, c'est-à-dire qu'ils devaient concerner des sites visibles de l'A85 ou des espaces d'où celle-ci est visible.

En incitant l'amélioration paysagère des espaces proches de l'autoroute, ce dispositif a eu pour objectif d'offrir aux usagers de l'A85 une découverte agréable des paysages des territoires traversés par cette infrastructure. Il a permis par ailleurs, par des aménagements spécifiques, d'aider les riverains à atténuer l'impact visuel induit par la présence de l'autoroute.

Ont ainsi été soutenus des projets de valorisation paysagère (interventions sur le bâti : traitement de surfaces, bardages, toitures, remplacement de portes, aménagement des abords, insertion paysagère...) ou des aménagements paysagers (plantation d'arbres, de haies forestières, actions de végétalisation, renouvellement d'herbage, restauration de clairières...).

L'A85 traverse le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais d'est en ouest. Afin de faciliter et de garantir la cohérence lors de la mise en place de ce dispositif, le Pays a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage des chartes locales, documents recensant les actions éligibles à la politique du 1% Paysage et de coordonner les projets à l'échelle du territoire.

De plus, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a assisté les collectivités dans le montage de leurs dossiers, le montage des dossiers des agriculteurs et des particuliers étant assuré par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE).

Ce sont ainsi une trentaine de projets publics et privés qui ont bénéficié de l'aide financière de Cofiroute dans le cadre de la politique 1% Paysage.

L'atlas des paysages du CAUE 41

L'atlas des paysages du Loir-et-Cher est une ambitieuse entreprise lancée par le CAUE du Loir-et-Cher (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), en collaboration avec la DIREN Centre, partenaire financier. Il s'inscrit dans la politique nationale menée par le Ministère de l'écologie (MEDDAT) depuis de nombreuses années pour que, progressivement, chaque département dispose d'un atlas des paysages. Il répond à la demande de la Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, qui prévoit un engagement d'identification et de qualification des paysages.

Outre une partie descriptive des paysages, l'atlas des paysages du Loir-et-Cher a vocation à alimenter la réflexion du choix d'orientations pour le devenir des paysages.

L'atlas met notamment en évidence des dynamiques d'évolution récente impactant les paysages du département et en conséquence, de la vallée du Cher et du Romorantinais, qui doivent constituer autant de points de vigilance pour les collectivités du Pays :

- *Une urbanisation marquante* : des extensions nouvelles sont souvent déconnectées des logiques d'implantation préexistantes : l'isolement et le calme, la vue offerte et les opportunités foncières ont peu à peu conduit à urbaniser indifféremment les piémonts, les pentes et les sommets de coteaux, sans prendre en compte la relation aux centralités préexistantes. Les villes et les villages s'étalent, s'étirent, se dilatent pour se ressembler de plus en plus, en faisant disparaître les particularités et les qualités du site (sommets de pente cultivés, coteaux et pieds de pentes pâturés ou jardinés, ouvertures visuelles depuis les routes sur les fonds de vallées...).
- *Une banalisation du bâti d'habitation* : des choix de matériaux peu qualitatifs ne signant pas la personnalité des villes et des villages du Loir-et-Cher et se retrouvant indifféremment dans le Perche, en Beauce ou en Sologne, sur les plateaux comme dans les vallées, sans rapport avec les savoir-faire et les matériaux locaux. Ce problème est encore plus sensible sur les sites troglodytiques : l'emploi de la tôle, du béton et du parpaing sont fréquents alors même que la qualité des matériaux (tuile plates, tuffeau...) est d'une importance cruciale pour affirmer la cohérence et la qualité du site. De même existe le risque de banalisation par les végétaux. Dans l'espace privé comme dans l'espace public, un choix d'essences végétales « exotiques » aujourd'hui largement répandues préférées aux essences locales jugées trop communes, sont aujourd'hui vecteurs de banalité plutôt que d'originalité.
- *Une relation ambivalente des grandes infrastructures au territoire* : l'intégration des réseaux ferrés notamment est peu valorisée singulièrement à l'intérieur des sites urbains traversés. Les routes attirent



l'urbanisation linéaire auprès d'elles : en général dans le département, et de façon encore plus marquante dans les vallées et en Sologne viticole, l'urbanisation s'étire au coup par coup en se « branchant » le long des routes. Ces continuums bâtis allongent les entrées de villes et de villages en longs couloirs sans qualités urbaines, et sont très consommateurs d'espace. Les bâtiments d'activités profitent d'un « effet vitrine » tandis que les habitations profitent de la desserte en réseaux (voirie, électricité, assainissement...). Mais l'économie pour le privé coûte cher en déplacement (voiture) et très cher aux services publics : aménagement et entretien d'un réseau routier toujours plus long, collecte des ordures ménagères et ramassage scolaire, distribution du courrier... sur des linéaires toujours plus importants.

- *Une simplification des espaces agricoles* : une simplification des espaces exploités par suppression des structures végétales et par extension des parcelles et des surfaces cultivées : les agriculteurs, de moins en moins nombreux et généralement à la tête d'exploitations de plus en plus grandes, manquent de temps pour gérer des trames végétales associées à l'espace agricole. Par souci de simplicité et de rentabilité, les haies, arbres isolés et ripisylves ont largement disparu. De plus la problématique des friches agricoles est devenue prégnante sur certains secteurs.
- *Une prise en compte croissante du patrimoine* : certains sites bâtis sont toutefois fragilisés par des dynamiques d'urbanisation fortes qui se manifestent généralement de trois manières : par une urbanisation linéaire qui s'implante graduellement au fil des routes (c'est particulièrement le cas dans les vallées et en Sologne viticole) ; par une urbanisation diffuse, qui profite de sites de choix, comme les pentes ou les sommets de coteaux ; par de l'étalement urbain à la périphérie des villes et des villages.

L'atlas des paysages aboutit ainsi à définir quatre grands enjeux pour le département et la vallée du Cher et le Romorantinais en matière de paysages :

- *Construire autrement* : gérer l'espace de la croissance urbaine de façon économe, lutter contre la banalité des paysages bâtis, prendre en compte le contexte géographique (topographie, ensoleillement, type de milieu, relations aux centralités bâties...) et culturel dans les démarches d'extension urbaine et de construction, accorder le développement urbain aux espaces de nature, développer la créativité urbaine et architecturale
- *Intégrer la dimension paysagère dans les pratiques agricoles* : donner sa place à l'arbre, soigner les bâtiments agricoles et leurs abords, développer une politique des espaces agricoles sensibles...
- *Promouvoir la richesse des espaces de nature* : renforcer l'image sauvage et naturelle des fonds grandes vallées (notamment le Cher) et de leurs affluents, reconquérir les paysages et les milieux naturels des coteaux

- *Valoriser le paysage des infrastructures et des réseaux* : contrer la banalisation des abords des routes et des entrées de villes et de villages, proposer des aménagements simples et discrets des emprises des routes, réduire les coupures générées par les infrastructures et faciliter leur franchissement, en particulier dans les vallées, réduire la présence des lignes aériennes dans les paysages ouverts et urbains.

Actuellement, les enjeux et constats de l'atlas des paysages ne sont pas retranscrits dans des documents de planification. Une réflexion va être engagée en 2014 pour la mise en œuvre d'un SCOT (Schéma de cohérence territoriale) à l'échelle du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. L'atlas des paysages constituera un élément phare dans les travaux qui seront menés à cette occasion.

L'opération « Zéro pesticide dans nos villes et nos villages »

Dans le cadre des réflexions préparatoires au 3ème contrat régional de Pays, le syndicat du Pays a engagé une démarche sur le développement des pratiques alternatives de gestion des espaces verts.

Cette initiative vise à accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de méthodes de gestion respectueuses de l'environnement en vue de réduire l'utilisation de pesticides.

Le Pays a mis en place une opération pilote à l'échelle de 8 collectivités, qui pourront élaborer un programme opérationnel afin de répondre à l'appel à projets régional « Eco l'Eau ». Cet appel à projet permet aux communes de solliciter l'obtention de subventions pour l'acquisition d'équipements neufs (désherbeurs thermiques, équipements pour la lutte biologique...).

Pour la mise en œuvre de cette démarche, le Pays et les collectivités sont notamment accompagnés par l'association SNE (Sologne Nature Environnement) et par la FREDON Centre (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

La « trame verte et bleue »

La « trame verte et bleue » est une mesure phare du Grenelle de l'Environnement qui porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Elle est



un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

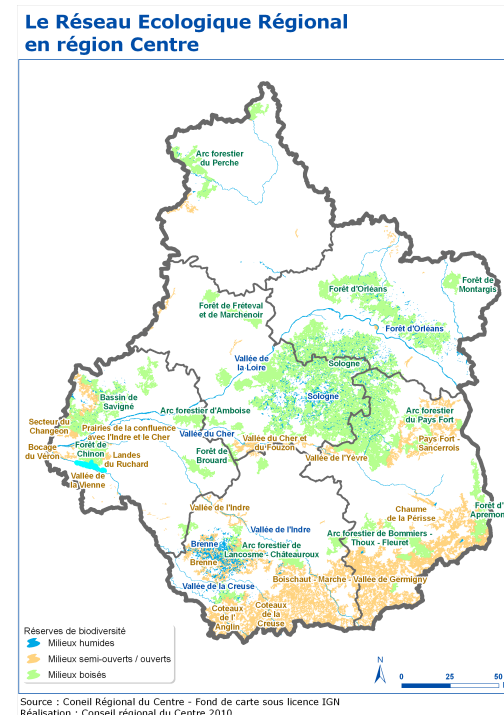
Dans le cadre de la stratégie régionale sur le patrimoine naturel, la préservation de la biodiversité est apparue comme une thématique prioritaire devant être traitée notamment dans les contrats de Pays et d'Agglomération de la Région Centre.

Une cartographie à échelle régionale a été réalisée en 2009. Pour une meilleure lisibilité, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a ainsi lancé une étude « trame verte et bleue » à l'échelle de son territoire. Les résultats de cette étude devront être pris en compte dans les documents d'urbanisme (PLU...) et les projets (ZAC...) du territoire.

La réalisation de l'étude « trame verte et bleue » a été confiée au Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE) de Loir-et-Cher, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher.

Cette étude se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : la cartographie du réseau écologique territorial et l'identification des secteurs à enjeux : les objectifs de travail pour la phase 1 sont les suivants :
 - ✓ la réalisation d'une cartographie au 1/25000^{ème} du réseau écologique
 - ✓ l'identification des secteurs à enjeux
 - ✓ des propositions et une hiérarchisation des thématiques d'actions
- Phase 2 : l'élaboration d'un programme opérationnel d'actions en faveur de la biodiversité



11.3 Les dynamiques culturelles

11.3.1 Les lieux de diffusion et les acteurs de la vie culturelle du territoire

Des lieux de diffusion répartis sur l'ensemble du territoire mais inégalement équipés

Les lieux scéniques :

Le territoire possède un seul équipement structurant : la Pyramide « Espace François I^{er} » à Romorantin. D'une capacité de 800 places, la Pyramide abrite une salle modulable aux multiples possibilités et configurations et possède des équipements modernes et performants (scène mobile, fosse d'orchestre, équipements son et lumières) qui permettent d'accueillir des activités culturelles de renommée nationale et internationale (spectacles, concerts, théâtre, conférences, ...).

Le Théâtre du Grand Orme, situé à Feings, est depuis 2004 le lieu de résidence de la Compagnie du Hasard pour ses activités artistiques, pédagogiques et de représentations. Une grange d'une surface 400 m² a été réaménagée pour accueillir une salle de répétition et de représentation qui peut recevoir 150 personnes, un atelier de construction de décors et accessoires, des espaces pour du théâtre de plein air, des loges, un hall d'accueil du public avec bibliothèque et vidéothèque.

Par ailleurs, 5 autres lieux scéniques disposent d'un équipement technique complet ou quasi complet (scène et régie) et une accessibilité technique et artistique aisée (local technique, coulisses, loges...). Ces salles situées à Contres, Montrichard, Romorantin, Saint-Georges-sur-Cher et Villefranche-sur-Cher peuvent accueillir de 400 à 600 personnes.

La salle du manège de l'abbaye de Pontlevoy, qui accueille chaque année des concerts dans le cadre du Festival de Pontlevoy et la salle des fêtes de Selles-sur-Cher ont également une capacité d'accueil de 600 personnes mais disposent d'un équipement et d'une accessibilité technique moins complets.

Le château de Chémery dispose d'un théâtre de verdure qui accueille des représentations théâtrales ou des concerts en période estivale.

L'IME (institut médico-éducatif) des Brunetières à Mareuil-sur-Cher, géré par l'hôpital local de Saint-Aignan dispose dans ses locaux d'une salle pouvant accueillir 275 personnes.



La scène de la Pyramide à Romorantin
Photo : ville de Romorantin

La MJC de Romorantin dispose de 2 salles de répétition pour des groupes de musiciens et propose des scènes ouvertes afin de permettre à des groupes locaux de se produire.

Les salles des fêtes ou salles polyvalentes qui maillent le territoire sont parfois utilisées comme lieux scéniques mais ne disposent pas d'équipement technique dédié à l'accueil de représentations culturelles.

Les cinémas

L'offre de cinémas est assez bien répartie sur le territoire.

La ville de Romorantin dispose d'un cinéma moderne de 3 salles « Le Palace », comptabilisant au total 449 fauteuils. Le cinéma « Le Studio » à Selles-sur-Cher, rénové en 2009, dispose d'une salle de 120 places. Le cinéma « Le Petit Casino » à Saint-Aignan compte deux salles de 80 et 200 places, l'une de ces salles étant classée « Art et Essai ». Il vient d'être entièrement rénové. A Montrichard, le cinéma « Le Régent », rénové, dispose d'une salle de 205 fauteuils.

La numérisation de l'ensemble des salles a été réalisée en 2011-2012.

Les acteurs de l'offre culturelle

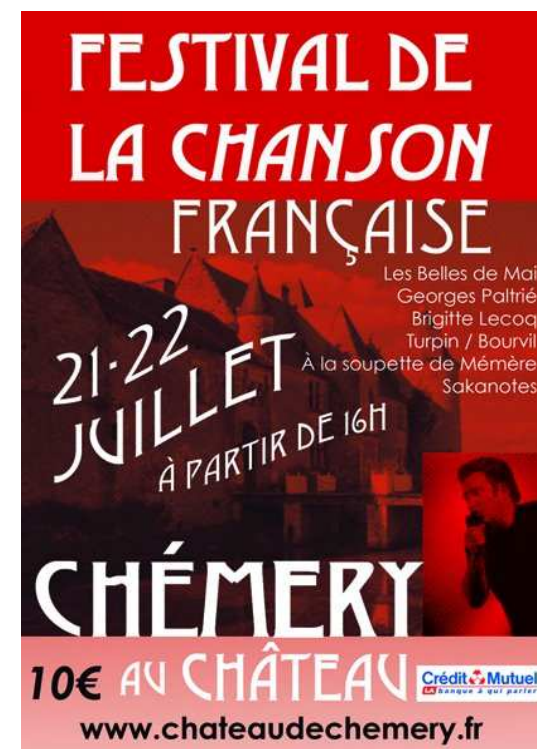
Les collectivités locales

Les collectivités locales jouent un rôle essentiel dans la vie culturelle du territoire. Par l'octroi d'aides financières aux associations, elles agissent souvent également indirectement. Parmi les collectivités agissant sur le territoire du futur Pays d'art et d'histoire, citons notamment :

Le Conseil Régional du Centre

Le Conseil Régional a mis en place les Projets Artistiques et Culturel de Territoire (PACT) qui ont remplacé les contrats de saison culturelle. Les réflexions se sont articulées autour des cinq axes suivants :

- la poursuite de l'irrigation et de l'aménagement culturel du territoire régional, notamment sur les territoires ruraux, prenant en compte la spécificité des territoires et favorisant la solidarité entre les acteurs,



- la notion de projet artistique et culturel à l'échelle d'un territoire et la diversité de l'offre culturelle, notamment :
 - ✓ la conquête de nouveaux espaces pour la culture, dont l'entreprise et les lieux du patrimoine,
 - ✓ la conquête de nouveaux publics, dont les publics empêchés et celui des actifs au sein des entreprises,
 - ✓ la diffusion des compagnies et ensembles portés ou soutenus par la Région,
 - ✓ la présence des artistes dans les territoires,
- l'implication des artistes et des citoyens dans la vie culturelle locale,
- le développement d'une politique culturelle à l'échelon intercommunal,
- la mise en résonance des outils et dispositifs régionaux pour la structuration des politiques culturelles locales, notamment la mise en cohérence de la politique de création et de diffusion sur le territoire régional.

Sur le territoire du futur Pays d'art et d'histoire, la communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan est la seule à disposer de la compétence culturelle. A ce titre, elle est signataire d'un PACT avec le Conseil Régional du Centre.

Le Conseil Général de Loir-et-Cher

Depuis 2005, le Conseil Général de Loir-et-Cher accompagne les organisateurs locaux dans la programmation de spectacles vivants tout au long de l'année, sous le label Festillésime 41. Dans ce cadre, 23 communes du Pays ont programmé au moins une représentation de théâtre, musique ou danse en 2010.

La communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan

La communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan est dotée de la compétence de coordination des activités culturelles. A ce titre, elle a ciblé son action depuis plusieurs années sur le soutien et l'accompagnement des porteurs de projets locaux principalement l'association « Mediator », organisatrice du festival « Harmonica sur Cher », le cinéma « Le Petit Casino » et l'association « les Amis du musée et du site de Thésée-Pouillé ». La communauté de communes apporte également son soutien au festival « Jazz en Val de Cher ». Son action s'inscrit dans le cadre d'un contrat PACT avec le Conseil Régional du Centre.

Les acteurs associatifs

La Compagnie du Hasard : elle a été créée en 1977 par Nicolas Peskine, auteur et metteur en scène. Après vingt cinq années passées à Blois, elle a transformé une grange à Feings pour en faire un théâtre qui accueille répétitions, représentations, et ateliers tout au long de l'année. Elle développe plusieurs axes de travail :

- la mise en vie d'écritures contemporaines,
- les partenariats avec des artistes d'autres cultures et d'autres disciplines,
- la mise en place de liens forts avec les populations qui n'ont pas accès au théâtre, notamment le jeune public.

Dotée depuis 1992 du Théâtre Mobile, exemplaire unique en France et en Europe, la compagnie propose au public, un théâtre à l'italienne avec parterre, balcon et baignoires...

Trois festivals de musique organisés chaque année sur le Pays contribuent à diversifier l'offre culturelle touristique.

Le « **Festival de musique classique de Pontlevoy** », organisé depuis 1985 dans les bâtiments de l'abbaye accueille plus de 4000 spectateurs et propose une programmation internationale reconnue de grande qualité. En outre, l'abbaye a également accueilli en 2010 le 1^{er} « **Festival du nouvel opéra européen** » organisé par l'association FONEO.

Le festival « **Jazz en Val de Cher** » a lieu chaque mois de juillet sur le territoire de la communauté de communes Val de Cher / Saint-Aignan. Il est organisé depuis 1998 par la « Compagnie Jazz » et accueille environ 1500 spectateurs au cours des concerts payants et plusieurs milliers lors des différentes manifestations d'accompagnement. « **Harmonica sur Cher** », festival organisé depuis 2002, accueille environ 2 000 spectateurs.

L'Union pour la Culture Populaire en Sologne (UCPS)

L'Union pour la Culture Populaire en Sologne (UCPS) est issue d'une Union d'Associations (loi 1901) : 7 à sa création en 1981, elles sont maintenant 49, réparties sur les 3 départements de Sologne (Loiret, Loir-et-Cher, Cher). Elles ont en commun les mêmes objectifs : développer à partir de la vie associative et culturelle des liens plus forts entre les habitants, en créant des activités pour les gens du Pays et ceux qui souhaitent le découvrir ou y séjourner. En s'unissant, elles élargissent leurs échanges, multiplient leurs moyens et participent à une solidarité plus affirmée.



Photo : Compagnie du Hasard



Jazz en val de Cher à Saint-Aignan
Photo : Culture 41

L'UCPS développe, à partir de la vie associative et son vaste réseau de bénévoles, tout un ensemble d'activités culturelles, liées au patrimoine de Sologne et le valorisant. L'UCPS offre, en Sologne et Berry des animations nombreuses et de qualité : théâtre, musique, danse, contes, ethnographie, expositions, cinéma itinérant, randonnées à thème...

L'UCPS est représentée au sein du Conseil de Développement du Syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Elle sera un acteur important du travail qui pourra être mené dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, tout particulièrement en terme de patrimoine immatériel.

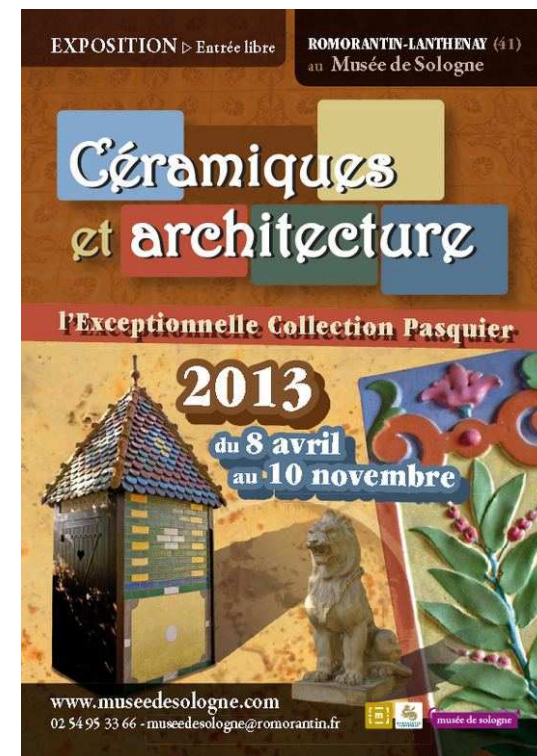
Les musées labellisés « Musée de France » :

Le territoire possède deux musées labellisés « Musée de France » :

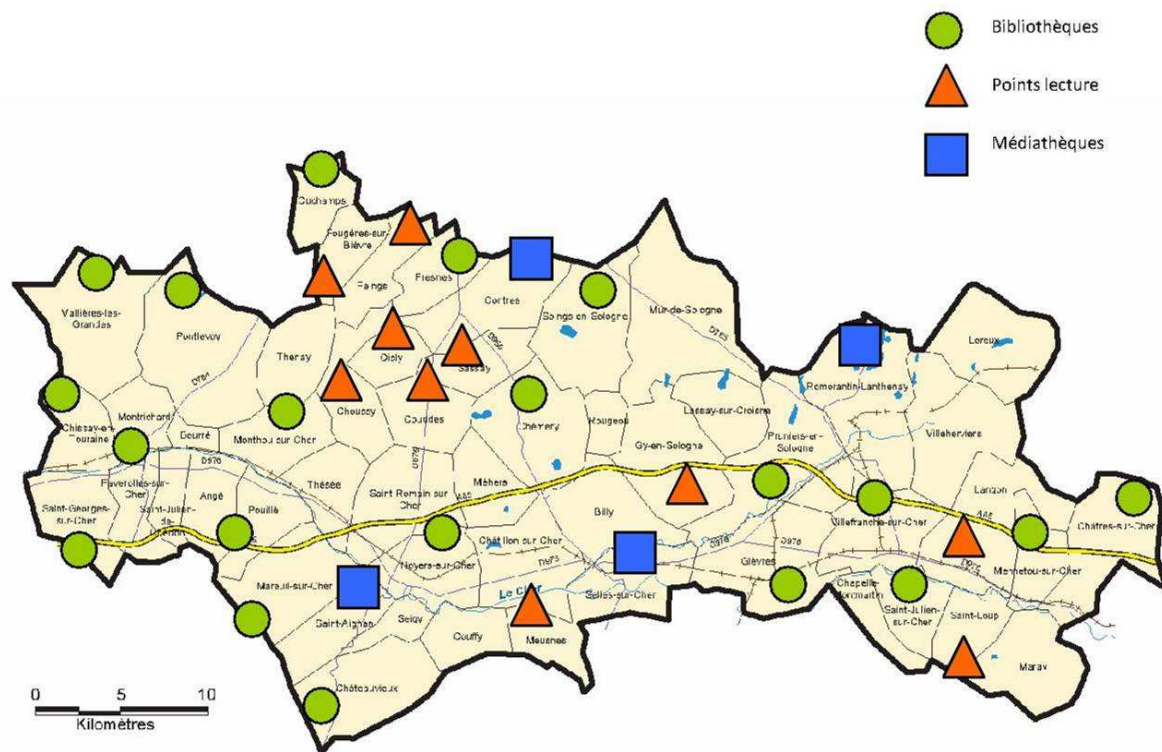
- *Le musée archéologique de Thésée-Pouillé.* le musée archéologique a été réaménagé en 1987 dans les locaux vacants au premier étage de la mairie, située à l'intérieur du parc du Vaulx Saint-Georges de Thésée. Il présente les objets découverts sur le site de Tasciaca qui s'étendait sur les trois communes de Thésée, Pouillé et Monthou-sur-Cher. Cinq salles d'exposition occupent une superficie d'environ 120 m² et accueillent une moyenne de 1600 visiteurs par an. Les réflexions menées ces dernières années ont aussi amené l'association des « Amis du Musée et du site de Tascica » à considérer l'implantation d'un musée de site aux abords du site des Maselles comme une nécessité. Réaliser un musée de site à taille raisonnée en utilisant les bâtiments situés autour du site des Maselles permettrait de présenter et d'améliorer la conservation et la mise en valeur des collections exposées dans l'actuel musée. Le mobilier entreposé dans d'autres musées et chez des particuliers pourrait également y être exposé. Des mises en scènes muséographiques et interactives agrémenteraient les visites du public, notamment scolaire. Ce nouvel espace muséographique d'animations garantirait enfin l'accessibilité du musée de ce site gallo-romain aux jeunes handicapés et aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles l'accès était jusque-là impossible, compte-tenu de la situation actuelle du musée au deuxième étage de la mairie. Cela permettrait également d'accueillir simultanément une cinquantaine de visiteurs, ce qui est actuellement impossible pour des raisons de sécurité. L'étude de récolement et les études scientifiques pré-opérationnelles ont été réalisées en 2011-2012. Une étude de faisabilité et de programmation portée par la commune de Thésée et mise en œuvre par le cabinet Planeth (Paris) est en cours de réalisation et devrait aboutir à la proposition de différents scénarii. La problématique du portage du projet reste conditionnée à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

- *Le musée de Sologne à Romorantin.* Situé au cœur des quartiers anciens de Romorantin sur un site exceptionnel à cheval sur la Sauldre, le musée est constitué de 3 anciens moulins reliés entre eux par des passerelles (le Moulin du Chapitre, le Moulin de la ville et la Tour Jacquemart, plus vieux bâtiment de la ville). Outre des expositions permanentes sur la culture solognote (coutumes, chasse, métiers d'autrefois, patrimoine naturel), le musée de Sologne dispose d'un centre de documentation comportant :
 - ✓ une bibliothèque spécialisée sur la Sologne (plus de 10000 sources documentaires).
 - ✓ des archives municipales (archives de la ville de Romorantin antérieures à 1790, registres de paroisse depuis 1571 et état-civil de plus de 100 ans, délibérations du Conseil Municipal) et un fonds d'archives privées sur la Sologne (fonds Delaune - fonds Nicolas : archives du domaine de Courbantou à Montrieux du XV^e au XIX^e siècle).
 - ✓ une collection de livres anciens : le fonds Emile Martin. Depuis 1895, grâce à Emile Martin, la ville de Romorantin-Lanthenay possède une remarquable collection de livres anciens. Bibliophile avisé, cet ancien juge d'instruction a légué les 2400 ouvrages qu'il a patiemment rassemblés au cours de sa vie (1812-1895). Aspect méconnu du patrimoine culturel, cette bibliothèque est un reflet des goûts d'Emile Martin : voyages, littérature classique, histoire, et surtout une précieuse collection de livres de botanique (du XV^e à la fin du XIX^e siècle) accompagnée d'un herbier et d'un meuble à graines.

Le musée de Sologne accueille par ailleurs l'exposition « Romorantin, le projet oublié de Léonard de Vinci ». Le projet « Romorantin » s'est donné pour but d'étudier la tentative de François I^{er} de faire de la ville de Sologne, grâce à son maître ingénieur Léonard de Vinci, la capitale politique de la France, ou tout au moins le siège de la Cour, entreprise qui débuta en 1516 et tourna court en 1518. Dans ce cadre, un colloque international a été organisé en juin 2010 à Romorantin, accueillant les spécialistes de Léonard de Vinci venus faire le point sur leurs travaux de recherche. En outre, le musée de Sologne travaille à la mise en place d'une exposition destinée à être pérenne qui a obtenu le label « Mission Centenaire » sur la présence américaine lors du premier conflit mondial.



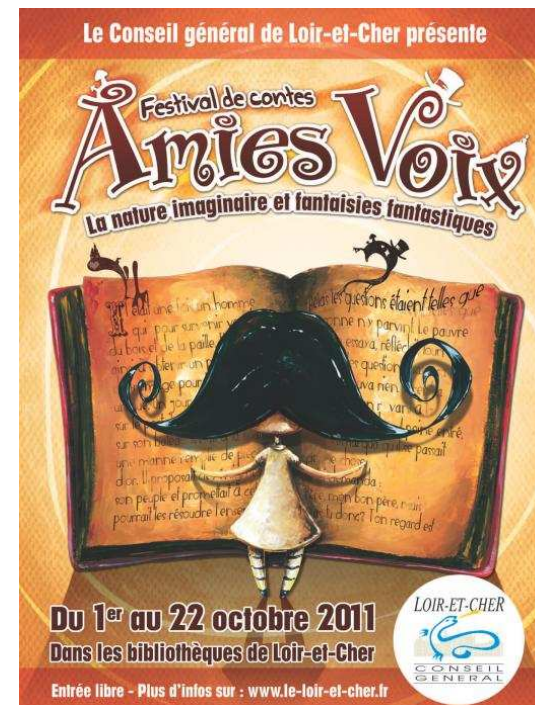
11.3.2 Un réseau de lecture publique réparti sur l'ensemble du territoire



Source : Observatoire de l'Economie et des Territoires – Décembre 2010

Le Pays est doté de 36 équipements de lecture répartis sur l'ensemble du territoire :

- 12 points lecture
- 20 bibliothèques
- 4 médiathèques (dont 3 médiathèques tête de réseau intégrées au réseau de lecture publique départemental qui concerne uniquement les communes de moins de 10000 habitants).



Seul le secteur de Montrichard n'est pas équipé d'une médiathèque. Ce sont ainsi 66 % des communes qui sont équipées (61 % des communes au niveau départemental).

Les structures membres du réseau de lecture publique du Loir-et-Cher bénéficient des missions exercées par la Direction de la Lecture Publique du Conseil Général du Loir-et-Cher (suivi des projets en cours de réalisation et des équipements existants, aides financières à la création et à l'aménagement de bibliothèques et points lecture, prêt de documents, formation des bibliothécaires salariés et bénévoles du réseau, assistance à l'animation...). A l'échelle départementale, 717 personnes animent le réseau, dont 658 bénévoles, soit une moyenne de 5,2 bénévoles par structure.

II.3.3 Les enseignements artistiques

En 2008, le Conseil Général de Loir-et-Cher a adopté son schéma départemental des enseignements artistiques. Ce schéma a pour vocation d'organiser l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans les territoires, de dynamiser les politiques existantes, mais aussi de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs, pour bâtir un enseignement de qualité accessible au plus grand nombre.

L'enseignement de la musique

Hormis l'enseignement musical offert dans un cadre scolaire, différentes structures d'enseignement musical sont présentes sur le territoire :

- deux structures publiques (une école intercommunale à Contres et une école municipale à Romorantin)
- toutes les autres structures sont associatives (écoles associatives, harmonies/fanfanes, MJC de Romorantin).

Les écoles de musique de la communauté de communes du Cher à la Loire se sont regroupées afin de mutualiser leurs moyens.

Les autres structures d'apprentissage de la musique sont situées à Saint-Aignan, Noyers-sur-Cher, Mur-de-Sologne, Selles-sur-Cher, Villefranche-sur-Cher, Saint-Loup-sur-Cher et Châtres-sur-Cher. Certaines structures fonctionnent uniquement grâce à des professeurs bénévoles parfois non diplômés. La qualité de l'enseignement dispensé peut ainsi être très variable. D'une façon générale, ces structures ont une situation budgétaire tendue



Concert de l'école de musique de Romorantin
Photo : ville de Romorantin

d'où des difficultés pour améliorer la professionnalisation des enseignants ou acquérir des instruments de musique.

Une part importante de l'enseignement musical, difficilement quantifiable, se fait par le biais de cours particuliers.

Le lycée de Romorantin ne propose pas d'option facultative musique. Aucun établissement scolaire du territoire n'est engagé à ce jour dans un projet type « Orchestre à l'Ecole ».

L'enseignement du théâtre

Diverses associations maillent le territoire, fonctionnant principalement avec des bénévoles. Deux structures font appel à des professionnels :

- La Compagnie du Hasard, à Feings, a ouvert en octobre 2008 une école de théâtre avec des cours hebdomadaires pour enfants, adolescents et adultes. L'enseignement se fait par thèmes et par trimestres. Chaque trimestre, l'enseignement est confié à un artiste différent. En 2010, la Compagnie du Hasard a reçu le Prix des Tremplins du Crédit Agricole dans la catégorie « Initiatives Jeunes».
- La MJC de Romorantin propose également un programme d'approche du jeu théâtral et de ses techniques par l'imaginaire et un travail sur les grands textes de la littérature. Les cours dispensés par un comédien et metteur en scène s'adressent aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes.

L'enseignement de la danse

A l'instar du département du Loir-et-Cher, le territoire ne propose aucune structure publique d'enseignement de la danse.

Neuf structures, toutes associatives, proposent des cours de danse sur le territoire, à Romorantin, Mur-de-Sologne, Selles-sur-Cher, Châtillon-sur-Cher, Noyers-sur-Cher, Saint-Aignan, Thésée, Montrichard et Fresnes. Les associations exercent souvent leur activité dans des salles municipales ne répondant pas systématiquement à la conformité légale (61 % des salles de danse à l'échelle départementale ne répondent pas aux normes en vigueur).

II.4 Les dynamiques touristiques

Remarque : les sites, activités et projets ont été décrits en Partie I

II.4.1 Les acteurs du tourisme

En 2013, l'UDOTSI (Union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative) et le CDT (Comité départemental du tourisme) ont fusionné en une entité unique : l'ADT 41 (agence de développement touristique du Loir-et-Cher). Elle permet de rationaliser les actions menées par les différents acteurs, de coordonner et de mutualiser les moyens mobilisés pour leur garantir davantage de cohérence et d'efficacité. Par ailleurs, les missions confiées à l'agence ont été redéfinies. C'est ainsi qu'elle sera entre autre amenée à amplifier les partenariats engagés pour la conduite d'actions de promotion.

Outre l'action du Comité Régional du Tourisme et de l'Agence de développement touristique, l'accueil et la promotion touristique du territoire sont assurés par 6 offices de tourisme situés à :

- Romorantin (3 salariés), Saint-Aignan (4,5 salariés), Montrichard (2,5 salariés), labellisés offices de tourisme 2 étoiles,
- Mennetou-sur-Cher (2,5 salariés), Selles-sur-Cher (1 salarié) et Chémery (1 salarié) labellisés 1 étoile.

L'office de tourisme val de Cher / Saint-Aignan est le seul à présenter une dimension communautaire. Toutefois, des évolutions sont en cours :

- Les offices de tourisme de Romorantin et Mennetou-sur-Cher travaillent à un rapprochement en parallèle de la réflexion de la communauté de communes du Romorantinais et du Monestois pour la prise de la compétence tourisme. Celle-ci travaille d'ailleurs à l'élaboration d'un schéma de développement touristique. Les communautés de communes Val de Cher / Saint-Aignan et du Cher à la Loire sont également dotées d'un tel schéma.
- La communauté de communes du Cher à la Loire s'est engagée dans la transformation de son Office de Tourisme associatif en Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC). Son rôle concernera l'accueil et l'information des touristes, les animations touristiques, la communication, la vente de produits touristiques, la valorisation du patrimoine notamment le Cher, le développement le tourisme d'affaires...

Afin de répondre de façon efficiente aux attentes des touristes, depuis plusieurs années, les offices se sont modernisés et engagés dans des démarches de professionnalisation. Actuellement, plusieurs structures sont

accompagnées par l'Agence de développement touristique dans la perspective d'une labellisation « Démarche Qualité France ».

Selon les données des offices de tourisme, l'évolution de leur fréquentation est variable selon les années et les territoires. En revanche, le nombre de connexions sur leur site internet ne cesse d'augmenter pour chacun d'entre eux. En 2009, ils ont enregistré globalement 145 000 connexions.

Deux établissements du territoire disposent de l'autorisation de commercialisation de produits touristiques : le centre d'accueil AVAC à Thésée et l'hôtel la Pyramide à Romorantin.

Ces partenaires seront étroitement associés à la mise en œuvre du label, notamment dans le cadre d'organisation de visites complémentaires spécifiques assurées par les guides conférenciers.

II.4.2 Tourisme et Handicap

29 sites du Pays bénéficient du label « Tourisme et Handicap ». Chacun de ces sites est équipé pour recevoir les personnes à besoin spécifique et un accueil personnalisé leur y est réservé.

- l'office de tourisme de Romorantin
- l'Espace Matra et le musée de Sologne à Romorantin
- le ZooParc de Beauval, les Caves Monmousseau, le Domaine de la Chapinière et le Conservatoire de la vigne,
- 2 restaurants Noyers-sur-Cher et Saint-Aignan
- 20 hébergements touristiques
 - ✓ 1 hôtel à Noyers-sur-Cher
 - ✓ 12 gîtes (à Châtres-sur-Cher, Villeherviers, Mur-de-Sologne, Soings-en-Sologne, Chémery, Fresnes, Feings, Choussy et Noyers-sur-Cher)
 - ✓ 2 chambres d'hôtes à Châtillon-sur-Cher et Feings,
 - ✓ le centre Ethic Etapes à Romorantin et le Centre de séjour Saint-Aignan
 - ✓ 3 campings (Romorantin, Mennetou-sur-Cher et Mareuil-sur-Cher)



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher, partenaire naturel et historique de nombreuses actions menées par le Pays dispose en son sein d'un service « Tourisme-Hôtellerie » qui pourra être associé aux actions du futur Pays d'art et d'histoire, notamment en direction des professionnels de la restauration et de l'hébergement.

PARTIE III : LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

III.1 Le contexte et les enjeux de la labellisation

III.1.1 Le label « Pays d'art et d'histoire », la genèse du projet

Le constat : un besoin de mettre en cohérence les richesses patrimoniales et les ressources culturelles de notre territoire

Les élus et les forces vives du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais travaillent depuis de nombreuses années à la valorisation des richesses du territoire. De nombreux projets ont vu le jour, notamment en matière culturelle (des festivals d'envergure nationale voire internationale, un maillage du territoire complet en matière d'équipements culturels, une programmation professionnelle présente tout au long de l'année...). L'histoire et le patrimoine du territoire sont régulièrement valorisés par les collectivités et les associations locales via des expositions, des événementiels, des visites guidées, la participation aux Journées européennes du patrimoine... Des projets structurants se mettent en place (résidences d'artistes, le Cher et le canal de Berry à vélo...).

Toutefois ces initiatives portées par des acteurs tant publics que privés restent essaimées et pâtissent d'une absence de coordination, de mise en cohérence et de mise en réseau qui nuisent à leur visibilité.

Par ailleurs, à proximité immédiate du Val de Loire à la renommée mondiale grâce notamment au classement UNESCO, le territoire se pose en offre culturelle complémentaire et dispose d'atouts dont la valorisation passe par une nécessaire image de qualité.

Une réponse : la labellisation « Pays d'art et d'histoire »

La réflexion sur la nécessité de coordonner les actions existantes et de valoriser le territoire en tant que destination culturelle de qualité a mené les élus du Pays à s'intéresser à la démarche du territoire voisin du Pays Loire Touraine, qui a été labellisé Pays d'art et d'histoire en 2009.



Il est alors apparu que du fait notamment des similitudes entre ces deux territoires et des complémentarités pouvant être trouvées, la labellisation du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais en tant que « Pays d'art et d'histoire » pouvait répondre aux enjeux de recherche de cohérence et de qualité.

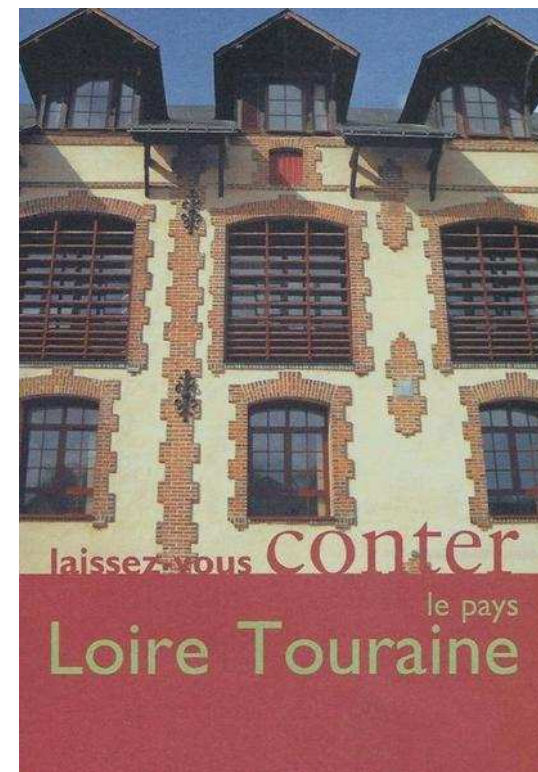
Le label a été présenté de façon détaillée à l'ensemble des élus réunis en comité syndical. A l'unanimité le principe de la candidature du syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais a été approuvé.

Les différents partenaires du Pays intéressés par le sujet (STAP, CAUE, associations...) ont ensuite été réunis afin de leur présenter et les sensibiliser au label, en présence de la DRAC et de représentants du Pays Loire Touraine qui a fait part de son expérience.

Un long travail a ensuite été mené auprès de l'ensemble des communes du territoire afin de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible de leurs patrimoines à partir de huit thèmes :

- le patrimoine bâti ancien
- le patrimoine rural vernaculaire
- le patrimoine religieux
- le patrimoine archéologique
- le patrimoine naturel et paysager
- les savoir-faire économiques et industriels
- la mémoire et les légendes du terroir
- le patrimoine contemporain

Chaque Maire a ainsi été rencontré individuellement, en présence de Jeanny Lorgeoux, Sénateur-Maire de Romorantin à qui Claude Chanal, Président du Pays, a confié le suivi du dossier de candidature. Chaque élu a ainsi pu être à nouveau sensibilisé à la démarche de labellisation, permettant de s'assurer d'un portage politique unanime de la candidature.



III.1.2 Les enjeux majeurs du label

Le futur Pays d'art et d'histoire se déclinera autour de 3 enjeux majeurs pour le territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais :

- La volonté de faire de la qualité un facteur d'attractivité du territoire
- L'affirmation de l'identité du territoire par le patrimoine et la culture
- Le patrimoine et la culture, vecteurs de lien social

*Remarque : ces enjeux constitueront des axes de travail important dans la réflexion que le Pays engagera pour la mise en place de son **Agenda 21**.*

La volonté de faire de la qualité un facteur d'attractivité du territoire

De nombreux facteurs concourent à l'attractivité d'un territoire. Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais bénéficie d'une situation géographique et d'infrastructures routières et ferroviaires de premier plan.

Toutefois, le territoire souffre d'un manque d'attractivité qui se ressent par exemple dans les difficultés que les collectivités et les chambres consulaires rencontrent pour attirer de nouvelles entreprises.

Le territoire de la vallée du Cher et du Romorantinais a été marqué au cours des dernières années par une mutation de son tissu industriel. De grandes entreprises ont disparu (Matra Automobile, Produits Céramiques de Touraine). Riche d'une histoire et d'un patrimoine de qualité, doté de sites touristiques au rayonnement régional, national, voire international, le territoire voit son positionnement économique se modifier. Le tourisme, au même titre que l'industrie, le commerce, l'artisanat ou l'agriculture, fait partie des secteurs économiques que le territoire souhaite développer. A ce titre, le patrimoine et la culture constitueront des leviers du développement économique du territoire.

L'image de qualité qui est inhérente à la labellisation sera un atout que fera valoir le territoire, tant du point de vue de la reconnaissance d'un cadre de vie préservé que de celui d'une vie culturelle riche et variée.

L'affirmation de l'identité du territoire par le patrimoine et la culture

La vallée du Cher est intimement liée à la vallée de la Loire, tant géographiquement qu'en terme d'image. Pour autant, elle dispose d'une identité propre liée à son histoire et son patrimoine tant bâti que naturel.

Afin de répondre à cet enjeu, les collectivités (Pays, communautés de communes et communes) travaillent depuis de nombreuses années à la valorisation du cadre de vie (opérations « cœur de village », OPAH...), et développent une politique culturelle active (festivals, réseau de lecteur publique, restauration de patrimoine...).

En créant une synergie entre tous les acteurs du territoire, le label permettra d'engager durablement les collectivités, associations, acteurs institutionnels et privés dans leurs actions participant à l'identité du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais.

Le patrimoine et de la culture comme vecteurs de lien social

Outre la possibilité d'accéder à un foncier moins onéreux, les nouvelles populations, ainsi que les résidents secondaires sont attirés par un cadre de vie préservé.

Toutefois, l'afflux de nouvelles populations est largement composé de personnes travaillant à l'extérieur de leur lieu d'habitation. Les actions mises en œuvre dans le cadre du label, notamment en milieu scolaire constitueront une opportunité de créer du lien social entre les habitants et ces nouvelles populations, de susciter un sentiment d'appartenance au territoire.

III.2 Les axes et objectifs prioritaires du Pays d'art et d'histoire

Le label « Pays d'art et d'histoire » visera à mettre en cohérence les actions existantes et à initier de nouvelles visant à la valorisation de l'architecture et du patrimoine. Dans ce cadre, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, en tant que structure porteuse du label, jouera sur le territoire un double rôle :

- à la fois un rôle de maîtrise d'ouvrage dans les actions qui seront mises en place par l'animateur de l'architecture et du patrimoine
- mais également un rôle de référent scientifique pour les projets portés par les collectivités (communautés de communes, communes), les associations ou les partenaires privés.

Le futur Pays d'art et d'histoire se déclinera autour de 3 axes stratégiques qui se déclinent en objectifs et en actions :

- AXE N°1 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine
 - Objectif 1 : Connaître et valoriser le patrimoine naturel et paysager
 - Objectif 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine bâti et mobilier
 - Objectif 3 : Connaître et valoriser le patrimoine écrit et immatériel

- AXE N°2 : Développer la qualité architecturale, urbaine et paysagère
 - Objectif 1 : Encourager la qualité des aménagements urbains
 - Objectif 2 : Encourager et promouvoir la qualité architecturale des nouveaux équipements

- AXE N°3 : Structurer une offre culturelle à partir du patrimoine et des paysages
 - Objectif 1 : Mettre en cohérence et valoriser les initiatives existantes en matière culturelle
 - Objectif 2 : Faire émerger des initiatives pour étoffer l'offre culturelle

III.2.1 Axe 1 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine

Objectif 1 : Connaître et valoriser le patrimoine naturel et paysager

Le service Pays d'art et d'histoire sera associé ou initiera des actions de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel et paysager. Il pourra intervenir également pour coordonner les actions existantes et mettre en réseau les différents acteurs concernés.

Connaître le patrimoine naturel et paysager

Des actions en faveur des patrimoines naturels et paysagers, parfois menées à l'échelle départementale ont déjà permis d'avoir une bonne connaissance des richesses de la vallée du Cher et du Romorantinais. Ces travaux pourront être approfondis dans le cadre du label pour le territoire qui le concerne, notamment

- l'atlas des paysages du CAUE 41 pour affiner pour le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais l'évolution, les enjeux et les orientations en matière de paysages,
- la trame verte et bleue pour laquelle le Pays assure la maîtrise d'ouvrage,
- les espaces naturels sensibles listés par le Conseil Général...

Le Pays se rapprochera de l'École Nationale Supérieure de la Nature et des Paysages (ENSNP) située à Blois afin de proposer et d'engager un partenariat visant à encourager les travaux des étudiants de cette école sur le territoire du Pays.

Par ailleurs, le Pays est associé aux réflexions menées par le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement concernant la Réserve Naturelle Régionale du four à chaux de Pontlevoy. Dans le cadre du label, le partenariat pourra être amplifié et approfondi.

Valoriser le patrimoine naturel et paysager

Les patrimoines naturels et paysagers seront valorisés par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais au travers de différentes actions :

- Le développement d'une voie verte le long du Cher canalisé et du Canal de Berry, en lien avec la Loire à vélo permettra une découverte des paysages qui jalonnent les voies d'eau. Les études préalables sont portées par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Les travaux seront réalisés par les trois



L'ENSNP de Blois organise régulièrement des conférences sur les paysages

communautés de communes. Des actions d'accompagnement des itinéraires cyclables permettront également de valoriser et faire connaître la faune et la flore locales par la présence de panneaux pédagogiques tout au long du parcours.

- La promotion du schéma des itinéraires pédestres mis en place à l'échelle du Pays, qui couvre la quasi-totalité du territoire et permet de découvrir sa variété de paysages,

Le contrat régional de Pays prévoit par ailleurs la possibilité de financer la création de sentiers d'interprétation. Les réflexions engagées dans le cadre du label permettront de faire émerger de tels projets sur des thématiques paysagères ou naturelles.

Objectif 2 : Connaître, protéger et valoriser le patrimoine bâti et mobilier

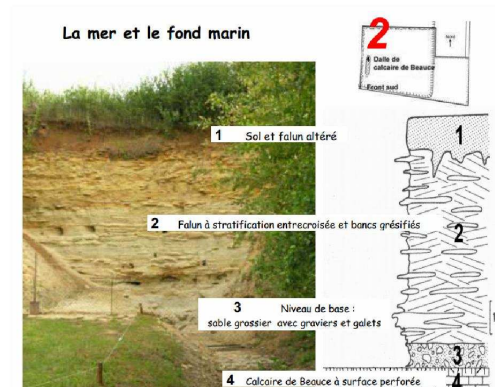
Le service Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinais aura vocation à initier ou à accompagner et coordonner des actions de connaissance, de protection et de valorisation du patrimoine bâti.

Connaître le patrimoine bâti et mobilier

Dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, le Pays se rapprochera des services de l'inventaire du Patrimoine afin de susciter des actions d'inventaire sur des secteurs géographiques non encore inventoriés (secteur de Saint-Aignan et Contres) ou sur des thématiques encore peu étudiées (églises à peintures murales par exemple).

Un travail de collecte et de mise à jour des études déjà existantes ainsi que de recensement complémentaire, le cas échéant, sera mené sur le patrimoine vernaculaire (loges de vigne, troglodytes, lavoirs, puits, fontaines de dévotion...).

Par ailleurs, le Pays se rapprochera de l'Université de Tours, et en particulier le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance pour initier et approfondir des collaborations sur le territoire. Des recherches ont déjà été menées dans le cadre du programme « Romorantin, le projet oublié de Léonard de Vinci ». L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera associé à leur poursuite. Parmi les axes de travail du CESR, l'un concerne « la Renaissance en val de Loire ». C'est dans ce cadre que le Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinais pourra être l'initiateur de projets de recherche sur le territoire menés par des étudiants du CESR via des bourses de recherche.



Extrait du guide de visite de la RNR du four à chaux de Pontlevoy

Protéger le patrimoine bâti et mobilier

Dans le cadre de son rôle de référent patrimoine sur le Pays, l'animateur de l'architecture et du patrimoine aura une mission de veille sur le patrimoine. Il pourra être force de proposition pour susciter des mesures de protection sur des éléments de patrimoine intéressants mais non protégés à ce jour.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine pourra aussi être associé aux opérations de restauration et accompagner les maîtres d'ouvrage privés et publics dans leurs projets (recherche de financements publics et privés, conseils, suivi du projet et des travaux...).

Valoriser le patrimoine bâti et mobilier

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais travaillera en partenariat avec l'Observatoire de l'Economie et des territoires du Loir-et-Cher pour valoriser les travaux qui ont été ou seront menés dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire ». Tous les éléments de patrimoine identifiés et étudiés dans ce cadre seront ainsi géolocalisés grâce à des outils cartographiques précis qui permettront d'accéder à une fiche descriptive adaptée. Ces éléments seront accessibles en ligne, permettant ainsi au plus grand nombre (collectivités locales, associations, privés...) d'utiliser ces ressources rassemblées en une base de données complète et actualisée régulièrement.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine sera aussi l'initiateur d'actions de valorisation telles que la conception d'itinéraires thématiques (églises à peintures murales, loges de vigne, fontaines de dévotion...).

Le Pays encouragera les propriétaires d'édifices publics et privés à valoriser leur patrimoine auprès des différents publics (scolaires, habitants, visiteurs extérieurs) en prévoyant des périodes d'ouverture plus importantes.

Un travail sera aussi mené par le Pays visant à améliorer la signalétique des sites, notamment des édifices protégés, rarement signalés (achat groupé de panneaux par exemple).

Objectif 3 : Connaître et valoriser le patrimoine écrit et immatériel

Connaître et valoriser le patrimoine écrit

Le Pays tentera d'initier une collaboration avec la Société Philanthropique de Parie, propriétaire du château de Châteaueux, qui abrite la bibliothèque de Pierre-Paul ROYER-COLLARD. Les richesses de ce fonds n'ont pour l'heure jamais été étudiées. S'il semble que sa conservation et sa protection soient assurées, un partenariat avec la faculté de lettres, d'histoire ou de droit de l'Université de Tours pourrait être recherché afin qu'un inventaire précis et scientifique soit réalisé.

A Saint-Loup-sur-Cher, un projet privé porté par une entreprise de typographie parisienne « Atelier Vincent Auger » prévoit de déplacer une partie de son activité et de créer un site de découverte du matériel de typographie. Le Pays est associé à la mise en œuvre de ce projet qui pourra être valorisé dans une optique pédagogique (ateliers sur les techniques d'imprimerie...) et touristique.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine travaillera également en collaboration avec les collectivités du territoire et les Archives Départementales afin d'inventorier et de valoriser dans des publications ou via des conférences les éléments les plus scientifiquement et culturellement intéressants pour le territoire.

Connaître et valoriser le patrimoine immatériel

Dans sa Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du 17 octobre 2003, l'UNESCO définit la notion de patrimoine immatériel comme recouvrant les « *pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine.* »

Le Pays sera maître d'ouvrage pour

- recenser les travaux existants sur le patrimoine immatériel, principalement auprès des associations d'histoire locale afin de constituer une base de ressources documentaires complète et exhaustive qui pourra être valorisée auprès des établissements scolaires notamment,

- travailler sur la mémoire collective, en collectant des témoignages et en les exploitant, concernant notamment la Ligne de démarcation (vie quotidienne, économique...). Un partenariat pourra être recherché avec les animateurs des établissements accueillant des personnes âgées (EHPAD, foyers...). Des restitutions seront alors possibles auprès des habitants par des conférences ou des publications.

III.2.2 Axe 2 : Développer la qualité architecturale, urbaine et paysagère

Objectif 1 : Encourager la qualité des aménagements urbains

Dans un contexte d'accueil de nouvelles populations et de pression foncière, le service Pays d'art et d'histoire sera un acteur important pour les collectivités qui mènent une réflexion sur leur développement. Sans se substituer aux partenaires agissant dans ce domaine, il pourra ainsi en complémentarité avec eux :

- Accompagner les communes dans leurs actions d'aménagements paysagers,
- Encourager la rénovation des vitrines et façades et la qualité des enseignes,
- Susciter des actions de promotion ou de protection de secteurs remarquables...

Le Pays sera maître d'ouvrage d'une nouvelle Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services en Milieu Rural (ex-ORAC). A ce titre, il portera une attention particulière aux projets de rénovation de vitrines, d'enseignes et de façades.

Par ailleurs, le Pays et les communautés de communes de son territoire ont engagé une réflexion pour la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays. Le SCOT est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

La pré-existence du label « Pays d'art et d'histoire » sur un territoire identique sera une formidable opportunité pour le Pays et les communes et communautés de communes membres de préfigurer ce que pourra être le SCOT du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Les réflexions communes concernant la qualité de l'urbanisme et de l'habitat notamment permettront d'engager une dynamique forte vers la mise en place du SCOT. Le Pays d'art et d'histoire accompagnera ainsi dès leur mise en œuvre les réflexions préparatoires à l'existence du SCOT.

Objectif 2 : Encourager et promouvoir la qualité architecturale des nouveaux équipements

Le service du Pays d'art et d'histoire dans son rôle de conseil méthodologique auprès des collectivités agira en partenariat avec les acteurs en place auprès de collectivités pour :

- Encourager les réhabilitations du bâti ancien
- Promouvoir une architecture de qualité respectueuse de l'identité du territoire
- Promouvoir les projets architecturaux exemplaires...

Ainsi, l'animateur de l'architecture et du patrimoine sera le référent patrimoine pour les collectivités du Pays.

III.2.3 Axe 3 : Structurer une offre culturelle à partir du patrimoine et des paysages

Objectif 1 : Mettre en cohérence les actions existantes en matière culturelle

Les acteurs de la démarche « Pays d'art et d'histoire »

- Le rôle initiateur du **Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais** :

Force de proposition et d'ingénierie, le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais s'est positionné rapidement pour être la structure porteuse du label « Pays d'art et d'histoire ». La labellisation du territoire est en cohérence avec le projet de territoire du Pays. Dans sa charte de développement comme dans ses orientations, le développement et l'accès de la culture pour tous font partie de ses priorités.

- **Les communautés de communes** :

Porteuses de projets d'investissements d'envergure dans leurs domaines de compétence, les trois communautés de communes du territoire sont désormais dotées de la compétence « tourisme ».

- **Les communes** :

Très attachées à leur histoire, leur patrimoine, leur paysage, et leur cadre de vie, elles ont été étroitement associées à la démarche de labellisation. Elles restent compétentes pour de nombreux domaines de compétence

qui n'ont pas été transférés aux communautés de communes. C'est le cas notamment pour le secteur sauvegardé de Saint-Aignan / Noyers-sur-Cher ou la ZPPAUP de Châteauvieux.

- **Les offices de tourisme :**

Longtemps, les offices de tourisme du territoire ont fonctionné sous forme associative, avec peu de moyens financiers et humains. Aujourd'hui, un EPIC a été constitué à Montrichard, tandis qu'à Saint-Aignan et Romorantin / Mennetou-sur-Cher, les communautés de communes, au titre de leur compétence tourisme, gèrent les offices de tourisme agissant sur leur périmètre. Seul l'office de tourisme de Chémery fonctionne sous forme d'association loi 1901.

Les offices de tourisme remplissent de nombreuses missions : information touristique, organisation de visites guidées, de séjours pour les individuels ou les groupes...

- **Les partenaires institutionnels :**

La DRAC du Centre, le SDAP, le Conseil Général (service patrimoine et culture), le CAUE, l'Inspection académique, le réseau des VPAH sont autant de partenaires du Pays pour la mise en œuvre du label.

Les établissements scolaires et le réseau de lecture publique, ainsi que les centres de loisir seront autant de relais permettant de donner une lisibilité au label et aux actions qui en découleront, permettant aussi de diversifier le public concerné.

La nécessaire mise en cohérence

L'offre culturelle du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais bien que riche, apparaît dispersée. Les différents acteurs concernés sont conscients de la nécessité de travailler en réseau et de mettre les actions en cohérence pour gagner en lisibilité. Des conventions seront passées avec les Offices de tourisme du territoire afin de proposer des actions complémentaires.

Le Pays d'art et d'histoire, en partenariat avec tous les acteurs concernés, veillera à ce que l'offre culturelle du territoire reste équilibrée et organisée sur l'ensemble du territoire. L'animateur de l'architecture et du patrimoine pourra accueillir les porteurs de projets culturels, les aider au montage et au suivi des dossiers. Il assurera ainsi une veille sur tous les projets qui émergeraient en matière culturelle ou de patrimoine. Le Pays favorisera une programmation culturelle concertée et cohérente à l'échelle du territoire.

Objectif 2 : Faire émerger des initiatives pour étoffer et valoriser l'offre culturelle

L'outil de financement mis en place par le Conseil Régional du Centre « ID en campagne » sera mobilisé pour faire émerger des actions innovantes sur le territoire.

La Région Centre souhaite, à travers ce dispositif, susciter, expérimenter et accompagner des initiatives locales impulsées par des acteurs privés, sous forme associative ou à titre individuel, répondant aux principes suivants :

- Une mise en réseau d'acteurs autour de la définition d'un projet partagé, impliquant mutualisation et transversalité
- Une approche novatrice tant dans la méthode d'élaboration que dans la production
- Une adéquation avec les enjeux particuliers du territoire tels que définis par les Pays
- Un maintien du lien social : les projets doivent favoriser les échanges et le « vivre ensemble ».

Les projets déposés doivent privilégier le développement des partenariats dans au moins un des trois thèmes suivants, la transversalité étant privilégiée :

- Démarches économiques innovantes : comment favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, et de l'insertion par l'activité économique? Comment valoriser les ressources locales? Comment créer des liens entre les différents acteurs économiques?
- Services de proximité : quels nouveaux services mettre en place pour faciliter le quotidien des familles et améliorer la qualité de vie? Comment permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire? Comment maintenir du lien social avec les personnes âgées?
- Environnement naturel et culturel : comment mettre en valeur un patrimoine identitaire, qu'il soit naturel, bâti, historique, culturel? Comment redonner vie à des savoir faire et les inscrire dans une dynamique de valorisation?

La troisième thématique permettra à l'animateur de l'architecture et du patrimoine de solliciter et d'encourager les acteurs du territoire œuvrant dans le domaine du patrimoine et de la culture à se mettre en réseau pour proposer des initiatives innovantes.

III.3 Les thématiques du Pays d'art et d'histoire

S'inscrivant dans les axes stratégiques décrits ci-dessus, les actions du futur Pays d'art et d'histoire couvriront des thématiques fortement identitaires du territoire :

- L'eau, omniprésente tout au long des vallées du Cher et de la Sauldre
- La pierre, qui a façonné au fil des siècles l'architecture et les paysages
- Les églises à peintures murales, qui recèlent des trésors méconnus

III.3.1 L'eau, une richesse omniprésente

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est un territoire de vallées. Le Cher, la Sauldre, le canal de Berry et de nombreuses rivières et ruisseaux le jalonnent, accueillant tout au long de leur parcours un patrimoine identitaire très présent, notamment :

L'influence de la présence de l'eau : l'empreinte de toutes les époques

Spécificité du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais, des traces de toutes les époques de l'histoire sont encore visibles, du fait de la proximité des voies d'eau, qui permettait le peuplement et l'installation des populations :

- Préhistoire et antiquité gallo-romaine : les fouilles archéologiques de l'autoroute A85 constituent un gisement d'informations et de richesses à valoriser sur le territoire. Le service Culture du Conseil Général de Loir-et-Cher travaille d'ailleurs à la mise en place d'une exposition archéologique sur la vallée du Cher pour l'hiver 2014. Le projet de restructuration du musée de Thésée-Pouillé sera le cas échéant intégré. Dans ce contexte, le service Pays d'art et d'histoire pourra notamment proposer des actions pédagogiques ou des conférences complémentaires à l'exposition proposée par Expo 41.
- Le Moyen-Âge : les cités médiévales se sont développées le long des voies d'eau (Mennetou-sur-Cher, Saint-Aignan, Montrichard). L'histoire a alors été riche et constitue autant de thèmes d'actions concernant par exemple les grands personnages du Moyen-Âge (le Prince Noir, Foulques Nerra...), le millième anniversaire de la bataille de Pontlevoy en juillet 2016, les modes de vie (l'habitat, les métiers)... Des circuits touristiques pourraient être mis en place, reliant les cités médiévales de caractère du territoire et des édifices religieux ou civils médiévaux.

- La Renaissance : des actions pourront être menées en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Pays Loire-Touraine traversé également par le Cher, avec lequel de nombreux points communs existent, notamment sur la thématique de la Renaissance. Les travaux réalisés autour de Léonard de Vinci pourront être une ligne directrice pour des actions communes, notamment en partenariat avec le CESR (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance) de l'Université de Tours, déjà associé aux travaux menés par la ville de Romorantin dans le cadre de « Romorantin, le projet oublié de Léonard de Vinci ».
- Les 2 guerres mondiales : territoire charnière au cours des 2 conflits, des actions pourront concerner par exemple la présence américaine lors de la 1^{ère} Guerre Mondiale (camp de Gièvres...). Un travail sur la mémoire des habitants pourrait être envisagé sur des thèmes liés à la Seconde Guerre Mondiale et notamment le territoire pendant l'Occupation avec le Cher comme ligne de démarcation.

La diversité des ouvrages liés à l'eau

Cher canalisé, Cher sauvage, Sauldre, canal de Berry...autant de voies d'eau qui identifient le territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et qui laissent à découvrir un patrimoine identitaire exceptionnel, qui a traversé les siècles tout en étant parfois encore méconnu.

Ainsi, pourront être valorisés :

- Les ouvrages liés à la navigation (barrages, écluses, maisons éclusières, pont-levis...)
- Les moulins et les ouvrages liés à des activités économiques (barrage hydro-électrique du Boutet à Châtres-sur-Cher, anciens moulins de Romorantin et Saint-Aignan...)
- Les lavoirs et les puits,
- Les fontaines de dévotion...

Ces éléments seront valorisés dans le cadre du projet « Le Cher à vélo » et la création d'une voie verte le long du Cher canalisé et du canal de Berry. Des actions d'accompagnement pourront être mises en place dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire (animations théâtrales...)

L'eau et la pierre, fondateurs de l'activité humaine

L'eau et la pierre ont façonné les paysages et l'habitat. Elles sont omniprésentes dans les traces de peuplement du territoire. Elles ont permis le développement d'activités humaines emblématiques de notre territoire telles que :

- les briqueteries et tuileries,
- l'industrie drapière,
- la pierre à fusil,
- la vigne et le terroir : le label « Vignoble et Découvertes » obtenu par la destination « Touraine Chenonceaux » et « Touraine Amboise » constitue un lien fort entre les territoires du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et du Pays Loire Touraine. Des actions communes seront engagées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire sur ce thème. Elles pourront concerner les loges de vigne (installation d'artistes...) ou le métier de vigneron (expositions pédagogiques, concours de photographies...) par exemple.

III.3.2 Les richesses cachées des églises à peintures murales

Le patrimoine religieux et spirituel du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais est très varié et riche, tant d'éléments bâtis remarquables que de croyances et de légendes.

Les églises du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais sont globalement régulièrement entretenues. Une dizaine d'entre elles compte des peintures murales, dont la découverte a parfois été faite au cours des dernières années, fortuitement, lors de la réalisation de travaux d'entretien classiques.

Toutes les communes concernées ont fait le choix de protéger et valoriser ces découvertes inestimables, en réalisant des travaux supplémentaires afin de ne pas les mettre en péril.

Le Pays d'art et d'histoire aura sur cette thématique un rôle majeur à jouer : en effet, aucune démarche d'inventaire thématique n'a été réalisée et aucune action de valorisation n'est pour l'heure menée à ce sujet. Si certaines églises ont été étudiées individuellement (telle l'église de Couddes, classée au titre des monuments historiques) la plupart des éléments de décor n'a pas fait l'objet de recherches particulières. Ainsi, le Pays d'art et d'histoire pourra être force de proposition sur ce sujet pour encourager des démarches de connaissance, de protection et de valorisation de ce patrimoine largement méconnu.

L'animateur de l'architecture et du patrimoine devra réaliser un premier recensement exhaustif des richesses picturales des églises du Pays et se rapprochera des services de l'inventaire afin de susciter une démarche scientifique de connaissance de ces éléments.

Le Pays encouragera des démarches de protection des édifices concernés tout en sensibilisant la population locale à la spécificité que ce patrimoine constitue.

Le Pays sera également initiateur d'actions de valorisation, par la création d'une route thématique, l'édition de publications, l'organisation de visites commentées, de conférences...

III.4 Une politique des publics à construire

Les actions menées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire devront s'adresser à différentes populations, jeunes ou moins jeunes, habitantes du territoire ou extérieures à celui-ci. Les publics visés concernent :

- les habitants du territoire du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais
- le jeune public
- les professionnels
- les visiteurs extérieurs

III.4.1 Sensibiliser les habitants à leur cadre de vie

Véritable outil de lien social, le Pays d'art et d'histoire mènera une politique active de sensibilisation des habitants à leur cadre de vie, à l'histoire de leur territoire, à la qualité des aménagements publics... Différents outils pourront être mis en place, selon les publics visés :

- Informer les habitants sur les richesses patrimoniales et architecturales de leur territoire (visites commentées, expositions, organisation de séances de cinéma dans des lieux emblématiques...), organiser des visites de chantiers liés aux projets publics (aménagements urbains, construction de bâtiments...), informer les habitants sur l'architecture du territoire et les réglementations en vigueur (brochure d'information, journées d'information...)
- Sensibiliser les nouveaux habitants pour faciliter leur intégration et développer leur sentiment d'appartenance au territoire : visites guidées spécifiques, brochures d'accueil...
- S'adresser aux familles en proposant une offre de découverte du patrimoine en lien avec le projet « Cher à vélo » par exemple
- Travailler avec les propriétaires de résidences secondaires afin de les sensibiliser à l'histoire et à l'architecture locale en amont de leurs travaux de réhabilitation
- Encourager les actions culturelles envers les personnes empêchées (travail sur la mémoire notamment) : maisons de retraite, hôpitaux...

III.4.2 Initier le jeune public

Le jeune public est une des priorités du Pays d'art et d'histoire. Sa mission est d'initier les jeunes à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine. L'enjeu est de leur permettre de devenir des citoyens conscients de l'identité de leur territoire et des ambassadeurs de leur patrimoine.

La mise en place d'un service éducatif

L'animateur de l'architecture et du patrimoine est chargé de mettre en place et de diriger le service éducatif, de coordonner l'action entre les intervenants, d'aller à la rencontre des enseignants et des jeunes. Le guide-conférencier assiste le cas échéant l'animateur pour la mise en œuvre de toutes les prestations organisées par le service patrimoine.

Les activités du service éducatif contribueront à l'éveil d'une curiosité pour l'architecture et le patrimoine, et plus largement à l'espace, à la constitution de repères et de connaissances qui permettront au futur citoyen d'être actif sur l'évolution de son cadre de vie. Ces activités seront ouvertes à tous les jeunes scolarisés dans les établissements d'enseignement général de la maternelle à la terminale, technique ou professionnel. Elles seront également accessibles hors temps scolaire. Des pratiques adaptées permettront, dans certains cas, d'ouvrir ces activités à de jeunes handicapés.

Coordonnés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, le service éducatif fonctionnera toute l'année au sein du CIAP, en collaboration régulière avec la DRAC, l'Education nationale, les centres de loisirs, les musées et les structures associatives. Les activités éducatives permettront d'étudier certains sujets des programmes scolaires et pourront se dérouler sur une ou plusieurs séances, ou sur la durée de l'année scolaire. L'animateur de l'architecture et du patrimoine sollicitera l'intervention de toutes sortes de professionnels ou créateurs.

La pédagogie mise en œuvre s'articulera autour de différents axes :

- privilégier une approche sensible et active du patrimoine architectural, urbain et paysager, par la découverte sur place et l'utilisation de matériel et d'outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge,
- procéder par expérimentation, pour mettre à la portée des enfants les notions d'espace, de volume, de rythme ou de proportion. Le service éducatif créera et utilisera avec les enseignants des outils pédagogiques (jeux, mallettes pédagogiques, multimédia, livrets jeux) valorisant une découverte ludique du territoire,
- stimuler la créativité en permettant au jeune de mettre en pratique ce qu'il a appris et de produire, individuellement ou en groupe, une restitution des activités menées (expo, film, maquette...).

Ces activités s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation et de socialisation des jeunes à leur cadre de vie, en leur apprenant à former un jugement sur leur environnement et son évolution et à se repérer dans l'espace quotidien. Elles concernent donc aussi l'architecture contemporaine, le patrimoine du XX^e siècle et la création architecturale.

Les activités du service éducatif

En temps scolaire :

- **La visite** : elle peut être le premier contact avec l'architecture et le patrimoine. Elle permet l'assimilation de connaissances visuelles et sensorielles dans un domaine qui sera, la plupart du temps, abordé ensuite sous forme d'ateliers pratiques.
- **La journée** : elle se décompose en une découverte thématique sur le terrain et un atelier pratique. Elle permet d'approfondir un thème précis.
- **L'atelier de l'architecture et du patrimoine** : dispositif le plus souvent utilisé, il désigne à la fois un certain type d'activités et le lieu où interviennent l'animateur ou le guide-conférencier. L'atelier dure d'une demi-journée à une journée, passée dans l'atelier et/ou sur le terrain.
- **La classe du patrimoine**: elle consiste à installer le groupe de jeunes pour une semaine, ou pour un séjour plus court, dans un site particulier. Un projet est élaboré en commun par l'animateur et l'enseignant, et exploité tout au long de l'année scolaire, en amont ou en aval du déroulement de la classe du patrimoine.

Pour toutes ces activités, les séances impliquent une collaboration étroite avec les enseignants de façon à bâtir un projet dans la durée en lien avec des thèmes figurant dans les programmes scolaires.

En temps de loisir :

Les visites, journées et ateliers sont également proposés le mercredi, le samedi ou pendant les vacances scolaires. Des programmes spécifiques pour ces périodes de loisir sont établis chaque année.

L'opération nationale " **l'Été des 6-12 ans** " peut associer les enfants et leurs parents pour des animations en commun.

Les dispositifs mobilisables par le service éducatif

Différents dispositifs peuvent servir de cadre aux activités du service éducatif : les classes culturelles (classes du patrimoine, classes nature...), les classes à projet artistique et culturel, les itinéraires de découverte, les travaux personnels encadrés :

Des programmes spécifiques de sensibilisation peuvent également être exploités :

- « Architecture au collège » : des étudiants d'école d'architecture encadrés par un architecte diplômé élaborent un projet pédagogique avec les enseignants des collèges et lycées.
- La charte « Adopter son patrimoine » : les élèves d'une ou de plusieurs classes, ou d'un établissement scolaire, choisissent de découvrir et d'étudier un site, un édifice ou un objet patrimonial, pour une année scolaire ou plus. L'architecture contemporaine et du XX^e siècle entre dans le champ de ces patrimoines.
- « Adopter un jardin » : il s'agit d'une opération d'éducation à l'art des jardins et de sensibilisation aux thèmes du paysage et de l'environnement. Son principe est de faire s'approprier par des élèves, de la maternelle au lycée, un jardin dans un espace public ou privé, en zone rurale ou urbaine, dans le cadre d'un projet de classe. Grâce à une approche pluridisciplinaire et avec l'aide de professionnels - jardinier, paysagiste - ou d'intervenants culturels - plasticien, photographe - les élèves découvrent l'histoire, la composition, les essences d'un jardin ancien ou contemporain et font connaître leurs travaux à leur entourage et au public.

Hors temps scolaire, les ateliers du Pays d'art et d'histoire peuvent s'inscrire dans des dispositifs contractuels (contrats éducatifs locaux) ou dans des programmes proposés par des structures locales (centres de loisirs, associations). Les contrats éducatifs locaux intègrent les dispositifs d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes (ARVEJ, CATE).

Des actions seront menées avec les centres de loisirs et pourront de développer notamment à l'intention des

III.4.3 Travailler avec les professionnels

Le Pays d'art et d'histoire permettra de tisser des liens avec les professionnels du territoire concernés par la culture, le patrimoine, l'architecture, les paysages, l'accueil touristique afin de notamment :

- Encourager l'installation d'artisans d'art ou d'artistes dans des lieux emblématiques (cités médiévales, loges de vigne, châteaux...)
- Informer et sensibiliser les professionnels du bâtiment sur les spécificités architecturales et paysagères du territoire
- Encourager la mise en réseau des acteurs et des sites touristiques (offices du tourisme, restaurateurs, hôteliers, viticulteurs, propriétaires de chambres d'hôtes ou gîtes ruraux...) : organisation d'éductours, mise en place de produits communs...

III.4.4 Séduire les visiteurs extérieurs

Les visiteurs extérieurs sont d'ores et déjà nombreux sur le territoire, du fait, notamment de la présence du zoo de Beauval qui attire chaque année désormais environ un million de visiteurs. L'enjeu pour le Pays est non seulement de faire rester les visiteurs mais aussi d'en attirer de nouveaux. Le label sera un outil central, de par la notoriété et l'image qu'il apportera au territoire pour développer l'activité économique touristique du territoire.

Les axes qui pourraient être développés en ce sens concernent :

- En complémentarité avec l'offre déjà existante, la conception d'itinéraires thématiques de découverte de l'architecture et du patrimoine,
- La diffusion d'événements culturels dans les lieux emblématiques du territoire,
- Le développement de visites guidées réservées aux groupes et de visites découvertes sur des thèmes approfondis, en partenariat et/ou en complément avec les Offices de tourisme du territoire qui proposent déjà des visites commentées,
- La création d'événements et la coordination des actions existantes dans le cadre de manifestations nationales telles que les « Journées européennes du patrimoine ».

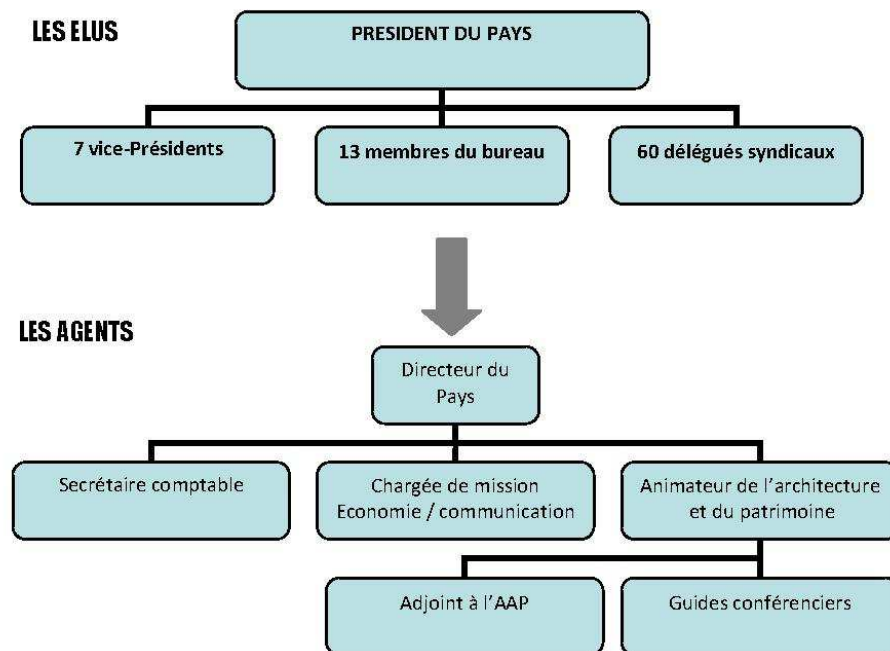
III.5 Organisation et moyens du service patrimoine

Le fonctionnement du futur Pays d'art et d'histoire s'articulera autour de moyens spécifiques :

- Des moyens humains, avec l'animateur de l'architecture et du patrimoine comme pilier
- Un travail en partenariat avec de nombreux acteurs
- Un lieu d'interprétation central qui irriguera d'autres sites du territoire

III.5.1 Les moyens humains : le recours à un personnel qualifié

Le service d'animation de l'architecture et du patrimoine sera placé sous l'autorité hiérarchique directe du Président du Syndicat du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du Pays.



L'animateur de l'architecture et du patrimoine

Le recrutement de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

L'animateur de l'architecture et du patrimoine met en œuvre la convention Pays d'art et d'histoire.

Il participe à l'accueil du public touristique (visites-découvertes, expositions temporaires et permanentes, éditions, etc.), sensibilise les habitants à leur environnement, anime un service éducatif et la formation continue des guides-conférenciers. Il travaille en relation avec les structures culturelles et touristiques.

Le syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais procèdera au recrutement de l'animateur. Son bureau sera installé au sein du CIAP à Romorantin-Lanthenay, ou dans l'attente, dans les locaux du Pays, à Selles-sur-Cher. Une partie du secrétariat sera assuré par l'agent administratif déjà en poste au sein de l'équipe du Pays. Selon les besoins à moyen et long terme, il pourra être assisté d'un adjoint.

Le syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais recrutera un cadre de catégorie A, de niveau attaché de conservation du patrimoine, après sélection sur concours.

Les missions de l'animateur de l'architecture et du patrimoine

L'animateur aura la responsabilité du service patrimoine du Pays d'art et d'histoire de la vallée du Cher et du Romorantinais. Ainsi, il élaborera le budget du Pays d'art et d'histoire, établira les demandes de subventions auprès des différents partenaires publics et privés et procèdera aux évaluations des différentes actions.

Il travaillera en collaboration avec l'ensemble des partenaires financiers et institutionnels du Pays d'art et d'histoire.

La mission de l'animateur est la mise en œuvre de la convention Pays d'art et d'histoire qui sera conclue entre le syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais et l'Etat (Ministère de la culture et de la communication). Ainsi, il devra :

- Mettre en œuvre les concertations avec les partenaires locaux (communautés de communes selon leurs compétences, offices de tourisme...) et la coordination des événementiels liés au patrimoine (Journées européennes du patrimoine notamment).
- Mettre en place une politique des publics :

- ✓ Des actions pédagogiques auprès du public scolaire en collaboration avec les établissements d'enseignement
 - ✓ Des circuits de découverte de l'architecture et du patrimoine en collaboration avec les offices de tourisme à destination des visiteurs extérieurs
 - ✓ Des actions de sensibilisation à destination de la population locale (expositions, conférences...)
 - ✓ Assurer en collaboration avec la DRAC la formation des guides conférenciers et des acteurs du territoire
- Contribuer à la cohérence et à la qualité des actions liées au patrimoine sur le territoire, être le référent scientifique des projets de valorisation du patrimoine du territoire
 - Initier des actions de connaissance scientifique du territoire et contribuer à leur diffusion
 - Participer aux réflexions des collectivités et partenaires sur l'urbanisme, l'architecture et l'évolution des paysages
 - Elaborer les documents de valorisation du patrimoine du territoire (documentations thématiques, ou guides)
 - Mettre en place les outils de communication chartés du Pays d'art et d'histoire (site Internet dédié, affiches, dépliants...)
 - Mener le projet de mise en place du CIAP (élaboration du projet scientifique de l'exposition permanente...)
 - Procéder à l'évaluation des actions mises en place dans le cadre du label
 - Participer aux travaux du réseau « Villes et Pays d'art et d'histoire », notamment du réseau de la région Centre.

Les guides conférenciers

Des guides conférenciers seront amenés à intervenir de façon ponctuelle pour assurer des visites guidées sous l'autorité de l'animateur de l'architecture et du patrimoine, faire découvrir le patrimoine historique d'un lieu et inciter le public à découvrir autrement un site. Médiateur culturel, il transmet ses connaissances et familiarise les publics aux différents termes techniques architecturaux : il fait de la culture une notion équitable.

Les guides doivent avoir une carte de guide-conférencier et seront recrutés par l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

III.5.2 Les partenariats

La mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire se fera avec les partenaires intervenant dans le domaine des paysages, de l'architecture, du patrimoine, de la culture, du tourisme...

- Partenariats avec le CAUE et les services de l'urbanisme des collectivités composant le Pays, pour l'accompagnement des outils d'aménagement du territoire.
- Partenariats avec la DRAC, le STAP, le Conseil Régional, le Conseil Général, les universités, les services des archives, les services culturels des communes, les musées, les bibliothèques, les médiathèques, les associations locales, pour les travaux de recherche, de connaissance du patrimoine et la mise en place d'actions de médiation.
- Partenariats avec l'Education Nationale pour la mise en place d'ateliers adaptés aux scolaires.
- Partenariats avec les VPAH régionaux pour la formation des guides-conférenciers.
- Partenariats avec le Pays d'art et d'histoire du Pays Loire-Touraine pour la mise en place d'actions communes sur des thèmes partagés (Léonard de Vinci, la vigne et le vin...) et d'autres PAH sur des thématiques spécifiques.
- Partenariats avec les offices de tourisme du territoire et les associations d'histoire locales pour la coordination et la promotion des actions existantes.

III.5.3 Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

Rôle et définition du CIAP

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine est un équipement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine de la ville ou du pays concerné.

Créé en articulation avec les autres équipements culturels de la collectivité territoriale (musées, médiathèques, centre d'urbanisme, etc.), il contribue à compléter le maillage culturel du territoire.

Lieu d'information et de pédagogie, le CIAP s'adresse en priorité aux habitants de la ville et de la région, mais également aux touristes, francophones ou non.

Le CIAP a pour rôle de :

- Mettre en valeur les ressources architecturales et patrimoniales du territoire en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous ; à ce titre, le CIAP fait découvrir et comprendre l'architecture et le patrimoine du territoire concerné en présentant les étapes successives de sa constitution – sans omettre les parties les plus récentes – et en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socioéconomiques, ethnologiques et techniques.
- Sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, urbaine et paysagère de la ville ou du Pays et l'impliquer davantage dans la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine. Dans ce cadre, le CIAP constitue pour la collectivité un lieu privilégié d'information et de débats sur les projets d'urbanisme, les chantiers en cours, etc.
- Offrir un support pédagogique, c'est-à-dire fournir les outils permettant d'analyser et de comprendre le territoire. Véritable outil de médiation, il met à la disposition du visiteur les sources et les méthodes de constitution du savoir afin de lui permettre, lors de la découverte des sites, d'enrichir ses connaissances de façon autonome.

Pour atteindre son objectif, le CIAP développe plusieurs fonctions et propose au public :

- Une exposition permanente didactique qui donne les clés de compréhension de la ville ou du Pays tant du point de vue de son patrimoine ancien que de son architecture contemporaine ;
- Des expositions temporaires renouvelées une fois par an au moins, qui sont le moyen d'approfondir certains thèmes de l'exposition permanente, particulièrement les aspects les plus contemporains de la vie de la cité ;
- Un centre d'information et de documentation qui, en mettant à la disposition des visiteurs les sources de connaissance et les outils nécessaires à un approfondissement sur le sujet souhaité, leur permet de devenir autonomes ;
- Des ateliers pédagogiques ouverts au jeune public (individuel et scolaire), destinés à éduquer son regard et à l'initier à la découverte de l'architecture et du patrimoine.
- Les bureaux de l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

Le futur CIAP du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Les élus du territoire ont pris pleinement conscience de l'importance de mener une réflexion approfondie dès la phase de candidature au label Pays d'art et d'histoire sur l'implantation du futur CIAP.

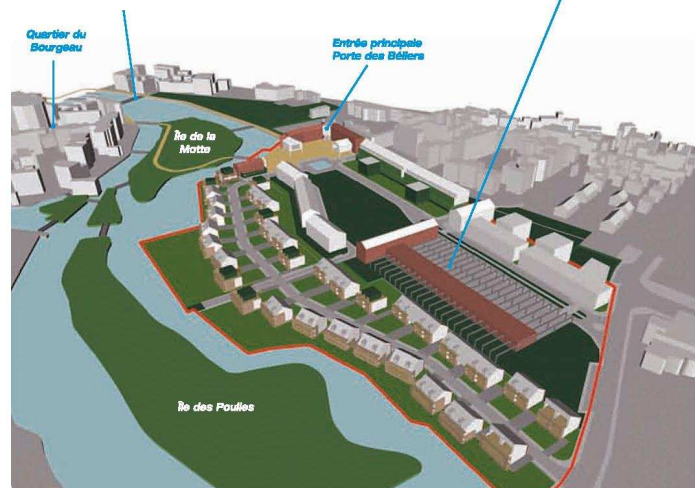
En tant que ville centre du territoire, à l'histoire riche et au patrimoine varié, la ville de Romorantin semblait la plus adaptée pour l'accueillir.

réalisés par les sociétés Aegide et Jacques Gabriel.

constituer demain le lieu culturel où cohabiteraient harmonieusement



Futur pôle culturel - Le bâtiment Hennebique



En 2003, la fermeture de l'usine Matra a libéré un foncier d'environ 6 hectares. L'implantation du terrain en bord de rivière, en plein centre-ville offrant un potentiel d'urbanisation exceptionnel, la commune a décidé de l'acquérir en 2006.

C'est au cœur de ce site exceptionnel que sera réhabilitée la « fabrique Normant », bâtiment construit selon le procédé Hennebique, repertorié (mais non inscrit) dans le cadre du label XX^e siècle. Le CIAP du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais fait partie intégrante de la réflexion sur la réhabilitation de ce vaste bâtiment transformé en pôle culturel au cœur de la ville. (cf. projet détaillé d'aménagement du site et de la fabrique Normant en partie II.1.2).

D'autres sites sur le territoire pourront accueillir des expositions temporaires, permettant un maillage complet pour la diffusion des expositions qui seront mises en place, par exemple les

galeries et salles d'exposition qui jalonnent le territoire à Mennetou-sur-Cher (Office de tourisme), Selles-sur-Cher (galerie Vagadonde), Saint-Aignan (salle de la Prévôté), Noyers-sur-Cher (chapelle Saint-Lazare) ou Montrichard (hôtel d'Effiat).



Façade Est du bâtiment Hennebique



La Chapelle Saint-Lazare à Noyers-sur-Cher
Photo : PVCR

III.5.4 Les outils d'information et de communication

La communication autour du label et des actions mises en place dans le cadre du Pays d'art et d'histoire se fera dans le respect des outils et de la charte graphique proposés par le réseau VPAH (brochures...).

Le site Internet du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais déjà existant proposera une partie spécifique au label « Pays d'art et d'histoire ». Des liens seront recherchés avec les sites Internet des collectivités et associations (offices de tourisme notamment) du territoire pour valoriser les actions mises en place dans le cadre du label. Les offices de tourisme seront les partenaires privilégiés pour la diffusion des informations auprès des populations extérieures et locales.

Le Pays encouragera la mise en place d'outils de communication modernes (applications pour smartphones, audio-guides...)

III.6 Perspectives de mise en œuvre du programme d'actions

III.6.1 Budget de mise en œuvre

Le budget prévisionnel a été établi sur 5 ans, sur la base des contributions des membres du syndicat mixte du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais (cf. budget en annexe)

Selon les actions réalisées, d'autres partenaires pourront être sollicités :

- le Ministère de la culture et de la communication (cf. convention)
- le Conseil Régional, le Conseil Général, selon les projets
- des collectivités locales sur des projets les intéressant directement
- des partenaires privés (entreprises, mécènes...) intéressés par le territoire, son histoire, son patrimoine, sa vie culturelle...

III.6.2 Une mise en œuvre sur plusieurs années

La phase de démarrage (2015)

La prise de fonction de l'animateur de l'architecture et du patrimoine aura lieu début 2015. Dès son arrivée, il prendra connaissance du territoire et de ses richesses et prendra contact avec les différents partenaires institutionnels et associatifs.

Il développera les relations avec le milieu scolaire et mettra en place des actions pédagogiques ciblées.

Il définira des priorités quant aux thématiques qui seront traitées, en lien avec les réflexions menées dans le cadre du réseau « Villes et Pays d'art et d'histoire ».

Il mettra en place le site Internet et les outils de communication internes et externes dédiés au label.

La phase de consolidation et de développement (2016-2018)

Les actions mises en place seront poursuivies et amplifiées (activités pédagogiques, chantiers découverte, conférences, formations...)

L'animateur de l'architecture et du patrimoine initiera la réflexion sur le contenu scientifique de l'exposition permanente du CIAP.

Le CIAP sera mis progressivement en place : exposition permanente, expositions itinérantes sur l'ensemble du territoire.

ANNEXES

- 1- Budget prévisionnel de fonctionnement sur 5 ans
- 2- Liste des communes du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais
- 3- Liste des édifices protégés du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais
- 4- Les documents d'urbanisme
- 5- Composition du Conseil de Développement du Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

ANNEXE 1 : BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT SUR 5 ANS

ANNEE 1			
DEPENSES		RECETTES	
Animation (salaire + frais)	40 000	Etat	24 500
Programme d'animations (guide conférenciers, expositions...)	5 000	Conseil Régional (via Contrat régional de Pays)	28 000
Matériel pédagogique pour service éducatif	5 000	Pays	12 500
Communication	15 000		
TOTAL	65 000	TOTAL	65 000

ANNEE 2			
DEPENSES		RECETTES	
Animation (salaire + frais)	41 000	Etat	15 700
Programme d'animations (guide conférenciers, expositions...)	5 000	Conseil Régional (via Contrat régional de Pays)	32 800
Exposition CIAP	5 000	Pays	12 500
Communication	10 000		
TOTAL	61 000	TOTAL	61 000

ANNEE 3			
DEPENSES		RECETTES	
Animation (salaire + frais)	41 000	Etat	10 000
Programme d'animations (guide conférenciers, expositions...)	5 000	Autres partenaires publics et privés	21 000
Expositions CIAP	10 000	Pays	40 000
Communication	15 000		
TOTAL	71 000	TOTAL	71 000

ANNEE 4			
DEPENSES		RECETTES	
Animation (salaire + frais)	42 000	Etat	12 500
Programme d'animations (guide conférenciers, expositions...)	5 000	Autres partenaires publics et privés	19 500
Expositions CIAP	10 000	Pays	35 000
Communication	10 000		
TOTAL	67 000	TOTAL	67 000

ANNEE 5			
DEPENSES		RECETTES	
Animation (salaire + frais)	42 000	Etat	12 500
Programme d'animations (guide conférenciers, expositions...)	5 000	Autres partenaires publics et privés	19 500
Expositions CIAP	10 000	Pays	35 000
Communication	10 000		
TOTAL	67 000	TOTAL	67 000

ANNEXE 2 : LISTE DES COMMUNES DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Communauté de communes	Communes	Nb habitants
CC du Romorantinois et du Monestois	Billy	919
	La Chapelle-Montmartin	427
	Châtres-sur-Cher	1105
	Gièvres	2345
	Langon	861
	Loreux	237
	Maray	238
	Mennetou-sur-Cher	903
	Mur-de-Sologne	1450
	Pruniers-en-Sologne	2349
	Romorantin-Lanthenay	17758
	Saint-Julien-sur-Cher	764
	Saint-Loup-sur-Cher	370
	Villefranche-sur-Cher	2773
	Villeherviers	501
CC du Cher à la Loire	Bourré	760
	Chissay-en-Touraine	1184
	Faverolles-sur-Cher	1356
	Monthou-sur-Cher	987
	Montrichard	3501
	Pontlevoy	1720
	Saint-Georges-sur-Cher	2530
	Saint-Julien-de-Chédon	744
	Vallières-les-Grandes	850

Communauté de communes	Communes	Nb habitants
CC val de Cher / Controis	Angé	836
	Châteauvieux	568
	Châtillon-sur-Cher	1735
	Chémery	1027
	Choussy	336
	Contres	3506
	Coudes	520
	Couffy	581
	Feings	721
	Fougères-sur-Bièvre	864
	Fresnes	1114
	Gy-en-Sologne	516
	Lassay-sur-Croisne	254
	Mareuil-sur-Cher	1170
	Méhers	348
	Meusnes	1064
	Noyers-sur-Cher	2984
	Oisly	353
	Ouchamps	856
	Pouillé	828
	Rougeou	117
	Saint-Aignan	3309
	Saint-Romain-sur-Cher	1543
	Sassay	927
	Seigy	1141
	Selles-sur-Cher	4717
	Soings-en-Sologne	1564
Thenay	859	
Thésée	1219	

ANNEXE 3 : LISTE DES EDIFICES PROTEGES DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Commune	Edifice	Partie protégée	Nature de la protection		Date de la protection	Date édifice	Propriétaire
			Classé	Inscrit			
ANGE	Château (23 route du Château)	Porterie		x	1953	15è / 18è	Privé
	Maison du 16è s. (près de l'église)	Maison		x	1926	16è	Commune
BILLY	Eglise Saint-Aignan (égl. Saint-Symphorien)	Nef	x		1920	11è / 12è	Commune
	Moulin du Theil	Moulin		x	1981	18è	Privé
BOURRE	Eglise Saint-Germain	Chœur		x	1971	15è	Commune
	Manoir des Roches	Façades et toiture		x	1971	16è	Privé
CHATILLON / CHER SELLES / CHER	Pont-canal de la Sauldre	Pont, escalier, chemin de halage		x	2009	1833	Communes
CHATRES / CHER	Eglise Saint-Martin	Clocher et porche		x	1948	12è	Commune
	<i>Moulin Boutet</i>	<i>Moulin</i>		x	1925	16è	<i>Détruit</i>
CHAUMONT-SUR-LOIRE	Domaine	Château	x		1840	15è / 16è / 19è	CR
		Immeubles constituant la partie du Domaine dite La Pommeraie	x		1937		
		Ensemble du Domaine	x				
CHEMERY	Château	Château		x	1926	1er / 15è / 16è	Privé
CHISSAY-EN-TOURAINNE	Château de la Ménaudière	Porte fortifiée ; 2 pavillons d'angle de l'enceinte		x	1963	15è / 16è	Privé
CONTRES	Abbaye de Cornilly (ancienne)	Parties subsistantes de l'église ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments conventuels entourant l'ancienne aire du cloître		x	1984	12è / 13è / 15è / 16è	Privé
COUDES	Eglise Saint-Christophe	Eglise	x			11è / 16è	Commune
FAVEROLLES-SUR-CHER	Abbaye d'Aigues-Vives (ancienne)	Eglise	x		1875	12è	Privé
	Chapelle de Belvau	Chapelle en totalité		x	2006	12è / 13è	Privé
GY-EN-SOLOGNE	Locature de la Straize	Façades et toitures		x	1987	16è	Privé
LASSAY-SUR-CROISNE	Château du Moulin	Façades, toitures, salle des gardes, chapelle et enceinte	x		1927	15è / 16è	Privé
		Château, à l'exception des parties classées		x	1926		
	Eglise Saint-Hilaire	Eglise	x		1862	15è / 16è	Commune

MAREUIL-SUR-CHER	Château (ancien)	Salle à cheminée et plafonds peints située au rez-de-chaussée		x	1935	17è	Commune
MEHERS	Manoir de Beauregard	Manoir de Beauregard	x		1922	15è / 16è	Privé
MENNETOU-SUR-CHER-	Eglise Saint-Urbain	Chœur et travée de la nef qui le précède	x		1920	13è	Commune
	Maison au pied de la Porte d'En-Haut (1 Grande Rue)	Maison au pied de la Porte d'En-Haut		x	1946	15è / 16è	Commune
	Maison du 16è s. (Grande Rue)	Façade sur rue		x	1926	16è	Privé
	Maison Videau (près du Presbytère)	Pignon		x	1935	13è	Privé
	Prieuré (restes de l'ancien)	Prieuré (restes de l'ancien)	x		1907	13è	Privé
	Remparts, portes et tours (ruines)	Remparts, portes et tours (ruines)	x		1913	12è / 13è	Commune
MEUSNES	Eglise Saint-Pierre	Eglise Saint-Pierre	x		1959	11è / 12è	Commune
MONTHOU-SUR-CHER	Château du Gué-Péan	Façade et toitures ainsi que le pont d'accès	x		1980	16è / 17è / 18è	Privé
	Eglise Saint-Lié (Saint-Cyr – Sainte-Juliette)	Eglise		x	1926	11è / 13è	Commune
MONTRICHARD	Château (ancien)	Donjon	x		1877	11è	Commune
	Deux maisons en bois situées en contrebas de l'église Sainte-Croix (67 rue Nationale)	Deux maisons en bois situées en contrebas de l'église Sainte-Croix (67 rue Nationale)	x		1912	15è	Privé
	Eglise Notre-Dame –de Nanteuil	Eglise	x		1846	12è / 13è / 15è	Commune
	Fontaine dite Fontaine Saint-Cellerlin (rue Nationale)	Fontaine dite Fontaine Saint-Cellerlin		x	1946	16è / 17è / 19è	Commune
	Maison dite du Prêche (1 rue du Prêche)	Façade	x		1912	11è / 12è	Commune
	Maison du 16è s. (20 rue Nationale)	Façade sur rue		x	1946	16è	Privé
	Maison en bois du 16è s. dite de l'Ave Maria (1 rue du Pont)	Maison en bois du 16è s. dite de l'Ave Maria	x		1926	16è	Commune
	Maison en face de la Maison de l'Ave Maria (75-77 rue Nationale)	En totalité		x	2005	16è	Privé
	Tour attenant à l'immeuble rue Philippe Auguste (place du Commerce)	Tour attenant à l'immeuble rue Philippe Auguste		x	1932		Privé
MUR-DE-SOLOGNE	Château de la Morinière	Façades et toitures du château et de la chapelle ; douves avec leur pont ; façades et toitures des communs (y compris la porte d'entrée) et du pigeonnier		x	1971	16è	Privé
	Eglise Saint-Pierre	Eglise		x	1926	12è / 13è / 16è	Commune

NOYERS-SUR-CHER	Chapelle Saint-Lazare	Chapelle Saint-Lazare	x		1862	12è	Commune
	Eglise Saint-Sylvain	Eglise	x		1913	12è / 13è / 16è	Commune
	Menhir dit de la Pierre-Frite de Grandmont	Menhir dit de la Pierre-Frite de Grandmont	x		1889	Néolithique	
PONTLEVOY	Abbaye (ancienne) ou ancien collège	Chapelle du collège	x		1934	15è / 18è / 19è	Privé
		Bâtiments abbatiaux ; ancien manège ; deux terrasses et perrons qui les desservent ; fontaine des Joncs ; vivier ; tours Saint-Fiacre et Charles VII ; sols correspondant aux parties connues de l'emprise de l'ancienne abbaye	x				
	Château des Bordes (Les Bordes)	Château des Bordes		x	1997	18è	Privé
	Eglise Saint-Pierre	Chœur ; absidioles ; transept et clocher (à l'exclusion de la flèche moderne)		x		12è / 15è	Commune
	Manoir de Maré	Façades et toitures du logis seigneurial, la chapelle en totalité ainsi que el puits du manoir		x	2003	15è	Privé
POUILLE	Eglise Saint-Saturnin	Eglise Saint-Saturnin		x	1951	10è / 12è	Commune
ROMORANTIN-LANTHENAY	Eglise de Monthault (ancienne)	Eglise de Monthault (ancienne)		x	1936	12è / 15è	Privé
	Eglise Notre-Dame-et-Saint-Etienne	Nef et bas-côtés		x	2007	13è	Commune
		Clocher et chœur	x		1911		
	Hôtel Lionel-Normant (Hôtel de Ville)	Château d'eau - pagode du Parc		x	1994	19è	Commune
	Hôtel Saint-Pol (ancien) ou maison dite de François 1er (16 rue du Milieu)	Hôtel Saint-Pol (ancien) ou maison dite de François 1er, au carroir Doré	x		1912	16è	Privé
	Maison en bois dite le Carroir Doré, au Carroir Doré (21 rue de la Pierre)	Partie basse	x		1910	16è	Privé
	Maison en pans de bois (10-12 rue du Pont)	Façades et toitures		x	1948	15è / 16è	Société
	Maison en pans de bois ou Hôtel de la Chancellerie (14 rue de la Résistance)	Maison en pans de bois ou Hôtel de la Chancellerie, au Carroir Doré	x		1913	15è	Privé
Maison Louis XIII (3 rue du Pont)	Façade		x	1926	17è	Privé	

	Sous-Préfecture	Tour	x		1932	16è	Etat
	Tour Jacquemard (Place Brault)	Tour Jacquemard		x	1932		Privé
	Usine Normant (Usine Matra Automobile) (rue Normant, avenue Saint-Exupéry et Faubourg Saint-Roch)	Porte d'entrée dite des Béliers ainsi que trois travées à gauche de celle-ci et une travée à droite, en totalité ancienne salle des métiers à tisser construite selon le procédé Hennebique et constituée de deux étages avec quatre travées au rez-de-chaussée et cinq travées au 1er étage		x	2002	20è	Commune
ROUGEOU	Eglise Saint-Jean-Baptiste (ancienne)	Chœur	x		1986	12è	Commune
		Nef		x	1986		
SAINT-AIGNAN	Champ de foire (ancien) (13 rue Maurice Berteaux)	Portail		x	1946	17è	Commune
	Château	Château, ainsi que le parc et les ruines de l'ancien château		x	1946	1è / 15è / 16è / 17è	Privé
	Couvent de Notre-Dame des Anges dit des Bernardines (Couvent des Bernardines)	Portail d'entrée ; murs de clôture ; pavillon d'entrée en totalité avec sa cheminée monumentale du XVIIè s.; le corps de logis principal en totalité, le pavillon dit "des archives" contre le mur sud en totalité, la maison adossée contre le mur sud en totalité, les sols des deux cours, les sols du potager comprenant le bassin central		x	2006	17è	Copropriété
	Eglise Saint-Aignan	Eglise	x		1862	12è	Commune
	Hôpital-hospice	Façades et toitures y compris le lanternon, à l'exception du pavillon d'entrée ; escalier intérieur		x	1971	17è / 18è	Commune
	Maison (Trésor Public) (53 rue Constant Ragot)	Façade sur cour		x	1946	17è	Etat
	Maison (24 rue de la Pêcherie)	Portail		x	1946	15è / 16è	
	Maison (ancien hôtel de la Prévôté) (6 rue de la Raquette)	Façade sur rue y compris sa tourelle d'angle et toiture		x	1946	16è	Commune
	Maison du 12è s. (8 rue de la Raquette)	Façade sur rue		x	1926	12è / 13è	Privé
	Maison en pans de bois (27 rue ?)	Façades et toitures	x		1928		
Maison Patin (9-11 rue Constant Ragot)	Façade et toiture		x	1932	15è / 16è	Privé	

	Maison Pénissart (ancien hôtel de la Croix-Blanche) (20 rue Rouget-de-Lisle)	Façade sur rue		x	1946	16è	Privé
SAINT-GEORGES-SUR-CHER	Eglise Saint-Georges	Eglise		x	1926	12è / 16è	Commune
	Maison (1 rue Gilbert Michel)	La lucarne, la façade sur rue et la toiture de la maison		x	1997	19è	Privé
	Manoir des Couldraies	Façades et toitures du manoir (à l'exclusion de la partie 19è s. composée d'un pavillon carré accosté d'une tour ronde et d'une tour carrée) ; cheminée peinte au rez-de-chaussée ; façades et toitures du colombier		x	1987	16è / 19è	Privé
	Prieuré de la Chaise	Façades et toitures du logis du 16è s.; chapelle du 13è s. (intérieurs et extérieurs)		x	1963	13è / 16è	Privé
SAINT-JULIEN-SUR-CHER	Abbaye d'Olivet (ancienne)	Salle capitulaire	x		1963	13è	Privé
SAINT-LOUP	Eglise Saint-Loup	Eglise	x		1906	12è	Commune
SAINT-ROMAIN-SUR-CHER	Manoir - chapelle	Façades et toitures ; deux cheminées anciennes, abside		x	1987	13è / 15è / 16è	Privé
SEIGY	Eglise Saint-Martin	Eglise paroissiale	x		1971	13è	Commune
SELLES-SUR-CHER	Abbaye (ancienne)	Restes du cloître		x	1946	17è	Commune
	Château	Château y compris le sol de la cour et les douves	x		1985	13è / 16è / 17è	Société
	Eglise Saint-Eusice	Eglise	x		1862	12è	Commune
	Fortifications (restes) (quai Soubeyran)	Tour dite de la Porte aux Renards		x	1946	14è	
	Maison (15 rue du Four ; 18 rue de Clamecy)	Façades et toitures		x	20 sept. ?	16è / 18è	Privé
	Maison des 13è s. et 16è s. (29 quai Soubeyran)	Façades sur le quai		x	1946	13è / 16è	Privé
SOINGS-EN-SOLOGNE	Deux tumuli	Deux tumuli	x		1934	Antiquité	
	Tumulus	Tumulus	x		1840		
THESEE	Barrage mobile à aiguilles des Mazelles	Le barrage mobile à aiguilles ainsi que les aménagements construits qui lui sont liés, à savoir: l'écluse, la maison éclusière et els deux pavillons à aiguilles appartenant au domaine public de l'Etat		x	1998	19è	Etat
	Ruines romaines des Mazelles	Ruines romaines des Mazelles	x		1840	Antiquité	CG41
VILLEFRANCHE-SUR-	Croix de carrefour	Croix de carrefour		x	1981	16è	Commune

CHER	Eglise Sainte-Marie-Madeleine	Eglise Sainte-Marie-Madeleine	x		1986	12è	Commune
	Maison du 13è s.	Façade sur rue		x	1926	12è / 13è	Privé
VILLEHERVIERS	Eglise Saint-Euverte	Eglise Saint-Euverte		x	1925	13è / 19è	Commune

ANNEXE 4 : LES DOCUMENTS D'URBANISME



Documents d'urbanisme

- POS
- PLU
- CC
- Sans documents urba

Précédures encours

- Elaboration CC
- Elaboration PLU
- Modification
- Modification simplifiée
- Révision
- Révision simplifiée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction DDT 41 SCTP - février 2012
Départementale Échelle 1:400 000
des Territoires Source SUA / PU
 ©IGN 2006 BD CARTO@
 Document : Documents_d'urbanisme.wor
Loir-et-Cher

ANNEXE 5 : COMPOSITION DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

NOM-Prénom	Fonction / Organisme
M. François CAVALIE Président du Conseil de développement	Président de l'Office de Tourisme Sologne côté sud
M. Jacques COLIN	Université Populaire Rurale
M. Bruno ALLION	Président du Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loir-et-Cher
M. Jean ALLORY	Sologne Nature Environnement
M. Gérard BELLIARD	Gîte rural à Saint-Julien-sur-Cher
Mme Charlotte BOULAND	UNAT Centre
M. Bruno MARMIROLI	Directeur du CAUE de Loir-et-Cher
Mme Odile BOURDILLON	Familles Rurales
Mme Anne BOURDIN	Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher
Mme Annick CHARBONNIER	Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher
M. Pierre CHARODIE	Aéroclub de Sologne
Mme Annick COUCHARRIERE	Président de l'Office de Tourisme de Montrichard
Mme Françoise DAVID	Familles Rurales
M. Jean-Marie DEPOND	Union pour la Culture Populaire en Sologne
M. Gilbert FERDANE	Président du Conseil de la Caisse d'Assurance Maladie de Loir-et-Cher
M. Gilles GARNIER	Comité Départemental de la randonnée pédestre
M. Joël GIRARD	Fondation du Patrimoine
M. Henri-Pierre GIRARDOT	Distillerie Fraise-Or
Mme Nathalie HANON	Association d'insertion par l'économie Interval
M. Maurice LANDRE	Entreprise Landré
Mme Solange MARCOT	Présidente de l'Office de Tourisme du canton de Mennetou-sur-Cher
M. Pascal MINEAU	Val de Loire Prestige
M. Laetitia PIQUET	Jeune Chambre économique de Romorantin
M. Alain QUILLOUT	Président de l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher

Mme Colette SCHERER	UDAF de Loir-et-Cher
M. Bruno VACHER	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher
Mme Florence VEILEX	Domaine de la Chapinière
Mme Francine WATTELLE	
	Responsable du Centre de Séjour de Saint-Aignan